



L'affaire Pinochet

■ « Le Monde » publie le rapport médical « confidentiel »

■ A Londres, l'extradition pourrait être remise en cause

■ Madrid accusé d'être à l'origine des fuites

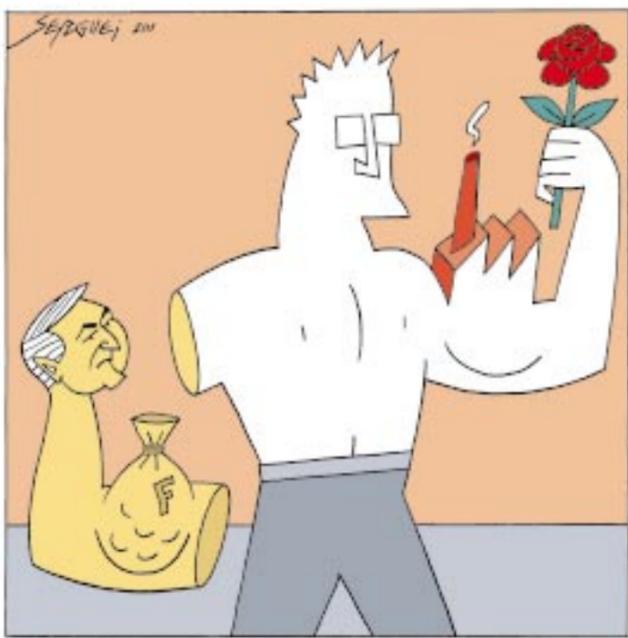
■ L'ancien dictateur souffre d'« une détérioration importante des fonctions intellectuelles »

Lire pages 2 et 12

Epargne salariale : Jospin temporise

- La réforme ne figure pas dans le projet sur les « nouvelles régulations économiques »
- Une concertation va s'engager avec les syndicats et la majorité
- Le texte soumis au Conseil d'Etat modifie la réglementation des OPA, de la distribution et du « gouvernement d'entreprise »

LE PROJET de loi sur les nouvelles régulations économiques, mis en chantier par le gouvernement au lendemain des affaires Michelin et Jaffré, a été transmis, jeudi 10 février, au Conseil d'Etat et devrait être présenté au conseil des ministres à la mi-mars. Contrairement à ce qui était prévu, il n'inclut pas le volet - le plus controversé - sur l'épargne salariale ni celui sur les stock-options. Pour expliquer ce choix, le gouvernement fait valoir tout d'abord un problème de calendrier. Alors que le premier ministre vient d'annoncer qu'il ne tracera qu'à la mi-mars ses orientations sur l'avenir du système de retraites, il ne souhaite pas voir se télescoper ces deux dossiers. En outre, il était manifeste, depuis quelques semaines, que la réflexion sur le développement éventuel de l'épargne et de l'actionnariat des salariés n'est pas suffisamment aboutie. Après la remise en janvier du rapport Balligand-de Foucauld, le gouverne-



ment entend organiser une nouvelle concertation avec toutes les parties intéressées, notamment avec les syndicats, pendant deux à trois mois.

Le projet de loi se concentre donc sur les autres aspects de la régulation économique souhaitée par M. Jospin. Il prévoit de redéfinir certaines règles entre les distributeurs et les producteurs, sur la législation dans le domaine du droit bancaire et boursier et sur le gouvernement d'entreprise. En particulier, il est prévu, en cas d'OPA, que les assaillants ne puissent pas « exercer les droits de vote » découlant des titres qu'ils pourraient acquérir s'ils refusent de répondre à une convocation des représentants du personnel de l'entreprise attaquée. Le projet envisage également de limiter à huit le nombre de postes d'administrateur détenus par un seul actionnaire dans les conseils d'administration.

Lire page 6



IRAN

Bataille politique

Les Iraniens sont appelés à élire, vendredi, les 290 députés du sixième Parlement - le Majlis - de la République islamique. Pour le président réformateur, Mohamed Khatami (photo), l'enjeu est crucial : pour la première fois, il pourrait disposer d'une majorité au Majlis, jusque-là dominé par les conservateurs. C'est une bataille majeure pour l'avenir politique et économique de la République islamique. p. 4

Libérer davantage

UN RAPPORT remis, jeudi 17 février, à la ministre de la justice, Elisabeth Guigou, dénonce le « déperissement » de la libération conditionnelle, qui engendre « désespoir, incompréhension et désillusion » chez les détenus. Le nombre de libérations de ce type est en constante diminution, relève ce document. Daniel Farge, conseiller à la Cour de cassation, souligne la nécessité de réformer le dispositif. Il propose de confier la libération conditionnelle des longues peines, aujourd'hui accordée par la ministre de la justice, à une juridiction collégiale composée de magistrats. A la prison de Bapaume (Pas-de-Calais), le plus ancien détenu de France, Lucien Léger, achève sa trente-sixième année de détention.

Lire page 8

Le Danube pollué : à Baia Mare, la rumeur et la réalité

BAIA MARE (Roumanie)
de notre envoyé spécial

Traverser le pont qui surplombe la rivière Sara, à Baia Mare, a tout d'une épreuve en raison des miasmes qui se dégagent de ses eaux souillées. Sauf pour les 150 000 habitants de cette ville située au nord-ouest de la Roumanie : ils ont l'habitude. Ici, la pollution ne date pas d'hier. A l'époque communiste, Nicolae Ceausescu avait donné l'ordre de construire trois entreprises minières : deux étaient spécialisées dans l'or, une dans le plomb. Le mot « pollution » avait été rayé du dictionnaire dans cette région réputée pour la beauté sauvage de ses paysages.

Mais Baia Mare redécouvre le sens du mot pollution. Depuis la catastrophe écologique provoquée par une fuite de cyanure, il y a quelques jours. Comme cette ville ne se trouve pas loin de Timisoara - qui a subi en 1989 la première désinformation à l'échelle planétaire -, l'affaire mérite cependant que l'on prenne certaines précautions. Tout d'abord la date de l'accident indiquée par de nombreux journaux est inexacte. Il ne s'est pas produit le 31 janvier mais le 30 janvier à 22 heures. Les pluies ont fait déborder l'un des bassins de l'entreprise roumano-australienne

L'Or, qui a cédé sous la pression. Une brèche, longue de 25 mètres, s'est ouverte à l'intérieur, laissant s'écouler 100 000 mètres cubes d'eau où la concentration en cyanure dépassait 800 fois le niveau admis. Arrivée dans la rivière Somes, l'eau infestée a parcouru 70 kilomètres sur le territoire roumain ; elle est entrée en Hongrie et s'est jetée dans la Tisza, reliée au Danube. La masse d'eau, qui a atteint la Serbie et menace la Bulgarie au sud, s'écoule à 2 kilomètres/heure.

Les conséquences de ce drame n'ont pas été visibles dès le premier jour car les eaux des rivières étaient recouvertes d'une épaisse couche de glace. Les poissons morts ne sont apparus à la surface que le 2 février, à l'occasion d'un léger dégel. Après avoir révélé l'événement à la presse, les autorités locales de Baia Mare se sont contentées d'informer Bucarest et leurs homologues hongrois. Mais cette volonté de ne pas paniquer la population a eu le résultat inverse. Baia Mare a été prise dans le tourbillon de la rumeur.

Comment partager les responsabilités ? « Les Australiens, qui détiennent 50 % du capital de la société L'Or [la société minière est une joint-venture à 50-50 entre l'australienne Esmeralda Ex-

ploration et la société d'Etat roumaine Remin], ont investi dans la technologie, en conservant l'infrastructure obsolète de l'entreprise roumaine », explique Viorica Palja, journaliste de Baia Mare. Il suffit d'observer les canalisations qui relient les deux bassins situés à une distance de 4 kilomètres pour s'apercevoir qu'elles ne sont plus de la première jeunesse. Le bassin qui s'est fissuré le 30 janvier avait été construit avec des matériaux de récupération. Pourtant, Esmeralda avait obtenu un avis favorable de l'Agence locale pour la protection de l'environnement.

Les dernières mesures de la qualité de l'eau de la Somes indiquent une baisse de la concentration en cyanure. Elle n'est plus que de 0,000 6 milligrammes/litre (en dessous du niveau admis de 0,01 mg/l).

Que faire du cyanure qui imprègne la terre et sera libéré avec le dégel ? Les villages avoisinant ne doivent pas consommer de poisson ; trois fontaines ont été déclarées polluées. Mais, à Baia Mare, au moins, la pollution n'a pas touché la nappe phréatique. Les hôpitaux de la ville n'ont signalé aucun cas d'intoxication.

Mirel Bran



PHOTOGRAPHIE

Robert Frank salue Jakob Tuggener

« C'est un monument aussi grand que Guillaume Tell », dit de lui Robert Frank, qui est revenu de New York à Zurich, sa ville natale, pour assister à la rétrospective du photographe suisse Jakob Tuggener. Mort en 1988, Tuggener a laissé une masse énorme de photographies (photo) sur la Suisse. Dans un entretien au Monde, Frank dit sa dette à l'égard de son aîné. p. 26

L'offensive Windows 2000



BILL GATES

CONFRONTÉ à la menace d'un démantèlement par la justice américaine, Microsoft n'en perd pas pour autant sa pugnacité commerciale. Le groupe fondé et toujours inspiré par Bill Gates lance une offensive majeure avec son nouveau système Windows 2000.

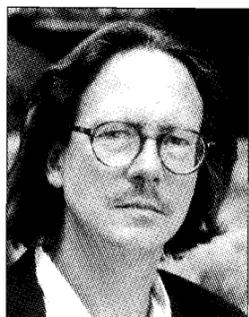
Lire page 17

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 140 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 218 - 7,50 F



PETER HANDKE



PAR UNE NUIT OBSCURE JE SORTIS DE MA MAISON TRANQUILLE

roman
traduit de l'allemand par
Georges-Arthur Goldschmidt

GALLIMARD

POINT DE VUE

Européens, encore un effort !

par André Glucksmann

A U jeu de qui plumer l'autre, M. Schüssel paraît bien seul à jurer qu'il est gagnant. Les démocrates ont, depuis 1945, déploré çà et là l'excellent score électoral d'un leader ultra. Le jamais-vu, c'est son accession au pouvoir par l'alliance droite - extrême droite qui livre aux extrémistes de Vienne la moitié des ministères. Le rapport de forces inédit manifeste, côté autrichien, une « rupture de contrat » (Jacques Chirac). Encore convient-il d'explicitier sur quels points précis, bien qu'implicites, porte la transgression d'une loi européenne non écrite.

Haider n'est pas Hitler. L'Autriche prospère ne rappelle aucunement l'Allemagne de Weimar en crise. Haider pose peu au Führer bis, il se contente d'ignorer le premier. A ses yeux, la seconde guerre mondiale n'a pas eu lieu. Occultée, l'aventure d'un homme et d'un parti provoquant 50 millions de morts ! Il ne s'agit plus que d'un conflit banal, aux torts partagés, où Churchill figure comme criminel majeur... Inutile pour « haidériser » de défilé aux flambeaux ou de ratonner au pas de l'oie, il suffit de penser, de parler, d'agir, comme si l'Europe,

dans les années 1930-1940, n'avait rien vécu d'extraordinaire. La majorité silencieuse autrichienne qui avale le duo Schüssel-Haider habite un trou de mémoire.

Les pères fondateurs de la Communauté européenne raisonnaient autrement. Une identique répulsion les soudait, ils tenaient Hitler pour un professeur par la négative, son exemple dévoilait les dérives dont sont capables les pays de haute culture et les sociétés pourtant ouvertes et éclairées. Les Européens, protestants, catholiques, athées, de droite, de gauche, ne s'entendaient pas pour croire, mais pour craindre. Considérant derrière elle les récentes dévastations du fanatisme racial et identitaire, à côté d'elle les horreurs de la dictature soviétique, devant elle la catastrophe que l'expérience des dernières guerres coloniales, la nouvelle Communauté européenne s'inventa des tabous, des garde-fous politiques, des règles pour modérer les conflits, à défaut de les supprimer.

Lire la suite page 15

André Glucksmann est philosophe et écrivain.



COUPE DE L'AMERICA

Duel en baie d'Auckland

La Coupe de l'America, la plus ancienne des compétitions sportives, oppose, à partir de samedi 19 février, dans la baie d'Hauraki, au large d'Auckland (Nouvelle-Zélande), le voilier Black-Magic, du Team New Zealand, tenant du trophée, à son rival italien Luna-Rossa, de Prada Challenge (photo), qui a triomphé lors de la Coupe Louis-Vuitton. p. 22 et 23

International	2	Entreprises	17
France	6	Tableau de bord	19
Société	8	Aujourd'hui	22
Régions	10	Météorologie, jeux	25
Horizons	11	Culture	26
Carnet	16	Guide culturel	28
Abonnements	16	Radio-Télévision	29

JUSTICE La publication, mercredi 16 février, du rapport des trois médecins britanniques désignés par Londres pour examiner Augusto Pinochet suscite de vives réactions.

● **LE TEXTE**, qui conclut à l'incapacité du général Pinochet à comparaître en justice, avait fondé la décision, annoncée le 11 janvier par le ministre de l'intérieur britannique Jack Straw,

de le laisser regagner le Chili. ● **LES DÉFENSEURS** des victimes de l'ancien dictateur, de même que le gouvernement belge, contestent les conclusions du rapport et réclament

une contre-expertise par un collège international de spécialistes. ● **EN ESPAGNE**, l'opposition accuse le gouvernement d'avoir organisé la « fuite » dans la presse du rapport

médical, pour lequel Londres avait demandé la confidentialité, afin de se décharger d'un encombrant dossier (lire l'essentiel du rapport médical en page 12).

Affaire Pinochet : les conclusions des médecins britanniques contestées

Le rapport sur l'état de santé de l'ancien dictateur chilien conclut que celui-ci « ne serait pas capable de faire face à la complexité d'un procès ». Sa divulgation en Espagne provoque une polémique. Les avocats du général déposent un recours à Londres pour « atteinte à la vie privée » de leur client

LONDRES

de notre correspondant

Alors ? Sénile, cacochyme ou seulement un peu lent d'esprit, l'ancien dictateur triomphant du Chili ? Depuis mercredi 16 février 2000, la planète entière, via les multiples sites Internet qui se sont fait un devoir de publier les treize pages du rapport médical « confidentiel » sur l'état de santé du général Pinochet, peut se faire une opinion. Et les avocats du vieux sénateur, outrés par cette « violation caractérisée des injonctions de la Haute Cour », qui avait précisé, mardi, que la communication du dossier médical aux quatre pays qui avaient formulé des demandes d'extradition – France, Belgique, Espagne, Suisse – devait se faire de manière « stricte et confidentielle », ont saisi le procureur de la Couronne (l'attorney général) pour enquête.

Cette violation pourrait-elle être juridiquement considérée comme un vice de forme et, éventuellement, aboutir à la cassation de toute la procédure engagée ? Les

avocats attendent pour voir comment les choses vont tourner puisque lesdits pays ont jusqu'à mardi 22 pour faire part de leurs commentaires et éventuels recours, mais ils étudient cette possibilité.

EN MONDOVISION

Ils ont également écrit au ministre de l'intérieur britannique, Jack Straw, pour lui faire part, dans les formes, de leur « grande préoccupation », et celui-ci a diligemment à Madrid, d'où les premières fuites sont venues, une demande officielle d'explication. Bref, la saga Pinochet continue devant des millions de témoins, et il est à craindre qu'avec la publication en mondovision du rapport médical de l'intéressé il y ait de par le monde autant d'avis que d'experts. Les parties civiles qui tiennent, pour la justice, à un procès de l'ancien dictateur, sans pour autant paraître s'acharner sur un frère et malade octogénaire, risquent de ne plus savoir à quel saint se vouer.

Après les journaux espagnols



ABC et El Mundo, Le Monde publie en page « documents » les principaux passages du fameux rapport ainsi que les commentaires de deux experts (lire page 12). Que retenir du document des trois médecins britanniques ? Que le général Augusto Pinochet souffre de neuropathie, une maladie nerveuse associée à du diabète. Qu'il a également subi plusieurs attaques cérébrales mineures qui ont provoqué « des dégâts cérébraux extensifs » détectés au scanner, ce qui exclut toute feinte. Que ces dommages, intervenus en septembre-octobre 1999, grosso modo lors du premier anniversaire de son assignation à résidence à Londres, suscitent des « épisodes de maladie de Parkinson » ainsi que quelques hémorragies mineures. Mais ne sont-ce pas là les affres habituels de l'inévitable naufrage de l'âge ?

Mercredi soir, à Londres, le gérontologue David Black estimait que l'examen effectué pendant six heures, le 5 janvier, sur Augusto Pinochet par quatre grands spécia-

listes britanniques, sélectionnés par le ministre de l'intérieur, lui paraissait, à ce qu'il en avait lu, « sérieux et extensif ». Pour lui, l'ancien chef de la junte militaire chilienne, auquel sont reprochées plus de 3 000 morts et disparitions, semble bel et bien incapable de se défendre dans un procès.

C'est également l'avis des experts britanniques : pour eux, si le sénateur Pinochet « peut assister à un procès », il serait en revanche « mentalement incapable » de le suivre très longtemps. Et cela pour quatre motifs : « Des pertes de mémoire concernant aussi bien des événements récents qu'anciens. Conséquemment – et en dépit d'un quotient intellectuel jugé « supérieur à la moyenne » – une capacité limitée à comprendre des phrases ou des questions complexes et à traiter des informations. Une perte de capacité à s'exprimer de manière audible, succincte et appropriée. Des périodes de fatigue fréquentes. »

Patrice Claude

« Une détérioration importante des fonctions intellectuelles »

Voici les conclusions du rapport des professeurs Grimley Evans et Lees et du docteur Denham, à l'issue de leurs examens, largement fondées sur l'un examen neuropsychologique effectué par le docteur Maria Wyke.

● **Rapport neuropsychologique**

– **Intelligence et langage.**

« Les résultats des tests laissent penser qu'il y a eu une détérioration importante des fonctions intellectuelles. (...) Il a perdu quelque 25 points par rapport à son niveau intellectuel prémorbide. »

– **Mémoire.** « Ses problèmes de mémoire sont bien plus importants que la baisse de son score en ce qui concerne les tests d'intelligence. »

– **En résumé :** « Le général Pinochet subit une détérioration moyennement grave de la fonction intellectuelle, plus élevée que celle qui est due à son âge. (...) Rien ne prouve que le général Pinochet essaie de feindre l'incapacité. Il ne serait pas capable de faire face à la complexité juridique d'un procès. »

● **Aptitude à suivre un procès**

– **Physiquement,** « le sénateur Pinochet serait ca-

pable à l'heure actuelle d'assister au procès. (...) **Mentalement,** (...) « aujourd'hui le sénateur Pinochet ne serait pas en mesure de participer de manière utile à un procès. Notre opinion est basée sur :

1) son manque de mémoire des événements récents et lointains,

2) sa capacité limitée à comprendre des phrases et des questions complexes (...), entraînant une incapacité à traiter des informations verbales de façon appropriée,

3) son aptitude altérée à s'exprimer de manière audible, succincte et pertinente,

4) le fait qu'il se fatigue vite.

Avec ces troubles il ne serait pas capable de suivre le déroulement d'un procès (...) Il aurait du mal à comprendre le contenu et la portée des questions qui lui seraient posées. »

● **Résumé général du rapport**
« Le général Pinochet montre une détérioration de modérée à grave de ses fonctions intellectuelles allant au-delà de celle due à son âge. (...) Rien ne montre qu'il tente de simuler une quelconque incapacité. Il ne serait pas capable d'affronter les complexités juridiques d'un procès. »

Dix-huit mois de procédure

● **1998**

– 16 octobre : M. Pinochet est arrêté dans une clinique de Londres, à la demande du juge Garzon, qui a entamé une procédure d'extradition pour des délits de « génocide », « tortures » et « disparitions » sous la junte militaire chilienne (1973-1990).

– 28 octobre : la Haute Cour de justice de Londres invalide le mandat d'arrêt, estimant que M. Pinochet « bénéficiait de l'immunité en tant qu'ancien chef d'Etat ».

– 25 novembre : les juges de la Chambre des Lords refusent d'accorder l'immunité.

– 17 décembre : le comité d'appel de la Chambre des Lords casse le précédent jugement de ses pairs, en raison des liens d'un juge Lord avec Amnesty International.

● **1999**

– 24 mars : la Chambre des Lords refuse l'immunité au général pour la

période 1988-1990. Elle réduit les charges, les limitant à des accusations de torture et de conspiration en vue de commettre des tortures.

– 15 avril : Jack Straw donne son feu vert à la poursuite de la procédure d'extradition vers l'Espagne.

– 27 mai : la Haute Cour rejette l'appel des défenseurs de l'ancien dictateur contre la décision de Jack Straw.

– 10 août : le ministre britannique de l'intérieur affirme que « la procédure légale » enclenchée contre Augusto Pinochet

« continue » en dépit d'un rapport médical alarmiste transmis par son entourage au gouvernement.

– 24 septembre : l'Audience nationale, principale instance pénale espagnole, confirme la validité de l'ordre de détention de l'ex-dictateur chilien, formulé par le juge Garzon, en rejetant les recours

présentés par le parquet

– 27 au 30 septembre : audiences sur la demande d'extradition au tribunal de Bow Street à Londres.

– 8 octobre : la justice britannique autorise l'extradition vers l'Espagne en retenant l'ensemble des accusations de torture.

– 14 octobre : le gouvernement chilien demande officiellement la libération pour raisons de santé de l'ancien dictateur.

● **2000**

– 11 janvier : le ministre de l'intérieur britannique, Jack Straw, annonce qu'il est « enclin » à ne pas extraire l'ancien dictateur. La Belgique et plusieurs organisations de défense des droits de l'homme attaquent cette décision et la procédure suivie.

– 15 février : après avoir rejeté leurs arguments, la Haute cour britannique réexamine leur recours en appel et décide que le dossier médical doit être communiqué aux gouvernements des quatre pays qui ont demandé l'extradition.

Le gouvernement espagnol accusé d'avoir organisé les fuites

MADRID

de notre correspondante

Il sera dit que, jusqu'au bout, « l'affaire Pinochet » aura été aussi un problème de politique intérieure espagnole des plus brûlants. L'échéance, s'était déjà produite une première levée de boucliers de l'opposition de gauche quand le gouvernement espagnol avait annoncé qu'il étudiait une proposition chilienne « d'arbitrage à l'amiable », pour résoudre cette affaire qui a envenimé pendant des mois les relations entre Madrid et Santiago. Ensuite vint un nouvel épisode, tout aussi embarrassant pour le ministre des affaires étrangères, Abel Matutes, qui, il y a quelques semaines, tenant pour « inutile et impossible » de continuer la procédure, refusait de déposer un recours après l'intention annoncée par les Britanniques de relâcher l'ex-dictateur chilien pour « raisons de santé » ; cela alors même que la Belgique, moins timorée et à priori moins engagée jusque-là que l'Espagne, engageait la démarche avec succès. A présent, dernière escalade, l'affaire a tourné au scandale.

Car le dossier médical, pièce maîtresse dans le processus de décision concernant l'avenir de M. Pinochet, et si confidentiel que le ministre britannique de l'intérieur, Jack Straw, a longtemps refusé de le transmettre aux parties intéressées, se trouvait étalé, mercredi 16 février, dans deux journaux espagnols. Et pas n'importe lesquels, puisqu'il s'agit de deux journaux conservateurs, proches du gouvernement, El Mundo et ABC. Interrogé, le porte-parole du gouvernement, Josep Piqué, a eu beau répondre, avec un humour caustique, qu'il s'agissait là d'« un bel exemple de journalisme d'investigation », personne, semble-t-il, n'y a cru.

DEMANDE D'EXPLICATIONS

D'autant que ces deux journaux ont tiré comme conclusion des rapports cités qu'en raison de « détériorations intellectuelles », « le sénateur Pinochet n'est pas en mesure de participer à un procès », ce qui va dans le sens souhaité par le gouvernement. Le ministre des affaires étrangères, M. Matutes, a même déclaré mercredi en fin de matinée, sur une radio, qu'il espérait que « le processus d'extradition allait être interrompu, car ce rapport, clair, concluant et sans faille, montre bien l'incapacité du sénateur Pinochet de se soumettre à un procès ».

Au même moment, le juge madrilène Baltasar Garzon, à l'origine de l'arrestation de l'ex-dictateur en octobre 1998 et surtout destinataire du rapport médical, faisait savoir qu'il n'en avait toujours pas pris connaissance : le rapport, rédigé en anglais, devait être d'abord traduit par les services de l'Audience nationale, la plus haute juridiction pé-

nale espagnole.

Il n'en fallait pas plus pour que le gouvernement britannique demande des explications à Madrid et que l'opposition socialiste, d'autant plus belliqueuse que les élections législatives auront lieu dans trois semaines, accuse ouvertement le gouvernement d'avoir lui-même organisé ces fuites, si commodes pour lui. Demandant à M. Matutes de s'expliquer publiquement, les socialistes ont estimé que l'épisode « porte atteinte à l'image et à la crédibilité de l'Espagne ». « C'est indécent, commentait le candidat socialiste à la présidence du gouvernement, Joaquín Almunia, c'est le couronnement de toute une série de faux pas d'un gouvernement qui n'a agi qu'entre mensonges et actes ridicules, desservant la justice qu'il disait vouloir aider. » Un vif démenti du ministère des affaires étrangères n'a pas empêché une surchère d'accusations en fin de journée, certains allant jusqu'à expliquer la fuite par « un accord tacite entre l'Espagne et le Chili », d'autres réclamant la démission du ministre.

Les avocats de l'accusation, indignés eux aussi, estimaient qu'a priori ce qu'ils avaient lu du rapport « est assez contradictoire » et n'empêche pas que le général Pinochet, « malade mais non en danger de mort », soit jugé. La solution reste pour eux une extradition ou un jugement sur place. Quant au juge Garzon, il a désigné trois experts médicaux afin d'étudier de près les conclusions des médecins britanniques et d'envoyer ensuite ses observations à Londres, avant la date butoir du 22 février.

Marie-Claude Decamps

Les plaignants français réclament une contre-expertise

AYANT PRIS connaissance, mercredi 16 février, du rapport des médecins britanniques, les avocats des familles des victimes françaises d'Augusto Pinochet ont demandé, le même jour, au juge d'instruction Roger Le Loire d'adresser une nouvelle commission rogatoire au Royaume-Uni pour obtenir une contre-expertise médicale.

Selon ces avocats, l'incapacité d'Augusto Pinochet de comparaître devant la justice n'est pas établie par le rapport des trois médecins britanniques. M^e Sophie Thonon estime que « les conditions d'établissement du dossier médical portent à suspecter la validité de ses constatations ». M^e William Bourdon estime, pour sa part, qu'« il y a un décalage entre les constatations qu'ont faites les médecins et les conclusions qu'ils en tirent ». Il demande la constitution d'un collège international de médecins spécialistes, parmi lesquels deux Français, qui pourraient examiner l'ancien chef de la junte chilienne à deux reprises, afin de déjouer toute éventuelle tentative de simulation.

Du côté des défenseurs des victimes, on fait remarquer qu'il y a une contradiction suspecte, chez Augusto Pinochet et ses avocats, entre le fait d'avoir souhaité un rapport médical au bénéfice du général et le fait d'avoir demandé que ce dossier soit maintenu secret.

M^e Bourdon se tourne à nouveau vers le gouvernement français pour qu'il défende auprès de Londres la demande de contre-expertise qui sera formulée par le juge Le Loire. Le ministère de la justice s'est borné mercredi à pu-

blier un communiqué dans lequel il « se réjouit » que le rapport médical lui ait été transmis, conformément à sa demande, et indique que « les magistrats compétents détermineront les conséquences qu'ils en tirent ».

Les autorités françaises, comme celles des autres pays qui ont demandé l'extradition du général Pinochet, sont supposées adresser dans la semaine leurs « remarques » au ministre de l'inté-

mais sans pour autant mettre en cause la bonne foi du gouvernement britannique, ni non plus droit d'apprécier s'il existe ou non des raisons « humanitaires » pour renvoyer Augusto Pinochet au Chili. C'est ce droit régalien que conteste en revanche M^e Bourdon, en faisant valoir que, s'agissant de crimes aussi graves que ceux qui sont reprochés à l'ancien dictateur chilien, la justice internationale ne peut s'en remettre à la seule liber-

La Belgique invitée à déposer une plainte... au Chili

Le chef de la diplomatie chilienne, Juan Gabriel Valdés, a annoncé mercredi 16 février qu'il avait envoyé une lettre à son homologue belge, Louis Michel, l'invitant « formellement à poursuivre la procédure engagée contre le général Pinochet devant les tribunaux chiliens ».

« J'ai écrit une lettre au ministre belge des affaires étrangères, Louis Michel, l'invitant formellement à présenter devant les tribunaux chiliens les plaintes pour lesquelles il a accusé le général Pinochet devant les tribunaux britanniques », a déclaré M. Valdés. « Nous avons fait savoir que la justice chilienne donne toute garantie à tout Etat européen pour déposer au Chili les plaintes contre le général Pinochet », a ajouté le ministre, qui accompagne le président chilien, Eduardo Frei, en visite à Rome.

La décision d'écrire au gouvernement belge a été prise parce que « c'est le pays qui a manifesté avec le plus de force » sa volonté de poursuivre la procédure, a précisé M. Valdés.

rieur britannique, Jack Straw. Jusqu'à présent, la France a relayé les demandes de ses magistrats, mais elle ne s'est pas jointe aux requêtes déposées par la Belgique devant la justice britannique et qui ont abouti à la divulgation du dossier médical. Elle avait seulement sollicité des éclaircissements sur ce dossier, mais sans emprunter la voie judiciaire.

La politique de Paris paraît être à la fois de veiller à ce que les victimes aient accès aux informations qu'elles réclament légitimement,

té d'appréciation du ministre de l'intérieur britannique.

Ce dernier aurait peut-être souhaité pouvoir partager cette embarrassante prérogative avec les pays qui ont demandé l'extradition du sénateur Pinochet (Espagne, France, Belgique, Suisse) et espéré d'eux qu'ils approuvent explicitement l'intention qu'il avait émise le 11 janvier de renvoyer le général dans son pays. Il n'en obtiendra probablement pas autant.

Claire Tréan

MYTHANALYSE DU FUTUR

Hervé Fischer, 300 p., sur Internet

Un livre inédit, évolutif, en partage, instantanément, intégralement, gratuitement accessible et imprimable partout :

<hervefischer.montreal.qc.ca>

La démission de M. Schäuble de la tête de la CDU met un point final à l'ère Kohl en Allemagne

La droite allemande se cherche une nouvelle direction

Tirant la leçon du scandale des caisses noires de la CDU, Wolfgang Schäuble, le successeur de l'ancien chancelier Kohl à la tête du parti chré-

tien-démocrate allemand, a démissionné mercredi 16 février de toutes ses fonctions. Son départ laisse ouverte

la question de la recombinaison de la droite allemande, qui doit passer par une phase d'entier renouvellement, de ses équipes et de son programme.

BERLIN

de notre correspondant

Il y eut un grand silence. Wolfgang Schäuble venait d'entrer, dans sa chaise roulante, dans la salle du groupe parlementaire chrétien-démocrate (CDU) au troisième étage du Reichstag, pleine de caméras et de journalistes. Son porte-parole prévient : ce n'est pas une conférence de presse, il n'y aura pas de questions. M. Schäuble sourit, visiblement soulagé. Tout est dit, avant qu'un mot ait été prononcé. Wolfgang Schäuble a jeté l'éponge, suite au scandale des caisses noires de la CDU.

Il est 14 h 34, ce mercredi 16 février. M. Schäuble déclare que « la crise de la CDU ne doit pas devenir une crise de notre démocratie » et précise avoir « acquis la conviction que la CDU ne pourrait pas se libérer du carcan de cette crise sans un nouveau départ visible, qui concerne aussi les personnes ». Il annonce qu'il ne sera ni candidat à la présidence du groupe parlementaire CDU-CSU, dont la réélection prévue pour le mardi 22 février a été exigée la veille par les députés révoltés, ni candidat à sa succession à

la présidence du parti au congrès d'Essen en avril. Sa déclaration lue, Wolfgang Schäuble repart comme il était venu, plaisantant avec son porte-parole, dans un silence absolu. « C'est un jour historique. L'ère Kohl est définitivement achevée », lâche un journaliste.

La chape de plomb qui pesait depuis des années sur la CDU a définitivement sauté. Dans le hall sous la coupole du Reichstag, les télévisions multiplient les interviews de députés qui ne parlaient plus que sous le sceau de la confiance. Le Sarrois Peter Altmaier, 42 ans, opposant de longue date d'Helmut Kohl, est devenu la coqueluche des médias. Ceux-ci découvrent la jeune génération, comme le député rhénan Norbert Röttgen, 35 ans, qui avait demandé la veille le renouvellement des équipes, ou celui de Basse-Saxe, Eckart von Kläden, 35 ans aussi. Wolfgang Schäuble, lui, reprend sa place au premier rang du Parlement pour assister au débat d'actualité sur l'Autriche. Le chancelier social-démocrate Gerhard Schröder, se déplaçant jusqu'à lui, lui souhaite bonne chance.

A l'intérieur de la CDU en ruine,

rien n'est réglé. Relève des générations ? Complot du clan Kohl ? La chute de M. Schäuble a surtout été inspirée par la panique. L'incompréhension de la base face à la gestion désastreuse du scandale des caisses noires est totale, toutes tendances confondues.

RENOUVELLEMENT DES ÉQUIPES

A moyen terme, le scandale du financement occulte pourrait cependant passer au second rang des préoccupations. Le successeur quasi certain de M. Schäuble à la présidence du groupe parlementaire, l'expert financier Friedrich Merz, 44 ans, n'a rien à voir avec ces histoires. Angela Merkel, favorite pour la présidence du parti, est passée jusqu'à présent à travers la crise. L'ancien ministre de la défense Volker Rühle, tenté lui aussi de briguer la présidence du parti s'il limite les dégâts aux élections du Schleswig-Holstein, passe pour relativement « propre ».

Au-delà du renouvellement des équipes, la CDU, qui n'est pas parvenue à réformer l'Allemagne à la fin des années 90, doit aussi proposer un contre-programme crédible

à la politique de Gerhard Schröder. Son aile droite, partisane du respect de l'ordre et de la loi, est pour le moment discréditée, depuis que l'ancien ministre de l'intérieur d'Helmut Kohl, Manfred Kanther, a reconnu l'existence en Suisse des caisses noires de la section de la CDU de Hesse. Le ministre-président de Hesse, Roland Koch, qui avait organisé la pétition à relents xénophobes contre la réforme du code de la nationalité, a ses jours comptés depuis qu'il a reconnu avoir menti à propos de ces mêmes caisses.

Pour l'heure, c'est donc la CSU bavaroise du ministre-président Edmund Stoiber qui occupe le terrain à droite. Au Bundestag, la vieille garde de la CDU, sonnée par le départ de M. Schäuble, s'est réchauffée le cœur, mercredi 16 février, en applaudissant les diatribes douteuses de M. Stoiber en faveur du nouveau gouvernement autrichien. Avec une CDU affaiblie, le Bavarois est en passe de prendre, provisoirement au moins, le leadership de la droite allemande.

Arnaud Leparmentier

Le retour des « Osis » en politique

BERLIN

de notre correspondant

Ses collègues de l'Ouest l'appelaient jusqu'à présent avec condescendance l'ours de RDA, raconte le Spiegel, plaisantant sur sa barbe et son vieil appartement de la Kollwitzplatz, à Berlin-Est. Voulant rester au milieu des siens, dans le quartier bohème de Prenzlauerberg, le président du Bundestag, le social-démocrate Wolfgang Thierse, avait refusé après son élection la superbe villa de fonction qui lui revenait à Zehlendorf, un quartier huppé de Berlin-Ouest.

Comme beaucoup d'autres responsables politiques originaires d'Allemagne de l'Est, M. Thierse, cinquante-six ans, qui avait commencé sa carrière politique à la fin de la RDA en signant en 1989 l'appel de Neues Forum, n'a pas été épargné par les moqueries de la classe politique ouest-allemande. « S'il veut devenir quelque chose avec moi, il doit d'abord se raser la barbe », avait, selon la Berliner Zeitung, déclaré à son propos avant les élections de 1998 le chancelier Gerhard Schröder, qui ne voulait pas de lui à la tête du Bundestag. Mais il fallait un Allemand de l'Est, et l'on avait fini par élire M. Thierse, avec sa barbe rousse, faute de mieux.

Avec l'affaire des caisses noires de l'Union dé-

mocrate-chrétienne (CDU), M. Thierse a pourtant pris une nouvelle envergure. C'est lui, en tant que président du Bundestag, qui doit gérer les sanctions financières infligées à la CDU. Alors qu'une partie de la classe politique est discréditée, le côté ringard et prêchier de M. Thierse apparaît sincère, honnête.

AVION DE LIGNE OU JET PRIVÉ

Le Spiegel vante la probité de M. Thierse qui, pour se rendre en visite au Parlement égyptien, n'a pas pris les avions de la Bundeswehr mais un avion de ligne avec changement à Francfort. Rien à voir avec ses amis sociaux-démocrates de Rhénanie du Nord-Westphalie qui se déplaçaient en jet privé aux frais de la banque régionales WestLB. Ou avec le successeur de Gerhard Schröder à la présidence du Land de Basse-Saxe, Gerhard Glogowski (SPD), qui a dû démissionner notamment pour s'être fait offrir un voyage en Égypte.

M. Thierse incarne l'homme intègre, bien utile en période de scandales. Tout comme Angela Merkel, quarante-quatre ans, l'autre star montante de la politique allemande originaire de RDA. Celle que tout le monde appelait encore il y a quelques semaines, en reprenant une expression de Helmut Kohl, « la jeune fille »

(das Mädchen), avec sa coupe au carré et ses yeux bleus écarquillés, est aujourd'hui la candidate la plus sérieuse à la présidence de la CDU. Elle n'est plus la secrétaire générale alibi nommée en 1998 par Wolfgang Schäuble, que les journalistes traitaient avec un brin de machisme : femme et originaire de l'Est, elle devait marquer, un peu artificiellement, le renouveau de la CDU après sa défaite électorale. M^{me} Merkel a jusqu'à présent su naviguer sans encombre dans la tempête des caisses noires de son parti. Elle a été la première à « tuer le père », appelant à rompre clairement avec Helmut Kohl à qui elle devait pourtant toute sa carrière politique, les principes passant avant les amitiés particulières, le droit avant la parole donnée.

Soudain, ne pas avoir fait ses armes à l'Ouest devient un avantage, un gage d'honnêteté par rapport à la classe politique bonnoise discréditée, un certificat de vertu pour ces personnages entrés en politique contre la dictature et pour la liberté. « Tout d'un coup, les politiques originaires de RDA ne sont plus les naïfs, les amateurs, maintenant ils sont les purs, les intègres », écrit le Spiegel, connu pour ne jamais faire de compliment.

Ar. Le.

Négociations à l'arraché pour sauver la paix en Irlande du Nord

Blocage complet sur le désarmement de l'IRA

LONDRES

de notre correspondant

Rien à faire. En dépit des efforts frénétiques développés par Tony Blair et son homologue irlandais, Bertie Ahern, mercredi 16 février à Londres, pour remettre le processus de paix d'Irlande du Nord sur les rails, l'impasse entre les unionistes protestants de David Trimble et les républicains catholiques du Sinn Féin et de sa branche militaire, l'IRA, demeure totale.

Les relations entre Londres et Dublin s'étaient tendues après l'annonce, vendredi 11 février, de la « suspension » unilatérale des institutions politiques en vigueur à Belfast depuis le 1^{er} décembre seulement. Mais les deux chefs de gouvernement se sont présentés à nouveau unis pour essayer de sauver ce qui reste du processus de paix. Ils ont reçu tour à tour tous les protagonistes de l'épreuve de force sans parvenir à leur arracher autre chose qu'un consensus minimal sur « la nécessité de poursuivre » le processus de paix.

« Aucune des parties ne souhaite vraiment la fin des accords », a affirmé M. Blair, toutes savent que c'est la seule manière d'avancer. Reste à savoir comment. Pour ce qui les concernent les unionistes, qui ont poussé Londres à la suspension des institutions, ont fait savoir par la voix de leur chef, David Trimble, qu'ils ne retourneraient pas au gouvernement local tant que la branche armée du Sinn Féin n'aurait pas rendu publics « sa volonté de désarmer ainsi qu'un calendrier et un modus operandi précis pour ce faire ». La balle, a dit M. Trimble, « est clairement dans le camp républicain ».

« AU FOND DE LA POUCELLE »

Gerry Adams, le chef du Sinn Féin, se dit en revanche incapable de faire avancer les choses « tant que les institutions politiques ne seront pas rétablies ». Imaginer qu'avec un surcroît de pression sur lui ou sur l'IRA « on obtiendra des résultats est tout simplement absurde » a-t-il ajouté. L'organisation armée a fait vendredi soir des propositions conditionnelles de désarmement jugées mercredi « extrêmement importantes » par Tony Blair, mais qui s'étaient avérées insuffisantes et trop vagues aussi bien pour les unionistes que pour le ministre Mandelson, chargé du dos-

sier irlandais dans le gouvernement britannique. Ces propositions ont maintenant été retirées par l'IRA, et faire revenir ceux qu'on appelle ici les « provos » sur une décision annoncée est toujours très long et ardu.

M. Adams, qui n'a pas cessé ces dernières années d'essayer d'amener la branche militaire de son parti à faire confiance à sa stratégie politique, apparaît aujourd'hui affaibli sinon contesté. Il a rappelé mercredi à quel point il lui fut « difficile d'amener simplement l'IRA à traiter avec la commission » internationale de désarmement. S'estimant vaincue et considérant que les quinze mille soldats britanniques stationnés en Irlande du Nord – plus treize mille policiers à 93 % protestants – n'ont pas, eux non plus, commencé à se retirer ou à désarmer, l'IRA n'envisage la mise hors service de son arsenal, c'est désormais très clair, qu'à son heure et à ses conditions.

On en est là. Mercredi, le président Bill Clinton, qui s'intéresse de près à la question, a voulu se montrer optimiste et il a noté comme « un point positif » le fait que l'IRA, si elle a rompu tout contact avec la commission de désarmement mardi, « n'a pas donné d'indications qu'elle recourrait à nouveau à la violence ». Pour le président américain, cela signifie « que, au-delà de la rhétorique, toutes les parties veulent parvenir à une solution ». De fait, Gerry Adams lui-même a promis qu'il ferait tout ce qui est en son pouvoir pour empêcher la province de se déchirer à nouveau dans des violences sectaires. Reste que, comme disait son numéro deux, Martin McGuinness, ancien commandant en chef de l'IRA, les accords d'avril 1998 « sont aujourd'hui au fond de la poubelle » et que c'est au gouvernement britannique de « les en sortir et de se montrer sérieux dans la résolution du conflit nord-irlandais ».

Tony Blair, qui « ne peut pas croire qu'après être venus de si loin » les uns et les autres « vont laisser cette chance de paix s'envoler », n'y est pas opposé. A une condition qui est la même que celle des unionistes protestants : « que la question de la mise hors service des armes de l'IRA soit enfin clarifiée ». L'impasse.

Patrice Claude

Sept candidats se présentent face à Abdou Diouf à l'élection présidentielle sénégalaise

DAKAR

de notre correspondante

Les sept candidats qui se présentent contre Abdou Diouf à l'élection présidentielle du 27 février viennent des horizons les plus divers. Mais ils se retrouvent ensemble pour mener le combat de la régularité du scrutin. Après avoir dénoncé la préparation d'un « coup d'Etat électoral » par le PS, le parti du président Diouf, l'opposition réunie au sein du Front sur la régularité et la transparence des élections (FRTE) a obtenu l'accord du ministre de l'intérieur pour que le fichier électoral, cible de ses accusations, soit soumis à un audit.

Pour cette vérification, les vingt-trois experts de la commission

doivent compiler le fichier informatique qui comporte près de 2,7 millions d'électeurs inscrits pour identifier les « inscriptions multiples » et aussi recenser les électeurs indûment radiés. Or, selon le FRTE, ces « radiations abusives » se comptent par centaines de milliers. Et le délai pour mener l'opération est court. Les listes électorales définitives doivent être établies d'ici le 21 février. De plus, il reste à régler la question des cartes d'électeur. Le ministre de l'intérieur les a fait imprimer en secret en Israël pour avoir, a-t-il expliqué, des « cartes infalsifiables ». Or c'est en découvrant leur existence que l'opposition s'est mobilisée pour réclamer « des élec-

tions transparentes et démocratiques ».

Au-delà de cette revendication, les candidats de l'opposition visent l'objectif de l'alternance. Abdoulaye Wade, qui était lors des précédents scrutins l'adversaire le plus sérieux du président Diouf, a perdu le monopole du changement.

FICHER ÉLECTORAL

Certes, à soixante-treize ans, le « pape du sopi » – le changement en wolof – draine toujours des foules enthousiastes. Il a rallié des partis de gauche dont les leaders sont des figures de la vie politique sénégalaise. Mais le leader du Parti démocratique sénégalais n'est entré en scène que fin janvier, après

un long séjour en France. Or, dans sa dernière bataille pour l'alternance, il doit compter avec Djibo Kâ et Moustapha Niassé, deux poids lourds qui ont quitté le PS.

« L'Union pour le renouveau démocratique a posé les jalons de l'implosion du Parti socialiste », se félicite aujourd'hui Djibo Kâ. De fait, son tout nouveau parti avait fait une percée remarquée aux législatives de 1998, en s'imposant comme le troisième parti à l'Assemblée. Et, l'an dernier, le PS a reçu un nouveau coup de boutoir avec la défection de Moustapha Niassé. L'ancien ministre des affaires étrangères dispose d'une stature internationale et de gros moyens financiers. Sans renier son

passé, il se montre très critique et affirme que « le Sénégal n'est plus qu'une démocratie de façade ». C'est d'ailleurs son parti, fondé il y a seulement cinq mois, qui a été le premier à révéler l'existence des « cartes israéliennes » et à dénoncer les « manipulations » du fichier électoral.

La publication des sondages étant interdite au Sénégal, le poids respectif de ces deux anciens barons du PS reste entouré de mystère. Toutefois, estime Pathé Diagne, un observateur de la vie politique, « leur entrée en lice bouleverse le panorama politique traditionnel ». Et, ajoute-t-il, « Moustapha Niassé a un avantage, il bénéficie de solides appuis dans les

milieux confessionnels ». Selon une tradition bien établie au Sénégal, les hommes politiques sollicitent un « nidguel » auprès des dignitaires religieux, autrement dit une consigne de vote en leur faveur. Les références à Dieu émaillent les discours de nombreux candidats. Et deux d'entre eux, qui appartiennent à la confrérie mouride, se présentent avec leur foi pour tout programme politique. Pour ce scrutin, le thème du changement se décline donc de multiples manières. Et cela, jusque dans le camp du pouvoir, Abdou Diouf appelant au « changement dans la préservation des acquis ».

B. Br.

TROIS QUESTIONS À...

MOUSTAPHA NIASSE

1 Candidat à l'élection présidentielle, vous avez été ministre dans plusieurs gouvernements sous Abdou Diouf avant de quitter le Parti socialiste pour fonder votre propre parti. Pourquoi ?

Le PS a dévié de la voie qui devait lui permettre de prendre en charge les préoccupations des Sénégalais. La « refondation », dirigée par ceux qui sont aujourd'hui à la tête du PS, a porté préjudice à l'idéal que portait le PS. Je repousse à la nouvelle direction installée par le président Diouf d'avoir introduit, dans le contenu du PS, les éléments d'un contenu nouveau se trouvant à l'opposé de ce qui devait rester son contenu original et évolutif. Autre-

ment dit, sans vouloir insulter personne, ce sont des sortes de mites qui ont rongé le PS de l'intérieur.

2 Accepteriez-vous cependant d'entrer dans un gouvernement si Abdou Diouf est réélu ?

C'est totalement exclu. Que le président Diouf soit battu ou qu'il gagne, si demain il y a un gouvernement concocté par le PS et d'autres partis, moi je n'y serai pas et mon parti n'y sera pas. C'est une décision de principe que nous avons prise.

3 Vous affirmez que le fichier électoral a été manipulé. Estimez-vous qu'il y a eu un plan de fraude prémédité ?

Le PS a tout fait pour avoir une victoire électronique. Car entre 1998 et 1999, il y a eu 1,2 million nouveaux électeurs. Et le PS s'est

dit : « Avec cette progression-là, nous sommes foutus. » Les nouveaux inscrits sont des jeunes supposés être contre le pouvoir et pour le changement. Une bonne partie de ces nouveaux inscrits ont été sortis du fichier et d'autres, mais pas autant, ont été inscrits après le 30 septembre [date de clôture des inscriptions]. Et les cartes d'électeurs ont été éditées en Israël sur la base de données introduites après cette date.

Le PS sait que je dis la vérité et d'où je la tiens. Il a monté ce plan qui visait à empêcher de voter le maximum de Sénégalais jugés potentiellement contre le pouvoir et à permettre au maximum d'autres Sénégalais favorables au PS d'avoir des cartes d'électeurs.

propos recueillis par
Brigitte Breuillac

TROIS QUESTIONS À...

ABDOULAYE WADE

1 Vous dirigez le premier parti d'opposition. Depuis 1978, à chaque présidentielle, vous vous présentez comme le candidat du changement. Mais pour ce scrutin, tous les candidats brandissent le slogan du changement...

Aujourd'hui, Abdou Diouf se lance dans le changement, ce qui signifie changement avec le même. Cela me fait rire. La vérité est que ses conseillers en communication [Euro-RSCG] ont sondé les électeurs. Et Jacques Séguéla lui a dit : « Il n'y a pas le choix, il n'y a qu'un discours qu'on peut tenir aux électeurs, c'est le changement. » Maintenant, on va voir s'il convaincra les Sénégalais. Mais il ne peut pas gagner les élections. C'est arithmétiquement et po-

litiquement impossible. Aux législatives, son parti [le PS] a remporté 50,19 % des voix contre 49,81 % pour l'opposition, malgré le soutien de l'administration... Et depuis, il y a eu l'arrivée de Moustapha Niassé, qui a ramassé une grosse partie du PS. Abdou Diouf ne peut pas gagner à la régulière. S'il le pouvait, il aurait fait un fichier électoral régulier.

2 L'opposition a trouvé un accord avec le ministre de l'intérieur sur l'audit du fichier électoral. Cela suffit-il pour que vous acceptiez le verdict des urnes ?

Premièrement, cet accord doit être exécuté. Il faut donc faire la vérification informatique du fichier électoral. Et je pose une deuxième condition : il faut soit imprimer, à partir du fichier consensuel, de nouvelles cartes d'électeurs pour tout le monde, soit supprimer les cartes et

voter sur présentation d'une pièce d'identité.

3 Vous avez dit que si le président Diouf fait appel à l'armée, vous en ferez autant. Pourquoi ?

En 1988 [après la présidentielle], j'ai sauvé la démocratie en acceptant de dialoguer avec Abdou Diouf. Si je m'étais abstenu, l'armée serait intervenue. Or je n'ai pas été payé de retour. Si un tel cas de figure se reproduit, je n'interviendrais pas pour éteindre le feu allumé par M. Diouf. Je ne serai pas le pyromane mais je n'ai aucune obligation d'être le pompier. Cela étant, la prise du pouvoir par l'armée serait l'échec de ma vie politique. J'ai quand même participé à la création de la démocratie au Sénégal.

propos recueillis par
Brigitte Breuillac

En Iran, les réformateurs espèrent ravir le Parlement aux conservateurs

Les élections législatives du vendredi 18 février offrent au président Mohamad Khatami l'occasion de consolider son pouvoir et de débloquent les réformes, notamment économiques, refusées par les plus durs du clergé iranien

La campagne électorale pour le premier tour des élections législatives, prévu vendredi 18 février en Iran, s'est achevée jeudi. Le nombre définitif de candidats est de 5 193, a précisé le ministère de l'intérieur,

890 personnes, dont les candidatures avaient été validées, s'étant finalement désistées, dont 81 à Téhéran. Jusqu'à la dernière minute, les candidats ont tenté de convaincre les quelque 38,7 millions d'élec-

teurs, qui doivent élire 290 députés, dont 30 à Téhéran. Le président de la République, Mohamad Khatami, a lancé un appel solennel à la participation, expliquant que lui-même et le gouvernement avaient besoin

d'être « aidés » pour réussir leur mission. Les électeurs iraniens ont le choix entre deux camps, schématiquement désignés sous l'appellation de conservateurs et de réformateurs, mais des différences de vues

existent à l'intérieur de l'un et l'autre camp. De la même manière qu'il devrait être le reflet imparfait de la présidentielle de 1997, le scrutin de vendredi devrait préfigurer la prochaine élection présidentielle de 2001.

TÉHÉRAN

de notre envoyée spéciale

Qui vote pour qui et pour quoi en Iran ? Bien que depuis vingt et un an, les Iraniens élisent directement leur président et leurs députés c'est la première fois qu'ils ont la possibilité de choisir entre deux camps, schématiquement identifiés : les conservateurs, qui jusqu'à maintenant tiennent tous les rênes du pouvoir, hormis la fonction de président de la République, et les partisans du changement, qui se réclament de ce président, Mohamad Khatami. Aucun des deux camps ne remet en cause la République islamique. Les premiers sont très rétifs à une ouverture po-

litique et culturelle synonyme pour eux de perte de pouvoirs et de risques de « contamination » occidentale. Les seconds réclament davantage de libertés politiques et individuelles pour un pays dont l'écrasante majorité de la population est faite de jeunes qui contestent le statu quo. Cette schématisation recouvre toutefois des divergences intérieures à chaque camp, des passerelles, des marchandages et des compromis.

La composition des listes électorales en atteste d'ailleurs, puisqu'un même nom peut se retrouver sur deux listes différentes, sinon antagonistes. A Téhéran, où la bataille est la plus serrée, les

conservateurs ont salué la candidature de l'ancien président de la République, Ali Akbar Hachémi Rafсандajani, dont la formation, les Reconstructeurs, est supposée pourtant faire partie du camp des réformateurs. De même, une partie de la droite dit soutenir le président Khatami, mais contester son entourage. Enfin, la presse réformatrice, influente parmi les jeunes, s'en est mêlée en suggérant la liste de ses candidats préférés.

MÉFIANTS OU ENTHOUSIASTES

La bataille électorale a été engagée, en fait, à l'initiative de la « droite », dès l'élection présidentielle qui, en mai 1997, l'avait prise de court en portant au pouvoir le réformateur Mohamad Khatami. Usant de tous ses pouvoirs officiels mais aussi occultes – les milices, les moyens de pression, l'intimidation –, elle a porté des coups sérieux à ses adversaires, dont certains estiment aujourd'hui qu'il va falloir composer avec elle. Parce que, explique Machaollah Cham-solwaezine, rédacteur en chef du quotidien réformateur *Asr-e-Azgedan*, il est préférable que les conservateurs expriment leur opposition à l'intérieur du Parlement plutôt que leur pouvoir de nuisance de l'extérieur. Disposant d'une clientèle, ils ont de toutes les manières pris des dispositions qui leur assurent une présence au moins minoritaire à l'Assemblée, en abaissant à 25 % le taux des voix nécessaires pour être élu au



Le chef de file des réformateurs en faveur d'une normalisation avec les Etats-Unis

Mohammad Reza Khatami, chef de file de la coalition électorale réformatrice d'Iran et frère du président Mohamad Khatami, a déclaré, jeudi 17 février, que l'Iran et les Etats-Unis devraient nouer des relations normales. « Je pense qu'à l'avenir nous aurons des relations normales. En revanche, je ne peux dire combien de temps nous sera nécessaire pour parvenir à cela », a-t-il dit. Le président américain Bill Clinton avait déjà indiqué lundi que les Etats-Unis sont « en faveur de l'établissement de meilleures relations, s'il est possible de trouver un terrain d'entente mutuelle ».

Depuis près d'un an, les deux pays ont engagé de prudentes manœuvres d'approche sur les terrains politique et sportif, sans toutefois trouver jusqu'ici le moyen d'enclencher un dialogue direct, alors que les conservateurs iraniens restent hostiles à une normalisation. Washington avait rompu ses relations en 1980 à la suite de la prise en otage du personnel de l'ambassade américaine de Téhéran au cours de la révolution islamique. Les Etats-Unis ont ensuite imposé un embargo économique contre l'Iran qui est toujours en vigueur. – (AFP)

premier tour. En tout état de cause, et quelle que soit la majorité parlementaire, les lois devront passer par le filtre du Conseil des gardiens, composé, lui, de conservateurs.

Pour rallier un maximum d'électeurs jeunes, ceux-là mêmes qui ont porté M. Khatami au pouvoir, le Front de la participation isla-

mique, la formation qui se veut la plus proche du président Khatami, a choisi le frère de ce dernier, Mohamad Reza, comme tête de sa liste, qui inclut aussi la parentèle d'autres personnalités populaires parce qu'elles ont été les cibles privilégiées de la « droite ». Il s'agit de Ali Reza Nouri, le frère de l'ancien ministre de l'intérieur Abdol-

lah Nouri, emprisonné pour pensée politiquement non correcte, de Hadi Khamenei, le frère du Guide de la République, dont le principal mérite est de s'être dissocié de ce dernier, et de Jamil Kadiour, l'épouse de l'actuel ministre de la culture, et néanmoins sœur du penseur moderniste Mohsen Kadiivar, qui purge lui aussi une peine de prison pour avoir osé briser certains tabous politiques et religieux. Le scrutin de vendredi devrait préfigurer l'élection présidentielle de 2001. Reflet imparfait néanmoins, d'une part, parce qu'il est plus aisé de choisir un président de la République que des parlementaires dont la plupart sont d'illustres inconnus et, d'autre part, parce qu'en trois ans une partie des Iraniens s'est mise à douter de la sincérité des réformateurs.

Mais qu'ils soient méfiants, comme Issa, grand bourgeois du nord de Téhéran – « un religieux est un religieux » –, lucides, comme Abbas – « ceux qui crient le plus fort à gauche sont d'anciens purs et durs de la révolution » –, ou d'un enthousiasme débridé, comme ces jeunes de vingt ans qui demandent du neuf et qui risquent d'être les premiers déçus, tous les Iraniens qui veulent des changements, si petits soient-ils, disent qu'ils voteront réformateurs, parce que s'abstenir, c'est donner, négativement, une voix aux adversaires du changement.

Mouna Naïm

Le marasme rend encore plus urgente une réforme en profondeur de l'économie

TÉHÉRAN

de notre envoyée spéciale

L'autre jour, dans la ville sainte de Qom, Fatemeh était venue demander au grand ayatollah Makarem Chirazi une petite aide financière pour faire vivre les siens. Son mari est au chômage. Reza, chauffeur de taxi à Téhéran, a pu offrir un chemisier de fabrication... coréenne à son épouse, parce que, grâce à la horde de journalistes étrangers venus couvrir les législatives du 18 février, les affaires marchent plutôt bien. Quant à Hossein, petit fonctionnaire, chef d'une famille de quatre enfants, ce sont de petites transactions commerciales qui lui permettent de joindre les deux bouts, deux salaires cumulés – le sien et celui de sa femme – d'un montant mensuel total de 130 dollars (la norme pour les salariés des classes moyennes en Iran), étant nettement insuffisants : plus du tiers est consacré au seul loyer de l'appartement et les prix de tous les produits augmentent constamment.

Ainsi vont la plupart des Iraniens, bouclant vaillamment les fins de mois au gré, selon les cas, d'emplois mal rémunérés, de petits boulots annexes, de subventions reli-

gieuses ou gouvernementales et des hasards de la conjoncture.

L'augmentation surprise du prix du pétrole a, certes, apporté une bouffée d'oxygène au gouvernement d'un pays dont l'économie est presque totalement dépendante des prix du pétrole (entre 80 % et 85 % des rentrées en devises). Grâce à une modification du collectif budgétaire, il a été autorisé à vendre sur le marché les surplus des revenus pétroliers à hauteur de 2,7 milliards de dollars, ce qui lui donne de la marge pour réduire les déficits. L'embellie lui permettra aussi de continuer à honorer sans trop de douleur sa dette extérieure, dont le remboursement a toujours été une priorité pour la République islamique.

UNE INFLATION ENDEMIQUE

L'envers de la médaille est que cette éclaircie risque de fournir des arguments à tous ceux qui refusent, pour des raisons idéologiques ou politiques (la peur de perdre les leviers du pouvoir) d'engager les réformes structurelles dont le pays a un besoin urgent. Les projets de privatisation et d'ouverture aux investissements étrangers sont particulièrement sur la sellette : une

restructuration de l'économie mettra en péril toute une culture fondée sur le commerce, le clientélisme, l'octroi de privilèges, le profit à court terme.

Encore faut-il, d'ailleurs, que les réformateurs, qui devraient obtenir une majorité plus ou moins confortable à l'Assemblée, soient tous sur la même longueur d'onde. Le risque est grand en effet de voir les composantes de cette majorité tirer à hue et à dia, leur spectre allant théoriquement des partisans de la libéralisation de l'économie à ceux qui, il y a quelques années encore, prônaient l'Etat-providence et une économie centralisée ; théoriquement, parce qu'on ignore tout de l'évolution de ces derniers en matière économique, malgré leur conversion à une certaine libéralisation politique.

L'Iran souffre surtout d'une inflation endémique, de trop d'Etat, d'atrophie, de la quasi inexistence du secteur industriel privé et, surtout, d'absence de toute perspective d'avenir pour une population majoritairement jeune, avec huit cent mille demandeurs qui arrivent chaque année sur le marché du travail et une armée de chômeurs évaluée officiellement entre 10 % et 15 % de la population active, chiffres peu reluisants

qui sont généralement rectifiés à la baisse avant publication par les autorités. Toutes les factions en lice pour les législatives affirment qu'il faut apporter des remèdes à « la crise économique », mais pour l'heure, cela relève davantage de la surenchère que de la programmation, encore moins de l'efficacité.

L'une des réalisations indéniables de la République islamique est d'avoir mis l'éducation à la portée du plus grand nombre – il y a actuellement 1,4 million d'étudiants dans les universités et 20 millions d'élèves. Mais il est tout aussi incontestable que l'une des conséquences de cette politique a été, comme le souligne Ali Shams Ardekani, docteur en économie et ancien président de la chambre de commerce et d'industrie de Téhéran, « un changement organique de la société », avec un afflux massif des femmes sur le marché du travail. « Le dynamisme de cette jeunesse, qui n'a besoin que d'orientation et de capital, est un atout qui, s'il n'est pas dynamisé, risque de devenir un facteur de déstabilisation politique. L'ouverture politique est bien mais cela ne se mange pas », prévient M. Ardekani. Et le plus inquiétant pour le régime, ce sont peut-être tous ceux qui,

n'ayant pas eu accès aux universités, sont les vrais laissés-pour-compte, les vrais déshérités au nom desquels la révolution a été faite.

NECESSITÉ ABSOLUE DE CAPITALS PRIVÉS

Ce sont quelque 120 à 140 milliards de dollars qui seront nécessaires sur cinq ans pour la création d'emplois (le PNB est de 109,6 milliards de dollars), estime E. Rashidzadeh, docteur en économie et vice-gouverneur de la Banque centrale jusqu'en 1981. D'où l'absolue nécessité de capitaux privés, iraniens d'abord, étrangers ensuite. Or seule la garantie des investissements et donc une législation adéquate peuvent encourager les investisseurs. Et pour cela, note-t-il, il faut une ouverture politique.

L'absence de l'une et de l'autre, le véritable fléau que sont aujourd'hui la bureaucratie et la corruption, sont autant de facteurs dissuasifs. Et puis, dans un climat d'instabilité politique et avec une législation sur le travail draconienne, les Iraniens sont très rétifs à la reprise de sociétés étatiques exsangues où ils devront licencier à tour de bras, constate un expert.

M. Na.

Ahmad Borghani, candidat du Front de participation : « Entre les dirigeants et la jeunesse, l'incompréhension est totale »

TÉHÉRAN

de notre envoyée spéciale

« Détrompez-vous, nous ne sommes pas les futurs dirigeants de l'Iran. Nous sommes usés par vingt

PORTRAIT

Pour le candidat réformateur, la priorité est aux réformes politiques à l'intérieur

années de travail incessant. C'est la génération d'après nous qui gouvernera ce pays. Et entre eux et ceux qui dirigent l'Iran depuis la révolution [tous âgés de plus de soixante ans], l'incompréhension est totale. » Quadragénaire, Ahmad Borghani, candidat aux élections législatives du 18 février, est le directeur de la campagne de presse de la liste du Front de participation (réformateurs) sur laquelle il se présente. Ancien journaliste de l'agence officielle IRNA (jusqu'en 1992), ancien responsable de la presse internationale du candidat – aujourd'hui président de la République – Mohamad Khatami en 1997, ancien vice-ministre de la culture et de l'orientation islamique pour les relations avec la presse internationale (de 1997 à 1999), il a le profil idéal pour occuper cette

fonction, provisoire et néanmoins clé, puisque c'est essentiellement sur les pages des journaux que la campagne électorale, officiellement commencée jeudi 10 février, bat en réalité son plein depuis plusieurs semaines. C'est, au demeurant, à propos de la presse que, dans un passé très récent, M. Borghani a acquis un titre de gloire, en démissionnant avec fracas, en février 1999, de ses fonctions de vice-ministre pour protester contre la fermeture de journaux et les poursuites engagées contre des journalistes.

Recevant *Le Monde* au quartier général du Front, le candidat Borghani tient à préciser qu'il est un candidat « indépendant, auquel la plupart des formations [pro-khatamistes] ont fait confiance, partageant une communauté de vues avec la plupart des membres » dudit Front. Lui qui, il y a une dizaine d'années, était apparenté à ce qu'on appelait par commodité la « gauche islamique », et qu'un retournement de situation a totalement écarté des institutions de l'Etat, ne rêve pas de décrocher la lune. S'il est probable que ses objectifs et ceux de ses amis seraient, ailleurs, réalistes et réalisables, ils risquent, en République islamique, de relever des travaux d'Hercule

tant sont grandes les résistances et réels les pouvoirs institutionnels des adversaires du changement.

Leurs principes directeurs sont de deux ordres : priorité aux réformes politiques à l'intérieur, et détente dans les relations extérieures, étant entendu qu'une telle détente est « au moins en partie tributaire du changement du climat politique intérieur » ; étant aussi entendu, dit M. Borghani, que seule « la sécurité politique » peut garantir le succès du développement économique, qu'il juge « prématuré » de projeter, indiquant seulement qu'il doit garantir le développement du secteur privé, encourager les investissements nationaux et étrangers, et « désengager l'Etat du secteur industriel ».

Espoir pour les treize juifs iraniens accusés d'espionnage

Le représentant de la communauté juive au Parlement iranien a annoncé, mercredi 16 février, avoir eu la promesse des autorités d'une prochaine libération des treize juifs arrêtés en 1999 et accusés d'espionnage au profit d'Israël. Manoucher Eliasi a déclaré : « Ils m'ont promis de régler leur cas dans un avenir proche. On connaîtra le résultat dans dix à quinze jours. » Prié de préciser si cela signifiait une libération, il a ajouté : « Oui, tout à fait. » A la question de savoir si cela voulait dire un abandon des charges retenues contre les treize, le député a répondu : « Probablement. » Les autorités judiciaires iraniennes n'ont pas commenté ces déclarations. Une candidate juive de Chiraz a également exprimé mercredi son « espoir » de voir prochainement libérés ses treize coreligionnaires. Les treize juifs ont été arrêtés, ainsi que huit musulmans, pour « espionnage au profit d'Israël et des Etats-Unis ». Ils doivent être jugés dans quelques semaines par le Tribunal révolutionnaire de Chiraz, une juridiction d'exception. La communauté juive d'Iran compte environ trente-cinq mille personnes, dont six mille à Chiraz. Elle compte, de par la Constitution, un représentant au Parlement. – (AFP, Reuters.)

ré » de projeter, indiquant seulement qu'il doit garantir le développement du secteur privé, encourager les investissements nationaux et étrangers, et « désengager l'Etat du secteur industriel ».

TOLÉRANT

Clé de voûte du projet réformateur, la « sécurité politique » suppose, d'après le candidat Borghani, des réformes législatives qui concernent aussi bien le système électoral (le principal souci étant de mettre fin à l'arbitraire de la pré-

sélection des candidats) que les conditions posées à la création de partis politiques, que la liberté de la presse, que la définition des délits politiques, etc. Et lorsqu'on lui fait remarquer qu'il touche là à des aspects de la Constitution dont dérivent certaines lois actuellement en vigueur, il répond humblement que des changements constitutionnels sont « un processus long et compliqué », en tout cas « inédits » en Iran.

Tolérant jusqu'à révéler avec une certaine fierté que son fils aîné fréquente un lycée « à mentalité très proche des Ansar-e-hezbollah » (les purs et durs de la Révolution), et le cadet un établissement « sur les bancs duquel se sont trouvés la plupart des responsables actuels » gouvernementaux (réformateurs s'entend), M. Borghani se dit respectueux de l'indépendance d'esprit de chacun et de tous, jusques et y compris au sein de sa famille.

Quant à la détente en politique étrangère, M. Borghani admet que l'Iran s'est fait quelques illusions après l'élection de M. Khatami en mai 1997. « Nous avons cru à l'avènement d'un âge d'or » en la matière, dit-il. « Mais en fait nous devons beaucoup travailler pour y arriver. » Des tabous commencent

M. Na.

Jack Lang rend visite à un condamné à mort aux Etats-Unis pour dénoncer la peine capitale

La multiplication des erreurs judiciaires souligne les dysfonctionnements de la justice américaine

Une association française, Lutte pour la justice, milite pour une révision du procès d'Odell Barnes, un Noir américain condamné à mort pour meurtre en 1991,

dont le dossier comporte, à ses yeux, de multiples failles. A deux semaines de son exécution prévue le 1^{er} mars, Jack Lang, président de la commission des

affaires étrangères de l'Assemblée nationale, s'est rendu au pénitencier de Huntsville, au Texas, au nom du « droit universel ».

HUNTSVILLE (Texas)

de notre envoyée spéciale

Imaginez le très conservateur Jesse Helms, président de la commission des affaires étrangères du Sénat américain, venant visiter la prison de la Santé, de sa propre initiative, pour y dénoncer les conditions de détention. C'est à peu près ce que vient de faire, en sens inverse, Jack Lang, président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, en rendant visite, mercredi 16 février, à un condamné à mort au pénitencier de Huntsville (Texas), Odell Barnes, puis en lançant un appel à la révision de son procès à moins de deux semaines de son exécution, prévue le 1^{er} mars.

Il n'est pas fréquent qu'un représentant élu étranger intervienne, ès-qualités, aussi directement dans le débat sur la peine de mort aux Etats-Unis, en prenant fait et cause pour un condamné sans lien de nationalité avec son pays. Les Européens montent en première ligne. Nouvelle manifestation du droit d'ingérence ? « Les droits de l'individu sont placés sous la protection universelle », répond M. Lang. *Aucun Etat, ni le mien, ni aucun autre, ne peut prétendre à lui seul protéger les libertés et les droits de l'homme. Je comprendrais très bien que nos amis américains mettent le doigt sur certaines anomalies dans notre système, sur des conditions pénitentiaires inacceptables, par exemple. Mais on ne peut pas accepter qu'un être humain puisse être exécuté pour un crime qu'il n'a pas commis.* »

L'opération d'ingérence dans l'affaire Odell Barnes, en fait, n'a pas été montée par Jack Lang mais par une petite association française, Lutte pour la justice, qui s'est intéressée au cas de ce Noir de trente et un ans, condamné à mort pour meurtre en 1991 et dont le dossier comporte de multiples failles. Pour l'aider à prouver son innocence, Lutte pour la justice a collecté des fonds en France, grâce auxquels elle a financé une contre-enquête menée par une équipe d'avocats et de détectives américains spécialisés dans les affaires de peine capitale.

C'est cette association qui a alerté M. Lang et l'a convaincu de se mêler de l'affaire.

Las de prêcher dans le désert, les opposants américains à la peine de mort encouragent ce type d'intervention : le mouvement, pensent-ils, ne se fera que sous la pression, « que si l'on ne cesse de soulever la question », estime Michael Charlton, l'un des avocats d'Odell Barnes. Pour lui, l'affaire Odell Barnes et les irrégularités qui l'entachent constituent « la mise en accusation la plus terrible d'un système de peine de mort » ; car il est

Deux millions de détenus

La population carcérale aux Etats-Unis atteint désormais le chiffre de 2 millions de prisonniers, affirme un institut de recherches de Washington qui vient de conclure une étude à la demande de l'Institut de politique judiciaire américain. Il y aurait 1,2 million de détenus dans les prisons des Etats, 645 000 dans les pénitenciers des comtés, et 145 000 autres dans les prisons fédérales. Si l'on en croit Vincent Schiraldi, le directeur de cet institut, « un record a été battu dans cette dernière décennie » en ce qui concerne la croissance de la population carcérale.

Au début des années 90, cette dernière était de 1 million de personnes : elle a donc doublé en dix ans, ce qui est l'équivalent de l'augmentation du nombre des détenus aux Etats-Unis dans les quatre-vingt-dix années précédentes.

convaincu que ce qui est arrivé à Odell Barnes « est beaucoup plus courant qu'on veut bien le croire ».

INSTRUCTION BÂCLÉE

Ce qui est arrivé à Odell Barnes, affirme sa famille, ses avocats et lui-même, c'est la combinaison d'une instruction bâclée, d'une défense incompétente et de la conviction profondément ancrée, dès le début, dans l'esprit des enquêteurs et du parquet, que c'était lui le coupable – le tout soumis à un jury dans lequel ne figurait pas un seul Noir. Lorsque, en 1997, une nouvelle équipe d'avocats – dont Michael Charlton – a repris son dossier et recommencé l'enquête, ils ont découvert des témoins qui n'avaient jamais été interrogés, des analyses médico-légales qui n'avaient jamais été faites, des pistes qui n'avaient jamais été ex-

plorées.

Et soudain, il est apparu que la force avec laquelle Odell Barnes clamait son innocence trouvait peut-être sa racine, tout simplement, dans la vérité : soudain, il est apparu vraisemblable que ce ne soit pas lui qui ait tué Helen Bass, une infirmière de quarante-deux ans avec laquelle il entretenait une liaison, tuée chez elle d'une balle dans la tête après avoir été sauvagement battue et poignardée. L'un des indices les plus solides d'une erreur judiciaire, selon Michael Charlton, est fourni par l'analyse de deux mi-

blème majeur.

Au Texas, deux autres condamnés à mort, Darlie Routier et Gary Graham, sont considérés par les associations d'opposants à la peine capitale comme « probablement innocents », au vu de leur dossier. Dans l'Illinois, le gouverneur républicain, George Ryan, a suspendu les exécutions lorsqu'il a constaté que le nombre de condamnés à mort innocents (13) était désormais supérieur à celui des condamnés exécutés (12) dans son Etat depuis le rétablissement de la peine de mort, en 1976.

Au Sénat, un élu démocrate, le sénateur Patrick Leahy, a déposé la semaine dernière une proposition de loi baptisée « loi de protection de l'innocence », visant à renforcer les garde-fous contre les erreurs judiciaires, « face à la crise croissante à laquelle se trouve confrontée l'application de la peine capitale ». L'un de ses collègues, le sénateur Russ Feingold, a demandé au président Clinton de suspendre les exécutions fédérales (la plupart des condamnations à mort sont prononcées au niveau des Etats fédérés ; l'Etat fédéral peut également condamner à mort pour des crimes fédéraux). Mercredi 16 février, Bill Clinton a été contraint de se prononcer sur le sujet lors d'une conférence de presse : non, un moratoire fédéral ne lui paraît pas justifié, mais oui, chaque gouverneur serait bien avisé d'« examiner de très près la situation dans son Etat », afin de s'assurer que plus aucun doute n'est possible sur la culpabilité des gens que l'on y exécute.

En attendant, le département fédéral de la justice a été chargé depuis deux mois d'une étude sur l'égalité raciale devant la peine de mort : les deux tiers des vingt et un condamnés à mort fédéraux sont membres des minorités ethniques. Petit à petit, le doute s'insinue, non pas sur le bien-fondé de la peine de mort mais sur la manière dont elle est utilisée. Pour Odell Barnes malheureusement, il est sans doute déjà trop tard.

Sylvie Kauffmann

Huntsville, « capitale de la mort »

HUNTSVILLE (Texas)

de notre envoyée spéciale

A première vue, le surnom de « capitale de la mort du Texas » est un peu sévère pour Huntsville, petite ville de 35 000 habitants entre Houston et Dallas. Il y a même un centre ville assez coquet qui rappelle vaguement les rues du Far West d'autrefois, et une étonnante densité de magasins d'antiquités autour du tribunal local où, précise un panneau, « au-delà de la porte, les armes à feu ne sont plus autorisées ».

A l'explorer plus avant, la fierté avec laquelle Huntsville arbore son univers pénitentiaire (premier employeur de la ville) et les activités qui en découlent, explique un peu mieux cette image. Personne ne fait mystère du fait que c'est là, dans l'unité Walls de la prison, en plein cœur de la ville, que l'on amène des autres unités les condamnés à mort le jour de leur exécution – un rituel de plus en plus routinier : sept exécutions rien qu'au mois de janvier, trois très bientôt : le 23 février, le 24 (une femme de 62 ans) et le 1^{er} mars. Cela finit par faire tellement partie du paysage qu'on se demande si le « killer burger » vanté par l'affiche d'un restaurant local relève de l'humour noir ou du simple mauvais

goût. Un dépliant de l'office du tourisme propose un « Prison driving tour ».

L'habitant explique très volontiers au visiteur que ce stade de base-ball à moitié en ruines juste à côté de la prison, c'était l'arène où, chaque mois d'octobre de 1931 à 1986, les détenus organisaient des rodéos pour la plus grande joie des spectateurs venus de tout le comté, mais que, malheureusement, cette distraction a dû être abandonnée faute de fonds pour entretenir l'arène.

ERREURS JUDICIAIRES

Et puis surtout, pour la modique somme de 2 dollars, coût de l'entrée au musée de la prison tenu par deux charmantes vieilles dames, on peut en admirer la pièce maîtresse : « Old Sparky », la chaise électrique sur laquelle, de 1924 à 1964, sont passés 361 hommes. Un vrai morceau d'histoire. Au mur, un tableau de bois vernis affiche la courbe de croissance de la population carcérale depuis un demi-siècle : à partir de 1990, la courbe s'envole littéralement puis sort du tableau : de 39 500 en 1990, le nombre de détenus est passé à 127 000 l'an dernier.

Huntsville exécute plus que jamais ces temps-ci, mais par injection. Le rythme est devenu si soutenu qu'en janvier le *Huntsville Item*, le quotidien local, a regroupé les sept exécutions prévues en un seul article, de crainte de lasser le lecteur. Plus besoin d'organiser des exécutions nocturnes, qui perturbaient les rythmes de travail des uns et des autres : les protestataires sont de moins en moins nombreux ; les exécutions ont maintenant lieu à une heure plus civilisée, 18 heures.

Très loin devant les 37 autres Etats américains qui appliquent la peine de mort, le Texas a exécuté 206 personnes depuis le rétablissement de la peine capitale en 1976, dont 119

Le record du Texas		
NOMBRE D'EXÉCUTIONS PAR ÉTAT DEPUIS 1976		
1976 : rétablissement de la peine de mort		
TOTAL	1999	2000*
TEXAS	35	7
VIRGINIE	14	2
FLORIDE	1	-
MISSOURI	9	-
LOUISIANE	1	-
CAROLINE DU SUD	4	-
GÉORGIE	-	-
ARKANSAS	4	-
OKLAHOMA	6	2
ALABAMA	2	1
ARIZONA	7	-
CAROLINE DU NORD	4	-
ILLINOIS	1	-
DELAWARE	2	-
NEVADA	1	-

depuis que George W. Bush est devenu gouverneur, en 1995. A l'heure où le gouverneur d'Illinois suspend les exécutions par peur des erreurs judiciaires, George W. Bush, lui, n'a pas d'états d'âme. « La culpabilité de chaque détenu exécuté ne fait aucun doute dans mon esprit », répète-t-il. Faux, rétorquent les opposants à la peine de mort, qui citent cinq cas de condamnés « probablement » injustement exécutés ces dernières années et considèrent M. Bush comme un défenseur acharné de la peine de mort. Le gouverneur a nommé lui-même les 18 membres du comité chargé de lui soumettre les propositions de grâce, et tous sont des partisans déclarés de la peine de mort.

Contrairement à d'autres régions du pays, comme l'Illinois, au Texas

« rien ne bouge sur le front de la peine de mort », relève l'avocat Michael Charlton. Parce que « historiquement, dans cet Etat, nous avons résolu les problèmes par la violence ». A cause aussi du conservatisme des Texans, de la forte influence d'une association de victimes, *Justice for All*, et de l'absence de système cohérent d'aide judiciaire, ajoutent certains de ses collègues. C'est un juge du Texas qui, à un condamné à mort, George McFarland, qui se plaignait que son avocat commis d'office, âgé de 72 ans, ait dormi tout au long de son procès, a rétorqué il y a quelques années : « la constitution ne précise pas que l'avocat doit être réveillé ».

Le président allemand demande le « pardon » d'Israël

JÉRUSALEM. Le président allemand Johannes Rau a demandé solennellement le « pardon » d'Israël pour l'Holocauste, mercredi 16 février, et promis, dans une allusion à l'arrivée au pouvoir de l'extrême droite en Autriche, que l'Europe ne laisserait pas « un de ses membres » remettre en question sa nature démocratique. « Je demande pardon pour ce que les Allemands ont fait, pour moi et ceux de ma génération, pour nos enfants et les enfants de nos enfants », a-t-il dit dans un discours sans précédent, prononcé en allemand depuis la tribune de la Knesset, à Jérusalem.

Troisième président allemand à effectuer une visite officielle en Israël, M. Rau, dont la fonction est purement honorifique, a placé son voyage sous le signe de la volonté de l'Allemagne d'assumer la responsabilité de son passé nazi, qui a coûté la vie à 6 millions de juifs. – (AFP)

Attaques à la roquette à Mitrovica, au Kosovo

PRISTINA. Trois roquettes ont été tirées, mercredi soir 16 février, en dépit du couvre-feu à Mitrovica, dans le nord du Kosovo, où elles n'ont pas fait de victimes, selon un porte-parole de la KFOR. Deux sont tombées sur des magasins désaffectés dans le nord de la ville, à majorité serbe, et la troisième près d'un stade, dans le sud-ouest de Mitrovica. Une enquête tente de localiser l'endroit d'où ces tirs sont partis.

Avant cette nouvelle attaque, la Force multinationale commandée par l'OTAN était déjà en alerte renforcée. La ville était placée sous la surveillance de nombreux soldats en armes déployés avec chars et transports de troupes blindés.

Médiation norvégienne au Sri Lanka dans le conflit tamoul

NEW DELHI. La médiation du ministre norvégien des affaires étrangères, Knut Vollebaek, dans le conflit qui oppose, au Sri Lanka, l'armée et le LTTE (Tigres de libération de l'Éelam tamoul) qui se bat depuis dix-sept ans pour une patrie pour la minorité tamoule, a été saluée mercredi 16 février par un regain de violence, au nord du pays, qui a fait 57 morts.

Arrivé mercredi à Colombo, M. Vollebaek, qui s'est déjà entretenu à Londres avec Anton Balasingham, l'idéologue du LTTE, a rencontré la présidente Chandrika Kumaratunga et son homologue, Lakshman Kadirgamar. Prudent, à l'aube d'une médiation qui représente la plus sérieuse tentative de paix depuis l'échec de l'Inde à la fin des années 90, M. Vollebaek a affirmé : « Le conflit n'a qu'une solution politique. Une base pour le dialogue doit être établie. Cela prendra du temps, demandera du courage et des sacrifices et nécessite la volonté politique des deux parties. » Huit bombes ont par ailleurs explosé dans des bus ces deux dernières semaines tuant 4 personnes et en blessant 160 autres. – (Corresp.)

DÉPÊCHES

■ **AUTRICHE** : le leader d'extrême droite Jörg Haider est arrivé, mercredi 16 février, à Montréal pour une visite surprise au Canada. Selon le directeur de la branche québécoise du Congrès juif du Canada, David Birnbaum, il aurait été invité par la communauté juive ultra-orthodoxe Tash, une secte dont les racines remontent à l'empire austro-hongrois. M. Birnbaum a indiqué qu'un homme se présentant comme un émissaire de M. Haider aurait demandé à ce qu'il puisse visiter le Centre commémoratif de l'Holocauste, ce qui lui a été vigoureusement refusé. – (AFP)

■ **UN appel de personnalités françaises** dénonce la politique de la France vis-à-vis de l'Autriche comme « inadmissible ». « Il s'agit d'une ingérence qui porte atteinte (...) à la souveraineté d'une nation indépendante et qui ouvre la voie à d'autres ingérences dans d'autres démocraties européennes ». Le texte, publié jeudi 17 février par *Le Figaro*, est signé notamment par Pierre Lefranc, préfet honoraire, et Jean Foyer, ancien garde des sceaux.

■ **INDE/CACHEMIRE** : un nouvel affrontement sur la ligne de contrôle séparant au Cachemire l'Inde du Pakistan a fait 9 morts, mercredi 16 février, selon New Delhi. Quatre soldats indiens ont été tués ainsi que cinq Pakistanais. Deux policiers indiens ont en outre été tués par des militants indépendantistes à Srinagar, au Cachemire indien, où la situation demeure très tendue. – (Corresp.)

■ **Les Etats-Unis sont prêts à servir de médiateur** entre l'Inde et le Pakistan à propos de leur différend concernant le Cachemire, a indiqué, mercredi 16 février, le président Bill Clinton. « Je le ferais (...) pour les mêmes raisons que nous nous sommes engagés en Irlande du Nord et au Moyen-Orient », a déclaré le président américain lors d'une conférence de presse. – (AFP)

■ **RÉPUBLIQUE TCHÈQUE** : le président Vaclav Havel a plaidé, mercredi 16 février, lors d'un discours devant le Parlement européen à Strasbourg, en faveur d'une Europe de la défense « forte », qui ne peut pas « rester éternellement sous la dépendance des Etats-Unis ». En cas de crise, a-t-il dit, l'Europe doit pouvoir régler ses problèmes « elle-même ». – (AFP)

■ **ROUMANIE** : Bucarest a interdit la consommation d'eau et la pêche dans la partie du Danube sur son territoire et a prévenu ses voisins que le cyanure, responsable de la mort de milliers de poissons en Hongrie et en Yougoslavie, gagnait lentement l'aval du fleuve. Le ministère roumain de l'environnement a précisé que le cyanure, échappé d'une mine d'or du pays il y a deux semaines, descendait le fleuve à la vitesse de 3 km/h. – (Reuters.)

■ **RUSSIE** : une trentaine de médias russes ont publié, mercredi 16 février, un numéro spécial commun consacré à la disparition du correspondant de Radio-Svoboda, Andreï Babitski, arrêté par les Russes en Tchétchénie puis « échangé » contre des soldats russes, selon la version officielle. « La liberté de parole commence à être systématiquement attaquée », affirme ce numéro spécial. – (AFP)

L'Alliance atlantique renoue avec Moscou

VLADIMIR POUTINE, président russe par intérim, a reçu, mercredi 16 février, à Moscou, le secrétaire général de l'OTAN, George Robertson, auquel il a indiqué que son pays était prêt à renouer – par étapes – ses relations avec l'Alliance atlantique malgré les séquelles de la crise yougoslave. L'OTAN et la Russie sont « pleinement déterminées à apporter leur contribution à la construction d'une Europe stable et sans division, entière et libre, au profit de tous ses peuples », ont-elles déclaré.

Moscou et l'OTAN avaient instauré, en mai 1997, des consultations, avec la présence de représentants russes à Bruxelles, au siège de l'OTAN, et de représentants de l'Alliance à Moscou. Ces échanges ont été interrompus par la Russie fin mars 1999 lors des raids aériens sur la Serbie. – (AFP)

PUBLICATIONS JUDICIAIRES
Office Spécial de Publicité
47, rue Louis Blanc
92984 LA DEFENSE Cedex
Tél : 01.49.04.01.84 - Fax : 01.43.33.51.36

A la requête de SOS RACISME la Cour d'Appel d'Orléans, par un arrêt confirmatif du 2/11/1999, a condamné les dirigeants du PYM'S, boîte de nuit à Tours, pour discrimination raciale.

P.c.c. SCP TERQUEM-PIOLI, Avocats à la Cour.

CAPITALISME Le gouvernement a transmis au Conseil d'Etat le texte de son projet de loi sur les « nouvelles régulations économiques », qui avait été décidé, à l'au-

tomne 1999, après les turbulences des affaires Michelin et Jaffré. ● LE TEXTE a été expurgé des mesures qui devaient initialement y figurer concernant les dossiers politiquement très

sensibles de l'épargne salariale et des stock-options. Sur ces deux sujets, Matignon compte poursuivre une concertation pendant encore deux ou trois mois. ● LE DROIT BOURSIER est

sensiblement remanié. Le gouvernement propose, en cas d'OPA, que les assaillants soient privés des droits de vote liés aux actions acquises s'ils refusent de répondre à une convoca-

tion des représentants du personnel de l'entreprise attaquée. ● LE GOUVERNEMENT d'entreprise est précisé. Il ne serait plus possible de cumuler plus de huit postes d'administrateur.

Le gouvernement diffère ses choix sur l'épargne salariale

Le projet de loi sur les « nouvelles régulations économiques » redéfinit des règles dans la grande distribution et complète la législation bancaire et boursière. En revanche, une nouvelle concertation va être engagée sur l'épargne des salariés et les stock-options

DEPUIS plusieurs semaines, il était perceptible que le gouvernement allait revoir à la baisse ses ambitions en matière d'épargne salariale. C'est désormais une certitude. Selon une information révélée par *Les Echos*, jeudi 17 février, et dont *Le Monde* a obtenu confirmation, le projet de loi sur les « nouvelles régulations économiques » que le gouvernement a transmis le 10 février au Conseil d'Etat, pour avis, ne comprend pas tous les volets initialement envisagés. Si, comme prévu, le texte contient les dispositions prévues pour redéfinir certaines règles entre la grande distribution et les producteurs ou pour compléter la législation dans le domaine du droit bancaire et boursier, il ne fait pas mention de l'épargne salariale.

Cette absence ne constitue, certes, qu'une demi-surprise. Depuis plusieurs semaines, les experts gouvernementaux savaient, en effet, qu'ils ne seraient sans doute pas dans les temps pour adresser au Conseil d'Etat l'intégralité du projet. Il avait donc été envisagé de lui transmettre le texte en deux temps : d'abord un premier volet ne suscitant pas de controverses, puis la fin du projet, politiquement plus sensible, sur l'épargne salariale. Ce scénario avait été arrêté parce que le gouvernement ne dispose que depuis le 28 janvier du rapport sur le sujet du député socialiste Jean-Pierre Balligand (Aisne) et de l'ex-commissaire au Plan Jean-Baptiste de Foucauld.

En fait, le problème auquel le gouvernement est confronté porte non seulement sur une question de calendrier mais aussi sur une question de fond. Le dossier de l'épargne salariale - qui inclut le dossier sulfureux des stock-options - est très sensible. Au terme d'une réunion, mardi dans la soirée, à laquelle participaient Lionel

Jospin, Martine Aubry, Elisabeth Guigou et Christian Sautter, il a donc été décidé d'engager une nouvelle concertation, notamment avec les organisations syndicales, à ce sujet. Comme dans le cas des retraites, c'est à l'échelon de l'Hôtel Matignon, en liaison avec le ministère des finances, que se tiendront ces nouvelles réunions, pendant deux ou trois mois, pour prendre le pouls des parties intéressées.

DELAI DE REFLEXION

Le gouvernement fait donc valoir qu'il ne s'agit pas d'un recul, mais d'un simple délai. D'ailleurs, un préprojet est écrit et sera adressé dans les prochains jours aux organisations syndicales. Reste à savoir, ensuite, comment il sera soumis au Parlement. Pour l'heure, toutes les solutions sont ouvertes : raccrocher ce volet au projet de loi



Des dispositions visant à réguler les OPA, la distribution et le gouvernement d'entreprise

MÊME dépouillé des mesures sur l'épargne salariale, le projet de loi sur les « nouvelles régulations économiques » prévoit des dispositions importantes. D'abord, en cas d'OPA, les entreprises à l'initiative du raid seront dans l'obligation d'informer de leurs intentions les salariés de la société sur laquelle elles lorgnent. L'entreprise attaquée devra informer le comité d'entreprise dans les dix jours. Le dirigeant de l'entreprise attaquée pourra, lui, être convoqué par les représentants du personnel. En cas de refus, les assaillants ne pourront pas « exercer les droits de vote » découlant des titres qu'ils pourraient acquérir.

Toujours dans le cadre du droit boursier, le gouvernement prévoit de renforcer plusieurs règles, notamment pour limiter certaines acquisitions de titres hors marché. Cette disposition aurait par exemple interdit les achats de titres de la Société générale auxquels avait procédé le groupe Commercial union pendant la grande bataille bancaire que la France a connue l'an passé.

Dans le cas de la distribution, le projet apporte une définition très précise de l'« abus de dépendance économique », pour garantir les droits des producteurs. Il donne aussi des pouvoirs nouveaux au ministre des finances pour saisir la justice en cas de crainte de perte de « référencement » d'un produit subie par un producteur. Ces pertes de référencement devront, de plus, faire l'objet d'un préavis.

Le projet comporte en outre un volet important qui concerne le gouvernement d'entreprise. Il est prévu de limiter à huit le nombre de postes d'administrateurs qu'un seul actionnaire peut détenir dans des conseils d'administration. Une disposition prévoit également de mieux différencier, au sein d'une entreprise, les postes de PDG et de directeur général. Le cumul ne sera pas interdit, mais, avant toute décision, le conseil d'administration devra être appelé à se prononcer sur la question.

V. Ma. et L. M.

dans lequel il devait figurer initialement ou l'inclure dans d'autres projets de loi, comme le prochain « collectif » budgétaire, le projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier, prévu en juin, ou encore un projet de loi spécifique....

Le gouvernement fait, de plus, valoir que MM. Balligand et de Foucauld ont proposé des mesures pour développer l'« épargne longue ». Mais ce dossier soulève de nombreuses questions : pour ce type de produits, faut-il prévoir une sortie en capital, en rente ou bien les deux ? La réponse à cette question interfère évidemment avec les choix que le premier ministre fera sur l'avenir du système des retraites. Or, pour ce dossier, M. Jospin ne fera finalement connaître ses arbitrages qu'à la mi-mars. Du même coup, le gouvernement a donc choisi de faire attendre ce volet sur l'épargne.

« DE L'ORDRE DANS LE BAZAR »

Ce délai de grâce permettra aussi de ne pas mener de manière précipitée le dossier très controversé des stock-options. Le préprojet adressé aux syndicats n'aborde sur ce sujet que la partie transparence, reprenant, pour l'essentiel les propositions de MM. Balligand et de Foucauld. Il ne se prononce pas, en revanche, sur le volet fiscalité des stock-options, dont les plus-values sont aujourd'hui taxées à 40 %. Dominique Strauss-Kahn s'était, à l'occasion du débat parlementaire sur le projet de loi de finances pour 2000, engagé, au nom du gouvernement, à ce que la taxation de ces instruments généralement réservés aux plus hauts cadres dirigeants puisse être alignée sur l'impôt sur le revenu (54 %). Le rapport de MM. Balligand et de Foucauld prône en la matière un statu quo. Le gouvernement a choisi de ne pas se pro-

noncer sur le sujet pour l'instant et attend de discuter avec les syndicats et la majorité avant de fixer sa doctrine.

Le texte transmis aux syndicats se concentre donc sur les sujets les moins polémiques du dossier épargne salariale. Il s'attache, d'abord, à simplifier les règles, et à « mettre de l'ordre dans le bazar », pour reprendre l'expression de « DSK ». Ainsi recommande-t-il la suppression du régime des plans d'actionnariat, qui date de 1973 et est aujourd'hui tombé en désuétude. Le préprojet du gouvernement a pour deuxième objectif d'étendre plus largement les dispositifs d'épargne salariale. Il reprend notamment la proposition de MM. Balligand et de Foucauld de mettre en place des plans d'épargne interentreprises, qui accueilleraient la participation ou l'intéressement générés par un tissu de PME et leur permettraient ainsi de mutualiser leurs risques.

Enfin, le texte fait des propositions pour que soient renforcés les droits des salariés actionnaires. Ceux-ci s'exercent principalement via les conseils de surveillance des fonds communs de placement d'entreprise (FCPE), qui, aujourd'hui, sont, dans le meilleur des cas, paritaires. Le gouvernement considère que la part des actionnaires salariés devrait être plus importante que celle de la direction. Le texte ne donne pas de seuil, mais n'exclut pas qu'elle aille jusqu'à 100 %. Par ailleurs, le préprojet accroît les pouvoirs des conseils de surveillance des FCPE : il les autorise à se faire assister d'experts-comptables, à être entendus pas les commissaires aux comptes et à exiger de la direction plus d'informations comptables et financières.

Virginie Malingre et Laurent Mauduit

Les députés du PCF plaident pour l'actionnariat salarié

MARDI 1^{ER} FÉVRIER, le groupe communiste de l'Assemblée nationale avait mandaté Jean-Pierre Brard et Daniel Feurtet, tous deux députés de Seine-Saint-Denis, pour réfléchir à la question de l'épargne salariale. « Il faut que l'on soit un peu plus imaginatif sur le sujet ! », avait lancé Alain Bocquet, président du groupe.

La consigne a été plus que respectée ! A peine une dizaine de jours plus tard, les deux élus ont transmis à leurs collègues parlementaires ainsi qu'à la direction nationale du PCF, un texte de vingt-deux pages, dans lequel l'épargne salariale est envisagée comme « un nouveau droit » pour les salariés, notamment dans les

petites et moyennes entreprises. « Les salariés et les organisations syndicales doivent disposer des (...) droits d'intervention, de contre-proposition, de transparence et de contrôle sur les choix de gestion courants et stratégiques de l'entreprise », estiment les auteurs.

A l'appui de leur réflexion, MM. Brard et Feurtet vont chercher la caution des figures mythiques de la gauche : le philosophe et économiste Charles Fourier, Louis Blanc, le créateur des Ateliers nationaux, qui, selon les auteurs, voyaient dans cette nouvelle forme d'association entre travail et capital « une réponse théorique aux contradictions de l'économie capitaliste naissante »,

bien avant la théorisation, par le général de Gaulle, de la « participation ».

« Etendre aux salariés les possibilités d'intervention dans la gestion directe, dans les choix stratégiques des entreprises, c'est permettre un peu plus, un peu mieux, au monde du travail de remplir sa vocation civique et citoyenne au sein de la société, c'est étendre le champ de vision et de créativité de l'entreprise, pour mieux garantir son développement et son futur. Il est des investissements humains qui n'apparaissent pas immédiatement rentables mais dont les retombées sont porteuses d'avenir », concluent les deux députés.

A. B.-M. et V. Ma.

L'enthousiasme qui entourait le lancement de ce « projet de société » l'a cédé à la prudence

INITIALEMENT, le gouvernement avait affiché une grande ambition, avec son projet de loi sur les « nouvelles régulations économiques ». Ce devait être son projet-phare pour ce premier semestre de l'an 2000. Plus qu'un projet économique, c'était un projet de société, visant à dépouiller le capitalisme de ses excès ultralibéraux. Las... finalement, il n'en sera rien. Ce sera un texte plus consensuel pour la majorité qui a finalement vu le jour et, en tout cas, le volet le plus sensible, celui qui devait porter sur l'épargne salariale, est pour l'heure différé de quelques mois. Ce qui ne constitue qu'une demi-surprise, si l'on se souvient des débats depuis la fin de l'été 1999.

Tout a commencé au lendemain de l'affaire Michelin, après que le groupe de Clermont-Ferrand eut annoncé, sans la moindre précaution, une hausse sensible de ses bénéfices et une nouvelle vague de suppressions d'emplois. Intervenant sur France 2, le 13 septembre 1999, Lionel Jospin, avait alors eu cette formule : « Il ne faut pas attendre tout de l'Etat. » Des mots qui avaient jeté le trouble dans la majorité car beaucoup y avaient vu un aveu d'impuissance. Peu après, l'affaire des stock-options de Philippe Jaffré, le patron démissionnaire du groupe Elf, avait encore renforcé les tiraillements. Beaucoup d'élus socialistes, communistes ou Verts y avaient vu la preuve que le gouvernement ne pouvait plus faire grand-chose face aux nouvelles règles du jeu imposées par les fonds de pension anglo-saxons, désormais massivement présents dans le capital des entreprises françaises.

C'est pour dissiper cette impression que le premier ministre a

chargé, le 13 octobre 1999, deux experts, le député socialiste Jean-Pierre Balligand (Aisne), et l'ancien commissaire au Plan Jean-Baptiste de Foucauld de réfléchir aux moyens de mieux réguler le capitalisme et de faire des propositions précises pour développer l'épargne salariale. En clair, puisque les fonds de pension étrangers se comportent parfois en véritables prédateurs des entreprises, autant développer des fonds salariaux, qui auront sûrement des comportements plus citoyens...

« KEYNES PLUTÔT QUE ROSA »

A l'époque, cette piste de réflexion a suscité un intense débat, à gauche, certains dirigeants socialistes faisant valoir que ce projet de développement de l'épargne salariale était non seulement un moyen d'apporter des compléments de rémunération, mais aussi de modifier les rapports de pouvoir au sein des entreprises. Le 22 octobre, à l'Assemblée nationale, Dominique Strauss-Kahn défendait ainsi ce double point de vue. Soulignant que « Keynes a fait davantage que Rosa Luxemburg pour la classe ouvrière », il estimait que les salariés devaient profiter davantage des résultats des entreprises. Mais il s'empêchait d'ajouter que c'était aussi un moyen d'« infléchir l'évolution du capitalisme ». « L'épargne salariale est donc au cœur de notre projet », ajoutait-il.

Durant l'automne, un étrange concours Lépine a donc commencé : sur les stock-options, sur l'épargne salariale, tout le monde, à gauche, a fait assaut de propositions. Les socialistes, ou en tout cas certains d'entre eux, se sont pris à rêver d'une « France d'actionnaires ». Dans la foulée, l'ancien

ministre de l'économie Michel Sapin a conçu un rapport pour le PS (*Le Monde* du 13 janvier). Tout en concédant que son objectif n'était pas de faire « de chaque Français un petit capitaliste », il affichait l'ambition de « promouvoir, grâce à l'actionnariat salarié, une logique nouvelle dans les entreprises ».

Progressivement, le débat a évolué. Des voix se sont élevées pour mettre en garde le gouvernement contre ce nouvel enthousiasme. Au nom de la Gauche socialiste, le sénateur Jean-Luc Mélenchon a, le premier, dit tout le mal qu'il pensait de cette nouvelle doctrine. Puis, le ministre de l'emploi et de la solidarité, Martine Aubry, a, lors d'un bureau national du PS, le 11 janvier, fait part de son « scepticisme ». De même, François Hollande, qui reconnaissait, au début, que le développement de l'épargne et de l'actionnariat des salariés touchait à la substance même du contrat social dans l'entreprise, s'est montré plus prudent. Au *Nouvel économiste* (daté 28 janvier-10 février) qui lui demandait quelle était l'ambition de ce chantier de l'épargne salariale, le premier secrétaire du PS répondait : « L'ambition, aujourd'hui, est le pouvoir d'achat. » Et il ne faisait référence qu'accessoirement à l'« émergence de groupes d'actionnaires salariés qui peuvent peser lors d'OPA ou de rachats hostiles ».

Bref, le projet a été revu à la baisse. Il est vite apparu que l'Hôtel Matignon souhaitait aborder ce dossier avec prudence et n'entendait plus y voir les fondements d'un projet de société. L'épilogue est donc logique : le projet va encore donner lieu à une nouvelle concertation avant de voir le jour.

L. M.



BMW 320d : 2.841F/mois

garantie, entretien et renouvelée dans trois ans*



Prix de la BMW 320d : 172.500F. Contrat BMW Select sur 36 mois. Premier versement de 43.309,03F (dépot de garantie de 25.875F + premier loyer majoré de 17.434,03F) suivi de 35 loyers mensuels de 2.840,53F (*). Option d'achat en fin de contrat égale à 50% du prix du véhicule, soit 86.250F. Coût total avec achat en fin de contrat de 196.477,50 F hors contrat Serenium. Contrat national d'entretien Serenium inclus au prix de 184,03F/mois comprenant l'extension de garantie et l'entretien du véhicule pour 36 mois et/ou 60 000km (au 1er des deux termes atteint). Coût d'entretien Serenium : 6 625,08F. Barème et conditions au 02/11/99 susceptibles de variation. Sous réserve d'acceptation par BMW Lease, SNC au capital de 20.000.000F RCS Versailles B 343 636 643. (*) Hors assurances facultatives.

44, av. Edouard Vaillant 92 BOULOGNE
PORTE DE ST-CLOUD - 01 46 09 91 63



Les entreprises françaises prévoient une forte accélération de leurs investissements en 2000

Selon une enquête de l'Insee, ils progresseraient de 9 %

L'Insee a publié, jeudi 17 février, sa dernière enquête auprès des chefs d'entreprises industrielles sur leurs prévisions d'investissement

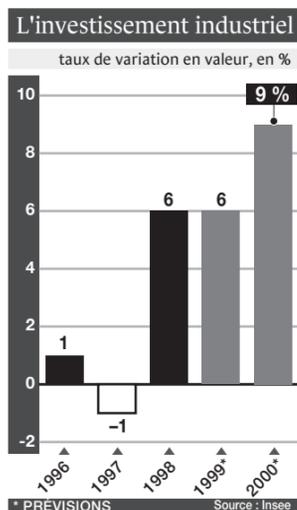
pour l'année 2000. Alors que la prévision de croissance était de 3 % en octobre 1999, elle bondit, aujourd'hui, à 9 %. Outre l'automobile,

très active, tous les secteurs sont optimistes pour l'évolution de leurs perspectives et pour la conjoncture française et internationale.

LES ENTREPRISES prévoient d'accélérer très nettement leurs investissements en 2000. D'après la dernière enquête de l'Insee sur les investissements dans l'industrie, publiée jeudi 17 février, les chefs d'entreprise interrogés en janvier 2000 estiment que l'investissement industriel aurait augmenté de 6 % en 1999, par rapport à 1998, et progresserait, cette année, de 9 %. Lors de la dernière enquête de l'Insee sur le sujet, en octobre, les chefs d'entreprise avaient avancé, pour 2000, le chiffre beaucoup plus prudent de 3 %.

Ce sont les entreprises de plus de 500 salariés qui sont les plus optimistes pour l'évolution de la conjoncture, puisqu'elles prévoient d'accroître leurs investissements de 12 % cette année. L'industrie automobile tire sans aucun doute ses chiffres vers le haut. Elle mise sur une augmentation de ses investissements de 22 %, soit trois points de plus que ce qu'elle escomptait en octobre. Ce sont toutefois les autres secteurs industriels qui ont le plus révisé à la hausse leurs chiffres. En trois mois, les prévisions en matière d'investissement pour 2000 sont passées de 4 % à 10 % pour l'industrie manufacturière, de 1 % à 9 % pour le secteur des biens intermédiaires, de 0 % à 5 % pour celui des biens d'équipement professionnel et de 2 % à 9 % pour les biens de consommation.

Les industriels font donc manifestement confiance à l'économie française et à la conjoncture internationale. Il est vrai que tous les indicateurs sont au vert. Sur tous les fronts. Côté exportations, l'heure est à l'optimisme. La vigueur de l'économie américaine ne se dément pas. L'Asie est sortie de son marasme. La reprise de la zone euro devrait encore accélérer la progression de la demande mondiale. Enfin, les économistes prévoient que l'euro ne se revalorisera pas



autant qu'on aurait pu l'attendre face au dollar. Ce qui soutiendra les exportations françaises.

Mais c'est surtout du côté de la consommation des ménages que les entreprises trouvent des motifs de satisfaction. La vigueur des créations d'emplois et la baisse du chômage devraient continuer à activer ce moteur interne de la croissance.

Près de 350 000 emplois supplémentaires en un an

L'emploi salarié dans le secteur concurrentiel a augmenté de 0,8 % (+107 100 postes) au quatrième trimestre 1999, par rapport au trimestre précédent, et de 2,5 % (+ 348 800) sur un an, selon les résultats provisoires de l'enquête trimestrielle publiée, jeudi 17 février, par le ministère de l'emploi et de la solidarité. Cette augmentation porte à 14 159 000 le nombre de salariés employés dans les secteurs concurrentiels (hors agriculture, administration, éducation, santé et action sociale). Martine Aubry souligne, jeudi, dans un communiqué, que près d'un million d'emplois (960 000) ont été créés depuis juin 1997 : « Ce résultat sans précédent depuis quarante ans a permis un recul du chômage de plus de 550 000 personnes. »

Selon la même enquête, l'indice du salaire horaire de base des ouvriers (SHBO) a progressé de 0,9 % au quatrième trimestre 1999, soit une hausse de 3,4 % sur un an. L'évolution des prix a été de 0,6 % au quatrième trimestre et de 1,2 % sur un an.

En 1999, le nombre de chômeurs a diminué de 333 600, pour représenter, fin décembre, 10,6 % de la population active. Les économistes prévoient que cette évolution devrait se prolonger en 2000. L'Insee, dans sa dernière note de conjoncture de décembre, annonçait la création de 240 000 emplois au premier semestre 2000, dont 30 000 emplois-jeunes. Merrill Lynch (la banque d'affaires américaine) prévoit que le taux de chômage sera de 9,3 % fin 2000 et de 8,2 % fin 2001.

CONSUMMATION STIMULÉE

Les tempêtes de fin d'année, si elles ont détruit de la richesse, pourraient également stimuler la consommation des ménages. « Plusieurs dizaines de milliards de francs vont être distribués par les assureurs, dont une partie va revenir aux particuliers (environ 15 milliards pour le multirisque habitation et automobile, selon la FFSA), gonflant ainsi le revenu disponible brut de 0,3 point. En faisant l'hypothèse que la totalité sera dépensée, l'impact peut être évalué à environ 0,2 point sur la consommation des ménages », avance la Caisse des dépôts. De même, la consommation devrait

être portée par l'explosion de l'offre liée aux nouvelles technologies (téléphones mobiles, ordinateurs, accès Internet, etc.).

Dans ce contexte, nombreux sont les économistes qui ont récemment revu leurs prévisions de croissance 2000 à la hausse. C'est le cas de Merrill Lynch, qui table sur une augmentation du PIB de 4 % en 2000. La Caisse des dépôts a également revu ses chiffres à la hausse et mise aujourd'hui sur une croissance 2000 de 3,3 %. La revue britannique *Consensus Forecast*, qui établit chaque mois une moyenne des prévisions de divers économistes de banques ou d'instituts de conjoncture, affichait, dans son édition du 10 janvier, une croissance française de 3,4 % pour 2000. Un mois avant, le consensus était à 3,2 % et, encore trois mois en arrière, à 3 %.

Les risques existent cependant. D'abord du côté de l'international, et notamment des Etats-Unis, dont les économistes attendent un atterrissement plus ou moins en douceur. La forte progression du prix du pétrole et des cours des métaux devrait se répercuter partiellement dans l'évolution des prix. « Le seul facteur défavorable à la consommation des ménages cette année est l'accélération des prix (...), notamment des prix d'importation », considère la Caisse des dépôts. Enfin, la croissance risque de buter sur l'emploi. Il existe d'ores et déjà des goulets d'étranglement dans certains secteurs (bâtiment ou informatique) qui ont du mal à trouver de la main-d'œuvre. De manière générale, le chômage structurel, c'est-à-dire celui que la croissance ne permet plus de résorber naturellement, est estimé en France aux alentours de 8 %. Plus on se rapproche de ce chiffre, plus les entreprises auront du mal à recruter des travailleurs qualifiés.

V. Ma.

Pour Jacques Chirac, l'Union européenne est « une communauté de valeurs »

Le chef de l'Etat promet la « vigilance »

JUSTE quelques jours avant la manifestation qui doit réunir les « anti-Haider » à Paris, samedi 19 février, Jacques Chirac a reçu, mercredi 17 février, le prix de l'Anti-Defamation League, une importante organisation juive américaine de lutte contre l'antisémitisme et la discrimination raciale. La cérémonie avait été prévue de longue date mais, dans les circonstances européennes actuelles, elle a permis au président de la République de redire son ardent engagement pour ce qu'il appelle aujourd'hui le « combat pour l'homme ».

Remettant au chef de l'Etat une *menorah*, le chandelier à sept branches, qui, a-t-il précisé, « dans la tradition juive représente le triomphe sur le mal, de la lumière sur l'obscurité », Abraham Foxman, directeur de l'influente association américaine, a rappelé que M. Chirac avait été le premier président français à reconnaître, en juillet 1995, la responsabilité de l'Etat dans la déportation des juifs de France sous l'Occupation. Il a également salué l'action du chef de l'Etat en Bosnie et au Kosovo et ses dernières prises de position contre le leader du FPÖ autrichien, Jörg Haider.

« EXIGENCE ÉTHIQUE »

Ces actions, qui sont mises à son crédit, même par ses adversaires, sont une des fiertés de M. Chirac. Alors que la France s'apprête à prendre, le 1^{er} juillet, la présidence de l'Union européenne, le chef de l'Etat n'a donc pas manqué de rappeler qu'il entendait que l'on juge son action aussi à cette aune - là. Condamnant de nouveau l'arrivée au pouvoir en Autriche du parti de M. Haider, M. Chirac s'est réjoui que les Européens « aient très vite et tous ensemble décidé de prendre des mesures et de les appliquer strictement ». « L'Union euro-

péenne, a-t-il observé, est d'abord une communauté de valeurs. Remettez en question les principes d'humanité et de respect de la dignité humaine reviendrait à mettre en question la raison d'être même de l'Union européenne. »

Le président de la République a donc promis « une absolue vigilance » des Européens et a affirmé que la présidence française, pendant ces six mois, aura d'abord « l'exigence éthique, la préoccupation humaniste, la volonté de défendre les droits de l'homme partout où ils sont bafoués ou menacés ». « Le combat pour l'homme ne se divise pas : il est du présent comme du passé, à poursuivre M. Chirac. C'est au nom de ce combat que je lutterai toujours, de toutes mes forces, contre la haine, l'intolérance, le rejet de l'autre, qui ont trouvé hélas, dans notre vie politique, des relais, des espaces d'expression. »

SILENCE SUR LA TCHÉTCHÉNIE

M. Chirac a largement agi pour tenter de dissuader les conservateurs autrichiens de faire alliance avec l'extrême droite. Il y a quelques jours, lorsque Alois Mock, ancien ministre des affaires étrangères et ancien président du parti conservateur autrichien, réclamait, au nom de « vingt ans de relations amicales » avec M. Chirac, une rencontre à Paris afin d'expliquer les nécessités de la coalition avec le FPÖ, il n'a reçu qu'une fin de non-recevoir de l'Élysée.

Mercredi, M. Chirac a cependant terminé son vibrant plaidoyer en faveur des droits de l'homme sans faire une seule allusion à la situation en Tchétchénie, où des témoignages font état chaque jour des massacres et des sévices dont est victime la population civile.

Raphaëlle Bacqué

Municipales : les Verts ne se satisfont pas des propositions du PS

Les écologistes se verraient octroyer une soixantaine de villes, dont « trente-cinq gagnables »

ENTRE un PS qui juge qu'il fait « des propositions sérieuses et fermes » et des Verts qui ne s'estiment pas évalués à leur véritable poids politique au sein de la majorité « plurielle », l'incompréhension demeure réciproque. La rencontre organisée au siège des Verts, mercredi 16 février, entre François Hollande et Jean-Luc Bennaïm, entourés de leurs conseillers, pour négocier un accord en vue des élections municipales de mars 2001, a abouti... à un nouveau rendez-vous, mercredi 1^{er} mars, au siège du PS.

A l'issue d'une réunion de travail qui a duré deux heures et demie, M. Hollande s'est félicité du

tée ces propositions chez ses partenaires, M. Hollande a une seule fois haussé le ton, lançant : « Mais vous ne vous rendez pas compte de l'effort que l'on fait ! »

Sur la soixantaine de villes proposées, dix-huit comptent plus de 20 000 habitants. Il s'agit de : Metz (Moselle), Annecy (Haute-Savoie), Combs-la-Ville (Seine-et-Marne), Montigny-le-Bretonneux, Saint-Germain-en-Laye (Yvelines), Brunoy (Essonne), Sèvres (Hauts-de-Seine), Sevran (Seine-Saint-Denis), Nogent-sur-Marne (Val-de-Marne), Grasse (Alpes-Maritimes), Six-Fours-les-Plages (Var), Orange (Vaucluse), Rodez (Aveyron), Beaune (Côte-d'Or), Dole

Bègles, en Gironde, détenue par Noël Mamère, et d'une mairie d'arrondissement de Lyon (27 000 habitants), détenue par Gilles Buna.

En proposant aux Verts une tête de liste dans une ville de plus de 10 000 habitants et un canton gagnable pour les élections cantonales de 2001 dans environ quarante départements, les socialistes estiment avoir fait un effort substantiel. Ils espèrent en retour obtenir des Verts, dans ces mêmes départements, qu'il s'engagent à soutenir toutes les équipes de gauche sortantes. Mais l'application de cette règle pourrait être élastique. Mercredi, les écologistes ont indiqué au PS qu'ils entendent conduire leur propre liste à Lille et à Grenoble. Une troisième ville reste en suspens : Paris.

MISE EN GARDE

M. Hollande s'est employé à minimiser les conséquences d'un échec des négociations entre les deux partis. « S'il n'y a pas d'accord national, ce n'est pas grave, nous poursuivrons les négociations à l'échelon local, a-t-il expliqué, mais les propositions que nous avons faites valent pour un accord national, elles ne valent pas en cas d'accords départementaux. » A bon entendeur salut... Jean-Luc Bennaïm a jugé que, « si les propositions du PS sont sérieuses, elles ne sont pas à la hauteur ».

Le secrétaire national des Verts a exclu tout retour à un accord national, expliquant que « les statuts des Verts ne le permettent pas ». Selon lui, les négociations achoppent toujours « sur le principe de la reconduction des sortants ». M. Bennaïm a demandé des têtes de liste Vertes aux municipales dans trois cas de figure : lorsque le sortant ne se représente pas, lorsqu'il est mis en examen, ou lorsque c'est un « cumulaire ». Il a cité l'exemple de Quimper, où Bernard Poignant,

(Jura) Gradignan (Gironde), Saumur (Maine-et-Loire) et Mont-Saint-Aignan (Seine-Maritime). A cette liste, il faut ajouter Muret, ville de 19 000 habitants située en Haute-Garonne.

Jean-Pierre Bel, un des négociateurs du PS, a fait remarquer que, dans « la moitié des soixante villes proposées, la gauche fait plus de 48 % au premier tour », sur la base des élections législatives de 1997. Pour l'instant, les Verts ne disposent que d'une mairie de plus de 20 000 habitants, celle de

« bon esprit » dans lequel elle s'est passée. Le premier secrétaire du PS a placé la barre assez haut, carressant à nouveau l'« espoir d'un accord national », alors qu'il y avait renoncé il y a trois mois (*Le Monde* du 30 novembre 1999).

Sur les soixante villes qui ont été proposées à la formation écologiste, « trente-cinq sont gagnables », a-t-il assuré. Le PS a aussi proposé des cantons - un peu plus de soixante - dans une quarantaine de départements. Face à la moue polie qu'ont susci-

DÉPÊCHES

■ **CHASSE** : le projet de loi sur la chasse, que Dominique Voynet a présenté en conseil des ministres, mercredi 16 février, comme un texte de « compromis », et que Lionel Jospin a salué pour son « équilibre », a suscité de nombreuses critiques. Il est jugé « inacceptable » par Chasse, pêche, nature et traditions (CPNT), et les Verts lui reprochent de conforter le statut des fédérations de chasse, permettant des « détournements de fonds publics présumés » au profit de CPNT. Le président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, Jean-Louis Debré, a dénoncé « un texte de circonstance », et José Rossi, président du groupe DL, « un véritable exercice d'équilibriste ». Pour le PCF, François Liberti, député de l'Hérault, juge que le projet doit être « profondément amendé », et le député (PS) des Pyrénées-Orientales Henri Sicre, président du groupe d'étude sur la chasse de l'Assemblée, affirme qu'il « n'est pas votable en l'état ».

■ **RPR** : François Fillon, conseiller politique du RPR, a estimé, mercredi 16 février, sur France-Inter, que la présidente du mouvement, Michèle Alliot-Marie, a « respecté [son] contrat » avec les militants au cours de ses « deux premiers mois de gouvernement ». Il a jugé que « beaucoup de ceux qui ont une part de responsabilité importante dans les échecs du RPR depuis 1995 devraient se concentrer sur leur contrition [...] et attendre un peu plus de deux mois pour juger de sa réussite ou de son échec ». « Je parle de tous ceux qui ont une responsabilité dans l'échec du RPR depuis 1995, et ils sont nombreux », a précisé M. Fillon.



PUBLICATIONS JUDICIAIRES
Office Spécial de Publicité

47, rue Louis Blanc 92984 LA DEFENSE Cedex - Tél : 01.49.04.01.84 - Fax : 01.43.33.51.36

Décision de la COUR D'APPEL DE PARIS du 1er Décembre 1999 Affaire : Bruno PEYRON c/Didier VUILLEMIN et Roger ALFARO CONTREFAÇON DE LA MARQUE THE RACE

Le 1^{er} Décembre 1999, la Cour d'Appel de Paris, 4^{ème} Chambre, a confirmé le jugement du Tribunal de Grande Instance de Paris du 29 Mai 1998 qui :

DIT que Messieurs VUILLEMIN et ALFARO, en déposant la Marque THE RACE n° 96639306, ont commis des actes de contrefaçon de la Marque THE RACE n° 93494256 du 29 Novembre 1993 appartenant à Bruno PEYRON.

En conséquence, leur interdit l'utilisation de la Marque THE RACE sous astreinte de 1.000 Frs par infraction.

ANNULE partiellement la Marque THE RACE déposée le 21 Août 1996 par Messieurs VUILLEMIN et ALFARO, et notamment en ce qui concerne les services de « organisation de manifestations sportives, notamment de bateaux à voile, à titre de compétitions entre pays étrangers ».

CONDAMNE Messieurs VUILLEMIN et ALFARO à verser à Bruno PEYRON des dommages-intérêts.

AUTORISE la publication judiciaire de cette décision aux frais de Messieurs VUILLEMIN et ALFARO à hauteur de 60.000 Frs H.T. au total.

CONDAMNE Messieurs VUILLEMIN et ALFARO à payer à Bruno PEYRON 33.000 Frs à titre d'indemnités pour frais et honoraires de procès.

LES CONDAMNE aux dépens.

Pour Avis, Guillaume MARCHAIS, Avocat au Barreau de Paris.

JUSTICE Un rapport remis, jeudi 17 février, à la ministre de la justice, Elisabeth Guigou, souligne la nécessité de réformer le dispositif de libération conditionnelle. Rédigé par Daniel

Farge, conseiller à la Cour de cassation, il estime que le « *dépérissement* » du système actuel engendre « *incompréhension et désillusion* ». ● LE RAPPORT souhaite que pour les

longues peines les libérations conditionnelles, aujourd'hui accordées par le garde des sceaux, soient désormais confiées à une juridiction collégiale composée de magistrats. ● POUR

JEAN-LOUIS DAUMAS, directeur du centre de détention de Caen, l'accroissement des peines et l'absence de mesures d'aménagement provoquent « *un accroissement de la dés*

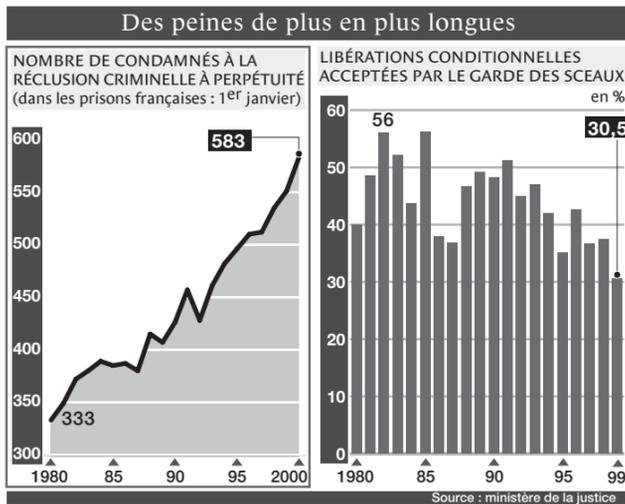
espérance du détenu ». ● A LA PRISON DE BAPAUME (Pas-de-Calais), le plus ancien détenu de France, Lucien Léger, achèvera bientôt sa 36^e année de détention.

Un rapport dénonce le « *dépérissement* » de la libération conditionnelle

Dans un document remis à M^{me} Guigou, Daniel Farge, conseiller à la Cour de cassation, recommande une réforme de fond du système de l'application des peines. Pour les longues peines, les libérations conditionnelles ne seraient plus accordées par le garde des sceaux, mais par des magistrats

A L'HEURE où un débat national s'est engagé sur le système carcéral français, une commission de réflexion vient opportunément rappeler la nécessité d'une réforme des conditions de sortie de prison pour les détenus. Chargée de réfléchir au devenir de la libération conditionnelle, la mesure-phare de l'aménagement des peines, quasiment tombée en désuétude, la commission, présidée par le conseiller à la Cour de cassation, Daniel Farge, a remis ses conclusions, jeudi 17 février, à la ministre de la justice, Elisabeth Guigou. La commission préconise une remise à plat des conditions d'octroi de la libération conditionnelle dont le « *dépérissement* » engendre « *désespoir, incompréhension et désillusion* » au sein des prisons françaises. Elle incite également le gouvernement à s'engager dans une véritable réforme du système d'application des peines, afin d'offrir aux détenus les droits garantis à chaque justiciable.

Fondée sur l'idée d'un retour assisté et contrôlé du prisonnier dans la société, la libération conditionnelle est « *accordée en fonction de la capacité d'amendement du condamné* ». Conçue comme un moyen de prévenir la récidive, son efficacité a été prouvée : des études de 1991 et 1994 montraient ainsi que les détenus ayant bénéficié d'une libération conditionnelle retournaient deux fois moins en prison que ceux qui avaient été libérés en fin de peine. Le nombre de ces mesures n'a pourtant cessé de baisser depuis les années 70 : en 1998, les juges d'application des peines en ont accordé à 14 % des détenus qui remplissaient les conditions d'octroi contre 29,3 % en 1973. Le taux d'admission des libérations conditionnelles accor-



dées par le garde des sceaux, compétent pour les condamnés à plus de cinq ans de prison, a lui aussi chuté, passant de 64 % en 1970 à 30,5 % en 1999.

DU « *DÉSÉSPOIR À LA RÉVOLTE* »

Ce dernier chiffre cache une réalité plus sombre encore. Pour ces longues peines, un premier tri est opéré par le juge d'application des peines. Si bien qu'en 1997-1998, seuls 2,6 % à 3 % de ces condamnés, remplissant les conditions d'octroi, se sont vu accorder une libération conditionnelle. Parmi eux, la situation des condamnés à la perpétuité est particulièrement critique : en 1999, sur 39 propositions, M^{me} Guigou a accordé quatre décisions favorables. Parallèlement, les commutations de peines perpétuelles, qui relèvent du président de la République, ont quasiment disparu : Jacques Chirac n'en a accordé qu'une de-

puis 1996 ! La commission Farge estime que cette situation « *interdit pratiquement tout espoir aux condamnés à de très longues peines* » et « *ne manque pas d'inquiéter lorsque l'on sait que le désespoir et l'incompréhension peuvent rapidement conduire à la révolte* ».

Afin d'envoyer un signe fort susceptible de relancer la libération conditionnelle, le rapport propose de refondre entièrement le système qui la régit aujourd'hui. Il souligne en effet que la procédure d'octroi « *apparaît à tous très éloignée des exigences d'un droit moderne : intervention d'une autorité politique dans un processus judiciaire, absence de motivation des décisions rendues, impossibilité d'exercer toute voie de recours* » pour les détenus. Aussi la commission préconise-t-elle « *la judiciarisation, c'est-à-dire l'application à la libération conditionnelle des prin-*

cipes essentiels de la procédure pénale ».

Dans l'esprit du groupe de travail, la judiciarisation entraîne la suppression de la compétence du garde des sceaux en matière de libération conditionnelle, qui présente « *des inconvénients majeurs* ». « *Il est difficilement concevable, dans un état de droit, qu'un ministre, membre du pouvoir exécutif, intervienne dans l'exécution d'une peine privative de liberté prononcée par l'autorité judiciaire* », estime le groupe de travail. « *Il est difficile à un ministre de s'abstraire de toute considération de politique générale dans l'appréciation de la demande [de libération conditionnelle] (...). La tentation est grande pour le garde des sceaux de méconnaître l'évolution favorable d'un condamné plutôt que prendre le risque d'une libération anticipée qui ne serait pas comprise par l'opinion publique en cas de nouveau crime ou délit* ».

« *UN DÉLIBÉRÉ COLLÉGIAL* »

C'est donc à la justice qu'il reviendrait, pour la commission, de décider de l'opportunité de l'ensemble des libérations conditionnelles. Le juge d'application des peines pourrait statuer, seul, sur le cas des condamnés à moins de dix ans de prison, tandis qu'une collégialité de magistrats examinerait les demandes des condamnés aux longues peines. « *Remettre en liberté une personne longtemps incarcérée après avoir commis un meurtre, un viol, avoir participé à un vol à main armée ou à un trafic de stupéfiants est un acte grave, explique la commission. Pour être légitime, comprise tant par l'opinion publique que par la victime, la décision de libération conditionnelle doit être arrêtée à l'issue d'un déli-*

béré collégial permettant aux juges de confronter leurs points de vue et d'assumer collectivement leur responsabilité ».

Afin de conférer une vraie base juridictionnelle à ces décisions, il convient, selon la commission, d'offrir aux détenus la possibilité de contester les refus de libération conditionnelle. Pour le rapporteur, la comparaison du détenu aux audiences qui décideront de son sort devrait être la règle. Il serait assisté de plein droit par son avocat. Les décisions des magistrats seraient motivées et pourraient faire l'objet d'un appel de la part du détenu et du parquet.

AMENDEMENT PARLEMENTAIRE

Cette architecture rejoint celle adoptée, le 10 février, par l'Assemblée nationale, qui a voté un amendement parlementaire permettant aux détenus de former un recours contre les décisions du juge d'application des peines, en matière de permissions de sortie, de semi-libertés et de libérations conditionnelles.

La ministre de la justice, Elisabeth Guigou, s'était rangée à l'avis des députés en faisant valoir que cet amendement rejoignait ses « *propres préoccupations* ». La chancellerie paraît cependant moins disposée à suivre les recommandations de la commission Farge, notamment celle préconisant l'abandon des prérogatives du garde des sceaux en matière de libération conditionnelle. « *Libérer un détenu longue peine est une décision qui touche à l'ordre public et qui concerne le politique* », fait-on valoir place Vendôme, où l'on estime « *nécessaire de se donner le temps de la réflexion* ».

C. Pr.

Jean-Louis Daumas, directeur du centre de détention de Caen

« *Avec l'allongement des peines, on assiste à un accroissement de la désespérance des détenus* »

JEAN-LOUIS DAUMAS, quarante ans, est directeur du centre de détention de Caen (Calvados), un établissement qui accueille 420 condamnés à des longues peines. 70 % des détenus y sont incarcérés pour crimes sexuels, notamment sur mineurs de moins de quinze ans, les autres étant emprisonnés pour meurtre, vol à main armée ou escroquerie. Tous purgent des peines de plus de dix ans de prison, quarante-cinq d'entre eux étant condamnés à la réclusion criminelle à perpétuité. L'âge moyen des détenus est de 46 ans contre 40 ans au début des années 90.

« *A partir de quel moment le juge d'application des peines envisage une libération conditionnelle pour les détenus longues peines ?*

— Généralement, une fois que la moitié de la peine a été accomplie. En 1999, au centre de détention de Caen, nous avons examiné, en commission d'application des peines, environ 250 dossiers valides de demande de libération conditionnelle. 70 ont reçu un avis favorable du juge d'application des peines et ont été transmis à la chancellerie. Les dossiers transmis sont toujours très prudents : plusieurs expertises psychiatriques ont



JEAN-LOUIS DAUMAS

été réalisées, la pertinence et la solidité des certificats de travail ont été vérifiées ainsi que la réalité de

l'hébergement. En 1999, 22 libérations conditionnelles ont ainsi été accordées par la chancellerie au niveau du centre de détention.

« *Par rapport à la sélection qu'on opère dans la transmission des dossiers, je considère que 22 libérations conditionnelles accordées, c'est trop peu. Beaucoup de dossiers sont rejetés à répétition par le ministère de la justice. Ces rejets ne sont pas motivés mais on peut penser que c'est soit parce que les faits sont particulièrement graves — comme les crimes sur les enfants qui ont suscité beaucoup d'émotion et de réprobation de l'opinion*

publique —, soit parce que le ministère estime qu'il est encore trop tôt pour libérer le détenu. En général, la chancellerie prend des précautions énormes avant d'accorder une libération conditionnelle.

— *Ces précautions vous paraissent-elles justifiées ?*

— Oui et non. Non, parce que pour moi la libération conditionnelle est une mesure intelligente qui protège l'ordre public et les citoyens. Le nombre de récidives est deux fois moins important pour les détenus sortis en libération conditionnelle que pour ceux sortis en fin de peine. La libération condi-

tionnelle n'est donc pas, comme on voudrait nous le faire croire, une mesure de laxisme ou de permmissivité, pour écourter à toute force la peine des détenus. D'un autre côté, ces précautions me semblent justifiées eu égard à la gravité des faits et au respect de la douleur des victimes. Je suis donc partagé.

— *Que pensez-vous de l'idée d'enlever au garde des sceaux la décision, par nature politique, d'accorder une libération conditionnelle ?*

— En tant que citoyen et directeur de prison, j'y suis favorable. Il faut

retirer à l'exécutif cette prérogative qui entraîne la confusion des genres. Je suis pour un parallélisme des formes : c'est le judiciaire, en l'occurrence la cour d'assises, qui prononce une peine ; c'est à la justice d'éventuellement l'écourter. Il faut que ce soit un magistrat qui décide de l'opportunité d'accorder une libération conditionnelle.

— *Quels sont les effets des rejets de libération conditionnelle sur les détenus ?*

— De la souffrance et du découragement. Beaucoup de condamnés savent que dans leur histoire et dans la commission des faits, ils ont montré le pire d'eux-mêmes. Quand ils sont en détention, ils ont à cœur de montrer le meilleur, ce qu'ils savent faire de mieux. Alors quand un dossier de conditionnelle, auquel tout le monde croit, est transmis à la chancellerie, et qu'il est finalement rejeté, c'est le découragement.

« *Avec l'allongement des peines, on assiste à un accroissement de la désespérance des détenus. En plus des moments d'abattement, dus au temps qui s'écoule et qui use, il y a de plus en plus de comportements individuels désespérés, avec des hommes qui se replient sur eux-mêmes, qui abusent de médicaments ou adoptent des comportements suicidaires. Les détenus sentent qu'il y a une crispation de la société civile, qui leur renvoie de la méfiance. Nous ne sommes plus dans les années 70, où les prisonniers bénéficiaient d'une certaine bienveillance. Les années 80 ont inauguré vingt ans de relations sociales difficiles marquées par la paupérisation et la montée de la violence. La baisse de la libération conditionnelle est aussi le reflet d'une moindre tolérance au crime.* »

Propos recueillis par Cécile Prieur

chaque mercredi

La Lettre du Pouvoir hebdo

L'actualité des dirigeants politiques et des états-majors

3800 frs / an

Editions Jean-François Doumic
5 rue Papillon 75009 Paris - Tél 01 42 46 58 10

La trajectoire hors du commun du plus ancien prisonnier de France

LE 5 JUILLET 2000, Lucien Léger achèvera sa trente-sixième année de détention. Comme chaque jour, les surveillants du quartier d'isolement du centre de détention de Bapaume (Pas-de-Calais) viendront, à 7 h 15, ouvrir la porte de sa cellule. Les heures passant, il nettoiera le couloir, guidera le chariot de la cantine, servira le repas des autres prisonniers de l'aile avant de s'adonner à la lecture quotidienne des journaux. Le soir venu, un gardien viendra tourner la clé dans la serrure, laissant le plus ancien prisonnier de France entamer une nouvelle année en prison.

Trajectoire hors du commun que celle de ce petit infirmier de Villejuif. Pendant trente-neuf jours, en 1964, les messages quotidiens de celui qui se baptisait « L'étrangleur » avaient hanté la police, la presse et les psychiatres. Lentement, méthodiquement, il avait guidé les enquêteurs sur sa propre piste. Au terme d'une investigation menée presque en direct, Lucien Léger avait reconnu le meurtre du petit Luc Taron, onze ans, dont le corps avait été retrouvé dans le bois de Verrières. Le 7 mai 1966, la cour d'assises de Seine-et-Oise l'avait condamné, pour enlèvement et homicide volontaire, à la réclusion criminelle à perpétuité. Pour la presse, Lucien Léger avait « *sauvé sa tête* ».

Trois décennies plus tard, Lucien Léger reste une énigme. Mais adressée, cette fois, au mi-

nistère de la justice. Elle interroge l'ensemble du système carcéral, le suivi des détenus, la gestion du temps... Comment a-t-on pu laisser un prisonnier rester trente-six années en prison ? N'a-t-il pas payé pour son crime ? N'a-t-on pas, de fait, créé les conditions d'une réinsertion impossible ?

DIX-NEUF GARDES DES SCEAUX SUCCESSIFS

A presque soixante-quatre ans, l'homme a connu une quinzaine d'établissements et vu défiler dix-neuf gardes des sceaux. C'est d'ailleurs aux neuf derniers locataires de la Place Vendôme que Lucien Léger doit de demeurer en prison. De 1985 à 1997, la commission d'application des peines a rendu neuf avis favorables à sa libération conditionnelle. A chaque fois, les ministres de la justice — de Robert Badinter à Elisabeth Guigou, en passant par Albin Chalandon et Jacques Toubon — ont écarté la proposition, comme ont refusé de commuer sa perpétuité les présidents Chirac et Mitterrand.

C'est que le cas Léger sent le souffre. Il y a l'horreur du crime et le cynisme du jeu de piste, encore vivace dans certaines têtes. Il y a la promesse, toujours répétée, des parents du petit Luc de tuer l'ancien infirmier dès qu'il serait libéré. Un scénario-catastrophe, véritable « *menace à l'ordre public* » brandie par les ministères successifs pour justifier ce qui, chaque année, semble un peu plus injustifiable.

Il y a enfin ce temps qui, murmure-t-on Place Vendôme, « *commence à jouer contre lui* ». Après trente-cinq ans de prison, Lucien Léger serait devenu irrécupérable, trop éloigné des réalités pour reprendre une vie en liberté. Son ancien tuteur légal, qui affirme lui rendre visite tous les quinze jours, s'empare : « *C'est juste une excuse pour le garder* ». Voilà douze ans que ce boulanger propose de le prendre en charge à sa sortie de prison : « *Sa place est prête* ». Quant à l'hypothèse parfois émise selon laquelle le prisonnier ne souhaiterait pas vraiment quitter son cocon carcéral, il la rejette : « *Lui-même dit souvent : "Qu'on ouvre la porte et on verra si je reviens"* ».

Depuis quelques années, psychiatres et magistrats s'interrogent en effet sur la réalité du désir de liberté de Lucien Léger. Un argument qui, ajouté à d'autres, a pu convaincre le juge d'application des peines : depuis deux ans, il ne transmet même plus de demande de libération conditionnelle à la chancellerie. A l'autisme dernier, le magistrat a toutefois commandé une nouvelle expertise au docteur Evry Archer, chef du service de psychiatrie en milieu pénitentiaire du Pas-de-Calais. Le médecin a conclu, sans détour : aucun argument psychiatrique ne s'oppose à l'élargissement de Lucien Léger.

Nathaniel Herzberg

Pierre Navelot condamné à 30 ans de réclusion criminelle par la cour d'assises de la Moselle

Cet apprenti « serial killer » s'est défendu seul, affirmant qu'il était « heureux » après avoir tué

La cour d'assises de Metz (Moselle) a condamné, mercredi 16 février, Pierre Navelot à une peine de réclusion de trente ans assortie d'une

période de sûreté de vingt ans pour le meurtrier, en 1998, d'Alexandra Fernandez. Laurent Trottin, son complice, a été condamné à une peine

de vingt-huit ans de réclusion. Pierre Navelot s'est défendu tout seul, affirmant qu'il était « heureux » après avoir tué.

METZ

de notre envoyée spéciale

Jusqu'au bout, il aura marché dans les pas du tueur en série américain, Ted Bundy. Comme son modèle, Pierre Navelot a refusé l'assistance de son avocat à son procès, contraignant M^r Jean-Charles Seyve à un rôle de figurant navré devant la cour d'assises de la Moselle, qui juge deux garçons de vingt-trois et vingt-quatre ans accusés de l'assassinat d'Alexandra Fernandez, vingt ans. Pierre Navelot et Laurent Trottin l'ont tuée de vingt-deux coups de couteau le 6 janvier 1998 à Metz. Pierre Navelot voulait offrir sa tête comme trophée à son ancienne petite amie.

Il est un peu plus de 13 heures lorsque Pierre Navelot se lève dans le box. Il est plus pâle que jamais lorsqu'il prend la parole, la voix un peu étranglée. La salle retient son souffle. « Depuis trois jours, on m'a considéré comme un monstre. L'avocat général a raison, je suis un monstre. Je suis allé chez Alexandra Fernandez dans l'intention de la tuer. Je n'ai pas pris sa vie en considération. Jamais. Quand je suis sorti, j'étais heureux... C'est monstrueux à dire. Jusque là je pensais que commettre un meurtre était quelque chose de grandiose. Je l'ai cru pendant des années. Mais voilà, il n'y a rien de grand là-dedans. Ce n'est

que de la lâcheté. C'est ignoble ».

Il dit encore qu'il aurait pu parler de sa souffrance d'enfant, des humiliations endurées, « des quolibets et des injustices jamais réparées » au sujet de son incontinence, liée à une malformation invalidante, mais il passe brièvement sur ce chapitre. « Qu'est-ce que sont mes souffrances à côté de ce meurtre ! Ça peut expliquer mais ça n'excuse rien, absolument rien » lance-t-il. Il jette un regard vers la famille d'Alexandra, assise à deux mètres de lui. « C'est vrai qu'hier en racontant je n'ai pas pu m'empêcher de rire, j'ai essayé mais je n'ai pas pu. » Il regarde à présent les jurés. « Jugez-moi pour ce que j'ai fait, pas pour ce que je suis devenu ». Il se rassit et regarde droit devant lui, au-delà de la fenêtre, pendant que Laurent Trottin murmure : « Je regrette sincèrement ce qui s'est passé ».

CAUCHEMARS ET FANTASMES

Depuis le début du procès, Pierre Navelot s'est enfoncé dans une logique qui le conduit à revendiquer son geste et à présenter la face la plus sombre de son personnage. La veille, il a ricane en affirmant : « En deux ans j'ai éprouvé deux ou trois fois des regrets sincères. Mais le pire, c'est quand ça ne me fait rien, que ça me fait plaisir ». Laurent Trottin lui, fait profil bas. Il est en retrait, sous le coup « d'une sujétion à son complice par fascination », comme l'a dit un psychiatre. Ces deux-là se sont bien trouvés. Laurent Trottin, le mili-

taire déserteur en proie au syndrome de l'abandon depuis que sa mère l'a rejeté, s'est accroché à Pierre Navelot, un solitaire complexé embarqué depuis toujours dans des cauchemars et des fantasmes de meurtres.

Pour l'avocat général, Jean-Luc Soulhol, les deux garçons sont également responsables puisque « la fascination qu'éprouve Trottin pour Navelot le conduit à épouser totalement son projet criminel ». Sur le bureau de Jean-Luc Soulhol, une pile de livres, tirés des pièces à conviction : la bibliothèque de Navelot. Ted Bundy, le beau monstre ; un « Que-sais-je ? » sur la criminologie, l'almanach du crime et du fait divers et le Journal d'un tueur, l'autobiographie de Gérard-John Schaeffer, un tueur en série condamné à deux cent seize ans de prison. Il y a aussi un petit carnet à spirales où figure la liste de ses références avec leur palmarès écrit au stylo rouge.

L'avocat général s'interroge : « Qu'est-ce qui a bien pu pousser Navelot, sous prétexte d'étude de criminologie, à s'identifier à ces personnages abjects, à la contemplation de cadavres ? Moi aussi j'ai fait de la criminologie mais c'était pour comprendre les causes, les raisons sociales, psychologiques, philosophiques, d'un meurtre ». Il requiert à l'encontre des deux une peine qui ne soit pas inférieure à trente ans de réclusion criminelle avec une période de sûreté maximale, laissant aux jurés la possibilité de prononcer la perpétuité. « La res-

ponsabilité pénale, c'est la capacité à répondre de ses actes, à les revendiquer ainsi que Navelot le fait. »

CONTEMPLER LA SOUFFRANCE

Pour M^r Marie Desmet, qui assure la défense de Laurent Trottin, il importe de dissocier le rôle de son client de celui de Pierre Navelot. Laurent Trottin espère encore être considéré comme un objet manipulé par l'apprenti tueur en série. Il a désigné Alexandra, a tenté de lui briser le cou, l'a maintenue quand Pierre Navelot frappait et a frappé lui aussi, « mais aucun de ses coups n'était mortel », souligne l'avocate. Elle insiste sur le scénario : Pierre Navelot ne devait pas tuer lui-même, il préférait regarder faire et contempler la souffrance. Il devait découper la tête. Voilà pourquoi il lui fallait absolument entraîner quelqu'un dans ce cauchemar.

Lorsque le président de la cour d'assises a annoncé une peine de trente ans de réclusion criminelle assortie d'une période de sûreté de vingt ans, Pierre Navelot n'a pas regardé le président François Gatti. Son regard était dirigé vers la fenêtre située en face de lui et les flocons de neige qui voltigeaient au-dehors. Il a eu un léger sourire et tout de suite après une sorte de rictus. En entendant la cour le condamner à vingt-huit ans de réclusion, Laurent Trottin n'a pas pu empêcher les larmes de lui monter aux yeux.

Monique Raux

M. Allègre envisage un « effort supplémentaire » pour le Languedoc-Roussillon

Nouvelles manifestations contre la carte scolaire

PRÈS DE 12 000 ENSEIGNANTS et parents d'élèves ont à nouveau manifesté, mercredi 16 février, dans les rues de Montpellier (Hérault) pour réclamer des moyens supplémentaires dans les écoles maternelles et primaires. Les manifestants, soutenus par l'intersyndicale SNUipp-FSU, FEN, SGEN-CFDT, FO et SUD-éducation, réclament toujours la création de 150 postes dans l'Hérault et de 500 dans le Gard alors que la dotation de la carte scolaire pour la rentrée 2000 prévoit 78 nouveaux postes pour l'ensemble de l'académie de Montpellier. Déjà, samedi 12 février, deux manifestations avaient réuni près de 25 000 personnes à Nîmes et à Montpellier (Le Monde du 15 février).

« Le Languedoc-Roussillon accumule des retards mais nous ne sommes tout de même pas dans une situation de pénurie abyssale », a affirmé Claude Allègre, ministre de l'éducation nationale, dans un entretien au Midi Libre mercredi 16 février. « Nous avons fait un plan pluriannuel pour rattraper les retards... Peut-être l'effort n'est-il pas suffisant ! Si c'est le cas on fera un effort supplémentaire », promet le ministre, qui ajoute qu'« il y a un malaise général » en Languedoc-Roussillon car, selon lui, « c'est la région la plus pauvre de France ».

La mission de l'inspection générale dépechée dans l'académie pour dresser un état des lieux devrait rendre ses conclusions la semaine prochaine. D'ores et déjà, Claude Allègre se positionne en fa-

veur d'un redéploiement – « Il n'y a pas assez de postes dans l'Hérault mais trop dans l'Aveyron » – et considère que « l'accueil systématique des enfants dès deux ans en maternelle n'est peut-être pas partout nécessaire ».

APPEL À LA GRÈVE

Outre l'académie de Montpellier, la carte scolaire du premier degré suscite aussi des mécontentements à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) et dans le Calvados où plusieurs centaines d'enseignants et de parents d'élèves ont défilé mercredi 16 février. Soutenant les manifestations qui se multiplient à travers la France, la Fédération syndicale unitaire (FSU) réclame, dans un communiqué publié mercredi 16 février, « un collectif budgétaire immédiat et, à plus long terme, l'arrêt du gel de l'emploi public ». La FSU « réfute l'argument ministériel de la baisse démographique qui pèse d'autant moins qu'elle est de très faible ampleur ». L'appel à la grève, prévue pour le 16 mars par l'ensemble des organisations syndicales, « donnera les prolongements nécessaires aux actions qui se développent aujourd'hui », ajoute la fédération.

Les enseignants du Gard et de l'Hérault ont décidé de reconduire la grève « à partir du 6 mars », date de la reprise des cours après les vacances d'hiver qui débutent samedi 19 février dans l'académie de Montpellier.

Sandrine Blanchard

Le consul de France à Sfax suspendu suite à une enquête sur un trafic de visas

UN IMPORTANT RÉSEAU de trafic de visas impliquant le consul de France à Sfax vient d'être démantelé par la justice tunisienne, qui a procédé à l'arrestation de 62 personnes. Plusieurs d'entre elles ont mis nommément en cause Dominique Lévin, le consul. Celui-ci, qui est en poste depuis septembre 1998, aurait, selon ces accusations, profité du trafic de visas en se faisant payer en argent et en nature. Il aurait notamment profité des faveurs de nombre de jeunes femmes candidates au voyage.

Un autre Français, connu sous le prénom de « Jean-Pierre », ami de longue date du consul – il l'a suivi dans toutes les affectations africaines de M. Lévin – est recherché. Cet homme, salarié d'une entreprise de Sfax, aurait déjà eu des démêlés avec la justice française. Arrivé en avril 1999 à Sfax, il serait l'homme-clé du réseau. Disparu depuis le 16 janvier, il est actuellement recherché.

Selon les éléments d'enquête recueillis par la police tunisienne, plusieurs bandes opéraient autour du consulat de Sfax : des rabatteurs étaient chargés de dénicher les candidats au départ. Souvent originaires du sud de la Tunisie (Kebili, Tataouine ou Matmata), ils devaient déboursier entre 1 500 et 3 000 dinars, soit l'équivalent de 7 500 à 15 000 francs pour obtenir leur visa pour la France ou un autre pays d'Europe (visa Schengen). Des sommes énormes, lorsqu'on sait que le SMIC s'élève en

Tunisie à 187 dinars et que le salaire moyen mensuel varie entre 250 et 300 dinars. Le 20 janvier, la police de Sfax aurait pris en flagrant délit un Tunisien, déjà surveillé, en train d'opérer une transaction. Ce dernier aurait alors donné l'ensemble du réseau.

« JE N'AI PAS ÉTÉ ASSEZ VIGILANT »

Alerté par les autorités tunisiennes, le ministère des affaires étrangères français a tenté de réagir rapidement pour que l'affaire ne s'ébruite pas. Un responsable de la Direction des Français à l'étranger et des étrangers en France a été dépeché fin janvier sur place. Le 3 février, le consul a été rappelé à Paris afin d'être auditionné par la Direction générale de l'administration du Quai d'Orsay. Il a été immédiatement suspendu de ses fonctions « à titre conservatoire », explique-t-on au cabinet d'Hubert Védrine. Une mission d'inspection est par ailleurs arrivée le 8 février afin de rédiger un rapport sur la situation. C'est sur la base de ce rapport qu'une commission administrative paritaire disciplinaire devrait statuer sur le sort de M. Lévin. Aucune plainte n'a cependant été déposée, en France, contre lui. « L'enquête administrative est en cours », souligne le ministère. A l'ambassade de France à Tunis, on assure que « le consulat a été réorganisé de façon à être à l'abri de tout dysfonctionnement ».

De retour le 4 février à Sfax, M. Lévin est en train de rédiger son rapport de défense.

Contacté par Le Monde, le consul nie avoir été corrompu : « Je n'ai pas touché d'argent. J'ai découvert en août qu'il y avait des accusations concernant le consulat. Je me suis aperçu qu'il y avait des gens qui réclamaient de l'argent pour la délivrance d'un visa. Je reconnais que je n'ai pas été assez vigilant », se défend M. Lévin qui affirme s'attendre à une sanction administrative.

Les autorités tunisiennes étaient au courant depuis des semaines de cette affaire. Leur souci était que le scandale n'entache pas la visite d'Hubert Védrine, à Tunis, les 6 et 7 février. Dans le contexte de tension qui prévalait alors entre Tunis et Paris, elles redoutaient que cet incident soit interprété, après tant d'autres, comme un nouveau règlement de comptes entre les deux capitales. L'hebdomadaire en langue arabe Al Akhbar, qui, le premier, avait évoqué l'affaire, et le reste de la presse arabo-phonie et francophone de Tunis, ont annoncé dès le 23 janvier le démantèlement du réseau de visas du consulat de France à Sfax et de nombreuses arrestations dans le secteur mais elle n'ont pas mis en cause directement le consul. Cette affaire confirme les soupçons de corruption qui visent certains services de délivrance des visas français à l'étranger (Le Monde du 2 février).

Florence Beaugé à Tunis et Sylvia Zappi

CORRESPONDANCE

A la suite de notre article intitulé « L'accueil déplorable des demandeurs de visa par les consulats de France » (Le Monde du 2 février), nous avons reçu du secrétaire général du ministère des affaires étrangères, Loïc Hennekinne, les précisions suivantes :

Je souhaiterais vous apporter quelques précisions sur la politique d'accueil des étrangers en France mise en œuvre depuis 1997, date à laquelle le gouvernement, constatant le caractère excessif des mesures prises depuis 1993, a décidé d'en inverser la tendance.

Tout d'abord, il s'est agi de réduire le nombre de pays soumis à l'obligation de visa : celle-ci a été supprimée pour l'Australie, les Etats baltes, la Bolivie et l'Equateur. Nous étudions au sein de l'Union européenne l'extension de ce mouvement. Pour les pays pour lesquels l'obligation de visa demeure, le gouvernement conduit, depuis 1997, une politique d'ouverture qui revêt trois aspects.

Les conditions de délivrance des visas font l'objet d'un effort particulier : l'accueil dans les consulats avec un programme de rénovation d'un montant de 35 millions de francs par an, mais aussi la formation des personnels aux enjeux de la nouvelle politique des visas ; la simplification des procédures, avec, notamment, la suppression du certificat d'hébergement.

La spécificité de chaque demande est mieux prise en compte. Les formalités inutiles sont progressivement supprimées, la venue en France de certaines catégories de demandeurs est facilitée (familles de ressortissants français ou communautaires, étudiants, scientifiques, artistes, et plus généralement, de toutes les personnes qui contribuent à la densité de nos relations bilatérales). Cette évolution a, s'agissant des étudiants, surtout profité aux pays du Maghreb, à la Chine et à l'Afrique francophone. L'obligation de motivation du refus de certains types de visas participe de cette démarche.

Il convient enfin de réduire la fraude et de lutter contre la corruption. Nous savons à cet égard que le visa pour la France est un bien précieux, qui n'échappe pas aux pratiques délictueuses.

La fraude fait l'objet d'une attention toute particulière. Le Système d'information Schengen (SIS) et notre Réseau mondial visas (RVM) constituent des instruments dont nous nous efforçons d'améliorer l'efficacité. Nous avons par ailleurs équipé quatre-vingt-dix postes sensibles d'un matériel de détection des faux documents, effort sans précédent qui accompagne les actions de formation des personnels consulaires dans ce domaine.

La lutte contre la corruption relève de la même démarche, mais elle n'est pas uniforme et se révèle complexe. La détection et la prévention des tentatives de trafic, voire de racket, s'avèrent d'autant plus difficiles que ces pratiques interviennent le plus souvent à l'extérieur des ambassades. Une action ne peut alors

être conduite qu'en étroite collaboration avec les autorités locales. Une telle collaboration est recherchée systématiquement et, lorsqu'elle est possible, se révèle souvent efficace. Nous ne méconnaissons pas pour autant le risque de corruption passive de personnels consulaires. Pour le prévenir, nous renforçons l'encadrement et nous revenons à une plus grande mobilité des agents. Il a ainsi été mis un terme dès 1998 au recours systématique à des agents de recrutement local, compétents mais plus vulnérables, auquel les restrictions budgétaires nous avaient contraints depuis 1993. L'effort porte également sur le contrôle, au travers de l'inspection générale de affaires étrangères qui accroît sa vigilance à ces phénomènes.

Lorsque l'effort de prévention ne suffit pas et que des cas sont signalés, des enquêtes sont systématiquement menées qui conduisent à des sanctions disciplinaires et, le cas échéant, à des poursuites pénales.

Le procès de la grotte Chauvet en appel à Lyon

TROIS HAUTS FONCTIONNAIRES du ministère de la culture comparaissent, mercredi 16 février, devant la cour d'appel de Lyon dans l'affaire dite de la grotte Chauvet. Les « inventeurs » découverts - de la grotte, située à La Combe-d'Arc (Ardèche), reprochant aux hauts fonctionnaires d'avoir confectionné ou utilisé un document antitété qui aurait servi à contester leur droit à exploiter commercialement leurs images.

Le 18 juin 1999, le tribunal correctionnel de Lyon avait condamné à 5 000 francs d'amendes Jean-Pierre Daugas, conservateur régional de l'archéologie, et Patrice Beghain, alors directeur régional des affaires culturelles (DRAC) de Rhône-Alpes, auteurs du document incriminé. Maryvonne de Saint-Pulgent, ancienne directrice du patrimoine au ministère de la Culture, avait été relaxée. Devant la cour d'appel de Lyon, l'avocat général, Bernard Reynaud, a requis la confirmation de ce jugement (Corresp.).

■ **Le juge d'instruction parisien** Gilbert Thiel a transmis à la chambre d'accusation de Paris, mercredi 16 février, le dossier du tueur en série présumé de l'Est parisien, Guy Georges, pour les viols suivis d'assassinat de sept jeunes femmes entre 1991 et 1997. Sa responsabilité a également été retenue pour une tentative d'assassinat, un viol avec armes et deux agressions avec armes commises sur quatre autres victimes. Il appartient à la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris d'ordonner le renvoi de Guy Georges devant la cour d'assises.

■ **Les deux hommes qui ont reconnu avoir allumé** le feu de montagne ayant entraîné la mort de quatre personnes (Le Monde du 15 février), à Estercenuby (Pyrénées-Atlantiques), ont été mis en examen pour « homicides et blessures involontaires par manquement à une obligation de sécurité et d'allumage de feu sans précaution ayant entraîné un incendie » et écroués à Bayonne, mercredi 16 février. Environ 300 personnes se sont rassemblées dans les rues de la commune pour les soutenir.

■ **Reconnu coupable de faux en écriture publique**, atteinte à la législation sur l'attribution des marchés publics et abus de confiance, le sénateur communiste et ancien maire d'Auchel (Pas-de-Calais), Jean-Luc Bécart, a été condamné, mardi 15 février, par le tribunal correctionnel de Béthune à 36 mois d'emprisonnement dont 12 ferme, 100 000 francs d'amende et cinq ans d'interdiction des droits civiques. L'affaire avait débuté en 1993 par une plainte contre X déposée par M. Bécart lui-même. Le comptable de la ville avait été mis en examen et incarcéré, mais l'initiative du maire s'était rapidement retournée contre lui, ses explications n'ayant pas convaincu les enquêteurs.

■ **MÉDECINE : deux nouveaux cas de maladie de Creutzfeldt-Jakob** ont été signalés dans la région lyonnaise et au Portugal, frappant deux sexagénaires. Selon les Hospices civils de Lyon, le cas lyonnais ne serait pas lié à la maladie de la « vache folle » (nouveau variant). A ce jour deux cas français liés au nouveau variant ont été documentés, un troisième est probable.

nouveau

La lettre des Finances locales

(bimensuel - sur abonnement)

Actualité commentée, analyses financières, fiscalité, indicateurs, ratios...

Spécimen gratuit sur demande

Editions Sorman : 13 rue d'Uzès 75002 Paris

Tél. : 01 45 08 96 09. Fax : 01 42 33 78 83

E mail mgsorman@club-internet.fr

Les sylviculteurs manquent de bras et de moyens pour évacuer les chablis

Forêts dévastées, problèmes de stockage et de transport des arbres abattus, les tempêtes de décembre mettent gravement en péril l'activité économique de la filière bois. Les élus des départements sinistrés, reçus jeudi 17 février à Matignon, s'inquiètent des tensions provoquées par cette situation

BORDEAUX

de notre correspondant

Marie est presque centenaire et de toute sa vie elle n'avait jamais vu ça. Elle habite la forêt médocaine depuis toujours, sur la commune de Saint-Laurent-du-Médoc, à mi-chemin entre la pointe de Grave au nord, au bout de la presqu'île, et Bordeaux plus au sud, à 80 kilomètres de là. Quand elle parle de la tempête du

Depuis ce 27 décembre, son fils, Olivier Cruzin, n'arrête pas de ressasser les mêmes chiffres : sur les 80 hectares de forêt de la propriété familiale, les deux tiers sont à terre, soit une perte de 600 000 francs (91 500 euros). Pour reboiser ses parcelles, les frais de reconstitution s'élèveront à 15 000 francs l'hectare contre 5 000 à 6 000 francs habituellement quand les pins ne sont pas mutilés

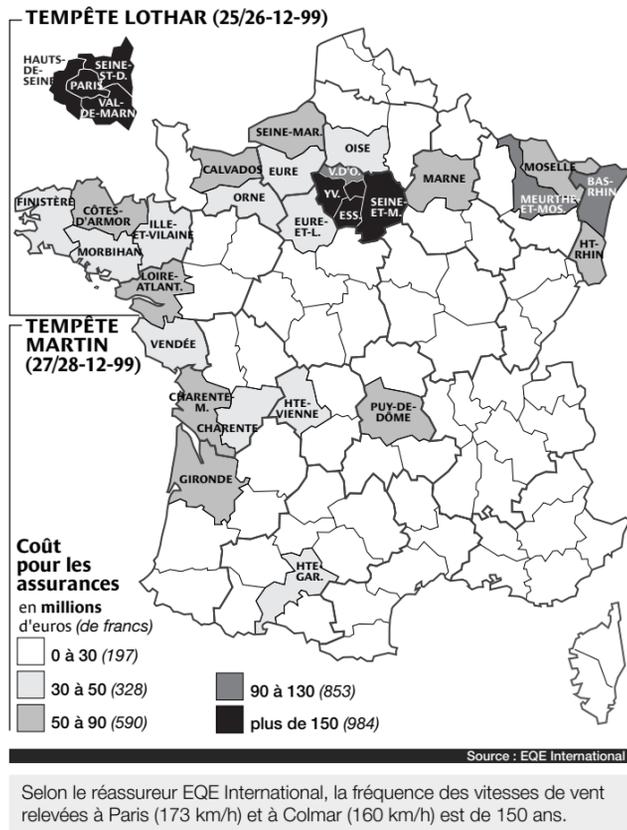
100 hectares de forêt. Cette manne est souvent un complément de revenu, une retraite complémentaire pour les plus âgés, une « banque verte » à taux zéro en quelque sorte. Dans la famille Cruzin, « on coupait du bois pour faire des investissements importants, confirme le fils, pour acheter un tracteur ou faire de grosses réparations sur la maison. Aujourd'hui, c'est trente à quarante ans de revenus constitués petit à petit qui partent dans le vent ». Marie se lève à nouveau : « Nous, on a vécu de notre propriété mais que reste-t-il aux petits-enfants ? De la broussaille. Et c'est pour tout le monde pareil. »

S'AJOUTE LE RISQUE D'INCENDIE

En Aquitaine, selon le conseil interprofessionnel des forêts et bois (CIBA), près de trente millions de mètres cubes de bois sont à terre. Cela représente trois ans et demi de récolte. Une partie des forêts landaises et périgourdines a été touchée. Mais la Gironde demeure la plus sinistrée : près de 18 millions de mètres cubes de résineux sont tombés. Dans ce département, le Médoc a le plus souffert avec neuf millions de mètres cubes de chablis, soit 66 % du volume total de cette partie de la Gironde. Sur certaines parcelles, il ne reste plus qu'une poignée d'arbres sur pied. Sur d'autres, ils ont été comme foudroyés, cassés à la tête par les vents tournoyants. Ils ressemblent à des cure-dents géants mal dégrossis. En plus de cela, sur la presqu'île, l'éloignement géographique et l'enclavement freinent plus qu'ailleurs les éventuels acheteurs.

Aux difficultés économiques s'ajoutent les problèmes de sécurité : risque d'incendie et impossibilité d'accéder aux parcelles. Si 90 % des routes principales utilisées en cas d'incendie sont dégagées dans le sud de la Gironde, le Blayais et le bassin d'Arcachon, seules 30 % d'entre elles sont praticables dans

Lothar plus ravageur que Martin



le Médoc. Le temps presse car les incendies commencent dès le mois de mars et la Gironde est le département qui a le plus grand nombre de départs de feu après la Corse. « Malgré l'aide de l'armée pendant presque deux mois, il n'y a pas assez de moyens et toutes les voies sont obstruées là-haut », explique Bernard Lafon, président de l'Association régionale de la défense des forêts contre l'incendie (ARDFCI). Sur les 40 000 kilomètres de pistes dans la forêt aquitaine,

20 000 ont été touchés par la tempête. Le coût de reconstruction est estimé à 900 millions de francs (137,2 millions d'euros). « Et même si toutes les pistes sont ouvertes, la technique de lutte contre l'incendie sera remise en question, souligne M. Lafon, car, à cause de l'enchevêtrement du bois, les pompiers ne pourront plus, comme avant, entrer sur les parcelles pour attaquer la pointe de l'incendie. » A la demande de l'association, des Canadair devraient stationner en Gi-

ronde avant le printemps. D'ici là, les sylviculteurs espèrent une évolution favorable de leur situation. Une course contre la montre a commencé dès le 28 décembre : « Dans six mois, le bois sera irrécupérable, abîmé par le temps, la maladie et les parasites, s'inquiète Christian Pinaudeau, secrétaire général du syndicat des sylviculteurs du Sud-Ouest. Il faut que l'Etat soit capable d'inventer des mesures d'urgence pour aller très vite, quitte à mettre en place des dispositifs de contrôle administratifs a posteriori. Pour le moment, les mesures gouvernementales ne sont toujours pas opérationnelles sur le terrain. »

« MÊME PLUS DE CHAMPIGNONS »

Le syndicat demande également une indemnisation pour perte de revenus. Car la forêt dévastée ne retrouvera son visage que dans trente ans, le temps nécessaire pour être exploitable. « En attendant, on fait quoi ? On s'assoit et on regarde les arbres pousser ? », s'interroge le secrétaire général. Olivier Cruzin, le Médocain, craint les années à venir : « Beaucoup de propriétaires ne replanteront pas car nombreux sont âgés ou ont une activité ailleurs et vivent de moins en moins sur place. »

On craint même le pire : des parcelles volontairement incendiées pour ne pas avoir à s'en occuper et à payer. « On n'aura même plus de champignons », souffle Marie dans sa robe noire. « On lance un cri d'alarme, enchaîne le fils. On n'a pas l'habitude de pleurnicher mais là, on est au fond du gouffre. Si on ne nous aide pas, on ne s'en sortira pas. » Samedi, une manifestation interrégionale des sylviculteurs est organisée à Bordeaux. Un car, peut-être deux, partira de Saint-Laurent-du-Médoc, avec Olivier Cruzin et « tous les petits propriétaires désemparés ».

Claudia Courtois

PRÉFECTURE DE LA HAUTE-GARONNE

Avis d'ouverture d'une enquête publique du 6 mars 2000 au 7 avril 2000

AUTOROUTE A62 - ÉLARGISSEMENT À 2 X 3 VOIES DE LA SECTION MONTAUBAN-SAINT-JORY

Pétitionnaire : Autoroutes du Sud de la France

Les Préfectures de la Haute-Garonne et de Tarn-et-Garonne communiquent : Une enquête publique relative à :

- l'utilité publique des travaux d'élargissement à 2 x 3 voies de l'Autoroute A62 - section MONTAUBAN-SAINT-JORY, concernant les communes de BRESSOLS, MONTBARTIER, LABASTIDE-SAINT-PIERRE, CAMPSAS, CANALS, FABAS, POMPIGNAN dans le département de Tarn-et-Garonne et de BOULOC, CASTELNAU-D'ESTRETEFONDS, FRONTON, SAINT-SAUVEUR, VILLENEUVE-LES-BOULOC, BRUGUIÈRES dans le département de la Haute-Garonne.

- ainsi qu'à la mise en compatibilité des plans d'occupation des sols des communes de BRESSOLS, MONTBARTIER, LABASTIDE-SAINT-PIERRE, POMPIGNAN dans le Tarn-et-Garonne et celles de BOULOC, CASTELNAU-D'ESTRETEFONDS, FRONTON, VILLENEUVE-LES-BOULOC, BRUGUIÈRES dans la Haute-Garonne.

est ouverte dans les formes prévues par le code de l'expropriation, du 6 mars 2000 au 7 avril 2000.

Le dossier de ce projet restera déposé aux mairies de :

- BRESSOLS, MONTBARTIER, LABASTIDE-SAINT-PIERRE, CAMPSAS, CANALS, FABAS, POMPIGNAN dans le département de Tarn-et-Garonne ainsi que dans les mairies de BOULOC, CASTELNAU-D'ESTRETEFONDS, FRONTON, SAINT-SAUVEUR, VILLENEUVE-LES-BOULOC, BRUGUIÈRES dans le département de la Haute-Garonne.

pendant 33 jours entiers et consécutifs du 6 mars 2000 au 7 avril 2000 inclus, où chacun pourra en prendre connaissance aux jours et heures d'ouverture habituelle des mairies concernées.

Les documents concernant la mise en compatibilité des plans d'occupation des sols de BRESSOLS, MONTBARTIER, LABASTIDE-SAINT-PIERRE, POMPIGNAN dans le département de Tarn-et-Garonne et de BOULOC, CASTELNAU-D'ESTRETEFONDS, FRONTON, VILLENEUVE-LES-BOULOC, BRUGUIÈRES dans le département de la Haute-Garonne seront déposés uniquement dans les mairies concernées.

Les réclamations éventuelles pourront être :

- soit consignées sur les registres à feuillets non mobiles ouverts à cet effet ;
- soit adressées par écrit, pendant la même période au Président de la commission d'enquête, siégeant aux mairies de BRUGUIÈRES, LABASTIDE-SAINT-PIERRE, SAINT-SAUVEUR, POMPIGNAN, CASTELNAU-D'ESTRETEFONDS et MONTBARTIER, qui les annexera aux registres d'enquête ;
- soit présentées directement à la commission d'enquête, composée comme suit :

• Président : M. Gaston ROUAIX, Ingénieur en retraite.
• Membres : M. Georges BOUE, Ingénieur en retraite.
M. Paul CLAUSTRÉS, Commissaire divisionnaire de police en retraite.

qui assureront, ensemble ou à tour de rôle, les permanences suivantes :

- BRUGUIÈRES : le mercredi 8 mars 2000 de 9 h à 12 h.
- LABASTIDE-SAINT-PIERRE : le lundi 13 mars 2000 de 14 h 30 à 17 h 30.
- SAINT-SAUVEUR : le jeudi 23 mars 2000 de 9 h à 12 h.
- POMPIGNAN : le jeudi 30 mars 2000 de 9 h à 12 h.
- CASTELNAU-D'ESTRETEFONDS : le mardi 4 avril 2000 de 14 h 30 à 17 h 30.
- MONTBARTIER : le jeudi 6 avril 2000 de 14 h 30 à 17 h 30.

Le rapport et les conclusions de la commission d'enquête qui devront être rendus avant le 5 mai 2000, seront tenus à la disposition du public pendant un an, dans l'ensemble des mairies concernées par la présente opération, ainsi qu'aux Préfectures de Tarn-et-Garonne et de la Haute-Garonne.

Ils pourront également être communiqués à toute personne physique ou morale qui en formulera la demande au Préfet de Tarn-et-Garonne : Direction des Actions Interministérielles - Bureau de l'Environnement et de l'Urbanisme, 100, boulevard Hubert-Gouze, B.P. 779 - 82013 Montauban Cedex ou au Préfet de la Haute-Garonne : Direction des Actions Interministérielles - Bureau de l'Aménagement, de l'Espace et du Cadre de Vie, 1, place Saint-Etienne, 31038 Toulouse Cedex.

Pour le Préfet, le Secrétaire Général de la Préfecture de la Haute-Garonne.
Michel BILAUD.

Pour le Préfet, le Secrétaire Général.
Franck-Olivier LACHAUD.

Il faudra dix ans au moins pour évacuer le bois abattu dans le Limousin

LIMOGES

de notre correspondant

Samedi 12 février, un train de vingt-cinq wagons a quitté la gare de Saint-Sulpice-Laurière (Haute-Vienne), un nœud ferroviaire important de la région de Limoges, au croisement des lignes Paris-Toulouse et Bordeaux-Lyon. Direction : la Belgique, avec un chargement de 1 000 tonnes de troncs d'épicéas abattus par la tempête des 26 et 27 décembre. C'est la première réponse aux revendications de l'Union régionale de la forêt privée (URFP) qui, une dizaine de jours auparavant, mercredi 2 février, avait convié toute la filière à une manifestation de protestation contre « l'inertie de la SNCF ». Selon le directeur régional Jean-Marie Larose, ce train était une « réponse anticipée » de la SNCF à la décision gouvernementale d'accorder une aide financière de 50 francs par tonne transportée.

Pour le Limousin, le problème est crucial. Sa forêt produit habituellement 1,8 million de mètres cubes par an. Ce cubage régional est essentiellement transformé sur place : les petits bois d'éclaircie par les usines de papier-carton ; le bois d'œuvre pour le bâtiment, l'ameublement, et la tonnellerie par les scieries. Ce bois est

acheminé (car la forêt est plutôt au centre de la région et les usines à la périphérie) soit par camion, soit par fer, à partir principalement de sept gares-bois spécialement équipées au cœur des massifs forestiers en Corrèze et en Haute-Vienne.

Or, en une nuit, ce sont 15 à 20 millions de mètres cubes qui ont été abattus, qu'il faut dégager au plus vite et que la filière régionale ne peut pas traiter. La filière nationale non plus d'ailleurs, puisque l'engorgement est le même dans toutes les régions forestières frappées par la tempête, de l'Aquitaine aux Ardennes et à la Franche-Comté.

RESTE L'EXPORTATION

Il ne reste donc que l'exportation. L'Espagne, l'Italie, les Etats-Unis sont demandeurs et, de plus en plus, le Japon. Mais le coût du transport, selon Jean-Pierre Gaillard, président de l'interprofession limousine Interbois, fait arriver le bois à la frontière à 170 francs la tonne, alors que le prix moyen du marché est à 70 francs. In vendable donc sans soutien public.

Le soutien étant désormais acquis, la direction régionale de la SNCF et l'interprofession se disent prêts à relever le défi. L'objectif est de

Les élus des régions sinistrées s'impatientent

RENCONTRE avec les élus « ouragan » : ce n'est pas le nom de code d'une organisation secrète, mais la mention portée sur l'agenda de Jean-Claude Gayssot, jeudi 17 février à 17 heures. Après avoir reçu les élus du littoral touché par le naufrage de l'Erika (Le Monde du 10 février), Lionel Jospin a prévu de réunir à Matignon les ambassadeurs des terres sinistrées par les deux tempêtes des 26 et 27 décembre.

Impossible matériellement d'accueillir les représentants des soixante-neuf départements concernés. Le premier ministre a donc choisi de recevoir les trois principales associations d'élus locaux. En tout, quatorze porte-parole sont attendus, dont Jean-Paul Delevoye, président (RPR) de l'Association des maires de France (AMF), Jean Puech, président (DL) de l'Association des départements de France (ADF), et Jean-Pierre

Raffarin, président (RPR) de l'Association des régions de France (ARF). M. Jospin devait être accompagné de Jean-Pierre Chevènement, Dominique Voynet, Jean-Claude Gayssot, Jean Glavany, Alain Richard, Christian Sautter et Florence Parly.

Bien qu'élus de l'opposition, les trois présidents des associations se sont donné pour consigne de ne « pas faire de politique sur ce dossier ». Les mesures d'aides, annoncées le 12 janvier par M. Jospin (Le Monde du 14 janvier), complétées le 3 février (Le Monde du 4 février) sont de l'avis général « séduisantes ». Mais, « sur le terrain, la nervosité est grandissante », constatent les élus. « Dans les campagnes, il y a un gros décalage. Le plan Jospin n'est pas bien passé », confie Dominique Liger, directeur général de l'AMF.

Première explication à ce décalage : l'aide financière annoncée

par l'Etat tarde à se concrétiser. « Les préfets ne connaissent toujours pas les montants des enveloppes allouées pour les aides d'urgence », assure l'ADF. D'un montant de 112 millions de francs (17,07 millions d'euros), elles devaient rembourser les frais engagés par les communes dans les heures qui ont suivi les tempêtes. Au ministère de l'intérieur, on assure que ces enveloppes « sont bel et bien disponibles », sous réserve que les départements fournissent les « factures permettant le remboursement ».

RISQUE D'ÉPARPILLEMENT

Les élus déplorent aussi les « freins » à l'effort de reconstruction. La technique des « prêts bonifiés » aux particuliers s'avère, selon les élus, une mauvaise solution. « L'Etat demande, de fait, aux gens de s'endetter, explique M. Raffarin. Mais beaucoup, faute

d'argent frais, sont tentés de baisser les bras. » Il plaide pour un « système d'avance financière de l'Etat aux personnes et aux entreprises ». Les règles de passation des marchés publics pour les collectivités locales entraînent aussi des délais trop longs pour engager les travaux.

Mais c'est le risque d'éparpillement des efforts qui demeure, aux yeux des élus, le principal danger. Leurs associations entendent réclamer des procédures « contractuelles » à M. Jospin pour que le gouvernement arrête un « plan sur le long terme en concertation avec les élus ». Le 12 janvier, le premier ministre avait annoncé des « avenants » aux contrats de plan entre l'Etat et les régions pour 2000-2006. Cette question devait être au cœur de la réunion de jeudi à Matignon.

Béatrice Jérôme

Sur le pont arrière de la « Jeanne-d'Arc », les élèves-officiers, les « midships » (casquette blanche), sont alignés au poste de bande.



PHOTOS JEAN-MARIE CHOURGNOZ

LE cap Horn, tout dépend comment on le passe. Au ras de l'eau, à la voile, solitaire contre les grains, après des semaines de tempêtes antarctiques, le mérite de tourner le caillou sombre qui borne, au sud, le continent latino-américain rappelle l'exploit des clipper d'avant Panama, qui justifiait certains privilèges – porter anneau à l'oreille, cracher au vent – encore que la dignité de « cap-hornier » suppose d'avoir doublé, outre le Horn, Bonne-Espérance et la Tasmanie.

A bord d'un bâtiment de 12 000 tonnes, toisée de dix à quinze mètres de haut, la célèbre limite entre Pacifique et Atlantique exige du visiteur, au plus, d'avoir changé la tenue « 24 » (toile blanche) contre la « 34 » (chandail marine et blouson de quart), car la température de l'air et de l'eau a chuté de 20 degrés depuis Buenos Aires ; et d'avoir fait le plein de... pellicules à la dernière escale. Sur le pont du porte-hélicoptères *Jeanne-d'Arc* et de la frégate *Georges-Leygues*, 153 officiers-élèves en école d'application, les célèbres « midships », se mitraillent mutuellement sur fond de rocaïlle patagonne, plus conscients de leur chance touristique que de fierté navale. Seuls les pilotes d'hélicoptères hébergés sur la *Jeanne* auront aperçu les otaries et manchots qui hantent les fjords d'Ushuaïa. Les non-volants se contenteront d'en rapporter des images enfantines, imprimées sur tee-shirts.

Un cap peut en cacher un autre – professionnel, celui-là : le jour même étaient affichées, dans les coursives, les affectations auxquelles les officiers-élèves se préparent dès la deuxième moitié de la croisière d'application, faisant escale à Montevideo, le 12 février, Capetown le 25, puis Mascate, Beyrouth et Naples, avant le retour à Brest, prévu le 3 mai. Parmi les spécialités, figurent l'aéronavale, les sous-marins, la détection, les missiles, les propulsions, les transmissions, l'énergie, les commandos...

Dès lors, les avenir sont tracés. La brutalité de la décision évoque celle des « amphis-garnisons » au cours desquels les meilleurs de l'ENA se partagent les grands corps de l'Etat. La déception a pu se lire sur certains visages, mais en petit nombre. Un envoyé de Paris avait rencontré les élèves un à un, à l'escale de Rio, pour harmoniser au mieux l'offre et la demande. 71 % des postulants ont obtenu la voie qu'ils avaient inscrite en tête de leurs préférences ; 25 % leur deuxième choix.

De toute façon, les nouvelles données stratégiques, économiques et sociologiques ont profondément modifié, sous des dehors peu changés, les liens des « midships » avec l'institution et la carrière militaires : sous le signe d'une précarité nouvelle de part et d'autre.

La sélection à l'entrée de Navale reste une des plus sévères des écoles d'ingénieurs. Sur 1 500 candidats, 250 ont été admissibles, pour seulement 75 admis. Si la moitié des postulants viennent de la filière traditionnelle des lycées, et si certains grands noms de la Marine se perpétuent, avec leur lot de particules nobiliaires, on ne compte plus que six ou sept enfants d'officiers (des fils, car l'arrivée des filles semble mieux vue hors de la caste qu'en son sein).

L'idée progresse, en revanche, de vocations moins durables qu'avant, plus contractuelles. C'est le troisième cap en train de se franchir. Alors que les départs de l'armée étaient encore l'exception il y a quinze ans, un quart des « midships » savent que leur carrière risque de s'interrompre à trois galons – chez les Saint-Cyriens, la proportion est d'un



tiers. Dès leur engagement, bon nombre se renseignent sur la façon dont ils pourront toucher une retraite, après cinquante ans, à condition d'avoir servi quinze ans, les années de mer comptant pour une et demie, et pour trois les années d'aéronavale ou dans les sous-marins.

L'enseignement à bord se ressent de ces perspectives inédites. Si la discipline des quarts et

Au début de février, la « Jeanne-d'Arc » virait le cap Horn. A bord, 153 élèves officiers, les fameux « midships », ont appris le même jour leur affectation. Combien d'entre eux exerceront un commandement ? Combien quitteront ce « premier métier » ? Enquête, entre Patagonie et Terre de feu

nalages délicats, dans l'obscurité des salles de détection, lors des exercices de passages de courrier d'un bord à l'autre ou avec les pilotes de l'armée de terre dont les deux bâtiments s'échangent les hélicoptères.

Les mentalités évoluent comme dans la société, mais sans les hiatus qu'on y observe. La fierté d'appartenir à une élite dotée d'engins très sophistiqués assure

où régnait l'espoir de porter des galons à la passerelle des bateaux gris d'une flotte puissante. Après les humiliations qu'infligeaient aux jeunes gens en tenue les antimilitaristes de 1968, le film *Le Crabe-Tambour* avait marqué le retour en force des vocations sans complexes, vers la fin des années 70, suivi, dix ans plus tard, des effets d'*Octobre rouge*, des livres de Tom Clancy. Le cliché reste vivace de familles nombreuses et catholiques avec, au-dessus des couchettes, sur les bureaux, des photos de gosses exquises pour magazines bien-pensants.

ET pourtant, le moule se fendille, s'il ne se brise pas. La messe dominicale de l'aumônier du bord réunit moins de quarante fidèles, sur plus de six cents « paroissiens ». Les régions et milieux de recrutement traditionnels ont perdu leur suprématie. Jogging et musculation ont mêlé à l'idéal du service le culte de la forme. Au nom de quoi boudier le progrès ? Tout en endurant les promiscuités d'étroits dortoirs à douze couchettes, les élèves s'octroient plus ou moins discrètement le confort d'appeler la famille, du haut des superstructures, sur portables par satellites !

Les évolutions de la société se reflètent à bord, moins vite qu'au lycée, mais inéluctablement. De 1 à

2 %, il y a vingt ans, la proportion des familles d'origine éclatée est passée à 8 %. La féminisation des effectifs entre dans les mœurs, avec un naturel inimaginable il y a quelques années, non seulement chez les commissaires ou les médecins, mais dans les spécialités les plus techniques telles que le pilotage. Des polytechniciens – et polytechniciennes – ont rejoint les anciens de Navale, encore majoritaires. Une douzaine d'étrangers et d'élèves recrutés « sur titres » échangent leurs expériences. Des littéraires se mêlent aux as des mathématiques. Entre deux points au sextant, il n'est pas rare d'entendre parler de Conrad ou de Cendrars, au détour des coursives, ou – chose inconcevable hier encore – des avantages des carrières bancaires.

Ce brassage accompagne un renouvellement des missions assignées par la République. Les équipages sont conscients, aux escales, de participer à une action diplomatique subtile, et y font belle figure. En 1998, ils n'ont pas trouvé hors de propos de se dérouter vers l'Amérique centrale où avait sévi le cyclone « Mitch ». La *Jeanne* n'est ni un prolongement des Glénans, ni un apprentissage de l'humanité. Et cependant, ces deux dimensions nouvelles s'ajoutent, dans les plans d'existence, aux perspectives de conflits armés...

Que pèsent encore, dans les

« Que pèsent encore, dans les vocations, les notions inscrites de tout temps sur les bâtiments : "Honneur, Patrie, Valeur, Discipline" ? »

vocations, les notions inscrites de tout temps sur les bâtiments : Honneur, Patrie, Valeur, Discipline ? Une veille d'escale où une équipe astiquait les fameuses plaques, il était tentant d'improviser une brève « interro ». C'est sur la « Valeur » que les élèves achoppent le plus, tant le mot a été

contaminé par son pluriel, et par les banalités sur la prétendue disparition des « repères ». Faute de référence au latin, probablement, peu de réponses renvoyaient à la *virtus*, au courage, autant dire à l'éventualité de recevoir, ou de donner, l'ordre de verser le sang.

Face au sacrifice suprême et à ses circonstances de plus en plus sujettes à caution, le consensus est fait de silences pudiques. Certains jeunes officiers revenus encadrer leurs cadets ont déjà eu à risquer leur vie, et n'ont pas craint de contester certains ordres. Ils n'en diront rien, et tout porte à croire qu'il finiront avec des étoiles aux épaules. Ainsi un nouvel héroïsme lucide se répand-il, sans phrase. Après tout, les concours d'ingénieurs donnent accès à assez de réussites civiles pour que ceux qui choisissent l'armée aient leurs raisons, plus hautes que de jouer avec de coûteuses machines sur de lointains océans.

QUANT à ceux qui ont seulement mis à profit leur excellence scolaire pour faire un tour du monde, qui songent à mieux la monnayer un jour, ou qui, devenus pères de famille et une guerre survenant, penseraient plus au risque de laisser des orphelins derrière eux qu'à la gloire de couler pavillon haut, ceux-là n'hésiteront plus à mettre sac à terre, sans honte.

Leur nombre va-t-il croître ? Au dernier concours, on a enregistré 15 % de candidats en moins. Aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne, au Japon, la baisse des vocations atteint 20 %. Les temps de reprise économique, en offrant aux scientifiques l'occasion de faire fortune dans le civil, détournent des engagements dans la fonction publique, sans perspectives d'avancement ni d'enrichissement, mais garantissant l'emploi – souci des heures de crise.

Dans le même temps, la *Jeanne*, mise en service en 1964, vit ses derniers concours, on a enregistré 15 % de candidats en moins. Aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne, au Japon, la baisse des vocations atteint 20 %. Les temps de reprise économique, en offrant aux scientifiques l'occasion de faire fortune dans le civil, détournent des engagements dans la fonction publique, sans perspectives d'avancement ni d'enrichissement, mais garantissant l'emploi – souci des heures de crise.

Bertrand Poirot-Delpech

Le dossier médical de Pinochet

Le professeur Sir John Grimley Evans, le docteur M. J. Denham et le professeur Andrew Lees ont procédé à une consultation clinique du sénateur Pinochet à l'hôpital Northwick Park le 5 janvier 2000. La consultation s'est déroulée en espagnol. (...)

Le passé médical d'après les dossiers fournis :

- 1 - Asthme diagnostiqué en 1980. (...)
- 2 - Diabète sucré de type 2 diagnostiqué en 1990. (...)
- 3 - Pathie diabétique. (...)
- 4 - Insuffisance de la conduction cardiaque diagnostiquée en 1992.
- 5 - (Le traitement à) l'amiodarone a provoqué une hypothyroïdie. (...)
- 7 - Goître multinodulaire. (...)
- 11 - Surdité due à un traumatisme acoustique. (...)
- 13 - Crises ischémiques passagères en juin 1997 et septembre 1999. (...)
- 15 - Signes parkinsoniens. (...)
- 16 - Mémoire défectueuse.

Histoire médicale récente

(...) Depuis huit à neuf mois, il a beaucoup de difficulté à marcher et ne peut désormais parcourir qu'une soixantaine de mètres avant que ses jambes deviennent trop faibles pour le soutenir. (...) Au cours des dix derniers mois, il a remarqué une aggravation graduelle de ses problèmes de mémoire, beaucoup plus marqués ces derniers temps. (...) Il a été entendu à plusieurs reprises en train de parler comme s'il éprouvait de la difficulté à traduire verbalement ses idées. Le 9 septembre 1999, le sénateur Pinochet a (...) été victime d'une perte de l'équilibre dans le jardin. Parmi les autres épisodes pouvant être révélateurs d'un dysfonctionnement cérébral passager qu'on nous a signalés, il lui est arrivé un jour de ne pas reconnaître sa femme, et un autre jour de ne pas s'être souvenu que son fils lui avait rendu visite. (...) Lors de son entrevue avec le docteur Thomas le 14 septembre, le sénateur Pinochet a montré les signes de dysphasie nominale et de circonlocution. (...) Le diagnostic clinique a conclu à de multiples petits infarctus cérébraux bilatéraux. Consulté plus tard par le docteur Thomas, *[il a été constaté]* une détérioration accrue avec probablement de nouveaux événements cérébraux ischémiques les 20 septembre et 9 octobre (1999). Une progression indiscutable des signes parkinsoniens a été notée, avec difficultés parkinsoniennes de l'élocution, détérioration de l'écriture, incapacité à s'habiller seul. (...) Depuis lors, le sénateur a été victime de deux autres chutes (...) avec perte d'équilibre sans perte de conscience. (...) Le sénateur souffre depuis quelque temps de problèmes urinaires - évacuation laborieuse, besoin impérieux et incontinence mineure occasionnelle.

(...) Au cours des derniers mois, il a perdu tout intérêt à l'égard de ses activités passées. Il avait l'habitude de lire beaucoup et d'utiliser son ordinateur ; maintenant, il se contente de regarder la télévision et dit avoir oublié comment se servir d'un ordinateur. Rédiger sa correspondance est devenu une épreuve, et son écriture est moins lisible qu'auparavant.

Examen

(...) Le sénateur Pinochet s'est présenté en fauteuil roulant et a été interrogé au lit. Il est presque sourd mais capable de mener une conversation lorsque son appareil auditif est en place. Il s'est montré alerte et coopératif mais se fatiguait vite. (...)

Système cardiovasculaire. Pouls régulier à 65 (stimulateur en place). (...) Le cœur semble battre normalement.

Poitrine. Stimulateur en place dans la partie supérieure gauche, aucune autre anomalie détectée.

Système nerveux. Cérébration : fait preuve de lenteur dans la compréhension, avec des difficultés à saisir des instructions complexes. (...)

Coordination. Difficile à évaluer en raison des difficultés du patient à comprendre ce qu'on lui demande. (...)

Évaluation neuropsychologique. Effectuée en espagnol par le docteur Maria A. Wyke, de l'hôpital Devonshire de Londres (*voir ci-dessous*).

Conclusions. Le sénateur Pinochet a un dossier médical complexe, mais à l'heure actuelle ses principaux problèmes médicaux actifs sont une neuropathie périphérique diabétique et depuis peu une lésion cérébrovasculaire progressive. (...) Une tendance à l'hypotension posturale qui a été observée. Le diabète l'a aussi pré-

Voici les principaux extraits de l'expertise médicale effectuée le 5 janvier sur la personne de l'ancien dictateur chilien et transmise, mardi 15 février, par le gouvernement britannique à la magistrature française, belge, suisse et espagnole, sur ordre de la Haute Cour de Londres. Deux experts français de psychiatrie et de gériatrie donnent leur avis sur la méthode et les conclusions de cet examen médical

disposé à une maladie artérielle, de même que son passé de fumeur.

La maladie cérébrovasculaire s'est manifestée en partie par de petites attaques et des accidents ischémiques de courte durée, mais elle provoque aussi des dégâts progressifs sans symptômes aigus. Il y a une preuve clinique des dégâts importants causés au cerveau. Ils comprennent des lésions bilatérales des faisceaux pyramidaux, causant de la spasticité ainsi que des lésions des ganglions basaux produisant les caractéristiques de la maladie de Parkinson. La présence de réflexes « primitifs » indique que les lobes frontaux sont endommagés, et la perte de mémoire est compatible avec une lésion bilatérale des structures des lobes temporaux. Les difficultés de compréhension résultent du manque de mémoire. Alors que la plupart des dégâts sont attribués aux régions du cerveau alimentées par l'artère basilaire, (...) l'altération du lobe frontal indique une maladie artérielle plus généralisée.

Aptitude à suivre un procès

Physiquement. Le sénateur Pinochet serait capable à l'heure actuelle d'assister au procès, mais comme les manifestations des dégâts cérébrovasculaires ont progressé malgré un traitement optimal, (...) il est probable que son état physique et mental continue à se détériorer.

Mentalement. Nous pensons qu'aujourd'hui le sénateur Pinochet ne serait pas mentalement en mesure de participer de manière utile à un procès. Notre opinion est basée sur :

- 1) Son manque de mémoire des événements récents et lointains ;
- 2) Sa capacité limitée à comprendre des phrases et des questions complexes en raison de l'altération de sa mémoire, entraînant une

Sa mémoire à court terme, sa capacité à apprendre et sa faculté d'évocation différée de souvenirs accusent un grave déficit

incapacité à traiter des informations verbales de façon appropriée ;

- 3) Son aptitude altérée à s'exprimer de manière audible, succincte et pertinente ;
- 4) Le fait qu'il se fatigue vite.

Avec ces troubles, il ne serait pas capable de suivre le déroulement d'un procès suffisamment pour informer son avocat. Il aurait du mal à comprendre le contenu et la portée des questions qui lui seraient posées et aurait une mauvaise perception de cette difficulté. Sa mémoire des événements lointains est altérée. Il lui serait difficile de se faire entendre et comprendre en répondant aux questions.

Nous sommes convaincus que les troubles que nous avons identifiés sont dus à une lésion du cerveau, car ils sont cohérents par nature et logiques dans leur manifestation ; et les tests neuropsychologiques formels n'ont montré aucun signe d'exagération délibérée des détériorations. En particulier, ceux qui indiquent l'intelligence d'origine et le niveau d'instruction (comme l'échelle de vocabulaire de WAIS - Wechsler Adult Intelligence Scale) montrent des résultats supérieurs. A l'heure actuelle, le sénateur Pinochet ne manifeste aucun signe de dépression clinique.

Pronostic

Le stress de situation, susceptible d'être causé par le procès, produit des réponses physiologiques qui peuvent accélérer la progression de la maladie vasculaire. Mais on nous a dit que, par le passé, le sénateur Pinochet avait fait preuve de capacités personnelles notables à gérer le stress. Par conséquent, nous ne nous sentons pas capables d'émettre une opinion utile sur les effets éventuels que pourrait avoir sa participation au procès sur sa santé.

Les principaux dégâts semblent s'être produits au cours d'une série d'événements thromboemboliques arrivés en septembre et octobre 1999. Il y a suffisamment de temps qui s'est écoulé pour que la plus grande partie de la récupération spontanée qu'on peut attendre après ces événements ait déjà eu lieu. Bien que des fluctuations d'un jour à l'autre dans les capacités fonctionnelles soient caractéristiques des dégâts causés au cerveau par une maladie

cérébrovasculaire, nous considérons qu'une amélioration fonctionnelle soutenue importante est improbable.

Rapport neuropsychologique

Effectué par le docteur Maria A. Wyke.

Comportement pendant les tests. Le général Pinochet a été agréable et a coopéré pendant toute la séance de tests. Il a répondu à toutes les questions qui lui ont été posées et s'est efforcé d'effectuer tous les tests. (...)

Langage. La compréhension orale du général Pinochet était bonne. Il n'avait aucune difficulté à comprendre les questions ou à suivre les indications concernant les tests. Par moments, il fallait répéter les directives, mais c'était clairement lié à un problème de mémoire plutôt qu'à une mauvaise compréhension orale.

Le général Pinochet parlait facilement, et aucune anomalie concernant le débit, la prosodie ou la construction des phrases n'a été décelée. (...)

Intelligence. Les aptitudes du général Pinochet ont été jugées sur la base de deux échelles, (*dont*) la version espagnole de l'échelle de l'intelligence des adultes de Wechsler (WAIS). Ce test fournit des valeurs normatives pour les personnes âgées de soixante-quinze ans et plus. (...) Les points obtenus par le général Pinochet en matière de vocabulaire atteignant un niveau supérieur sont une évaluation juste de son intelligence prémorbide qui est cohérente avec son éducation. Tous les autres résultats de test laissent penser qu'il y a eu une détérioration importante des fonctions intellectuelles.

Le général Pinochet a également passé le test des matrices progressives colorées. C'est un test d'aptitude générale qui a l'avantage de fournir des normes pour les personnes âgées (65-90 ans). Le général Pinochet a eu du mal à comprendre ce qu'il fallait faire. Mais après avoir entendu quelques exemples, il a réussi à réaliser les trois parties du test. (...) Les résultats du général Pinochet furent médiocres. (...) Il a perdu quelque 25 points par rapport à son niveau intellectuel prémorbide.

Mémoire. Les aptitudes du général Pinochet ont été jugées sur la base de trois tests de mémorisation : mémoire de dessins, d'une courte histoire et de douze images d'objets. Nous avons essayé d'évaluer sa mémoire grâce à une version espagnole des paires-associées, mais il n'a pas réussi à comprendre la nature du test et nous avons arrêté. (...) Ses résultats lors de tous ces tests ont prouvé une altération de la mémoire. Il a eu des difficultés sur le plan de la mémoire à court terme. (...) Il réussit légèrement mieux en répétant les épreuves. Mais, en lui faisant refaire le test au bout de trente minutes, il fut évident qu'il oubliait de manière anormale. (...) Ses problèmes de mémoire sont bien plus importants que la baisse de son score en ce qui concerne les tests d'intelligence.

La grille des résultats du général Pinochet n'a jamais laissé supposer qu'il tentait de feindre l'incapacité. Les tests de mémoire et d'intelligence *[montrent qu']* il a donc toujours réussi dans les cas faciles et a échoué lorsque les tests sont devenus plus difficiles.

Résumé. Le général Pinochet subit une détérioration moyennement grave de la fonction intellectuelle, plus élevée que celle qui est due à son âge. C'était une personne supérieurement intelligente, qui appartient maintenant à la catégorie moyenne faible/moyenne. La mémoire à court terme ainsi que l'aptitude à apprendre et à se souvenir en différé sont fortement altérées. Sa plus grande difficulté est son incapacité à retenir les informations sur la durée.

Rien ne prouve que le général Pinochet essaie de feindre l'incapacité. A mon avis, il ne serait pas capable de faire face à la complexité juridique d'un procès.

Résumé général du rapport

Le général Pinochet montre une détérioration de modérée à grave de ses fonctions intellectuelles allant au-delà de celle due à son âge. Il était autrefois une personne d'intelligence supérieure, mais fonctionne à présent à un niveau situé entre moyen et inférieur à la moyenne. Sa mémoire à court terme, sa capacité à apprendre et sa faculté d'évocation différée de souvenirs accusent une grave déficience. Sa plus grande difficulté est son incapacité à mémoriser une information sur une longue période. Rien ne montre que le général Pinochet tente de simuler un quelconque handicap. A mon avis, il ne serait pas capable d'affronter les complexités juridiques d'un procès.

Professeur J. Grimley Evans, docteur M. J. Denham, professeur A. Lees

« Les experts britanniques se sont entourés de toutes les précautions »

POUR LE DOCTEUR Alfred Saillon, spécialiste de gériatrie et de psychiatrie à qui nous avons demandé d'analyser le rapport médical britannique concernant Augusto Pinochet, les experts français auraient, sans équivoque, conclu à un cas d'« *incapable majeur* », une entité médicale et juridique qui conduit à une mise sous tutelle et à une absence de responsabilité devant la loi. « *Ce document médical est le fruit d'un travail que je trouve remarquable par son exhaustivité et sa rigueur estime le docteur Saillon. Il faut noter que les experts ont pris toute une série de précautions méthodologiques pour prévenir une simulation. Ils ont également pu faire la part, point essentiel, entre une détérioration des fonctions intellectuelles d'origine organique et un syndrome dépressif, deux entités pathologiques qui peuvent donner des tableaux cliniques similaires.* »

« La lecture de ce document, ajoute M. Saillon, démontre en outre de manière très claire qu'il n'y a pas eu chez le sénateur chilien un seul accident qui aurait conduit à la situation présente mais, bien au contraire, que l'état du patient s'est progressivement détérioré au fil du temps. Il s'agit aujourd'hui d'une personne âgée de quatre-vingt-quatre ans qui souffre d'un diabète diagnostiqué il y a dix ans, et il est bien établi que le diabète prédispose aux accidents vas-

culaires cérébraux. On observe, d'autre part, que, chez lui, ces accidents sont compliqués d'autres phénomènes ischémiques dans les tissus cérébraux. En d'autres termes il existe dans son cerveau un série de lacunes qui correspondent à des destructions neuronales et qui se traduit aujourd'hui par un déficit intellectuel majeur. »

« FONCTIONS COGNITIVES »

Pour le docteur Saillon, on ne peut pas aujourd'hui exclure que que les profonds troubles cognitifs dont souffre le sénateur chilien ne soient pas, pour partie, d'origine neurodégénérative. « *On observe fréquemment, chez ce type de patient, l'association de troubles d'origine vasculaire et de phénomènes neurodégénératifs du type de ceux qui conduisent à l'installation d'une maladie d'Alzheimer* précise-t-il. *Mais en toute hypothèse, quelle que soit la réponse à cette question, cela ne modifie en rien la situation présente qui voit en définitive un malade souffrir de troubles à tous égards équivalents à ceux atteints de la maladie d'Alzheimer.* »

Il est selon lui clairement établi, au vu de ce rapport, que le sénateur Pinochet n'est pas aujourd'hui dans un état pré-démontiel mais bel et bien dans un état de démence. « *La démence, au sens organique du terme, c'est le déclin des fonctions cognitives, un*

déclin tel que la personne concernée n'est plus en état de défendre ses propres intérêts, explique-t-il. Cette conclusion m'apparaît d'autant moins discutable que l'interrogatoire a été fait dans la langue maternelle et que la méthodologie retenue permet de faire l'économie des critiques de spécialistes qui, parfois, sont soulevées dans ce type de situation. A la lecture de ce document et sur la foi de ce qui est écrit et sur la base de l'objectivité des experts britanniques on voit très clairement que ces derniers se sont entourés de toutes les précautions, ce qui ne laisse pas de place à une remise en cause des conclusions. »

« *Il est rare que les experts en psychiatrie et en gériatrie aient à répondre, à la demande de la justice, de la question de l'accessibilité à la sanction pénale pour des personnes de plus de quatre-vingts ans poursuit le docteur Saillon. A cet âge, la question la plus habituelle, de plus en plus fréquemment posée compte tenu du vieillissement de la population, est celle de savoir si la personne jouit de son autonomie, si elle peut encore elle-même gérer ses affaires. Si la réponse est négative cela sous-entend qu'il n'y a pas de sanction pénale possible. Pour prendre un exemple fréquent, si une personne âgée a fait un achat inconsidéré et sa famille ou ses proches demandent à casser la vente, le vendeur voulant faire condamner l'acheteur perdra à*

tout coup dès lors que l'examen médical aura conclu qu'au moment de l'achat la personne n'était pas responsable de ses actes. »

« *Le cas du sénateur Pinochet présente toutefois une différence importante dans la mesure où il n'y avait pas de démence au moment des faits qui lui sont reprochés, souligne le docteur Saillon. Pour autant le rapport démontre qu'il n'est plus en état de se défendre devant la justice. Il ne pourrait pas répondre aux questions des juges, il ne serait pas capable, du fait de son état de santé et de la destruction de ses capacités intellectuelles de se justifier ne comprenant plus véritablement ce qui se passe autour de lui. Au vu de tous ces éléments, j'ai été profondément choqué d'entendre, mercredi 16 février, certains avocats de la partie civile critiquer la manière dont les examens ont été faits et dénoncer la valeur du rapport et de ses conclusions. Il n'y a ici, selon moi, qu'une alternative : soit on estime que le collègue des experts était à la solde du gouvernement britannique et qu'il a conclu de manière à lui enlever un épine du pied, soit on juge que ces experts ont travaillé en conscience de manière rigoureuse. Tout me laisse penser que c'est la seconde proposition de cette alternative qu'il nous faudra, à l'avenir, retenir. »*

Propos recueillis par Jean-Yves Nau

« Il ne pourrait pas faire face à un procès complexe »

« **CE RAPPORT** médical est le fruit d'un examen fort complet et conduit de manière remarquable et, pour partie, dans la langue d'origine du sujet, souligne le professeur Padelis Giannakopoulos, spécialiste de psychogériatrie à l'hôpital psychiatrique de Genève. *L'examen comporte notamment, c'est un point très important, toute une série de tests qui permettent aux experts d'exclure formellement toute forme de simulation de la personne examinée. On peut notamment observer que si M. Pinochet a parfaitement conservé certains éléments de ses facultés intellectuelles antérieures, il existe en revanche chez elle une baisse très significative des processus concernant les acquisitions plus récentes. Il s'agit là d'un résultat fréquemment observé chez les personnes âgées souffrant de ce type de pathologie. »*

Pour le professeur Giannakopoulos, les scores obtenus aux tests neuropsychométriques ne laissent aucun doute quant à l'existence d'un début de processus démentiel. « *Les spécialistes de la psychiatrie des personnes âgées distinguent, schématiquement, deux types de processus démentiels en fonction de leur origine, neurodégénérative ou vasculaire. Plusieurs éléments des antécédents médicaux d'Augusto Pinochet laissent penser que ce proces-*

teur chilien ayant souffert d'une série d'accidents vasculaires cérébraux dont on retrouve la trace par l'intermédiaire de l'examen au scanner. Pour autant on ne peut exclure qu'il y ait également ici, comme c'est fréquemment le cas, une participation de nature neurodégénérative.

« *Le sénateur Pinochet peut sans doute percevoir qu'il est dans la réalité mais cette perception est altérée par une série de détériorations de ses fonctions intellectuelles dont on peut penser qu'elles évolueront de manière rapide, explique le professeur Giannakopoulos. Les éléments médicaux réunis dans ce rapport établissent que le patient ne pourrait pas faire face à un procès complexe qui ferait immanquablement appel à la mémoire épisodique, à une série d'événements anciens. Tout indique, à la lumière de ce bilan médical, que ses capacités intellectuelles sont limitées et qu'en toute hypothèse il ne pourrait être actif lors d'un procès le concernant. En ce qui concerne la question de savoir si son état de santé lui permettrait ou non de comprendre une sanction prononcée contre lui, on ne peut pas, au vu de ce rapport, répondre de manière simple. Sur ce point, il faut, me semble-t-il, rester très prudent. »*

Propos recueillis par Jean-Yves Nau

Economie : les nouveaux couples franco-allemands

JEAN-LUC LAGARDÈRE n'oublie jamais d'être lyrique au sujet du couple franco-allemand. Cheville ouvrière de la fusion Aérospatiale Matra/Dasa, l'an dernier, le patron français a dévoilé, mercredi 16 février, une nouvelle alliance, cette fois avec Deutsche Telekom, dans le secteur d'Internet. Au cours d'un bref passage à Bonn, cet « *authentique européen* » a souligné les bienfaits, selon lui, de l'« *expérience franco-allemande* ».

Il est vrai que les derniers mois ont été rythmés par de nombreux rapprochements économiques entre les deux pays. Parfois, les liens tissés dans le monde des affaires paraissent pallier les tiraillements apparus sur la scène politique. Le mariage de Rhône-Poulenc et de Hoechst, au sein d'Aventis, avait donné le ton, fin 1998. Les promoteurs de ce vaste projet industriel, Jean-René Fourtou, ex-PDG du groupe français, et Jürgen Dormann, son homologue allemand désormais à la tête d'Aventis, avaient évoqué, en lançant l'opération, la dimension symbolique et « *exemplaire* » de leur démarche.

Ils auront été entendus. Malgré quelques zones d'ombre, comme l'explosion du partenariat privilégié entre France-Télécom et Deutsche Telekom, ou les méandres de l'affaire Elf, les industries allemandes et françaises ont connu une année 1999 riche en coopérations spectaculaires. DaimlerChrysler Aerospace (DASA) et Aérospatiale Matra ont uni, en octobre, leur destin au sein du numéro un européen de l'aéronautique, EADS. Pour le plus grand profit, déjà, de Jean-Luc Lagardère et de son « *ami* », Jürgen Schrempp. Ce sont aussi Framatome et Siemens, en décembre dernier, qui ont mis en commun leurs intérêts dans le nucléaire civil. Cette fois, c'est la « *nouvelle économie* » qui catalyse le rapprochement des deux cultures.

ACTION DES POUVOIRS PUBLICS

Plusieurs éléments expliquent le tissage de liens de plus en plus serrés entre la France et l'Allemagne, qui sont l'un pour l'autre, et depuis plusieurs années les premiers partenaires commerciaux. Il faut d'abord noter que les alliances les plus spectaculaires sont souvent réalisées dans des domaines où les Etats ont encore voix au chapitre. Les pouvoirs publics ont joué un rôle-clé dans les rapprochements survenus dans l'aéronautique et le nucléaire, bien que DASA et Siemens soient des sociétés à capitaux privés. Ces fusions s'inscrivent dans le cadre de la construction européenne, où les deux voisins entendent continuer à jouer un rôle incontournable. « *Alors que l'intégration européenne progresse dans beaucoup de domaines - l'emploi,*

la politique extérieure, la sécurité - il n'était pas possible que les industries de secteurs aussi stratégiques (...) restent divisées », soulignait Lionel Jospin lors du « *baptême* » d'EADS, à Strasbourg, où il avait retrouvé son collègue allemand, Gerhard Schröder.

Plus largement, l'arrivée de l'euro et le développement de la concurrence mondiale conduisent les milieux d'affaires des deux pays aux mêmes conclusions : dans leur course à la taille, les entreprises doivent désormais saisir les occasions en dehors de leurs frontières. Pour persuader ses actionnaires et ses salariés, Jürgen Dormann a clairement expliqué que, faute d'alliance avec les Français, Hoechst « *pourrait être absorbé plus violemment* » par d'autres concurrents.

De même, Framatome et Siemens se sont-ils associés pour conforter leur position sur un marché du nucléaire civil de plus en plus exposé. En Europe, la libéralisation de certains secteurs incite en outre les entreprises des deux pays à tenter leur chance chez le voisin : EDF a ainsi bouclé son entrée au capital du numéro quatre germanique de l'énergie, EnBW. C'est également dans la perspective d'une concurrence accrue, liée à l'arrivée de l'euro, que l'assureur Allianz s'était empressé de devenir maître des AGF, en 1998.

Les vieux réflexes de repli n'ont pas pour autant disparu. Certains secteurs, comme la banque, où les discours sur les fusions transfron-

tières se multiplient pourtant, semblent insensibles aux accents lyriques d'un Jean-Luc Lagardère. Les réticences suscitées en Allemagne par l'entrée en force d'EDF sur le marché électrique montrent que les alliances franco-allemandes ne vont pas toujours de soi. Le patron du principal producteur de courant, Dietmar Kuhnt, a longtemps dénoncé « *le déséquilibre que provoquerait l'arrivée d'EDF alors que le marché français n'est pas encore ouvert* ». Certains responsables berlinois jugent « *déloyale* » l'attitude de Paris dans la transposition des directives européennes sur l'électricité.

MANAGEMENTS DIFFÉRENTS

Sans s'entendre sur le protectionnisme, dont les uns et les autres sont encore capables, les traditions et structures économiques des deux pays restent très différentes. « *Les habitudes de management demeurent éloignées, les Allemands tiennent à une approche collégiale, tandis que leurs voisins privilégient souvent une prise de décision plus hiérarchique et centralisée* », explique un consultant. Bien que Gerhard Schröder ait pu sauver in extremis le groupe de BTP Holzmann d'une faillite annoncée, le rôle de l'Etat demeure moins important en Allemagne qu'en France. « *Les milieux bancaires allemands se méfient des interventions de l'Etat français, à propos d'éventuels projets* », souligne un responsable monétaire francfortois. Après avoir sondé en vain le

terrain pour une opération d'envergure dans l'Hexagone, la Deutsche Bank, première banque allemande, a décidé de ne pas brusquer les choses.

Car, pour le moment, la méthode employée contraste avec des habitudes anglo-saxonnes plus agressives. Les associés franco-allemands s'entendent en général amicalement. Alors qu'un des fleurons industriels de notre voisin, Mannesmann, vient de tomber sous la coupe du britannique Vodafone AirTouch, après une longue bataille boursière, cette « *convivialité* » en affaires reçoit la bénédiction des milieux politiques : le chancelier Gerhard Schröder « *préfère largement les coopérations franco-allemandes car elles sont amicales* ».

Bien sûr, l'aspect symbolique du couple franco-allemand ne constitue jamais l'élément moteur d'une fusion. « *Ce facteur n'est pas déterminant, c'est l'objectivité financière et stratégique qui conditionne un rapprochement* », rappelle un ancien membre du conseil de surveillance de Hoechst. Cet observateur attentif considère néanmoins que « *les différences culturelles entre Français et Allemands ne simplifient pas les choses, mais que le souci commun de surmonter le passé peut parfois aider* ». Dans une perspective européenne, ces rapprochements à l'amiable servent incontestablement de banc d'essai pour l'ensemble du continent.

Philippe Ricard

Tournures utiles par Guillaume Dégé



prendre le taureau par les cornes

La flamboyante diplomatie Holbrooke

POUR SES AMIS, il pourrait être « *le plus grand secrétaire d'Etat américain depuis Henry Kissinger* ». Pour ses ennemis, il n'est qu'un « *arriviste, ambitieux, avec un tempérament odieux* ». Qu'on l'aime ou non, et beaucoup, il est vrai, ne l'aiment pas, Richard Holbrooke - il sera cette semaine en Europe - fait sentir sa présence. Il est arrivé comme un tourbillon à New York, nouveau chef de la délégation américaine aux Nations unies. Il a immédiatement profité de la présidence américaine du Conseil de sécurité, en janvier, pour manifester sa place dans la politique étrangère des Etats-Unis.

Personne ne conteste que la machine Holbrooke est une mécanique puissante. Diplomate de carrière, il sait faire de son métier un spectacle médiatique hors du commun. Ayant décrié la présidence américaine du Conseil de sécurité comme devant être le « *mois de l'Afrique* », il a mis toute son énergie pour en faire un succès. A la « *une* » des journaux américains, jour après jour, grâce à une succession de réunions publiques et à la présence d'un grand nombre de personnalités charismatiques, il a réussi à concentrer une attention sans précédent aux Etats-Unis sur le continent noir. Initiative qui, à l'ONU, lui a valu une reconnaissance extraordinaire mais a été accueillie froidement à Washington, où elle a mis en lumière le relatif intérêt que l'Amérique accorde à l'Afrique.

Dans la capitale fédérale, on a tourné en dérision son « *mois de l'Afrique* », qui, disent ses détracteurs, « *comme tout ce qu'il fait* », n'a été orchestré que dans l'unique but

de « *promouvoir ses chances* » de devenir le secrétaire d'Etat d'une éventuelle administration Albert Gore.

A l'ONU, en revanche, on a unanimement salué « *la créativité et l'énergie de cet interventionniste et multilatéraliste convaincu* » : « *Il aura obligé le gouvernement américain à accepter le déploiement de plus de 16 000 "casques bleus" sur le continent* », note un proche du secrétaire général, qui ajoute : « *On voit mal comment Washington pourrait refuser la création des deux opérations de maintien de la paix* » envisagées pour la Sierra Leone et la République démocratique du Congo.

« OURAGAN DICK »

« *Ouragan Dick* », comme l'appellent certains, a bouleversé quelques vieilles traditions onusiennes. Il a décrété que les réunions du Conseil, tout au long du mois, seraient publiques, ouvertes aux caméras de télévision. Il en a assuré une couverture sans précédent en invitant des dignitaires africains. Jour après jour, la salle du Conseil a été le théâtre de débats avec des personnalités telles que Nelson Mandela, Laurent-Désiré Kabila, Robert Mugabe, Eduardo Dos Santos et bien d'autres.

Il a encouragé les présidents africains, mais aussi les ambassadeurs aux Nations unies, à abandonner leurs discours préparés en faveur « *d'échanges de vues francs* ». Lors de la réunion sur la guerre civile au Burundi, couverte amplement grâce à la présence de Nelson Mandela, médiateur dans ce conflit, les intervenants, y compris le secrétaire gé-

néral, n'ont pas hésité, face à la délégation burundaise, à condamner la politique de regroupement des Hutus dans des « *camps de concentration* ».

Au cours de la journée consacrée à l'Angola, on a eu droit à des confessions, projetées sur d'énormes écrans, de déserteurs de l'un des deux camps en conflit. Les anciens lieutenants du chef rebelle Jonas Savimbi ont décrit en détail les achats d'armes par l'Unita, son mouvement de guérilla : « *Savimbi donne la liste des armements aux marchands d'armes internationaux et les paie avec des sacs pleins de diamants ; il ne fait pas confiance aux banques* ». Un autre a affirmé avoir tiré « *personnellement* », sur ordre de M. Savimbi, sur deux avions de l'ONU - attaques qui ont fait 23 morts.

« *Oui, c'était un cirque*, admet l'ambassadeur britannique Jeremy Greenstock, parlant des réunions télévisées du Conseil, *mais les gens aiment bien le cirque. Ils y vont, ils regardent, ils en parlent, et Dieu sait si l'Afrique a besoin qu'on parle d'elle* ».

Le mois de l'Afrique n'était pas sans risque. On pouvait difficilement ignorer la guerre en République démocratique du Congo. Trois jours ont été consacrés à ce conflit, que l'on appelle désormais « *la première guerre mondiale en Afrique* » : il implique pas moins de sept pays africains. Présenté par M. Holbrooke, mais aussi par l'ONU, comme un succès du fait de la présence des chefs d'Etat des sept pays protagonistes, ce « *mini-sommet* » africain sur le Congo a néanmoins fourni l'occasion à ses détracteurs d'attaquer l'ambassadeur américain à

l'ONU. Le diplomate se serait, nous a-t-on assuré de sources occidentales de passage à New York, comporté de façon « *condescendante, irréflective, brutale et tyrannique* » avec les chefs d'Etat ; cela, a-t-on affirmé de même source, « *a miné de façon peut-être irréparable les négociations sur la RDC* ».

Richard Holbrooke a aussi innové au fond, en amenant le Conseil à examiner la question du sida en Afrique. En dépit de l'opposition de la Russie et de la Chine, il a ainsi élargi le champ de compétence du Conseil ; plus important encore, il a obligé la communauté internationale à reconnaître la pandémie non comme une crise de santé publique, mais comme une véritable menace pour la stabilité en Afrique.

« *Le nombre de personnes qui vont mourir du sida pendant la première décennie du XXI^e siècle sera comparable au nombre de ceux qui sont morts dans toutes les guerres de l'ensemble des décennies du XX^e siècle* », a-t-il observé. Sur le plan politique, la réunion sur le sida a aussi fourni l'occasion à M. Holbrooke, en cette année électorale, de promouvoir son candidat. Ce jour-là, c'est au vice-président Al Gore qu'il a donné le marteau de la présidence du Conseil de sécurité.

Epuisée mais « *exaltée* » par le « *show Holbrooke* », l'ONU ne lui reproche rien, au contraire. On l'applaudit. Et lui s'auto-congratule, clôturant sa présidence du Conseil le 31 janvier par ces mots : « *J'ai le plaisir de vous annoncer le retour de l'Amérique à l'ONU !* »

Afsané Bassir Pour

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Téléc. : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : <http://www.lemonde.fr>

EDITORIAL

L'aveu d'Axa

LES excuses d'Axa ne changent rien. En décidant de doubler les cotisations des contrats souscrits par les parents pour garantir, après leurs décès, une rente à leurs enfants handicapés, le premier assureur mondial a commis une faute et fait un aveu. La faute serait vénielle si les personnes concernées n'étaient pas, déjà, victimes d'une société qui manifeste à leur égard, faute d'une solidarité effective, une sympathie émotionnelle. L'impact dans l'opinion publique de cette affaire, révélée par *L'Humanité*, pourrait ainsi avoir de fâcheuses conséquences commerciales pour l'entreprise. D'où ses excuses sur la forme. Sur le fond, en revanche, elle maintient sa position. Et, effectivement, celle-ci est parfaitement cohérente avec la logique économique.

Axa est une entreprise privée. Les règles du libéralisme lui imposent de dégager le plus de valeur possible au bénéfice de ses actionnaires. Elle n'a donc aucune raison de vendre un produit qui, bien loin de lui rapporter de l'argent, lui en coûte. Tout juste peut-on s'étonner que les techniciens se soient trompés à ce point, et depuis si longtemps, dans leur calcul de rentabilité. Mais quand, pour se défendre, elle fait appel aux mutuelles et à l'Etat pour l'aider à prendre en charge « *un problème humain douloureux* », elle avoue que ce qui doit relever de la solidarité ne peut être géré par un organisme géré à l'aune du profit.

Venant d'Axa, cette reconnaissance est particulièrement intéressante. Son patron, Claude Bébéar, n'a jamais caché son ambition de développer sa pré-

sence dans l'assurance-maladie et l'épargne-retraite. C'est un de ses poulains, Denis Kessler, qui, en tant que président de la Fédération française des sociétés d'assurance et de numéro deux du Medef, milite pour au moins un début de privatisation de la Sécurité sociale, Axa ayant tout prêt dans ses cartons un projet de mise en concurrence des caisses locales de « *Sécu* » avec des assureurs privés.

Or, voilà que, dans un domaine où l'Etat n'a pas voulu intervenir, celui permettant à des hommes et à des femmes qui n'ont jamais pu cotiser pour une retraite de disposer de quelques ressources lorsque leurs parents ne seront plus là pour les aider, le secteur privé avoue son incapacité ou, plus exactement, reconnaît que seuls ceux disposant de revenus importants peuvent s'offrir ses services ! Le mécanisme de l'assurance-maladie n'est guère différent. Que se passerait-il si les cotisations variaient avec les risques courus, si, par exemple, tous ceux que leurs antécédents familiaux rendent susceptibles d'être atteints par une maladie grave étaient soumis à des prélèvements sociaux plus importants que les autres ?

Les avocats de la privatisation de la Sécurité sociale doivent se décider à confronter leur idéologie à la réalité. Les accusateurs d'une « *Sécu* » confiée aux entreprises privées voient leurs prévisions d'une assurance à deux vitesses renforcées. Pour quelques sous de plus, les assureurs viennent de se fermer un marché qu'ils espéraient profitable. Du moins est-il possible d'espérer qu'il en sera bien ainsi.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet

Directeur artistique : Dominique Roynette

Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Rédacteurs en chef :

Alain Frachon (Éditoriaux et analyses) ;

Laurent Greilsamer (Suppléments et cahiers spéciaux) ;

Michel Kajman (Débats) ; Eric Fottorino (Enquêtes) ;

Eric Le Boucher (International) ; Patrick Jarreau (France) ; Franck Nouchi (Société) ; Claire Blandin (Entreprises) ;

Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Christian Massol (Secrétariat de rédaction)

Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg

Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;

partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),

André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourme (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.

Capital social : 1 003 500 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde,

Fonds commun de placement des personnels du Monde,

Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises,

Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Léna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

L'alcool, un problème-clé

LE SERVICE des alcools est une fois de plus encombré de stocks. La pénurie générale avait fait oublier ce problème, qui se posait presque chaque année entre les deux guerres. Il ne s'agit pas seulement d'écouler quelques centaines de milliers ou quelques millions d'hectolitres d'alcool. La question est beaucoup plus vaste. On a pu dire du monopole de l'alcool qu'il était la clé de voûte ou la pierre angulaire de l'agriculture française.

Le mécanisme du monopole et des prix garantis a conduit tout naturellement à la surproduction. Assurée d'avoir toujours un exutoire, la production de betterave, de vin et de cidre s'est développée. La culture de la betterave, plante d'assolement, a entraîné celle du blé, au point qu'à la veille de la guerre une loi avait prévu la distillation obligatoire du blé. Le carburant national servait à débarrasser

le monopole de ses excédents, et les taxes sur l'essence à combler son déficit.

Le mécanisme du monopole et des prix garantis a besoin de correctifs. Avant la guerre il avait déjà fallu à plusieurs reprises limiter les productions favorisées : contingentement des achats d'alcool, limitation des plantations de vigne, etc. Le gouvernement a recommencé à envisager des mesures de ce genre. On pourrait aussi demander aux planteurs de consacrer une partie de leurs terres à des betteraves fourragères plutôt qu'à des betteraves sucrières. Les mélasses seraient peut-être plus utilement employées à la nourriture du bétail qu'à la distillation. Enfin il serait facile, par le jeu des prix et des contrats, de diriger plus de betteraves vers les sucreries.

(18 février 1950.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-33. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

www.cagnotte.com *par Julien Dray*

ASSISTONS-NOUS au grand retour des Deschiens et de leur déopilant et cruel « 3615 Qui n'en veut » ? On ne peut s'empêcher d'y songer en observant — tandis que Philippe Jaffré inaugure une nouvelle société de conseil joliment baptisée Stock-Option — la surenchère politico-médiatique sur le meilleur emploi de la désormais célèbre cagnotte.

Le commissaire-priseur de Matignon n'a pas encore levé son marteau que les mains se sont déjà levées. C'est que l'enjeu est de taille. Pensez donc : enfin, une occasion de prouver que la droite et la gauche, ce n'est pas du tout pareil.

La preuve ? De ce côté-ci, on réclame une baisse de l'impôt sur le revenu, la pression fiscale ayant, paraît-il, « dépassé le tolérable ». Surtout pour les plus hauts revenus. De ce côté-là, en revanche, on est plus

social. C'est la taxe d'habitation, « *impôt injuste* », pesant sur les ménages les plus pauvres, qu'il faut baisser. 500 francs en moins pour tout le monde, voilà enfin une vraie réforme de gauche. Entre les deux, la culture du gouvernement et le souci des règles de bienséance internationale priment : une baisse, d'accord, mais celle des déficits publics évidemment.

Nul doute que certains, ailleurs, se mettent à rêver : et si on tentait de combiner les trois, ça vaudrait combien dans les sondages ? De toute façon, pour une fois, il semble bien y avoir unanimité sur le fond. Car, sur le www.cagnotte.com, il n'y a qu'une seule icône sur laquelle cliquer : la baisse.

Au risque, une fois de plus assumé, de détonner dans l'harmonie générale, je réclame que l'on se donne le temps de procéder à une analyse de fond de la situation fran-

çaise au lieu de suivre précipitamment et bêtement les idées à la mode.

Certes, le niveau des prélèvements obligatoires — sans être, comme on l'entend, « *le plus élevé des nations occidentales* » — est important chez nous. Mais n'est-ce pas en fait la mauvaise utilisation de l'argent public qui pose problème plutôt que l'impôt en lui-même ? Il suffit d'écouter les revendications exprimées, de plus en plus fort et de plus en plus clairement, depuis des mois aux quatre coins du pays pour comprendre que, contrairement à la complainte libérale, ce n'est pas « *moins d'Etat* » que réclament les Français mais « *mieux d'Etat* ».

Partout, enseignants, élèves et parents demandent des professeurs et des moyens supplémentaires pour que le service public de l'éducation nationale remplisse à nouveau sa mission : instruire, mais aussi former des citoyens, et donc lutter aussi contre la violence et l'incivilité.

Partout, personnels soignants et usagers de l'hôpital réclament que cessent ces restrictions budgétaires qui mettent en danger la vie des malades, rendent insupportables les conditions de travail et détruisent jour après jour un service public de santé que beaucoup de nos partenaires nous enviaient jusqu'ici.

Et à la SNCF, à la RATP, dans les prisons, parmi ceux qui ont en charge la sécurité dans les rues et quartiers sensibles, chez les travail-

leurs sociaux comme chez les postiers, le constat est le même : faute de moyens supplémentaires, le service au public ne peut plus être assuré. Et ce sont des pans entiers de notre tissu social qui se délitent un peu plus.

enfin temps de se mettre à réfléchir sur une vraie réforme fiscale moderne et citoyenne qui permettrait d'en baisser les taux en étendant l'assiette et qui s'en prendrait aux vraies sources de profits financiers. Mais ceci est un autre débat.

L'aversion qu'ont les Français pour l'impôt est d'abord aujourd'hui la colère qu'ils éprouvent contre une machine bureaucratifiée, où chacun renvoie la patate chaude à son voisin, où l'on se perd dans les dédales de procédures...

Le gouvernement ne peut plus, un jour, nous tenir un magnifique discours sur la lutte contre la désertification des campagnes et l'abandon des quartiers difficiles, qui passe, comme chacun sait, par la présence des services de l'Etat dits de proximité, tout en se lançant, le jour d'après, dans la fermeture, pour raisons d'économie, des petites structures hospitalières, des trésoreries publiques et des lignes ferroviaires secondaires.

Alors, je le redis — et même je le re-redis —, payer l'impôt n'est pas une malédiction, c'est même le fondement de l'appartenance à une nation. Et d'ailleurs, peut-être serait-il

Quoique...

La malédiction est plutôt dans le gaspillage, le mauvais emploi, l'absence de rigueur dans la gestion de l'argent public. Et des exemples récents, notamment dans l'éducation nationale, nous ont appris qu'injecter des milliards dans une machine-rie ubuesque et rouillée était aussi utile qu'arroser le Sahara avec une lance à incendie. L'aversion qu'ont les Français pour l'impôt, telle que la constatent à longueur de sondages et de déclarations les observateurs, est d'abord aujourd'hui la colère qu'ils éprouvent contre une machine bureaucratifiée, où chacun renvoie la patate chaude à son voi-

sin, où l'on se perd dans les dédales de procédures...

Mais si le service public, comme l'a démontré la tempête, est de qualité, alors c'est une tout autre attitude des Français face à l'impôt que l'on découvrirait.

Pour ce faire, il faut responsabiliser, décentraliser, mais surtout recruter, former et donner les équipements adéquats.

Il faut donc préparer une loi de programmation budgétaire comportant, pour une fois, des objectifs non seulement quantitatifs mais aussi qualitatifs. La représentation nationale pourrait trouver là un terrain pour exercer enfin sa responsabilité. La mise en place d'une commission permanente de l'Assemblée nationale serait ainsi un contre-pouvoir face à l'administration et ses effets d'annonce, elle surveillerait l'application, inspecterait et ferait rapport tous les six mois.

Pour la première fois depuis vingt-cinq ans, la France peut envisager de s'offrir une bouffée d'oxygène. A nous de savoir l'utiliser autrement qu'en parenthèse euphorisante. Plutôt qu'une redistribution individualisée, je préfère, moi, qu'elle soit collective à travers la revalorisation des services publics... c'est une autre manière de rendre l'argent aux Français !

Julien Dray est député socialiste de l'Essonne.

Pour un septennat révocable

par Jean-Marcel Jeanneney

LA présence simultanée à la tête de l'Etat d'un président de la République et d'un premier ministre issus de deux élections dont les résultats politiques ont été contraires est mauvaise en soi. Elle est certes compatible avec la lettre de la Constitution de la V^e République, mais elle ne correspond pas à son esprit et aux conditions d'un bon fonctionnement des pouvoirs publics. Elle place le président de la République en porte-à-faux ; elle risque d'entraver l'action du gouvernement qui, en vertu de la Constitution, a la responsabilité de définir et conduire la politique de la nation ; elle pourrait brouiller l'image de notre politique étrangère aux yeux du monde et y compromettre l'influence de la France.

Cette cohabitation serait évitée si la pensée et la pratique du général de Gaulle étaient respectées. Pour lui, la légitimité de son pouvoir résultait d'une adhésion de la majorité du peuple français. Il en concluait que, si ce peuple le désavouait lors de l'élection de l'Assemblée nationale ou à l'occasion d'un référendum, il devrait abandonner ses fonctions. Il craignait d'avoir à le faire en novembre 1962, après la dissolution de l'Assemblée nationale ; on pouvait en effet penser alors que l'opposition allait conquérir une majorité au Palais-Bourbon. Au cas où cela serait advenu, il était résolu à démissionner, il me le dit alors expressément. Et c'est ce qu'il fit en avril 1969 dès le lendemain d'un référendum malheureux.

Limiter à cinq ans la durée du mandat présidentiel n'écarterait pas tout risque de cohabitation, même si, comme cela a été proposé, on décidait que l'élection de l'Assemblée suivrait toujours de peu l'élection d'un président et qu'en cas de dissolution, l'élection d'un président devrait toujours précéder l'élection d'une nouvelle Assemblée. Dispositif ingénieux, mais qui pourrait conduire à des élections successives trop rapprochées, notamment en cas de décès d'un président peu de temps après son élection ou d'une dissolution récente de l'Assemblée.

Mieux vaut conserver le septennat. Cette durée relativement longue est bonne parce qu'elle invite le président à se préoccuper d'enjeux à moyen et long termes. Mais il faut qu'il s'en aille au cas où une Assemblée nouvellement élue serait résolument hostile à ses orientations politiques ou après la perte d'un référendum en faveur duquel il aurait pris parti.

Pour qu'il en soit ainsi, le recours à trois solutions est possible. La première serait de faire en sorte que l'éthique de tout président de la République fasse que, s'il était désavoué par le suffrage universel, il se retire spontanément. L'expérience a montré, à trois reprises déjà, qu'on ne pouvait guère y compter.

La seconde solution se trouve dans la procédure qui, en avril 1924, permit à la Chambre des députés après le succès électoral du Cartel des gauches de contraindre le président Alexandre Millerand à la dé-

mission. Celui-ci avait formé un gouvernement convenant à ses propres vues, qui s'était présenté devant la Chambre. Ce cabinet avait été aussitôt renversé et la majorité de la Chambre avait laissé entendre qu'il en serait ainsi de tout gouvernement présenté par le président d'alors. Cet épisode constitue un précédent dont il importerait de se souvenir. Une telle pratique ne serait pas contraire à la Constitution, puisque celle-ci donne à l'Assemblée le pouvoir de censurer le gouvernement pour quelque raison que ce soit et ainsi obliger le président à démissionner.

Cette durée invite le président à se préoccuper d'enjeux à moyen et long termes. Mais il faut qu'il s'en aille au cas où une Assemblée nouvellement élue serait hostile à ses orientations politiques ou après la perte d'un référendum

La troisième solution impliquerait une réforme constitutionnelle : inscrire à l'article 6 de la Constitution, après les mots « *Le président de la République est élu pour sept ans au suffrage universel direct* », la phrase suivante : « *Toutefois, dans les deux mois qui suivent un référendum, lors duquel le président a engagé sa responsabilité, ou l'élection d'une Assemblée nationale, celle-ci peut mettre fin au mandat du président par une motion de censure* ». La durée de ce pouvoir exceptionnel de l'Assemblée serait limitée à deux mois pour que cette épée de Damoclès ne soit pas suspendue trop longtemps au-dessus de la tête du président.

Que le président ait démissionné ou ait été révoqué, il aurait le droit de se représenter. Or, la Constitution interdit de dissoudre une seconde fois avant un an. Si cette règle était maintenue sans exception, il se pourrait qu'en cas de réélection du président, une cohabitation existe pendant un certain temps. Il faudrait donc qu'un amendement à la Constitution ait fait sauter en ce cas ce verrou pour autoriser le président à renvoyer sans délai les députés devant leurs électeurs.

Jean-Marcel Jeanneney est ancien ministre d'Etat.

McCANN

Les **règles** de **l'économie** changent.

Votre système d'information aussi.

Ne nous traitez pas en parias !

par Eva Nowotny

J'AI EU l'honneur et la joie de pouvoir représenter l'Autriche pendant quatre ans en tant qu'ambassadeur en France et j'ai pu pendant ces années apprendre à bien connaître et comprendre la France. J'ai donc suivi avec beaucoup d'attention, ainsi que de compréhension pour les questions posées, le débat sur l'Autriche qui a eu lieu dans *Le Monde* pendant ces derniers jours. Cependant, j'ai rarement été aussi indignée par la caricature de Plantu, apparue le vendredi 4 février, qui sous-entendait avec une légèreté cynique et méprisante que les Autrichiens recommenceraient à laisser rouler des trains en direction des camps de concentration. Cela dépasse clairement les limites du supportable.

L'Autriche est un pays moderne, démocratique et hautement développé économiquement et socialement. L'Autriche a repris la déclaration des droits de l'homme dans sa propre Constitution et a un niveau de protection des minorités plus élevé que dans beaucoup de pays européens. L'Autriche a, en comparaison avec les autres pays européens, le deuxième taux d'étrangers le plus haut et ces derniers vivent en paix et jouissent pleinement d'une protection juridique et sociale. L'Autriche a, à maintes reprises, participé avec succès à des opérations de main-

tien de paix et a joué un rôle important et toujours constructif dans la politique internationale et européenne.

Comment peut-on condamner de façon si rapide, si légère et sans partage, un pays dans lequel plus des deux tiers de la population sont nés après 1950 ?

Est-il légitime de retirer sa confiance à un grand pourcentage de la population qui ne voulait pas de cette forme de gouvernement et de la frapper d'un jugement superficiel ?

Des hommes et des femmes qui sont parfaitement conscients du côté sombre de notre histoire et, par conséquent, de leurs responsabilités particulières, mais se définissent aussi comme Européens modernes et ne se différencient pas de leurs contemporains français, britanniques ou belges dans leur vie quotidienne, leurs attentes et leurs souhaits. Si jamais – ce qui me semble exclu – de tels trains devaient recommencer à rouler, des centaines de milliers d'Autrichiens se jetteraient sous leurs roues !

Est-il légitime d'oublier que, selon les sondages, une grande proportion d'Autrichiens auraient préféré une autre forme de gouvernement et que sa formation n'est pas le résultat direct des élections mais d'un enjeu politique ? Est-il légitime d'oublier que ce gouvernement est face à

une forte opposition parlementaire, qu'un président de la République critique surveillera très strictement chacune de ses actions et que, en fin de compte, ce sera aux Autrichiens eux-mêmes de savoir comment s'y prendre ? Est-il légitime de retirer sa confiance à un grand pourcentage de la population qui ne voulait pas de cette forme de gouvernement et de la frapper d'un jugement superficiel ?

Ces derniers jours, j'ai pris connaissance de plaintes selon lesquelles des artistes et savants

autrichiens seraient décommandés, que des congrès et des séminaires ainsi que des réservations de vacances seraient annulés.

Des mesures qui ne sont nullement couvertes par la décision des Quatorze et qui sont uniquement le résultat d'une discussion politique excessivement émotionnelle. Ne serait-il pas plus indiqué – justement dans ces circonstances difficiles – d'intensifier le dialogue et de signaler qu'on a confiance en l'esprit critique des Autrichiens ainsi qu'en la solidité de leurs institutions démocratiques et juridiques ?

Je suis parfaitement consciente que le rôle de l'Autriche dans le national-socialisme, ainsi que beaucoup de développements de l'après-guerre, justifie une critique et une attention accrues. Pour moi, ce qui importe, ce sont cependant les nombreuses personnes dans ce pays qui se soumettent consciemment à la critique et qui y réfléchissent d'une façon ouverte, positive, tournée vers l'avenir et dans un esprit européen – et c'est encore une grande majorité. Ils ne méritent pas d'être isolés et d'être traités en parias européens.

Eva Nowotny est directrice des affaires économiques au ministère autrichien des affaires étrangères.

Européens, encore un effort !

Suite de la première page

Une communauté fondée sur le marché commun des dangers, plutôt que sur une communion dans l'idéal prêtant à débats et controverses, voilà qui permet de travailler et résister ensemble. Voilà où l'Autriche fait rupture.

Rattachés en 1938 au III^e Reich, les Autrichiens l'ont plébiscité et se conduisirent ni mieux ni plus mal que les Allemands. La différence survint après la guerre : « la préoccupation constante vis-à-vis du passé est propre aux Allemands. L'Autrichien a une autre mentalité », note avec exactitude Jörg Haider, qui, dans la foulée, se moque des « excusailles » des uns et des autres touchant les années sombres. Trois jours plus tard, il signe sans problème les solennelles excuses rétrospectives que Vienne présente au monde. Il avait à l'avance précisé que ni lui ni la majorité silencieuse ne prennent un tel chiffon de papier au sérieux : il faut « regarder l'avenir », entendons tourner le dos au passé. Vous voulez des repentances, vous en aurez, peu me chaut.

Les Allemands, pendant trois générations, ont mérité leur conduite et celle de leurs proches. A la dénazification contrainte des alliés succéda une douloureuse autodénazification qui déchira les familles et transforma les âmes. Qu'avons-nous fait ? Et nos parents ? Et nos grands-parents ? L'Autrichien moyen esquiva pareille torture mentale : officiellement, son pays avait été « occupé », il se proclama première victime. Coupant au sentiment de honte éprouvé par les voisins, l'Autriche se mit en vacances d'histoire. « Nous étions primo innocents et secundo d'excellents garçons de café », note l'écrivain Turini, révolté par l'indécrottable aptitude de ses compatriotes à fuir et à se fuir dans un pseudo état de nature folklorique et provinciale.

Dans ce « Hawaï de Mitteleuropa », les dangers sont fantasmés expédiés d'ailleurs, de l'immigré, de l'artiste en sécession, des puissances extérieures, les quatorze arrogants, les mauvais pauvres des ex-Républiques populaires, la mondialisation, etc. Le haidérisme n'est pas un hitlérisme, mais un post-hitlérisme, cultivant les courts-circuits et ressasant les préjugés pré-hitlériens – xénophobie, racismes, biologisme, culte du chef – avec l'innocence des nés de la dernière pluie et l'irresponsabilité d'éternels poupons.

Les Autrichiens sont des précurseurs en matière d'oubli « post ». Depuis la chute du Mur, la dénégation du passé bat son plein et devient un sport trans-européen. On ferme la parenthèse, on efface tout, à commencer par sa participation au malheur général. Blanc comme neige, on repart. Après Milosevic poussant les Serbes à prendre leur revanche sur l'Histoire, Poutine se réclame d'une Russie de toujours, héritages tsariste et stalinien confondus. Il ne rétablit pas la dictature communiste, mais invente un art de gouverner post-communiste qui abaisse un nouveau rideau de fer, plus à l'Est, mais pas moins inquiétant que le précédent.

Tout est toujours permis dans les chasses gardées du sacro-saint empire russe. Dès 1818, le général Ermolov, vice-roi et boucher du Caucase, explique à son patron : « Ce peuple tchéchène inspire, par son exemple, un esprit de rébellion et d'amour de la liberté jusque dans les sujets les plus dévoués de votre majesté. » Le tsar tenta l'extermination des insoumis. Staline les déporta en bloc en février 44 et fit brûler, dans les mosquées les résidus inexpédiables dans les wagons à bestiaux. Soixante-dix mille femmes et enfants périrent de froid, de faim, pendant le « transport » vers le Kazakhstan. Dans l'archipel du Goulag, Soljenitsyne admire : « Jamais aucun Tchéchène n'a cherché à servir les autorités ni à leur plaire », il loue « l'attitude toujours fière et ouvertement hostile » aux autorités carcérales. Il écrit : « Il est une nation sur laquelle la psychologie de la soumission resta sans effet ; pas des individus isolés, des rebelles, non : la nation toute entière. Ce sont les Tchéchènes. » Après Pouchkine et

Lermontov qui assistèrent horrifiés à l'épouvante d'une « pacification » récurrente et infinie du Caucase, Tolstoï travaille, pendant dix ans, son ultime nouvelle, « Hadji Mourat ». Evoquant sa jeunesse, déjà la guerre coloniale contre les « Montagnards », il oppose terme à terme le chef rebelle qui veut sauver son fils et sa famille à Nicolas I^{er}, narcissique avide de collégiennes et de conquêtes sanglantes. Le tsar obtient la tête coupée du « bandit ». Entre l'autocratie et l'esprit de liberté, le destin de la Russie oscille encore, donc une part de l'avenir du monde. Le choix de Tolstoï était clair. Et celui de l'Europe ? En Tchéchénie, c'est la liberté, l'idée de liberté dans chaque tête russe, qu'on assassine.

L'esprit ethnico-souverainiste de Haider et les méthodes hyper-coloniales de Milosevic (apartheid, purification, dépopulation) sont décuplées par la tradition autocratique de l'Etat russe, qui depuis Pierre le Grand dévore les petites nations pour rappeler son propre peuple à la soumission et lui enseigner la servilité. Trois pièges – post-hitlérien, néocolonial, néototalitaire – interfèrent. Belgrade et Moscou ne prennent-ils point le parti de Vienne contre « l'ingérence » des 14 ? Le calen-

Trois pièges – post-hitlérien, néocolonial, néototalitaire – interfèrent. Belgrade et Moscou ne prennent-ils point le parti de Vienne contre « l'ingérence » des Quatorze ? Le calendrier prête à la confusion des genres, rouge-brun, national-communiste, etc.

drier prête à la confusion des genres, rouge-brun, national-communiste, etc. Haider se pique d'écologie ; le boucher de Grozny confie à Brigitte Bardot son amour des chiens ; face aux remugles du pire passé, la communauté doit réanimer et réinventer son triple pacte fondateur, antifasciste, antistalinien, anticolonial.

L'amour de la liberté ne se partage pas. Il s'affirme forcément avec des moyens divers adaptés à la multiplicité des circonstances, mais exige un souci constant et une parole forte et franche à Moscou comme à Vienne. Qui se laisse aller à célébrer publiquement Poutine – « patriote animé par une grande idée de son pays » (Hubert Vedrine devant les télés russes) – finira par ne plus rien objecter à Haider, qui lui aussi se proclame « patriote ». Qui se couche, quand villes et villages sont rasés paraît mal venu quand il chevauche les grands principes. « Hypocrisie », notait un remarquable éditorial du *Monde*, intitulé *De Vienne à Grozny*, j'ajoute : danger. L'Europe feint d'ignorer, à l'Est de notre pouponnière, la poudrière où s'édifie un Etat voyou, massacreur et surpuissant. La lucidité de Churchill et l'avertissement d'un discours de Fulton manquent à l'appel.

Faute de relever ces trois défis ensemble, la communauté risque de se désagréger en un ramas de principautés souveraines à l'autrichienne, courant peureusement se réfugier, quand l'horizon s'assombrit, sous l'ombrelle traditionnelle mais incertaine des Etats-Unis. Demain, il sera trop tard pour nombre de Tchéchènes ; il est déjà très tard pour une Europe démocratique calfeutrée dans sa bulle.

André Glucksmann

Microsoft

Tel que vous me voyez, je suis un homme libre.

Libre de me déplacer et de travailler comme je l'entends.

Pour cela, j'utilise Microsoft® Windows® 2000.

Mon bureau me suit partout. Même déconnecté

j'ai accès à mes données, à mes fichiers et à mes

sites web préférés synchronisés depuis le réseau.

J'ajoute de nouveaux périphériques et ça marche

automatiquement, j'échange des fichiers avec mes

collègues par faisceau infrarouge. Et même, en cas

de mauvaise manipulation, mon système se répare

automatiquement sans que je m'en aperçoive.

Dans un monde où l'on demande toujours plus

d'informations, toujours plus rapidement, avoir un outil

qui bouge aussi vite que vous, ça compte.



Découvrez

dès le 17 février dans votre région.
Détails et inscriptions sur



DISPARITION

Noboru Miyata

Un maître de l'ethnologie japonaise

NOBORU MIYATA, l'un des principaux chefs de file de la prolifique école japonaise d'ethnofolklore, est mort à Tokyo jeudi 10 février, à l'âge de soixante-trois ans. Par sa stature, son inventivité et son sens des contacts, il dominait le monde de l'ethnologie dans l'archipel.

Après des études à Tokyo à l'université Kyoiku-dai (aujourd'hui université de Tsukuba), Noboru Miyata avait publié en 1970 un ouvrage remarqué sur les croyances dans le Bouddha de l'avenir dans lequel il montrait les ressorts profonds des eschatologies du salut et des mouvements millénaristes de renaissance du monde qui se développent au cours du XIX^e siècle dans les campagnes japonaises confrontées à la crise de l'Ancien Régime puis au processus de modernisation qui s'accéléra avec le régime Meiji.

Il enseigna à l'université Gaguhei de Tokyo, puis à Tsukuba, puis enfin à Kanagawa. Avec ses étudiants et les nombreux groupes de recherche qu'il animait, il multiplia les enquêtes de terrain dans le Japon rural et urbain. Ses recherches se concentraient sur les ressorts profonds de la mentalité japonaise au XIX^e et au XX^e siècle.

Conscient de la crise dans laquelle sont plongées les études folkloriques traditionnelles fondées par Kunio Yanagita (1875-1962) au début du siècle et qui peinent à aller au-delà de la description d'un monde rural en voie

de disparition, Noboru Miyata opéra des rapprochements disciplinaires avec les historiens et les sociologues. Sa rencontre avec le médiéviste Yoshihiko Amino, qui a travaillé de son côté au renouvellement des études historiques, fut de ce point de vue déterminante, et Noboru Miyata reste au cœur du processus de renouvellement récent de sa discipline.

Il fut par ailleurs le fondateur d'une ethnologie du folklore urbain contemporain, des nouveaux modes de vie citadins, des croyances et des cultes spécifiques qui naissent et se développent encore et toujours au cœur des grandes cités japonaises, contribuant par là même à faire sortir l'ethnologie japonaise du seul terrain rural. Ses travaux sur les femmes, les revenants, les petites divinités à la mode, le shintô populaire portent sur la fin de l'époque d'Edo (1603-1868) mais aussi sur la société actuelle, et elles ont touché, bien au-delà des spécialistes, un large public.

Invité il y a une dizaine d'années à Paris par ses collègues de l'Ecole pratique des hautes études, Noboru Miyata laisse auprès de ceux qui l'ont connu l'image d'un homme vif, disponible pour ses étudiants et plein d'humour, en même temps que celle d'un savant qui a su sortir de son pré carré pour défricher de nouveaux territoires.

Pierre-François Souyri

NOMINATIONS

DÉFENSE

Le conseil des ministres du mercredi 16 février a approuvé les promotions et nominations suivantes dans les armées :

● **Terre.** – Est promu général de brigade, le colonel **Michel Berlaud**.

Est nommé chef de la représentation militaire française au comité militaire de l'Union européenne, le général de division **Jean-Paul Raffenne**.

● **Marine.** Est promu contre-amiral, le capitaine de vaisseau **Raymond Masson**.

● **Air.** – Sont promus : général de division aérienne, le général de brigade aérienne **Gabriel Berger de Nomazy** ; général de brigade aérienne, les colonels **Bernard Vé-**

zinh et **Jean-Pierre Bauchet**.

Sont nommés : chargé de mission auprès du chef d'état-major de l'armée de l'air, le général de brigade aérienne **Edouard Castagnet-Cazalis** ; adjointe au général commandant la région Atlantique, la générale de brigade aérienne **Colette Moulin**.

● **Gendarmerie.** – Est promu général de brigade, le colonel **Jean-Claude Billard**, nommé sous-directeur des opérations à la direction générale de la gendarmerie nationale.

● **Contrôle général des armées.** – Est promu contrôleur général des armées, le contrôleur des armées **Jacques Rouidière**.

● **Armement.** – Sont promus : ingénieur général de première classe, les ingénieurs généraux de deuxième classe **Jean-François Bonnaud** et **Michel Accary** ; ingénieur général de deuxième classe, les ingénieurs en chef **Bernard Siméon**, **Louis Plassard** et **Jean-Bernard Péné**.

Sont nommés : inspecteur général de l'armement, l'ingénieur général hors classe **Jean-Paul Gillyboëuf** ; directeur de l'établissement central des systèmes terrestres, de la pyrotechnie et de la protection de la direction des centres d'expertise et d'essais, l'ingénieur général de première classe **Jean-Yves Le Gac** ; chargé de mission auprès du directeur des constructions navales, l'ingénieur général de deuxième classe **Alain Chadeau**.

MOUVEMENT PRÉFECTORAL

Sur proposition du ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, le conseil des ministres de mercredi 16 février a procédé au mouvement préfectoral suivant : **Jean-Pierre Hugues**, actuel préfet des Landes, a été nommé directeur de l'administration territoriale et des affaires politiques au ministère de l'Intérieur. Il succède à ce poste à **Dominique Dubois**, qui est nommé préfet du Haut-Rhin. **Jacques Sans**, secrétaire général de la préfecture de la Gironde, est nommé préfet des Landes, en remplacement de Jean-Pierre Hugues.

[Né le 4 décembre 1950 à Bois-Colombes (Hauts-de-Seine), diplômé de droit et de l'Institut d'études politiques de Paris, **Dominique Dubois** est ancien élève de l'ENA (1977). Chef de bureau des affaires politiques au secrétariat d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer, il est nommé, en 1979, directeur de cabinet du Haut-commissaire de la République à Nouméa (Nouvelle-Calédonie). Sous-préfet d'Oloron-Sainte-Marie (1982), puis secrétaire général de la préfecture de la Manche (1984), il est nommé directeur de cabinet du préfet de la région Alsace (1987), puis secrétaire général de la préfecture de l'Essonne (1989). Préfet des Landes en octobre 1995, il était, depuis 1998, directeur de l'administration territoriale et des affaires politiques au ministère de l'intérieur.]

[Né le 31 octobre 1947 à Saint-Maur (Val-de-Marne), Jacques Sans, ingénieur des travaux publics (1971-1979) est ancien élève de l'ENA (1981). Directeur de cabinet du préfet du Cher (1982), secrétaire général de la préfecture des Hautes-Pyrénées (1983), puis de la Savoie (1985), il est nommé chef de bureau des personnels de l'administration centrale au ministère de l'intérieur en janvier 1988, avant d'être, en octobre de la même année, détaché comme sous-directeur du recrutement et de la formation au ministère de l'équipement. Sous-préfet de Brive-la-Gaillarde (Corrèze) en 1991, puis secrétaire général de la région Haute-Normandie (1993), Jacques Sans était secrétaire général de la préfecture de la Gironde depuis 1997.]

AU CARNET DU « MONDE »

Décès

– M^{me} Henri F. Basset, M. et M^{me} P. Kosman et leurs enfants, M. et M^{me} G. de Mazières et leurs enfants, Les familles Basset et Browne, ont le regret de faire part du décès de

M. Henri F. BASSET, chevalier de l'ordre national du Mérite, Officer of the order of the British Empire (OBE).

Le service religieux a eu lieu le 14 février 2000, en l'église réformée du Havre.

57, rue du Général-de-Gaulle, 76310 Sainte-Adresse.

– Bernard et Jenny Eliet et leurs enfants, Catherine, Claire et Pierre, Claude et Jeanne Eliet et leurs enfants, Véronique et Cédric d'Arras, Guillaume et Sophie Eliet, Arlette et Yves Farge et leurs enfants, Emmanuel et Florence, Benjamin, Ainsi que Lucas et Tom, Astrid et Sixtine, Louise et Salomé, ont la douleur d'annoncer le décès de

Paul ELIET,

leur père, grand-père et arrière-grand-père, survenu le 15 février 2000, à l'âge de quatre-vingt-onze ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 18 février, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame-du-Rosaire, 194, rue Raymond-Losserand, Paris-14^e.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité, au cimetière d'Orléans (Loiret).

139, rue de l'Ouest, 75014 Paris.

– M^{me} Marguerite Granier, son épouse, M. et M^{me} François Granier et leurs filles Aurélie et Anne-Laure, M. le docteur Joël Granier, Ainsi que M. Maurice Vassal, une amitié de soixante ans, ont la douleur de faire part du décès de

Louis GRANIER, HEC 43 N,

survenu le 14 février 2000.

Le Péras : 1011, 83270 Saint-Cyr-sur-Mer.

– Les membres de l'**Association internationale des études françaises** ont la tristesse de faire part du décès de leur vice-président honoraire,

M. Georges LUBIN,

survenu le 13 février 2000.

1, rue Victor-Cousin, 75230 Paris Cedex 05.

– Nadia Karpouchko, sa tante, Vladimir Schamraeff, son oncle, Jean-Joël et Catherine Huber, Serge Alexandre et Anna Romensky, Anne Romensky, ses enfants, Jonathan, Alexandra et Vladimir, ses petits-enfants, Les familles Aruffo et Samsonoff, ont la douleur de faire part du décès de

Maria ROMENSKY, née ARUFFO,

survenu le 15 février 2000.

« *Que ton souffle loue le Seigneur.* » Psaume 150, v. 6

La liturgie, suivie de l'absoute, sera célébrée le lundi 21 février, à 10 heures, en la cathédrale Saint-Alexandre-Nevsky, 12, rue Daru, Paris-8^e.

L'inhumation aura lieu au cimetière russe de Sainte-Geneviève-des-Bois.

193, rue de l'Université, 75007 Paris.

– La famille Mansouri d'Alger et de Tlemcen, a la douleur de faire part du décès, le 15 février 2000, du

professeur MANSOURI Hadi, ancien interne des Hôpitaux de Lyon, ancien chef de clinique à Lyon, professeur à la chaire de pathologie chirurgicale de la faculté d'Alger.

L'enterrement a eu lieu le 16 février, à 13 heures, au cimetière de Sebala Draria, à Alger.

Famille Mansouri, 9, chemin Boudjemaâ-Temime, Draria, gouvernement du Grand Alger.

– M^{me} Guy Raoul-Duval, ses enfants et petits-enfants, M. et M^{me} Hubert Raoul-Duval, leurs enfants et petits-enfants, M. et M^{me} Jacques Krieger-Hay et leurs filles, M. Frank-Olivier Hay et ses enfants, M. et M^{me} Cédric Hay et leurs enfants, M^{me} Béatrice Hay et sa fille, Les familles parentes et alliées en France et en Suisse, ont la tristesse de faire part du décès de

M^{me} Ella MORIN-PONS,

leur tante, grand-tante et arrière-grand-tante, le 11 février 2000, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

9, rue Escarpée, 76600 Le Havre, 2, place du Port, 1204 Genève.

– M^{me} Corinne Fringhian-Peterson, sa fille, M. et M^{me} François Hème de Lacotte et Victor, M. Thomas Jumin, ses petits-enfants et arrière-petit-fils, M. Michel Paulmier, son neveu, M. Geoffroy Paulmier et ses enfants, Et tous ses proches, ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jean-Pierre PETERSON,

survenu le 15 février 2000, dans sa quatre-vingt-troisième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 19 février, à 10 h 30, en l'église réformée de l'Etoile, 54, avenue de la Grande-Armée, Paris-17^e.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité au cimetière de Soorts-Hossegor (Landes).

2, avenue Emile-Acollas, 75007 Paris.

– Les enfants, petits-enfants, Et la famille de

M^{me} Cécile PROVANSAL, née LAFON,

font part de son décès, le 15 février 2000, à Marseille.

– Nous avons la douleur d'annoncer le décès de

Lili SLYPER,

survenu dans sa soixante-dix-septième année, le 15 février 2000.

Ses enfants, Ses petits-enfants, Ses cousins et cousines, Et toute sa famille du cœur.

Elle a illuminé nos vies par son immense générosité, ses passions et son refus des injustices.

François,

disparu depuis douze ans, et Lili, sont à présent à tout jamais réunis dans nos cœurs.

L'inhumation aura lieu lundi 21 février, à 11 heures, au cimetière du Père-Lachaise, entrée principale.

Famille Slyper, 87 C, rue de Paris, 93100 Montreuil.

– M^{me} Jean-Claude Simon, son épouse, M. et M^{me} Michel Hériard-Dubreuil, Hélié et Emmanuelle, D^r et M^{me} Jean-Charles Toesca, Anne-Charlotte et Alexandre, ses enfants et petits-enfants, M^{me} Diane d'Harcourt, Sa belle-fille et ses filles, ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jean-Claude SIMON, professeur des universités, officier de la Légion d'honneur, chevalier des Palmes académiques,

survenu le 16 février 2000.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Thomas-d'Aquin, place Saint-Thomas-d'Aquin, Paris-7^e, le samedi 19 février, à 10 h 30.

10, rue de l'Université, 75007 Paris.

– M. Jean-Louis Fages, M. Olivier Baret, M. Nicolai Gorski, M. Valéri Anissimov, M. J. Johnson, Et l'ensemble des collaborateurs de la société **A2iA**,

font part de leur profonde tristesse à l'occasion du décès du

professeur Jean-Claude SIMON, président fondateur de A2iA

222, avenue du Maine, 75014 Paris.

– M^{me} Sorreau-Rambaut Danièle, fait part du décès de sa mère,

Iris TECHER,

survenu le 2 février 2000, à quatre-vingt-quatre ans.

64520 Bidache.

– M. et M^{me} Didier Cools, M. et M^{me} Jean Viatte, M. et M^{me} Claude Viatte, M. et M^{me} Jacques Pauly, Le docteur et M^{me} Michel Detilleux, ses enfants, Ses petits-enfants et arrière-petit-fils, Les abbés Georges et Michel Simonin, Les familles Viatte, Maillot, Bourquard, Chatelain, Simonin, Ses belle-sœur, neveux, nièces et cousins, ont la douleur de faire part du décès de

M^{me} Charles VIATTE,

née Cécile MAILLOT,

survenu le 10 février 2000, à l'âge de quatre-vingt-six ans, munie des sacrements de l'Eglise.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité, à Indevillers (Doubs), son village natal.

Nous rappelons à votre souvenir son mari,

Charles VIATTE, ancien député du Jura,

et son fils,

Pascal.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Anniversaires de décès

– Il y a un an, le 18 février 1999, le peintre

Louis TOFFOLI

nous quittait.

L'association des Amis de Louis Toffoli demande à tous ceux qui l'ont aimé et admiré une pensée de recueillement.

Vous pouvez nous transmettre vos annonces la veille pour le lendemain jusqu'à 17 heures
Permanence le samedi jusqu'à 16 heures

Conférences

– **Les marées noires.**

Quel avenir pour notre littoral ?
Conférence organisée par le Centre de recherche pour la paix avec Corinne Lepage, ancien ministre, Jean-Marie Pelt, Mgr Molères, Ch. Buchet. Le mercredi 23 février 2000, à 19 h 30, à l'Institut catholique de Paris, 21, rue d'Assas, Paris-6^e. Entrée libre. Renseignements et invitations au 01-44-39-52-62.

– **Conférences du CEHD : « Utopies et pratiques de la paix à l'époque moderne », par M. Jean-Pierre Bois, professeur à l'université de Nantes, le lundi 21 février 2000, à 18 heures.**
Palais Abbatial de Saint-Germain-des-Prés, 5, rue de l'Abbaye, Paris-6.

Conférences de l'Etoile, au temple protestant de l'Etoile, 54, avenue de la Grande-Armée, Paris-17^e.
Libre participation aux frais.

1. – **Et moi ? Et toi ? Et les autres ?** (six mercredis de suite, à 20 h 30) :
– Vivre seul : la liberté ou la solitude ? (le 23 février) ;
– Le boulot : un boulet ou un refuge ? (le 1^{er} mars) ;
– Nos enfants et nous : qui souffre ? qui cède ? (le 8 mars) ;
– Le couple, mirage ou miracle ? (le 15 mars) ;
– Le divorce : la guerre ou la paix ? (le 22 mars) ;
– Les clochards et les loubards : que faire ? qu'en faire ? (le 29 mars).
Avec des journalistes, des députés, des psychologues, des sociologues, des femmes et des hommes de terrain et des théologiens juifs, catholiques et protestants.

2. – **Qu'est-ce que le protestantisme ?**
Le jeudi 23 mars, à 20 h 30, avec les pasteurs Alain Houziaux et Louis Pernot.

Stages

Ateliers d'écriture : stages séjours, île de Tahitiou, 50 réservations été 2000, baz-art.com § 02-31-79-48-65.

Cours

Cours particuliers d'informatique à domicile (Internet, bureautique, multimédia). Tous niveaux. 300 formateurs en IDF.
Aldisa. Tél. : 01-46-10-50-32.

Communications diverses

DÉCLARATION D'ABSENCE

« Par requête en date du 20 janvier 2000, le procureur de la République près le tribunal de grande instance de Tours demande audit tribunal de :

– constater que Jean-Bernard, Marie, Eugène **ALBRIEU**, né le 5 février 1948, à Lyon-6^e (Rhône), fils de Pierre, François **ALBRIEU**, décédé, et de Juliette, Marie **HAOUR**, son épouse, divorcé de Jocelyne, Roberte, Pierrette **DUCHESENE**, ayant été domicilié à Notre-Dame-d'Oe (Indre-et-Loire), n'a pas reparu au lieu de son domicile ou de sa résidence, ni donné de ses nouvelles depuis février 1983, et que plus de dix ans se sont écoulés depuis la décision du juge des tutelles de Villefranche-sur-Saône, en date du 24 juin 1986, qui a constaté la présomption d'absence de l'intéressé,

– et, en conséquence, le déclarer absent avec toutes conséquences de droit. »

Tous les jours dans le

« **Carnet du Monde** »
NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS 550 F TTC - 83,85 € 10 lignes 65 F TTC - 9,91 € toute ligne suppl.

☎ 01.42.17.39.80
Fax : 01.42.17.21.36
e-mail:carnet@mondepub.fr.

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.

Le Monde DOSSIERS & DOCUMENTS LITTÉRAIRES

Beaumarchais ou l'impertinence

Un dossier pour mieux connaître l'homme, son œuvre et ses incarnations à la scène.

« La Règle du jeu » de Jean Renoir

Pour la première fois, une œuvre cinématographique est inscrite au programme scolaire.
Retour sur l'un des plus grands films du cinéma français

UNE PUBLICATION DU MONDE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

Abonnez-vous au Monde

pour seulement **173^F** par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à : **LE MONDE, Service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc - 60646 Chantilly Cedex**
Oui, je souhaite recevoir Le Monde pour 173^F (26,37€) par mois par prélèvement automatique.

M. Mme Prénom : _____ Nom : _____

Adresse : _____

Code postal : [] [] [] [] [] [] Localité : _____

Offre valable jusqu'au 31/12/2000 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 001MQPA1

Autorisation de prélèvements		N° NATIONAL D'ÉMETTEUR N° 134031		ORGANISME CRÉANCIER : LE MONDE 21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05	
TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER					
Nom					
Prénom					
N°rue					
Code postal [] [] [] [] [] [] ville					
NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE À DÉBITER (votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)					
.....					
N°rue					
Code postal [] [] [] [] [] [] ville					
DÉSIGNATION DU COMPTE À DÉBITER					
Code Etablissement		Code Guichet		N° de compte	
Cf RIB					

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc :
Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.
Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99^{TTG}/min)

"Le Monde" (USPS=009729) is published daily for \$ 892 per year "Le Monde" 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices, POSTMASTER : Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 129 19 1518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

INFORMATIQUE Microsoft, le numéro un mondial des logiciels, a lancé jeudi 17 février à San Francisco son nouveau système d'exploitation destiné aux entreprises, Windows

2000. ● LE GROUPE fondé et toujours inspiré par Bill Gates veut étendre son rang de numéro un des systèmes d'exploitation pour PC aux puissants serveurs du monde Inter-

net. ● MICROSOFT a pris conscience que son quasi-monopole sur les ordinateurs individuels (95 % de parts de marché) ne lui garantirait pas sa position dominante dans la « nou-

velle économie ». ● IL EST CONCURRENCÉ par les fabricants traditionnels de serveurs et plus encore par le développement récent et rapide du logiciel gratuit Linux. ● LE DÉVE-

LOPPMENT du réseau Internet et l'explosion promise du commerce électronique redonnent un rôle déterminant aux serveurs informatiques.

Microsoft se lance à l'assaut des serveurs de la nouvelle économie

Windows 2000, le nouveau système d'exploitation du numéro un mondial des logiciels, a été lancé jeudi 17 février à San Francisco par Bill Gates. Avec ce produit conçu par 5 000 ingénieurs, le groupe ambitionne de dominer le marché des logiciels qui alimentent les réseaux et l'Internet

LE LANCEMENT mondial de Windows 2000, jeudi 17 février, aurait pu n'être que le énième millésime du célèbre système d'exploitation de Microsoft. L'analogie est trompeuse. D'abord parce que, réservé à un usage professionnel, Windows 2000 ne pénétrera jamais dans les foyers. Ensuite parce que l'entreprise de Bill Gates et de Steve Ballmer veut, cette fois, étendre son rang de numéro un des systèmes d'exploitation pour PC aux puissants serveurs du monde Internet. L'ampleur de l'of-

quasi-monopole sur les ordinateurs individuels (95 % de parts de marché) ne lui garantirait pas sa position dominante dans la nouvelle économie. Le formidable développement du réseau Internet et l'explosion promise du commerce électronique redonnent un rôle déterminant aux serveurs informatiques, ces super-ordinateurs qui gèrent des milliards d'informations et relient entre eux des centaines d'ordinateurs au sein d'une même entreprise et des milliers, voire des millions de machines à travers le réseau mondial Internet.

Avec Windows 2000, Microsoft va tenter de réitérer le coup de génie réalisé il y a vingt ans dans le domaine des PC : proposer un système d'exploitation universel qui rende trop coûteuse la mise en œuvre de solutions alternatives. Cette fois-ci, le défi s'annonce plus difficile. Microsoft n'est plus dans la position du challenger qui bouleverse une industrie assoupie. Au contraire, c'est lui qui fait figure d'acteur établi et qui trouve sur sa route des entreprises innovantes, voire des étudiants entrepreneurs qui ambitionnent d'imposer un nouveau modèle économique, celui de la gratuité.

CONTRE LINUX, CONTRE UNIX...

Ainsi, l'étudiant finlandais Linus Torvalds est à l'origine du système d'exploitation Linux, sans cesse amélioré sur le réseau Internet par des milliers d'apprentis informaticiens, et téléchargeable gratuitement sur Internet ou commercialisé par des entreprises comme RedHat. Le cabinet IDC le crédite d'une part de marché de 25 % sur les serveurs, contre 38 % pour le logiciel Windows NT de Microsoft. Signe des temps, de très grandes entreprises, ou des administrations comme le ministère de la culture en France, ont décidé de migrer l'ensemble de leur informatique de Windows vers Linux. Le constructeur Dell a récemment indiqué que ses ordinateurs et ses serveurs seraient livrés en série, indifféremment avec Windows 2000 ou Linux. Mais pour son propre site Internet, qui génère désormais 50 % de ses ventes, Dell a adopté Windows 2000.

Le marché des serveurs est longtemps resté l'apanage des fabri-

Lobbying pour éviter le démantèlement

Microsoft redoute que la justice américaine ne réclame son démantèlement à l'issue du procès anti-trust en cours. La nomination d'un médiateur ne semble pas devoir déboucher sur un accord amiable. Aussi le groupe courtise-t-il les membres du Congrès. Son lobbyiste, Kerry Knott, a envoyé le 9 février un courrier électronique à des sénateurs et à des représentants (députés) expliquant qu'un démantèlement « équivaldrait à un arrêt de mort ». Plusieurs élus ont donné suite à ce message, tel le sénateur Robert Torricelli (démocrate, New Jersey), par ailleurs président d'un comité de campagne électorale, qui a écrit à Janet Reno, attorney general (ministre de la justice), pour lui expliquer combien il était important de trouver un accord amiable. Le comité présidé par M. Torricelli a reçu 50 000 dollars de Microsoft, qui entre janvier et septembre 1999, a offert 417 350 dollars pour couvrir les frais des divers candidats à la présidence.

fensive de Windows 2000 ne trompe pas : Microsoft a mobilisé pendant trois ans 5 000 ingénieurs pour réécrire 70 % des 35 millions de lignes de programme de la version précédente, Windows NT. Un investissement évalué à plus de 1 milliard de dollars.

Microsoft a pris conscience, depuis quelques années, que son

Une révolution pour les portables et les serveurs

Windows 2000 ne pénétrera jamais dans les foyers. Il a été conçu pour un usage professionnel.

● **Windows 2000 Professional** équipera les ordinateurs de bureau et les ordinateurs portables à usage professionnel.

L'installation de ce système d'exploitation pour un usage privé est déconseillée, car, afin d'assurer une meilleure sécurité, le nouveau système interdit l'ajout de périphériques susceptibles de modifier certains éléments du fichier-système.

- Pour les ordinateurs de bureau, Windows 2000 comprend toutes les technologies qui existent déjà dans le grand public (port USB, connexion immédiate « Plug & Play »). Il offre aussi la possibilité de travailler dans un environnement multilingue et toutes les technologies de sécurité et de chiffrement des informations pour Internet.

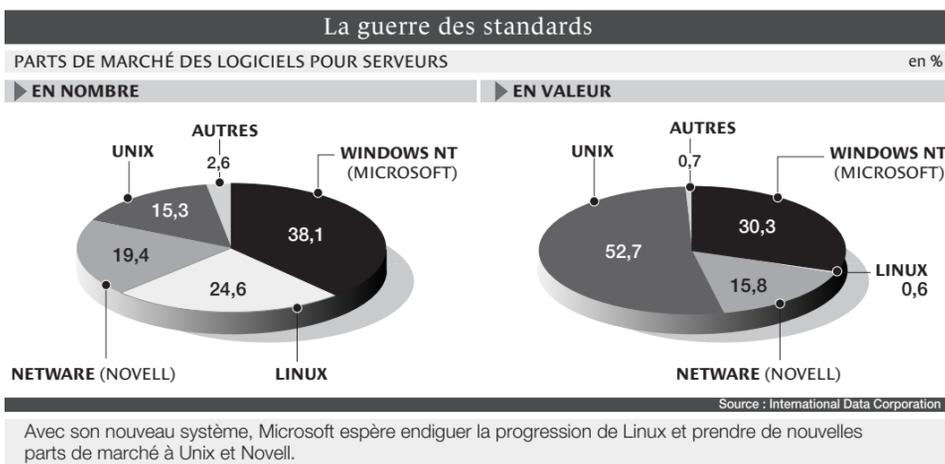
- Pour les ordinateurs portables, il apporte un procédé révolutionnaire de gestion de l'énergie qui permettra de rallumer instantanément l'ordinateur et de retrouver la dernière tâche effectuée à l'écran.

● **Windows 2000 Server** sera décliné en trois versions (Server, Advanced Server et Data Center, disponible dans quatre mois), en fonction de la puissance du serveur requis (de 4 à 32 processeurs). C'est la première fois que Microsoft s'attaque à des serveurs de cette puissance, chasse

gardée d'Unix. Le prochain lancement du microprocesseur Itanium d'Intel va permettre à Microsoft de s'engouffrer sur ce marché. Ces trois versions de Windows 2000 pour serveur incluront :

- une technologie d'annuaire, « Active Directory ». Longtemps apanage du numéro deux mondial des logiciels, Novell, ces technologies permettent de gérer tous les éléments d'une entreprise (postes de travail, imprimantes, portables) comme des objets distincts, et de les lier entre eux en fonction des besoins ;
- un outil de contrôle à distance, « Intellimirror », qui permet de déployer automatiquement et de configurer les postes de travail à distance ;
- toutes les technologies de création et d'édition vidéo qui permettent d'encoder et de diffuser des images vidéo, des émissions de télévision vers n'importe quel ordinateur ou sur les réseaux Internet.

● **Enfin, Windows Millennium sera le successeur** de Windows 98 pour le grand public, et commercialisé à partir de juillet 2000. Ces technologies seront directement dérivées de Windows 98 et ne devront rien à Windows 2000. La compatibilité entre l'univers grand public et le monde professionnel sera cependant garantie, notamment lors du transfert de fichiers.



cants traditionnels d'ordinateurs. Après qu'IBM eut commis, en 1981, « l'erreur » de sous-traiter à Microsoft le système d'exploitation des petites machines, les grands groupes informatiques ont jalousement veillé sur l'équipement des machines plus puissantes. IBM, Sun Microsystems, Hewlett-Packard et Compaq ont ainsi conservé l'expertise intellectuelle et technique qui permet de faire fonctionner les puces de serveurs puissants. Et leurs systèmes d'exploitation, de type Unix, représentent encore (en valeur) plus de la moitié du marché.

Les dernières années ont quel-

qu'un peu modifié la donne, avec l'émergence du couple Windows-Intel « Wintel » sur ce marché. Alliés objectifs, le numéro un mondial des microprocesseurs et le numéro un mondial des logiciels tentent d'appliquer à l'informatique de réseau la recette qui a fait leur fortune sur les PC : la même puce et le même logiciel pour tous.

À L'ATTAQUE DES GROS SERVEURS

Le prix compétitif des puces Intel a permis une fulgurante progression d'Intel sur les serveurs de petite et moyenne taille. Microsoft s'est engouffré dans cette brèche et revendique près de 60 % de parts de marché en 1999 sur les 150 000 serveurs Intel vendus dans

le monde, au détriment de son concurrent Novell.

Avec Windows 2000, Microsoft veut aller plus loin. Son système vise clairement les plus gros serveurs. Avec les technologies d'annuaire, il marche sur les plates-bandes de Novell. Avec sa version haut de gamme, il menace le système Solaris de Sun. Avec l'installation des postes de travail à distance, il allège les tâches matérielles des services informatiques des grandes entreprises. Avec les technologies de diffusion vidéo intégrées, il tente de séduire les jeunes entreprises du Net, les fournisseurs d'accès Internet. Une fois de plus, Microsoft devrait bé-

néficier du lancement par Intel de son microprocesseur Itanium à 64 bits, qui permettra d'attaquer le segment des gros serveurs.

Les actionnaires de Microsoft ont pourtant accueilli fraîchement le lancement de la gamme 2000. L'action a perdu plus de 10 % en une semaine, depuis la publication d'un rapport de Gartner Group qui fait état d'incompatibilités avec un quart des applications existantes. « Garantir la parfaite sécurité de Windows 2000 impliquait l'interdiction de périphériques et d'applications qui modifient certains éléments du dossier système », reconnaît Pascal Brier, responsable du département marketing-produit et du lancement de Windows 2000 chez Microsoft France.

Certains analystes estiment que les entreprises ne voudront pas être les premières à essayer les plâtres de logiciels profondément modifiés. Et que, quitte à revoir de fond en comble leur système informatique, certaines pourraient décider de basculer vers un environnement Linux. Mais si Microsoft reste encore la première entreprise mondiale, en termes de capitalisation boursière (500 milliards de dollars), c'est bien parce que la majorité des investisseurs estiment que, sur le long terme, elle est bien placée pour gagner son nouveau pari et faire de Windows 2000 sa nouvelle vache à lait.

Christophe Jakubyszyn

Le nouveau Windows CE veut faire de l'ombre à Palm

WINDOWS 2000 ne sera pas la seule offensive de Microsoft cette année. Le géant des logiciels est bien décidé à prendre sa revanche dans le domaine des objets électroniques portables, où il s'est laissé distancer. Assistants numériques, téléphones portables, décodeurs numériques sont autant de segments sur lesquels Microsoft se voyait peu à peu marginalisé. Le succès de l'américain 3 COM et de sa filiale Palm Computing, ou celui du britannique Psion, dans le domaine des assistants numériques personnels, sont venus prouver à Microsoft qu'il ne suffisait pas de décliner une version simplifiée du célèbre Windows pour susciter l'adhésion des consommateurs. Plus compliqué, plus gourmand en énergie, plus lourd à gérer, Windows CE ne décolle pas.

Tant que cette niche de marché se limitait à quelques centaines de milliers d'exemplaires, cet échec ne préoccupait pas trop le numéro un mondial. Le formidable développement de ce marché, d'abord aux Etats-Unis puis aujourd'hui en Europe et au Japon, modifie la donne. La plupart des instituts de prévision annoncent des croissances annuelles de 30 % à 40 % au cours des prochaines années et tablent sur un marché d'une dizaine de millions d'exemplaires par an. Dataquest prévoit même plus de 20 millions d'unités en 2003.

Si Windows reconnaît son moindre succès auprès du grand public, il affirme avoir remporté de

nombreux contrats auprès de grandes entreprises qui ont décidé d'équiper leurs salariés de solutions nomades, comme l'Insee pour ses enquêteurs. Dans le domaine industriel, Windows CE a été choisi par des fabricants de produits électroniques pour « motoriser » leurs appareils, comme le Webphone de Matra, la télévision interactive de Thomson Multimédia et la console de jeu Dreamcast de Sega. Mais Microsoft ne peut rester à l'écart du marché grand public. Il a donc fait subir au benjamin de ses systèmes d'exploitation de profondes transformations, qui seront dévoilées au printemps 2000.

AGENDA, VIDÉO, CD... DANS LA POCHE

Microsoft a décidé d'abandonner l'appellation Windows CE pour lui substituer le slogan « Windows Powered », sur le modèle du « Intel Inside » inventé il y a quelques années par le numéro un mondial des microprocesseurs. Téléphones portables, assistants numériques ou ordinateurs de poche bénéficieront désormais du même label. Déjà le fabricant suédois de téléphone mobile Ericsson a choisi de s'associer à Microsoft pour développer la prochaine génération de téléphones intelligents. Microsoft a également développé un module de navigation sur Internet pour téléphone portable, baptisé « Microsoft Mobile Explorer », déjà adopté par Sagem, Samsung et Ericsson.

Adversaires et partisans du logiciel se déchaînent sur Internet

LES ADVERSAIRES de Microsoft n'ont pas attendu la sortie officielle de Windows 2000 pour multiplier, notamment sur Internet, les attaques contre le nouveau système d'exploitation. Les critiques les plus systématiques proviennent sans surprise des concurrents du numéro un mondial des logiciels. Bill Joy, cofondateur et ingénieur en chef de Sun Microsystems, apôtre du langage Java et adversaire résolu du groupe de Bill Gates, s'en est pris depuis déjà plusieurs mois à Windows 2000. « Ce système a atteint un niveau de complexité au-delà de toute raison, a-t-il déclaré lors d'une conférence à l'université de Washington. Avec 30 à 50 millions de lignes de codes, il est comparable au système de défense anti-missiles de la "guerre des étoiles". Il est tout simplement impossible de le déboguer. »

Le thème de l'accumulation de bogues dans le nouveau logiciel fait recette. Un article publié le 11 février par le site d'information technologique ZDNet News fait référence à un mémorandum in-

terne de Microsoft affirmant qu'il existe encore potentiellement des milliers de bogues non résolus dans Windows 2000. Microsoft a répondu immédiatement en affirmant que « les bogues sont inévitables en informatique et que jamais dans l'histoire de Microsoft un logiciel n'a été autant et aussi rigoureusement testé à l'intérieur et à l'extérieur de l'entreprise que Windows 2000. En tout, 750 000 testeurs et des centaines d'entreprises ont reçu des versions bêta du logiciel ».

PAS DE RUÉE DES ENTREPRISES

Les partisans de Microsoft mettent en avant la décision prise par Ford de faire basculer 600 de ses serveurs informatiques vers le nouveau système. Une enquête menée par InternetWeek auprès de 100 directeurs américains de services informatiques va dans ce sens. Près de 50 % d'entre eux envisagent d'héberger leurs serveurs web et de courrier électroniques sur le nouveau système. Mais ils prendront leur temps. C'est aussi ce que recommandent la plupart

des cabinets conseils spécialisés en informatique, qui suggèrent aux entreprises de ne pas basculer immédiatement vers Windows 2000 pour pouvoir mieux juger de sa fiabilité et de sa compatibilité avec leurs applications.

Novell, autre grand concurrent de Microsoft qui défend bec et ongles les parts de marché de son logiciel pour serveurs, baptisé Netware, joue sur la solidité de son système. La société a même ouvert un site sur Internet exclusivement consacré aux comparaisons, en sa faveur, entre Netware 5.0 et Windows 2000. En riposte, Microsoft a publié en décembre sur son site un argumentaire intitulé : « Windows 2000, un serveur de premier choix face à Netware. »

Coup dur pour Microsoft - qui lui a d'ailleurs coûté le 11 février une baisse de 5,7 % de son cours de Bourse à New York - le cabinet d'étude Gartner Group affirme, dans un rapport publié le même jour, qu'une application sur quatre utilisée par les entreprises pourrait avoir des problèmes de compatibi-

lité avec Windows 2000. Même Michael Dell, le patron du deuxième fabricant mondial de micro-ordinateurs, a déclaré le 10 février, lors de la présentation de ses résultats annuels, qu'il ne voyait pas « de ruée des entreprises vers Windows 2000 ». Une remarque qu'il a tenté les jours suivants de minimiser en affirmant qu'entre le logiciel libre Linux et Windows 2000 « tous deux préinstallés sur les serveurs Dell, nous répons aux besoins des deux tiers du marché ».

Enfin, les pirates n'ont pas perdu de temps. Windows 2000 n'est pas encore commercialisé que Microsoft a été obligé de faire fermer des sites sur Internet qui proposaient à bas prix la version définitive de son nouveau système. Des copies du logiciel ont été fournies dès décembre aux constructeurs d'ordinateurs pour qu'ils les installent sur leurs nouvelles machines. La fuite pourrait bien venir de là.

Eric Leser

L'assureur Axa présente ses excuses aux familles d'enfants handicapés

Une réunion de concertation se tiendra le 22 février

La compagnie d'assurances a présenté mercredi ses excuses aux parents d'enfants handicapés, après sa décision de doubler leurs primes d'assu-

rance-décès. Cette décision, prise après consultation des associations, a suscité une vive émotion dans les rangs politiques, associatifs et syndicaux.

Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, se dit « très choquée, sur le fond et sur la forme ». (Lire aussi notre éditorial page 13.)

AXA RECONNAÎT son erreur. L'assureur français, qui a décidé de doubler les primes d'assurance-décès des parents d'enfants handicapés, a présenté mercredi 16 février ses excuses aux familles adhérentes du contrat Unapei (Union nationale des associations de parents et amis de personnes handicapées mentales) « pour la manière dont ils ont été informés des mesures prises en accord avec l'Unapei concernant leur contrat rente sur vie », indique un communiqué d'Axa.

Quelque 6 900 parents de handicapés ont souscrit un contrat auprès d'Axa pour assurer, après leur décès, une rente à vie à leurs enfants. Axa a hérité de ce contrat quand il a racheté l'UAP en 1996, l'UAP étant l'assureur de l'Unapei depuis 1980 (Le Monde du 16 février).

En août 1999, Axa s'était adressé à l'Unapei en lui propo-

sant d'augmenter les primes de... 180 % : la seule façon d'équilibrer le contrat, se défend la société, qui affirme avoir perdu 500 millions de francs depuis le début du contrat.

Après de vifs débats avec l'Unapei, il avait été décidé de ramener les hausses de tarifs à 100 %. Axa rappelle qu'à ce taux il continuait de perdre 30 millions de francs par an.

VIVE ÉMOTION

L'assureur a précisé mercredi qu'il rencontrera « l'Unapei le 21 février et participera à la réunion mise en place par le gouvernement le 22 février [auprès de Patrick Ségal, délégué interministériel aux personnes handicapées], afin de trouver une solution avec toutes les parties prenantes ». Sur le fond, l'Unapei a tenté de faire avancer le dossier en présentant cinq propositions à l'Etat pour « compen-

ser » le doublement de la prime, dont l'augmentation du plafond de déductibilité fiscale des primes.

Quoi qu'il en soit, cette décision, révélée le 15 février par *L'Humanité*, a suscité une grande émotion. Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, s'était déclarée, à la sortie du conseil des ministres mercredi, « très choquée, sur le fond et sur la forme », par la façon dont l'assureur avait décidé de doubler ces cotisations. « Si Axa considère (...) qu'il y a des difficultés, la moindre des choses (...), c'eût été une concertation, un débat, et en tout état de cause des décisions qui n'entraînent pas (...) que certains parents perdent tous les apports qu'ils ont réalisés », a-t-elle estimé.

Les réactions d'indignation se sont succédées, notamment à gauche. Le député socialiste de l'Essonne, Julien Dray, a appelé

l'Etat à prendre des « mesures de rétorsion » si l'assureur ne revenait pas sur sa décision. Marie-George Buffet, ministre de la jeunesse et des sports, estime, dans un entretien publié par *L'Humanité* jeudi, que Claude Bébéar, président du directoire de l'assureur, doit « revenir sur sa décision ». Marie-Noëlle Lienemann, vice-présidente (PS) du Parlement européen, a pour sa part demandé que la Commission européenne se prononce sur la conformité « aux principes de non-discrimination » de la décision d'Axa.

Par ailleurs, le comédien Michel Creton, à l'origine d'un amendement en faveur des adultes handicapés en 1989, a estimé que la faute revenait à l'Etat, qui aurait « dû régler depuis longtemps ce problème » en discutant avec l'assureur.

Pascale Santi

Succession chez Dassault

MERCREDI 16 février, Serge Dassault a convoqué les hauts dirigeants de sa société pour leur annoncer sa double décision : l'abandon de ses fonctions de PDG de Dassault Aviation lors de ses 75 ans, qu'il fêtera le 4 avril, et le choix de son successeur, en la personne de Charles Edelman, son bras droit depuis 14 ans. Peu après, il informait les salariés et avant midi, le conseil d'administration entérinait ce choix. En quelques heures, la question supposée explosive de la succession de M. Dassault était réglée sans vague. « Un changement de PDG, c'est généralement une rupture, mais là, c'est une évolution en douceur », se réjouit-on dans l'entreprise.

Olivier Dassault, l'un des fils de Serge, qui dirige le pôle presse du groupe (*Valeurs actuelles*, *Journal des finances*), avait songé à faire acte de candidature. M. Edelman, 62 ans dont 38 passés chez Dassault, était pourtant le mieux placé pour concilier les deux grands actionnaires : d'un côté les Dassault (49,9 %), seule famille dans le monde à contrôler un avionneur, de l'autre l'Aérospatiale Matra (45,76 %), société privatisée qui possède aujourd'hui les parts détenues naguère par l'Etat. Le pacte d'actionnaires qui lie les deux camps sera caduc en juin, lorsqu'Aérospatiale Matra se fondera dans European Aeronautic Defence and Space Company (EADS).

« UNE ATTITUDE GAULLIENNE »

Qu'advient-il de Dassault après la création d'EADS ? Compte tenu de cette incertitude, Serge Dassault a bien envisagé de prolonger son mandat, soit en faisant modifier l'âge de la retraite inscrit dans les statuts, soit en transformant le groupe en société à directoire et conseil de surveillance. En partant, il a choisi « une attitude gaullienne », disent ses proches.

Expert-comptable de formation remarqué par Marcel Dassault, financier et stratège de Serge depuis son accession à la présidence en 1986, M. Edelman est également l'artisan de la réussite de Dassault Systèmes. Réputé plus pragmatique que M. Dassault, il sera en première ligne dans les négociations tandis que l'actuel PDG, qui deviendra président d'honneur, restera conseiller et représentera la société à l'étranger. La tâche de M. Edelman sera d'autant moins facile que Dassault Aviation, tout en restant en bonne santé, affiche des résultats 1999 en baisse. Jeudi, M. Edelman, pour l'instant vice-président responsable des affaires économiques et financières, a présenté un chiffre d'affaires de 2,9 milliards d'euros (-6,3 %), un résultat net consolidé de 175 millions (-15,1 %), et des prises de commandes de 3,4 milliards d'euros (-39,3 %).

Anne-Marie Rocco

Les dirigeants du CCF croient toujours à l'indépendance

L'incertitude sur son avenir n'a pas empêché la banque de dégager à nouveau un bénéfice en hausse

LE CRÉDIT commercial de France (CCF) traverse une période désagréable. Elle a commencé en 1998, lorsque les Mutuelles du Mans, qui détenaient 7,8 % de son capital, ont laissé entendre que leur participation n'était pas stratégique puis ont décidé de la vendre au plus offrant. La cession de ce bloc de titres en mars 1999 au bancassureur belge KBC, au prix unitaire de 112,5 euros, a déclenché une lutte serrée entre ce groupe et son concurrent néerlandais ING.

L'un et l'autre ont ramassé peu à peu des titres CCF jusqu'à détenir 19,2 % du capital de la banque pour ING et 19 % pour KBC. Le CCF a toutefois toujours le soutien d'un de ses actionnaires historiques et partenaïres, l'assureur Swiss Life, qui en détient 14,6 %. Tout au long de l'année 1999, la pression a monté sur la banque française jusqu'à ce que le 10 décembre, ING décide d'annoncer à Charles de Croisset, le président du CCF, son intention de déposer une offre publique d'achat (OPA) au prix de 137,5 euros par action. Deux jours plus tard, le groupe néerlandais décidait de faire marche arrière et de retirer l'offre avancée. L'accueil fait à cette offre généreuse aurait été trop froid. ING attendait que les dirigeants du CCF l'acceptent immédiatement comme une offre amicale voire la recommandant au conseil. Ce qu'ils n'ont pas fait.

Ce volte-face des Néerlandais a laissé analystes et investisseurs sur leur faim. Certains cadres du CCF, en particulier ceux travaillant dans la banque d'investissement, se posent des questions. Les rumeurs circulent : pour certains, ING aurait avancé son offre pour contrer des contacts avancés en vue d'un rapprochement CCF-Société générale, défendu par Charles-Henri Filippi, directeur général du groupe en charge de la banque d'investissement. Le groupe néerlandais ne fait bien sûr aucun commentaire mais un proche indique que cela n'a pas joué dans la décision d'ING.

« SANS FONDEMENT »

Le CCF et la Société générale affirment, eux, que cette rumeur est « sans fondement ».

Ayant eu vent de ces rumeurs et d'autres, Colette Neuville, présidente de l'Association de défense des actionnaires minoritaires (Adam), a indiqué début février au quotidien *Les Echos* et à l'hebdomadaire *La Vie financière* qu'elle avait écrit à la Commission des opérations de Bourse (COB) et à M. de Croisset le 28 janvier leur demandant de donner des précisions sur un éventuel accord entre Swiss Life et le CCF et notamment sur « l'existence éventuelle d'un call [option d'achat] au profit du CCF sur les titres Erisa [filiale d'assurance-vie commune au CCF et Swiss Life], lié à la pérennité de détention des titres CCF par Swiss Life ».

M^{me} Neuville a été entendue. A l'occasion de la publication des résul-

tats de 1999 jeudi 17 février, « le CCF a décidé de porter à la connaissance du public la teneur des accords existants avec certains de ses actionnaires ». Il confirme que Swiss Life est « tenue de rendre au CCF (...) toutes ses actions Erisa et Erisa Iard, si elle décide de réduire sa participation dans le CCF au-dessous de 10 %, sauf si cette réduction résulte d'un apport à une offre publique ». Cet accord ne peut donc pas être considéré comme une pilule empoisonnée, précise la banque, puisqu'il tombe en cas d'OPA. Le document indique aussi que Swiss Life, Taiyo Mutual Life Insurance Company, Lafarge et KBC ont écrit au CCF « pour lui indiquer que, s'ils entendaient céder plus de 20 % de leurs actions du CCF, ils l'en aviseraient en lui laissant un délai d'un mois (deux mois pour Lafarge) pour présenter un autre acheteur, aux mêmes conditions », KBC précisant que cela ne s'appliquerait pas en cas d'offre publique. Une rumeur affirme que le CCF aurait déjà pris les devants pour préparer un éventuel reclassement de la participation de KBC. Ce que la banque dément.

Tout en reconnaissant que l'épisode de décembre a créé un petit sentiment d'incertitude dans la banque, qui n'est agréable pour personne, M. de Croisset réaffirme que depuis le 16 décembre, la situation est claire. A cette date, le conseil d'administration, où ING, KBC et Swiss Life étaient représentés, avait indiqué souhaiter « que l'entreprise puisse se consacrer, dans la stabilité, au développement des affaires du groupe et à la mise en œuvre de son plan de création de valeur, dans l'intérêt de tous ses actionnaires et de tous ses salariés ». Ce qu'elle a fait, affichant pour 1999 un bénéfice net en hausse de 40,8 % par rapport à 1998, à 449 millions d'euros (2,9 milliards de francs) et un rendement sur fonds propres de 15 %.

Le président de la banque estime que « dans l'environnement économique actuel, nos projections prévoient une nouvelle progression de notre résultat net en 2000 et 2001, à un rythme annuel de l'ordre de 20 % ». Le CCF affirme également être très bien placé pour profiter de l'effet Internet. « Nous n'avons que 200 agences et nous ne craignons pas la menace de cannibalisation qu'Internet fait peser sur les réseaux de 3 000 agences. » Le CCF attend même une accélération du taux de croissance de sa clientèle de 50 % d'ici à 2002. Il est actuellement de l'ordre de 5 % par an. Pour cela, la banque a lancé WeBroker pour le courtage en ligne, BancoPC pour la banque en ligne et BancoMobil pour faire de la banque par téléphone, et va lancer un service de crédit en ligne. De quoi attirer encore plus ING. Jeudi en début de séance, après l'annonce de ce résultat, l'action gagnait 0,24 % à 124,8 euros. Encore loin des 137,50 euros furtivement offerts par ING.

Sophie Fay

Jean-François Lemoine - Laurent Cabrol
Europe Santé. 10h - 11h le samedi

Une fois par semaine, par voie orale.

Au fond, parler de sa santé est encore la meilleure façon de la conserver. Chaque samedi, Jean-François Lemoine et Laurent Cabrol vous reçoivent sans rendez-vous et répondent à toutes vos questions. Diabète, coronaires, maladies infantiles ou chirurgie esthétique, chaque émission est consacrée à une pathologie. Vous êtes de plus en plus nombreux à l'écouter. Cette émission serait-elle contagieuse ?

Samedi 19 février :

Professeur Jean Bernard
membre de l'Académie Française

Professeur Jean Dausset
prix Nobel de Médecine

pour la parution de leur livre «La Mosaïque Humaine»

La radio active

www.europe1.fr



VENTES PAR ADJUDICATION
Office Spécial de Publicité
47, rue Louis Blanc 92984 LA DEFENSE Cedex
Tél : 01.49.04.01.84 - Fax : 01.43.33.51.36

75

Vente au Palais de Justice de PARIS,
Jeudi 2 Mars 2000 à 14h30

APPARTEMENT à PARIS 16^{ème}
65-67-69, Avenue Foch

Au rez-de-chaussée, escalier I, de 4 PIÈCES PRINCIPALES,
entrée, cuisine, office, 2 salles de bains, wc - Jardin et cave

Mise à Prix : 2.800.000 F

S'adr. à Maître Jean-Michel HOCQUARD, Avt au Barreau de PARIS, 3, Boulevard de Sébastopol (75001) PARIS
Tél : 01.55.80.70.40 - Internet : www.licitor.com
S'ieux pour visiter le Lundi 28 Février 2000 de 16h à 17h

75

Vte Pal. Just. PARIS, Jeudi 2 Mars 2000 à 14h30 - En un lot
IMMEUBLE à PARIS 20^{ème}
38, Rue des Montiboeufs

Elevé sur sous-sol, d'un rez-de-chaussée et de 6 niveaux comprenant :
Sous-sol : 3 caves, 3 emplacements de parking - Rdc : hall et jardin
1^{er} étage : 1 appartement de 2 P.P. - 2^{ème} étage : 1 appartement de 2 P.P.
3^{ème} étage : 1 studio - au 4^{ème} étage : 1 appartement d'1 P.P. communiquant par un escalier intérieur à l'appartement du 5^{ème} étage
5^{ème} étage : 1 appartement d'1 P.P. communiquant par un escalier intérieur à l'appartement du 4^{ème} étage - 6^{ème} étage : 1 terrasse

Mise à Prix : 1.000.000 F

S'adr. à Me Jean-Michel HOCQUARD, Avt au Barreau de PARIS
3, Bld Sébastopol (75001) PARIS - Tél : 01.55.80.70.40 - Internet : www.licitor.com -
S'ieux pour visiter Lundi 28 Février 2000 de 14h à 15h

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **FIAT : le constructeur italien a annoncé mercredi qu'il allait examiner le dossier du coréen en difficulté, Daewoo, qui doit être vendu aux enchères prochainement. Fiat rejoint ainsi Ford et General Motors sur la liste des prétendants au rachat.**

● **VOLVO-SCANIA : la Commission européenne estime que les constructeurs suédois de camions ont jusqu'à ce jour offert des « engagements insuffisants » pour autoriser leur fusion. La décision définitive de Bruxelles sera connue début mars.**

● **GIAT INDUSTRIES : des salariés du centre de Roanne ont libéré mercredi soir le directeur du site qu'ils retenaient depuis le milieu de l'après-midi dans le cadre d'un conflit lié au passage aux 35 heures. L'intersyndicale a indiqué que ses militants allaient récupérer les locaux de GIAT jeudi matin et bloquer la production.**

● **CHAMPAGNE : les expéditions en 1999 ont atteint 327 millions de bouteilles, en hausse de 11,8 %, un « sommet conjoncturel » du fait du passage à l'an 2000, selon le Comité interprofessionnel du vin de Champagne.**

SERVICE

● **SEARS : la chaîne de grands magasins américaine a annoncé mercredi qu'elle ne vendrait plus de vêtements de marque Benetton en raison de la récente campagne de publicité du fabricant italien dans laquelle apparaissent des condamnés à mort.**

● **NEOPOST : le fabricant de machines à affranchir le courrier, a annoncé mercredi la création d'une filiale Internet pour l'envoi et la réception du courrier. Elle veut, par ailleurs, devenir un acteur mondial pour « la livraison effective de produits achetés sur Internet ».**

● **ALITALIA : le bilan financier de l'année 2000 est « largement compromis » pour la compagnie aérienne italienne en raison du blocage du projet de développement de l'aéroport de Malpensa, selon son directeur général.**

● **DIRECTOIRS : le voyageur spécialisé dans la vente directe**

a été racheté par le groupe Happy Travel, a annoncé mercredi la société de capital investissement 3i (actionnaire de Happy Travel à 36 %).

● **THAI AIRWAYS : la compagnie thaïlandaise veut rejoindre l'alliance commerciale Wings regroupant KLM et Northwest. Thai Airways veut quitter l'alliance Star (Lufthansa, United Airlines), en raison de l'entrée dans cette alliance de Singapore Airlines.**

● **PRESSE GRATUITE : L'Est républicain et le groupe Spir Communication ont annoncé, mercredi, la création d'une filiale commune, Mediapiq, qui prendra en charge l'édition de douze titres de presse gratuite.**

● **LES ÉCHOS : le quotidien économique a conclu un accord sur la réduction du temps de travail. Les journalistes bénéficieront de 16 jours de repos supplémentaires et les employés de 11. L'accord prévoit la création de 31 postes.**

● **CLT-UFA : le groupe multimédia germano-luxembourgeois a augmenté, à hauteur de 35,37 %, sa participation dans la chaîne de télévision britannique, Channel 5, en reprenant, pour 227 millions de dollars les parts du fonds d'investissement américain Warburg Pincus.**

RÉSULTATS

● **PHILIPS : le géant électronique néerlandais a triplé son bénéfice net qui atteint 1,804 milliard d'euros en 1999. Son chiffre d'affaires atteint 31,459 milliards d'euros (+ 3,28 %).**

● **NOVARTIS : le groupe de pharmacie suisse a enregistré en 1999 une hausse de son bénéfice net de 11 % à 6,659 milliards de francs suisses (4,439 milliards d'euros). Ses ventes atteignent 32,465 milliards de francs suisses (+ 2 %).**

● **GLAXOWELLCOME : le groupe pharmaceutique britannique a enregistré en 1999 un bénéfice avant impôt de 2,575 milliards de livres (4,2 milliards d'euros) en baisse de 3,6 %. Son chiffre d'affaires atteint 8,49 milliards de livres (+ 6 %).**

● **GROUPAMA GAN : le montants des dommages liés aux tempêtes de fin d'année indemnisés aux assurés s'établit à 8 milliards de francs.**

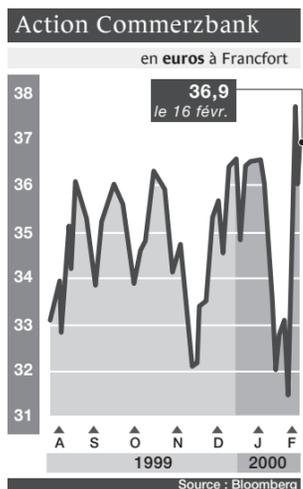
VALEUR DU JOUR

La Commerzbank se rapproche de Deutsche Telekom

MOINS d'une semaine après l'accord entre les espagnols Banco Bilbao Vizcaya Argentaria et Telefonica (Le Monde daté 13-14 février), une banque et un opérateur téléphonique forment une nouvelle alliance. Le courtier en ligne Comdirectbank et T-Online vont prendre des participations croisées. T-Online, la filiale internet de Deutsche Telekom, entrera à hauteur de 25 % dans le capital de Comdirectbank, détenu par la Commerzbank. Cette dernière recevra en échange « une part équivalente en valeur absolue » dans T-Online, indique Deutsche Telekom.

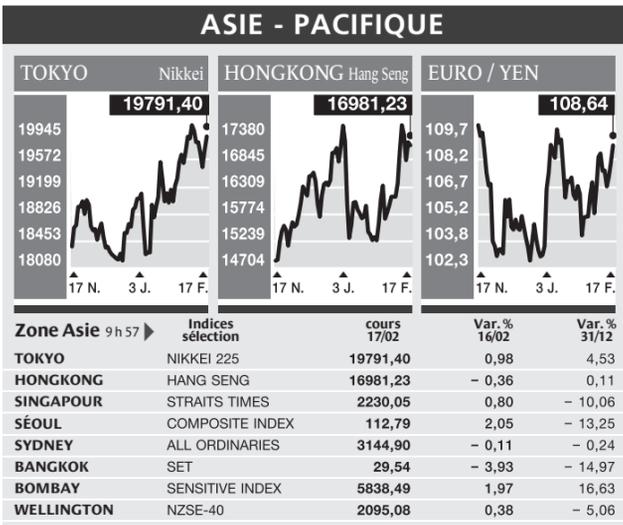
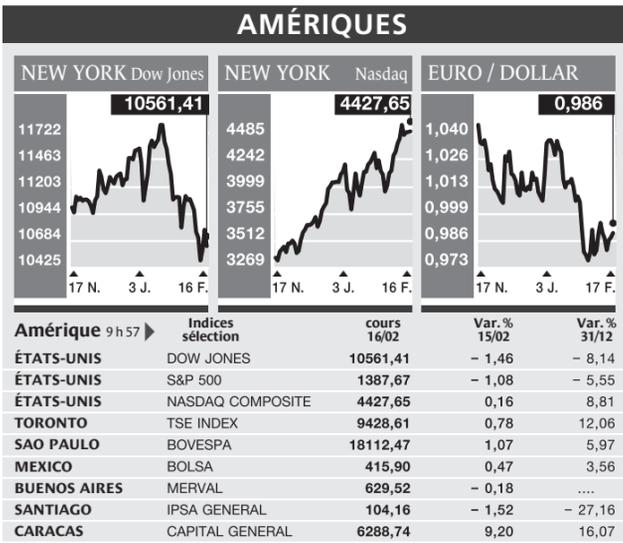
Les deux filiales « vont coopérer étroitement dans différents domaines », ont souligné les deux groupes qui devaient tenir jeudi 17 février une conférence de presse. T-Online est le premier fournisseur d'accès à internet outre-Rhin avec 4,2 millions de clients. Comdirectbank est le numéro un du courtage en ligne allemand avec près de deux cent mille comptes gérés. « Grâce à cette coopération, les deux entreprises vont encore améliorer leur chance de croissance dans un marché dynamique », s'est félicité Deutsche Telekom.

L'annonce de cette alliance a dopé l'action Commerzbank qui gagnait 3,93 % à 38,35 euros jeudi matin à Francfort à l'ouverture. Cet accord va aussi augmenter la valeur de T-Online et rendre la mise sur le mar-



ché prochaine, prévue en avril, encore plus attractive. Elle devrait enfin permettre à la Commerzbank d'introduire en Bourse Comdirectbank à un meilleur prix. Mercredi, Martin Rohlhassen, le président de la banque avait estimé entre 15 et 17 milliards de deutschemarks (30 et 34 milliards d'euros) la valeur de sa filiale tandis que Bernd Weber, le président de Comdirectbank, jugeait qu'il fallait « retirer un 1 » à ses estimations. Cette alliance va également favoriser le développement en France du courtier après le rachat de Club internet par T-Online. Comme l'a déjà fait le numéro deux du courtage en Allemagne, Consors, Comdirectbank cherche, depuis plusieurs mois, à s'installer en France.

Joël Morio



SUR LES MARCHÉS

NEW YORK

LES MARCHÉS d'actions américains ont terminé en ordre dispersé mercredi 16 février, l'indice Dow Jones finissant en baisse tandis que les valeurs de croissance du Nasdaq gagnaient du terrain. Le marché était nerveux, indécis sur l'orientation des taux d'intérêt à la veille du discours du président de la Réserve fédérale, Alan Greenspan, devant le Congrès. L'indice Dow Jones a terminé en baisse de 1,46 %, à 10 561,41 points, tandis que le Standard & Poor's 500 a fini sur un repli infime de 0,13 %, à 241,50 points. L'indice composite du Nasdaq en revanche s'est adjugé 0,16 %, à 4 427,65 points.

TAUX

LES MARCHÉS obligataires européens étaient stables au début de la séance du jeudi 17 février, dans l'attente des déclarations du président de la Banque centrale américaine. Le rendement de l'emprunt à 10 ans en France s'établissait à 5,70 %, et en Allemagne il atteignait 5,57 %.

MONNAIES

L'EURO se redressait légèrement face au dollar, dans les premières transactions jeudi, à 0,9885 dollars. De son côté, le yen reculait fortement face au dollar, à 110,11 yens pour un dollar, après que l'agence de notation Moody's eut annoncé avoir mis sous surveillance le Japon pour un possible abaissement de la note de sa dette en yens.

ÉCONOMIE

La CnuCED prévoit une explosion du commerce électronique

LE COMMERCE ÉLECTRONIQUE représentera entre 10 % et 25 % du commerce mondial d'ici à l'an 2003, selon un rapport de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CnuCED) publié mercredi 16 février. L'organisme souligne que l'e-commerce restera dominé par les grands pays industrialisés, tout particulièrement les Etats-Unis, tant qu'il continuera à croître sur leurs propres marchés. L'Europe finira par rattraper les Etats-Unis, ajoute le rapport ouestien, qui prévoit que le mode principal des transactions va passer du négoce avec les particuliers à celui entre entreprises. La CnuCED engage les pays en développement à moderniser les infrastructures de télécommunications et à libéraliser ce secteur s'ils veulent profiter du boom du commerce électronique. Le rapport évalue le montant des transactions en ligne à 377 milliards de dollars cette année.

● **JAPON : l'agence américaine d'évaluation financière Moody's a annoncé, jeudi 17 février, qu'elle a placé le Japon sous surveillance et qu'elle envisage de réviser à la baisse sa note pour la dette domestique en yens, émise ou garantie par le gouvernement, qui est actuellement de Aa1. L'agence a souligné avoir pris cette décision en raison des « problèmes structurels de l'économie japonaise », qui se sont traduits par « un endettement du secteur public au Japon qui sera bientôt le plus élevé par rapport au PIB de toutes les économies avancées ».**

● **ÉTATS-UNIS : le président Bill Clinton veut que son pays se maintienne « sur la voie d'une discipline budgétaire ». « Si nous y parvenons, nous pourrions avoir épongé notre dette [publique] dans treize ans, pour la première fois depuis 1835 », a-t-il ajouté.**

● **Les stocks américains de pétrole brut, d'essence et de produits distillés ont baissé la semaine dernière, selon les dernières statistiques de l'Institut américain du pétrole. Les stocks de pétrole brut se sont élevés à 282,84 millions de barils. Ces stocks sont à leur plus bas depuis vingt-trois ans.**

● **Les mises en chantier de logements aux Etats-Unis ont augmenté de 1,5 % en janvier, par rapport à leur niveau de décembre, a annoncé, mercredi, le département du commerce. Il s'agit du niveau le plus**

élevé des mises en chantier de logements depuis janvier 1999.

● **FRANCE : l'emploi salarié dans les secteurs privé et semi-public a augmenté de 0,8 % au quatrième trimestre 1999, par rapport au trimestre précédent, et de 2,5 % sur un an, soit la meilleure progression annuelle depuis trente ans, selon les résultats provisoires du ministère de l'emploi publiés jeudi. Cette augmentation est la treizième hausse trimestrielle consécutive, depuis fin 1996.**

● **Les chefs d'entreprise interrogés en janvier par l'Insee ont révisé en assez forte hausse leurs prévisions d'investissements pour 2000. Dans le secteur industriel, ils seraient en augmentation de 9 % en valeur, au lieu des 3 % anticipés dans la précédente enquête d'octobre. Dans le secteur manufacturier, leur progression atteindrait 10 % au lieu des 4 % prévus jusqu'ici. Les investissements se développeraient cette année dans l'ensemble des secteurs, en particulier dans les biens intermédiaires.**

● **ALLEMAGNE : le gouvernement a annoncé, mercredi, un vaste projet de réforme prévoyant un transfert de la gestion de la dette de l'Etat fédéral dans une agence autonome, afin de s'adapter aux exigences des marchés internationaux et à la concurrence accrue liée à la création de l'euro. L'objectif du plan est de rendre la gestion de la dette plus efficace, plus flexible et moins coûteuse.**

● **Le ministre allemand des finances, Hans Eichel, a réitéré, jeudi, sa prévision d'une croissance de 2,5 %, ajoutant qu'elle se situait dans le bas de la fourchette des prévisions indépendantes déjà formulées. M. Eichel a également déclaré que l'inflation se situerait entre 1 % et 1,5 % cette année et qu'elle ne présenterait donc aucun risque pour l'objectif de la Banque centrale européenne, qui est de 2 %.**

● **ITALIE : la production industrielle a connu en décembre 1999 une nouvelle accélération, pour le deuxième mois de suite. Selon les chiffres diffusés mercredi par l'Institut italien des statistiques, la production industrielle italienne a fait un bond de 8,2 % en décembre 1999, par rapport à décembre 1998, en données brutes.**

● **ROYAUME-UNI : le nombre de demandeurs d'emploi indemnisés en Grande-Bretagne a diminué de 9 800 en janvier, pour descendre à 1,158 million, soit 4 % de la population active, selon les chiffres officiels corrigés des variations saisonnières annoncés mercredi.**

Taux de change fixe zone Euro

Euro contre	Taux	contre franc	Taux	Hors zone Euro	16/02
FRANC	6,55957	EURO	0,15245	COURONNE DANOISE	7,4453
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385	COUR. NORVÉGIENNE	8,1125
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774	COUR. SUÉDOISE	8,5470
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238	COURONNE TCHÈQUE	35,6940
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190	DOLLAR AUSTRALIEN	1,5531
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703	DOLLAR CANADIEN	1,4279
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894	DOLLAR NÉO-ZÉLAN.	1,9994
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660	DRACHME GRECQUE	333,2500
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607	FLORINT HONGROIS	255,8900
MARKKA FINLAND.	5,94573	MARKKA FINLAND.	1,10324	ZLOTY POLONAIS	4,0577

Cours de change croisés

Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. \$
DOLLAR	0,90831	108,64000	16,55500	176,98000	67,63500
YEN	110,09500	0,15245	1,62975	0,62285
EURO	1,01348	0,92047	10,69220	4,08560
FRANC	6,65035	6,04110	6,55957	0,38215
LIVRE	0,62203	0,56500	0,61360	0,09355
FRANC SUISSE	1,62720	1,47840	1,60610	0,24475	2,61700

Taux d'intérêt (%)

Taux 16/02	Taux J.J.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,25	3,27	5,71	6,01
ALLEMAGNE	3,20	3,48	5,60	5,94
GDE-BRETAG.	6,13	6,07	5,70	4,72
ITALIE	3,20	3,45	5,85	6,21
JAPON	0,06	0,04	1,79	2,39
ÉTATS-UNIS	5,69	5,73	6,57	6,28
SUISSE	2,12	2,44	3,77	4,33
PAYS-BAS	3,15	3,45	5,78	6,04

Matières premières

En dollars	Cours 16/02	Var. % 15/02
MÉTALX (LONDRES)
CUIVRE 3 MOIS	1833,50	-0,19
ALUMINIUM 3 MOIS	1641,50	+0,15
PLOMB 3 MOIS	466,50	-0,32
ETAIN 3 MOIS	5673	-0,04
ZINC 3 MOIS	1113	-0,18
NICKEL 3 MOIS	9790	-0,05
MÉTALX (NEW YORK)
ARGENT A TERME	5,32	+0,38
PLATINE A TERME	129447,31	+3,15
GRAINES DENRÉES
BLÉ (CHICAGO)	266	+0,28
MAÏS (CHICAGO)	223,50	+0,22
SOJA TOURTEAU (CHG.)	165,20	+0,18
SOFTS
CACAO (NEW YORK)	764	+2,14
CAFÉ (LONDRES)	1650	-4,35
SUCRE BLANC (PARIS)

En euros

Cours 16/02	Var. % 15/02	
OR FIN KILLO BARRE	9850	-1,20
OR FIN LINGOT	9830
ONCE D'OR (LO) \$	307
PIÈCE FRANCE 20 F.	55,70	-2,62
PIÈCE SUISSE 20 F.	55,70	-2,28
PIÈCE UNION LAT. 20	55,40	-2,29
PIÈCE 10 DOLLARS US	194	-3
PIÈCE 20 DOLLARS US	383,50	+0,21
PIÈCE 50 PESOS MEX.	357,75	-2,80

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde » : www.lemonde.fr/bourse

VALEURS EUROPÉENNES

● L'action **Deutsche Telekom** a progressé, mercredi 16 février, de 85 euros (soit une hausse de 1,19 %) après l'annonce du rachat de Club-Internet au groupe français Lagardère.

● Des résultats meilleurs que prévu ont permis au poids lourd de la cote britannique **Cadbury Schweppes** de progresser de 5,81 % dans la journée de mercredi.

● Soutenue par la vigueur du marché de Hongkong, la banque **HSBC** a gagné en Bourse 6,36 %, à 749,92 pence, mercredi. Cette action a bénéficié d'une rumeur d'OPA, dont elle pourrait éventuellement faire l'objet de la part de Citigroup, et ce bien que des analystes aient jugé une telle opé-

ration peu probable.

● Le groupe de bâtiment allemand **Hochtief**, qui a annoncé une hausse de ses activités de construction de 34,3 % par rapport à 1998, s'est apprécié en Bourse de 8,05 %, mercredi, à 25,5 euros.

● Le titre **BASF** a bondi de 7,32 %, à 43,99 euros, sur des spéculations selon lesquelles l'entreprise procéderait à une séparation de sa division BASF Pharma.

● L'assureur **Allianz** a abandonné 0,54 %, à 36,9 euros, mercredi, après avoir pourtant indiqué qu'il tablait pour l'année 2000 sur une croissance d'environ 10 % de son bénéfice net, en l'absence de charges ou catastrophes naturelles majeures.

17/02 10h08	Code pays	Cours en euros	% Var. 16/02

AUTOMOBILE

AUTOLIV SDR	SE	26,56	+ 0,22
BASF AG	BE*	44,70	+ 2,29
BMW	DE*	25,60	+ 1,19
CONTINENTAL AG	DE*	16,80	+ 1,20
DAIMLERCHRYSLER	DE*	65,30	+ 0,61
FIAT	IT*	32,45	+ 0,31
FIAT PRIV.	IT*	15,65	+ 2,22
MICHELIN /RM	FR*	35,44	+ 0,91
PEUGEOT	FR*	219	+ 0,37
PIRELLI	IT*	2,67	+ 1,14
RENAULT	FR*	45,14	+ 0,83
VALEO /RM	FR*	56	+ 0,18
VOLKSWAGEN	DE*	45,90
VOLVO -A	SE	24,22
VOLVO -B	SE	24,92	+ 0,24
DJ E STOXX AUTO P		230,75	- 0,25

BANQUES

ABBEY NATIONAL	GB	11,21	+ 3
ABN AMRO HOLDIN	NL*	20,97	- 0,33
ALL & LEICS	GB	9,10	+ 8,98
ALLIED IRISH BA	GB	14,03
ALPHA CREDIT BA	GR	78,71	- 2,38
ARGENTARIA R	ES*	21,97
B PINTO MAYOR R	PT*	23,50
BANK AUSTRIA AG	AT*	48,47	+ 0,35
BANK OF IRELAND	GB	10,12
BANK OF PIRAEUS	GR	23,11	+ 0,59
BK OF SCOTLAND	GB	8,88	- 0,55
BANKINTER R	ES*	63,50	+ 2,42
BARCLAYS PLC	GB	25,31	+ 3,33
BAYR.HYPO-UVER	DE*	61,70	- 0,32
BCA AG.MANTOVAN	IT*	8,30	+ 1,22
BCA FIDEURAM	IT*	12,18	- 0,57
BCA INTESA	IT*	3,57	- 0,56
BCA LOMBARDA	IT*	9,80	+ 2,08
MONTE PASCHI SI	IT*	3,28	- 0,61
BCA P.BERG-CLV	IT*	19,70	+ 0,51
BCA P.MILANO	IT*	7,76	- 1,02
B.P.VERONA E S.	IT*	11,64	+ 0,87
BCA ROMA	IT*	1,16
BBVA R	ES*	15,30	- 0,07
ESPIRITO SANTO	PT*	27,97
BCO POPULAR ESP	ES*
BCO PORT ATLANT	PT*	4,38
BCP R	PT*	5,59
BIPOP CARIRE	IT*	108,60	- 0,18
BNL	IT*	3,23	- 0,92
BNP /RM	FR*	80,25	+ 1,20
BSCH R	ES*	11,10	- 0,09
CCF /RM	FR*	125,70	+ 0,96
CHRISTIANA BK	NO	5,20
COMIT	IT*	4,49
COMM.BANK OF GR	GR	70,46	+ 0,34
COMMERZBANK	DE*	38,40	+ 4,07
CREDIT LYONNAIS	FR*	35,91	- 0,25
DEN DANSKE BK	DK	100,33	+ 0,67
DEN NORSKE BANK	NO
DEUTSCHE BANK N	DE*	80,60	- 0,74
DEXIA	BE*	147,80
DRESDNER BANK N	DE*	50,60	- 0,39
EFG EURO BANK	GR	38,29	- 2
ERGO BANK	AT*	87,92
ERSTE BANK	AT*	44,69	+ 0,77
FOERENIGSSB A	SE	7,83
HALIFAX GROUP	GB	7,82	+ 8,62
HSBC HLDG	GB	12,25	+ 0,81
IONIAN BK REGS	GR	48,28	- 3,88
KBC BANCASSURAN	BE*	42,10	+ 0,72
LYDDYS TSB	GB	9,69	+ 2,24
MERITA	FI*	5,80	+ 0,87
NAT BANK GREECE	GR	74,03	- 1,63
NATEXIS BQ POP.	FR*	65,30	- 2,25
NATL WESTM BK	GB	18,44	- 0,09
NORDIC BALTIC H	SE	5,59
ROLO BANCA 1473	IT*	16,25	+ 0,87
ROYAL BK SCOTL	GB	12,69	+ 1,04
SAN PAOLO IMI	IT*	13,29	+ 2,31
S-E-BANKEN -A	SE	9,36	- 0,62
STANDARD CHARTE	GB	11,62	+ 1,86
STE GENERAL-A/	FR*	199	- 0,15
SV HANDBK -A	SE	11,41	- 1,02
SWEDISH MATCH	SE	3,73	- 0,31
UBS REG	CH	258,17	+ 1,72
UNIKREDITO ITAL	IT*	3,78	- 0,26
UNIDANMARK -A	DK	59,50	+ 1,37
XIOBANK	GR	20,12	- 5,83
DJ E STOXX BANK P		298,14	+ 0,02

PRODUITS DE BASE

ACERINOX R	ES*	39,14	+ 0,75
ALUSUISSE LON G	CH	728,36	- 1,27
ALUMINIUM GREEK	GR	45,61	+ 1,33
ARJO WIGGINS AP	GB	2,99	- 3,17
ASSIDOMAEN AB	SE	15,80	+ 0,75
BEKAERT	BE*	47,90	+ 3,90
BILLITON	GB	5,12	+ 3,29
BOEHLER-UDDEHOL	AT*	40,09	+ 0,50
BURHRMANN NV	NL*	28,05	- 3,18
BUNZL PLC	GB	4,62	- 0,70
CORUS GROUP	GB	1,81	- 0,89
ELVAL	GR	11,49	+ 2,13
ISPAT INTERNATI	NL*	13,55	+ 0,37
JOHNSON MATTHEY	GB	11,96
MAYR-MELNHOF KA	AT*	55,90	+ 2,38
METSÆ-SERLA -B	FI*	9,55
MODO -B	SE	31,12	- 1,30
OUTOKUMPU OY -A	FI*	12,95	- 0,38
PECHINEY-A	FR*	69	- 2,13
RAUTARUUKKI K	FI*	6	+ 1,35
RIO TINTO	GB	18,40	+ 1,71
SIDENOR	GR	14,25	- 2,06
SILVER & BARYTE	GR	39,83	- 1,30
SMURFIT JEFFERS	GB	2,61
STORA ENSO -A	FI*	14
STORA ENSO -R	FI*	13,80	+ 0,73
SVENSKA CELLULO	SE	24,98
THYSSEN KRUPP	DE*	26,25	+ 0,96
UNION MINIERE	BE*	34,80	- 2,66
UPM-KYMMENE COR	FI*	33,70	- 0,59
USINOR	FR*	15,47
VIOHALCO	GR	29,62	+ 0,30
VOEST-ALPINE ST	AT*	33,69	+ 0,21
DJ E STOXX BASI P		222,69	- 0,25

CHIMIE

AIR LIQUIDE /RM	FR*	147,20	+ 0,68
AKZO NOBEL NV	NL*	41,65	+ 2,84
BASF AG	DE*	44,70	+ 2,29
BAYER AG	DE*	42,85	+ 0,59
BOC GROUP PLC	GB	21,68
CELANESE N	DE*	23,40	- 0,21
CIBA SPEC CHEM	CH	65,63	- 0,71
CLARIANT N	CH	410,33	- 0,60
DECUSSA-HUELS	DE*	33,10
DSM	NL*	33,15	+ 1,91
EMS-CHEM HOLD A	CH	4461,84	- 1,31
ICI	GB	8,30	+ 0,99
KEMIRA	FI*	6,40
LAPORTE	GB	8,32	- 5,38
LONZA GRP N	CH	593,04	- 0,11
RHODIA	FR*	19	+ 1,12
SOLVAY	BE*	75,10
TESSENDERLO CHE	BE*	44,85	+ 1,93
DJ E STOXX CHEM P		353,44	+ 1,20

CONGLOMÉRATS

CGIP /RM	FR*	64,50	+ 0,78
CHRISTIAN DIOR	FR*	229,50	- 1,50
D'IETREX SA	BE*	293,90	+ 4,96
GAZ ET EAUX /RM	FR*	52,35	+ 3,46
GBL	BE*	222	- 0,40
GEVAERT	BE*	39
HAGEMeyer NV	NL*	39	+ 0,83
INCHCAPE	GB	3,93	- 0,82
INVESTOR -A	SE	14,51
INVESTOR -B	SE	14,57	- 0,40
MYTILINEOS HOLD	GR	16,53
NORSK HYDRO	NO	40,68
ORERLIKON-BUEHRL	CH	236,66	+ 0,80
ORKLA -A	NO	16,27
SONAE SCPS	PT*	58,14
TOMKINS	GB	2,76	- 0,59
VEBA AG	DE*	47	- 2,29
DJ E STOXX CONG P		317,33	- 0,43

TÉLÉCOMMUNICATIONS

EIRCOM	IR*	4,43
BRITISH TELECOM	GB	15,79	- 0,41
CABLE & WIRELES	GB	21,03	+ 2,22
DEUTSCHE TELEKO	DE*	85,80	+ 1,78
ENERGIS	GB	54,01	- 1,52
EQUANT NV	DE*	118	- 0,84
EUROPOLITAN HLD	SE	19,48
FRANCE TELECOM	FR*	154,20	- 0,52
HELLENIC TELE (GR	28,76	- 1,13
KONINKLIJKE KPN	NL*	114	+ 1,69
MANNESMANN N	DE*	299,20	+ 0,07
PANAFON HELLENI	GR	15,23	+ 1,30
PORTUGAL TELECO	PT*	13,78
SONERA	FI*	76,50	+ 0,38
SWISSCOM N	CH	360,44	+ 0,52
TELE DANMARK -B	DK	83,27	+ 0,81
TELECEL	PT*	20
TELECOM ITALIA	IT*	18,18	+ 0,44
TELECOM ITALIA	IT*	7,77	+ 1,44
TELEFONICA	ES*	29,69	- 0,03
TIM	IT*	13,93	+ 1,68
VODAFONE AIRTOU	GB	5,11	- 0,95
DJ E STOXX TCOM P		1405,87	+ 0,59

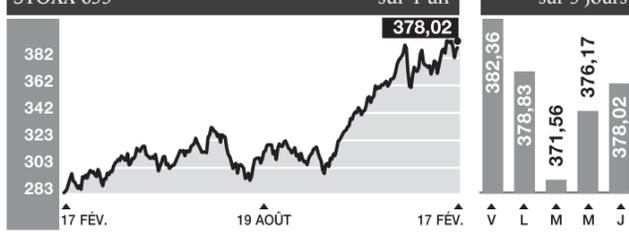
CONSTRUCTION

ACCIONA	ES*	44,75	+ 0,81
AKTOR SA	GR	18,90	- 7,35
UPONOR -A	FI*	17	+ 0,59
AUMAR R	ES*	16	+ 2,37
ACESA R	ES*	8,50	- 0,23
BLUE CIRCLE IND	GB	7,02	- 0,46
BOUYGUES /RM	FR*	874	+ 1,39
BBP	GB	5,01
BUZZI UNICEM	IT*	8,88	+ 1,72
CIMPOR R	PT*	15,66
COLAS /RM	FR*	82,2	- 0,22
GRUPO DRAGADOS	ES*	18,25	+ 0,24
FCC	ES*	17,30	- 0,69
GROUPE GTM	FR*	91,40
HANSON PLC	GB	6,64	+ 1,75
HEIDELBERGER ZE	DE*	62,30	+ 2,13
HELLTECHNODOR	GR	30,25	- 1,61
HERACLEUS GEN R	GR	31,54	- 0,38
Hochtief Essen	DE*	26	+ 1,96
HOLDERBANK FINA	CH	1176,10	+ 0,27
IMERYS /RM	FR*	131,80	+ 3,37
ITALCEMENTI	IT*	9,26	+ 1,20
LAFARGE /RM	FR*	81,35	- 0,79
MICHANIKI REG.	GR	13,65	- 1,09
TARMAC	GB	9,43	- 0,34
PILKINGTON PLC	GB	1,21	- 1,33
RMC GROUP PLC	GB	11,21
SAINT GOBAIN /R	FR*	142,30	- 0,49
SKANSKA -B	SE	34,63	- 1,33
SUPERFOS	DK	21,49
TAYLOR WOODROW	GB	1,96	- 0,83
TECHNIP /RM	FR*	118,60	- 0,92
TITAN CEMENT RE	GR	49,99	+ 0,66
WIENERB BAUSTOF	AT*	20,50	- 0,10
WILLIAMS	GB	3,77	- 4,15
DJ E STOXX CNST P		231,69	+ 0,55

CONSOMMATION CYCLIQUE

ACCOR /RM	FR*	40	+ 2,28
ADIDAS-SALOMON	DE*	52,50	+ 5,95
AIR FCE	FR*	15,50	- 1,15
AIRTOUTS PLC	GB	3,88	- 5,56
ALITALIA	IT*	2,09	+ 0,48
AUSTRIAN AIRLIN	AT*	18	+ 0,28
AUTOGRIILL	IT*	10,85	+ 0,46
BANG & OLUFSEN	DK	36,94
BENETTON GROUP	IT*	1,93	- 1,03
BRITISH AIRWAYS	GB	4,36	+ 1,52
BULGARI	IT*	10,05	+ 1,52
CLUB MED /RM	FR*	115,60	- 2,03
COMPASS GRP	GB	11,23	+ 0,58
DT.LUFTHANS N	DE*	21,37	+ 4,41
ELECTROLUX -B	SE	20,24	- 1,14
EMI GROUP	GB	11,45	+ 6,20
EURO DISNEY /RM	FR*	0,82	+ 2,50
GRANADA GROUP	GB	9,66
HERMES INTL	FR*	146	- 3,95
HPI	IT*	1,70
KLM	NL*	19,60	- 2,49
HILTON GROUP	GB	3,67	+ 3,69
LVMH /RM	FR*	398,50	- 0,62
MOULIEX /RM	FR*	6,50	+ 1,25

STOXX 653



PERSIMMON PLC	GB	2,72
PREUSSAG AG	DE*	42	+ 1,45
RANK GROUP	GB	2,40	+ 3,52
SAIRGROUP N	CH	200,17	+ 0,78
SAS DANMARK A/S	DK	10,88	+ 0,62
SEB /RM	FR*	71,25	- 1,04
SODEXHO ALLIANC	FR*	146,80	- 0,34
THE SWATCH GRP	CH	1119,36	+ 0,96
THE SWATCH GRP	CH	225,12	+ 0,42
WWW UK UNITS	IR*	0,98
WILSON BOWDEN	GB	6,28
WOLFORD AG	AT*	34,26	+ 0,03
DJ E STOXX CYC GO P		173,05	- 0,00

PHARMACIE

ASTRAZENECA	GB	35,63	- 0,18
AVEINTIS /RM	FR*	51,45	+ 0,78
GIAOX WELLCOME	GB	24,29	+ 2,41
NOVARTIS N	CH	1318,91	+ 2,67
NOVO NORDISK B	DK	152,04	+ 1,07
ORION B	FI*	25,50	+ 2
ROCHE HOLDING	CH	13672,36	+ 1,50
ROCHE HOLDING G	CH	11282,16	+ 0,77
SANOFI SYNTHELA	FR*	40,58	- 1,02
SCHERING AG	DE*	123,20	- 1,84
SMITHKLINE B			

VALEURS FRANÇAISES

L'action Peugeot gagnait 0,78 % à 219,9 euros, jeudi 17 février en début de séance. Le président de PSA a démenti les rumeurs d'OPA de Daimler-Chrysler...

Table of French stock market values including BIC, BNL, BOLLORÉ, BONGRAIN, BOUYGUES, etc.

Table of French stock market values including CASINO GUICHARD, CASINO GUICHARD, CASTORAMA DUB.(L), C.C.F., CEGID (LY), CERUS, etc.

Table of French stock market values including GROUPE GTM, GROUPE PARTOUCHE, GUILBERT, GUYENNE GASCOGNE, etc.

Table of French stock market values including SPIR COMMUNIC., SR TELEPERFORMANC., SUEZ LYON.DES EAU, etc.

Table of French stock market values including AMERICAN EXPRESS, A.T.T., BARRICK GOLD, etc.

Table of French stock market values including ABRÉVIATIONS, B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 17 FÉVRIER Cours relevés à 9 h 57 Liquidation : 22 février

Table of monthly settlements for various French companies like B.N.P. (T.P.), CR.LYONNAIS(TP) L., RENAULT (T.P.), etc.

Table of monthly settlements for various French companies like COIL, CONSODATA, CROSS SYSTEM, etc.

Table of monthly settlements for various French companies like ADL PARTNER, AB SOFT, ACCESS COMME, etc.

Table of monthly settlements for various French companies like ALPHAMEDIA, ALPHA MOS, ALTAMIR BS 9, etc.

Table of monthly settlements for various French companies like ALPHAMEDIA, ALPHA MOS, ALTAMIR BS 9, etc.

Table of monthly settlements for various French companies like ALPHAMEDIA, ALPHA MOS, ALTAMIR BS 9, etc.

Table of monthly settlements for various French companies like ALPHAMEDIA, ALPHA MOS, ALTAMIR BS 9, etc.

NOUVEAU MARCHÉ

MERCREDI 16 FÉVRIER Cours relevés à 17 h 35

Table of new market values including ADL PARTNER, AB SOFT, ACCESS COMME, etc.

Table of new market values including COIL, CONSODATA, CROSS SYSTEM, etc.

Table of new market values including ADL PARTNER, AB SOFT, ACCESS COMME, etc.

Table of new market values including COIL, CONSODATA, CROSS SYSTEM, etc.

Table of new market values including ADL PARTNER, AB SOFT, ACCESS COMME, etc.

Table of new market values including COIL, CONSODATA, CROSS SYSTEM, etc.

SECOND MARCHÉ

JEUDI 17 FÉVRIER Une sélection. Cours relevés à 9 h 57

Table of second market values including VALUEURS, COURS EN EURO, COURS EN FRANCS, etc.

SICAV et FCP

Une sélection. Cours de clôture le 16 février

Table of SICAV and FCP values including AGIPI, BNP, INDOCAM, etc.

Table of SICAV and FCP values including ÉCUR. DYNAMIQUE+, ÉCUR. ÉNERGIE D PEA, etc.

Table of SICAV and FCP values including OPTALIS DYNAMIQ., OPTALIS DYNAMIQ. D, etc.

Table of SICAV and FCP values including CRÉDIT AGRICOLE, EUROCO SOLIDARITÉ, etc.

Table of SICAV and FCP values including FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS, LCF E. DE ROTHSCHILD, etc.

Table of SICAV and FCP values including AMPLITUDE AMÉRIQUE C., AMPLITUDE AMÉRIQUE D., etc.

Table of SICAV and FCP values including FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS, SG ASSET MANAGEMENT, etc.

CDC Asset Management LIVRET B. INV.D PEA 242,19 1588,66 15/02

MULTI-PROMOTEURS NORD SUD DÉVELOP. C. 459,14 3011,76 15/02

CAISSE D'ÉPARGNE ÉCUR. 1.2.3... FUT. 63,20 414,56 16/02

ÉCUR. ÉNERGIE D PEA 53,66 387,01 - 6,35

ÉCUR. EXPANSION C. 13718,98 2748,46 - 8,52

ÉCUR. EXPANSION PLUS C. 39,43 258,64 - 0,83

ÉCUR. EXPANSION PLUS C. 39,43 258,64 - 0,83

ÉCUR. INVESTIS. D PEA. 66,42 435,69 16/02

ÉCUR. INVESTIS. D PEA. 66,42 435,69 16/02

ÉCUR. INVESTIS. D PEA. 66,42 435,69 16/02

ÉCUR. INVESTIS. D PEA. 66,42 435,69 16/02

ÉCUR. INVESTIS. D PEA. 66,42 435,69 16/02

ÉCUR. INVESTIS. D PEA. 66,42 435,69 16/02

ÉCUR. INVESTIS. D PEA. 66,42 435,69 16/02

ÉCUR. INVESTIS. D PEA. 66,42 435,69 16/02

ÉCUR. INVESTIS. D PEA. 66,42 435,69 16/02

ÉCUR. INVESTIS. D PEA. 66,42 435,69 16/02

ÉCUR. INVESTIS. D PEA. 66,42 435,69 16/02

ÉCUR. INVESTIS. D PEA. 66,42 435,69 16/02

ÉCUR. INVESTIS. D PEA. 66,42 435,69 16/02

ÉCUR. INVESTIS. D PEA. 66,42 435,69 16/02

SPORTS Samedi 19 février, débute, dans la baie d'Auckland, les premières régates de la Coupe de l'America. Depuis l'épreuve fondatrice en 1851 à Wight (Angleterre), où une goé-

lette baptisée *America* a dominé des voiliers britanniques, vingt-neuf challegers ont tenté de s'emparer d'une aiguière d'argent symbole de la Coupe. ● CETTE ANNÉE ce sont les Italiens du

défi Prada Challenge qui, vainqueurs de la Coupe Louis-Vuitton, après avoir dominé le défi America-One de Paul Cayard, ont obtenu le droit d'affronter le défender, Team-New-Zealand.

● PENDANT neuf régates, les deux skippers, Francesco De Angelis et Russel Coutts, vont tenter de se montrer les meilleurs barreurs, voire les meilleurs tacticiens, puisque ces courses se

gagnent souvent sur des choix de trajectoire en fonction du vent. Le premier des deux voiliers qui totalisera cinq victoires sera déclaré vainqueur de l'édition 2000.

La Coupe de l'America commence en Nouvelle-Zélande

A Auckland, le défi de Peter Blake, tenant du titre, part favori face aux Italiens de Prada Challenge qui ont triomphé de dix autres défis après quatre mois de compétition. Dans ce duel à deux voiliers, cinq victoires sont nécessaires pour conserver ou conquérir l'aiguière d'argent



RUSSEL COUTTS

- Trente-sept ans
- Le palmarès de ce marin né à Wellington est saisissant : plus d'une cinquantaine de titres dont celui de champion olympique de Finn à Los Angeles en 1984, champion du monde de match racing en 1993. Il était à la tête de l'équipage qui a amélioré le record de la course Sydney-Hobart en 1996.
- Sa qualité essentielle : avoir gagné la Coupe de l'America face aux Américains à San Diego en 1995 sur *Black Magic*. Quelques mois après, Russel Coutts a été fait commandeur de l'Empire britannique par la reine d'Angleterre pour services exceptionnels rendus à la voile néo-zélandaise.

FRANCESCO DE ANGELIS

- Trente-neuf ans
- Ce Napolitain collectionne cinq titres mondiaux, deux européens et six nationaux sur des bateaux de classes différentes. Il a gagné l'Admiral's Cup en 1995, une série de régates au large disputées par nations.
- Il a été choisi par Patrizio Bertelli en raison de ses qualités de préparateur de bateau. Novice en 1997 sur les duels en mer (match racing), il a gardé la fidélité du président de Prada en montrant ses qualités de tacticien lors de la palpitante finale de la Coupe Louis-Vuitton contre *America-One*.

Calendrier

19 février 2000 1 ^{re} régata	27 février 2000 6 ^e régata
20 février 2000 2 ^e régata	29 février 2000 7 ^e régata
22 février 2000 3 ^e régata	2 mars 2000 8 ^e régata
24 février 2000 4 ^e régata	4 mars 2000 9 ^e régata
26 février 2000 5 ^e régata	5, 7, 9 mars jours de réserve

Le premier qui remporte cinq régates, sur un total de neuf, gagne la coupe

L'importance du choix du site des duels

La position de la zone de régates s'est imposée en fonction du sens du vent : les bateaux suivant le marquage de bouées qui jalonnent le parcours où elles sont disposées dans l'axe du vent entrant dans la baie.



Team New Zealand, Nouvelle-Zélande

Bateau : 'Black-Magic'

Président : Peter Blake

Skipper : Russel Coutts

Tacticien : Brad Butterworth

Architectes : Tom Schnackenberg

Laurie Davidson

Club : Royal New Zealand

Budget : 250 millions de F

Prada Challenge, Italie

Bateau : 'Luna-Rossa'

Président : Patrizio Bertelli

Skipper : Francesco De Angelis

Tacticien : Torben Grael

Architectes : Doug Peterson

German Frers

Club : Yacht Club Punta Ala

Budget : 315 millions de F

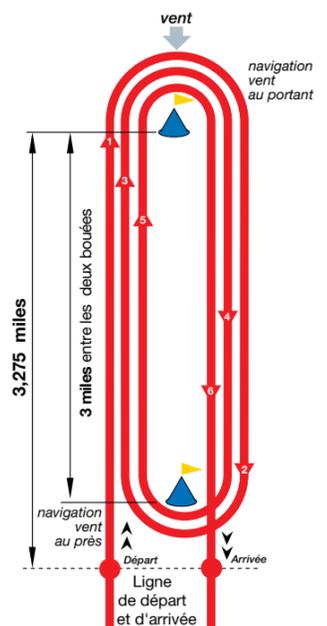


SCHÉMA DU PARCOURS

● Sur une longueur totale de 18,5 milles, le duel s'engage sur un départ contre le vent. Ce parcours comprend trois allers-retours qui se feront dans l'axe du vent indiqué par les bouées.

PHOTOS REUTERS



La Nouvelle-Zélande s'est prise de passion pour une compétition semée d'embûches

Team New Zealand défend l'honneur national et Prada Challenge a séduit le public

Au fil des régates de la Coupe Louis-Vuitton, épreuve qualificative, qui a parfois rassemblé près de 150 000 spectateurs, et des sorties d'en-

traînement en vue de la Coupe de l'America, l'intérêt des Néo-Zélandais pour la mythique épreuve n'a fait que croître. Mais, depuis quel-

ques jours, la pression monte et certaines révélations sur les à-côtés d'une compétition très huppée font grincer bien des dents.

AUCKLAND (Nouvelle-Zélande)
de notre correspondante

La Coupe de l'America, de même que la coupe Louis-Vuitton, fait indéniablement partie du langage quotidien néo-zélandais. Même en primaire, les enfants connaissent plusieurs challengers, les grands principes de la compétition et, bien sûr, le nom de leur équipe nationale, Team New Zealand. Les visites de classe au village de la Coupe ou au centre de presse sont courantes. « Je ne connais pas un seul autre endroit au monde où l'épicier du coin peut commenter le passage à la bouée d'un bateau challenger », remarquait, émerveillé, le skipper californien Paul Cayard pendant les éliminatoires tandis que le tacticien du défi italien, le Brésilien Torben Grael, n'osait imaginer que, dans d'autres événements de voile, le public puisse s'intéresser de la sorte aux épreuves.

Par contraste, « à San Diego, aux Etats-Unis, même trois mois après le début de la coupe, les serveurs du grand café-restaurant local demandaient encore pourquoi il y avait tant de monde », observe un vétéran de la compétition. Depuis les demi-finales des éliminatoires, les courses sont retransmises en direct l'après-midi et les meilleurs moments font l'objet d'une émission de fin de soirée. Le présentateur de ces émissions, Peter Montgomery, qui a suivi et commenté toutes les régates de la Nouvelle-Zélande depuis 1987, est une célébrité nationale ; et son enthousiasme contagieux fait partie du grand cirque qu'est la Coupe de l'America en Nouvelle-Zélande.



« Luna-Rossa », le bateau du Prada Challenge : un redoutable adversaire pour les Néo-Zélandais.

Le village de la coupe, qui a été construit de toutes pièces pour accueillir les challengers et le défender de l'épreuve ainsi que près de 70 super-yachts, dits bateaux de milliardaires, est devenu l'attraction touristique numéro un. Les promoteurs du village, où sont organisés en permanence des spectacles de plein air, ont fêté récemment leurs 3 millions de visiteurs, un record pour un pays qui compte 3,8 millions d'habitants. Autour du port, une série d'immeubles résidentiels de luxe ont vu le jour, d'autres sont encore en train d'être terminés ; des dizaines de nouveaux restaurants et un immense complexe commercial et hôtelier sont également apparus dans le voisinage immédiat du village de la coupe. Il y a au moins d'un an, l'espace était voué à la friche et aux hangars. Le coût de ces développements a été principalement

pris en charge par des entrepreneurs privés, la mairie se chargeant pour sa part d'améliorer l'aménagement urbain des environs.

150 000 SPECTATEURS

Si l'engouement pour les régates a tardé, le dernier jour des finales de la coupe Louis-Vuitton a montré que le pays s'était peu à peu pris de passion pour l'événement. Des centaines de bateaux se sont pressés sur mer et environ 150 000 personnes s'étaient amassées autour des quais du port pour célébrer le retour des deux challengers. Des files de curieux se sont formées le jour où les deux rivaux ont dévoilé leurs quilles.

Prada Challenge a particulièrement séduit les foules. Mercredi, Francesco De Angelis, le grand, mince et timide skipper italien, a été élu deuxième homme le plus

sexy de la planète – après le chanteur de variétés Ricky Martin – par les auditrices d'une radio d'Auckland. Pendant les demi-finales, le journal national, le *New Zealand Herald*, a rapporté l'histoire d'une famille de fermiers qui ont fait cinq heures de route pour offrir des langoustes fraîchement pêchées à l'équipe italienne parce que leur petite fille lui vouait une totale adoration. La famille est repartie le coffre chargé de cadeaux. « *Maintenant que nous allons rencontrer Team New Zealand, cela va forcément changer* », dit Francesco De Angelis.

Mais s'il peut sembler logique que le pays soutienne son équipe, dont la victoire en 1995 avait provoqué des célébrations exceptionnelles, la presse, elle, n'hésite pas à casser le mythe. Dans son numéro de février, le mensuel *Méto* dénonce « la Coupe de l'America de l'intérieur : une histoire de bateaux, de milliardaires, d'avarice, de débâche et de drogues ». Les photos y sont terribles : on y voit des femmes bardées de chaînes en or et de sacs Louis Vuitton, des « riches ». Les textes font état de sommes exubérantes payées à certains patrons du système... Les journaux font également état de dissensions de plus en plus évidentes au sein de Team New Zealand. Fascinés, les Néo-Zélandais sont aussi perturbés. Ils ne savent que penser de ce déballage de linge sale au moment où les caméras du monde entier sont braquées sur Auckland.

Florence de Changy

Football : l'AS Monaco vole vers le titre de champion de France

Le leader dispose de treize points d'avance

QUI POURRAIT empêcher l'AS Monaco de remporter, cette année, le septième titre de champion de France de son histoire ? La 26^e journée de D1, mardi 15 et mercredi 16 février, a carrément réduit à néant la probabilité d'un retour de l'un de ses poursuivants. Non seulement l'équipe de la Principauté a battu Bordeaux, grâce à une magnifique reprise de volée du Norvégien Bjørn Riise, mais tous ses rivaux les plus directs ont chuté d'un même élan. Aux cuisants revers du PSG à Marseille (1-4) et de Lyon à Nantes (1-6) s'est ajoutée, mercredi soir, la défaite à domicile d'Auxerre (0-1) face à Strasbourg. Selon un scénario désormais bien établi, les Alsaciens ont réussi le coup parfait grâce à l'opportunisme de leur attaquant Pegguy Luyindula.

Conséquence de l'inconstance des trois dauphins : les voici presque rejoint par un quatrième larron, Sedan, vainqueur de Rennes (2-1). Animé d'un esprit commando qui lui a permis, en deux années, de passer du championnat National (ex-D3) à l'élite de la D1, le club ardennais pourrait jouer les trouble-fêtes en fin de saison. Derrière lui, mais à 4 points, se trouve désormais le RC Lens, qui, il y a seulement un

mois, flirtait avec la zone de relégation. Les Nordistes ont remporté leur quatrième match d'affilée face à Bastia (4-0).

Le derby lorrain entre Nancy et Metz n'aura rien apporté (0-0), sinon cette statistique : il s'agit du quatorzième match nul des Messins cette saison. Autrement plus spectaculaire aura été la rencontre entre Saint-Etienne et Montpellier. Le stade Geoffroy-Guichard aura vu neuf buts et la victoire des Verts (5-4). L'entraîneur Robert Nouzaret, qui avait demandé aux services municipaux de rallumer la flamme du monument de la Croix-de-la-Mission après s'être aperçu que les Stéphanois ne gagnaient plus depuis qu'elle s'était éteinte, veut voir dans cette victoire le « déclic » attendu.

La victoire du Havre face à Troyes (2-0) ne permet pas d'en savoir plus sur l'identité des deux clubs qui accompagneront Montpellier en D2. La tension sera vive jusqu'au bout, comme le montre l'extrême nervosité qui règne sur les terrains : sept joueurs ont été expulsés mardi et mercredi. En D2, Lille a conforté sa place de super-leader en battant Niort (1-0).

F. P.

Le championnat de France de football de D1

26 ^e JOURNÉE		CLASSEMENT											
		Points	G	N	P	Diff.	Cartes	Séries					
Nantes-Lyon	6-1	55	26	17	4	5 +30	=	GNPGP					
Marseille-Paris-SG	4-1	42	26	12	6	8 +6	=	NGPNP					
Monaco-Bordeaux	1-0	42	26	12	6	8 +4	=	GNPGP					
Lens-Bastia	4-0	42	26	12	6	8 -1	=	PNPGP					
Saint-Etienne-Montpellier	5-4	41	26	12	6	8 +2	=	PPGGG					
Auxerre-Strasbourg	0-1	36	26	10	6	10 +2	▲	NGGGG					
Sedan-Rennes	2-1	35	26	7	14	5 +6	▲	NNGGN					
Le Havre-Troyes	2-0	35	26	8	11	7 +4	▲	GNPNP					
Nancy-Metz	0-0	35	26	9	8	9 +2	▼	NNPNP					
LES CARTONS		10 Bastia	34	26	8	10	8 +2	▼	PNNGP				
		11 Rennes	34	26	9	7	10	0	PNNGP				
		12 St-Etienne	33	26	9	6	11	-5	PNPPG				
		13 Strasbourg	33	26	9	6	11	-9	PGPGP				
		14 Nantes	32	26	9	5	12	+1	GNPNN				
		15 Le Havre	31	26	8	7	11	-12	GNPNP				
		16 Nancy	30	26	8	6	12	-4	GPPPN				
		17 Paris-SG	29	26	9	2	15	-18	PPGPP				
		18 Le Havre	9	50	22	26	5	7	14	-10	=	GNPNP	

LES ATTAQUES 1 Monaco 52 buts • 2 Paris-SG 38 buts • 3 Bordeaux et St-Etienne 37 buts.
LES DÉFENSES 1 Monaco 22 buts • 2 Metz 25 buts • 3 Auxerre 26 buts.
LES BUTEURS 1 Anderson (Lyon) 17 buts • 2 Simone (Monaco) et Trezeguet (Monaco) 16 buts.

■ LOTO : résultats des tirages n° 14 effectués mercredi 16 février.
Premier tirage : 3, 8, 18, 29, 31, 46 ; numéro complémentaire : 33. Rappports pour 6 numéros : 1 927 600 F (293 860 €) ; 5 numéros et le complémentaire : 118 360 F (18 043 €) ; 5 numéros : 5 790 F (882 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 300 F (45,73 €) ; 4 numéros : 150 F (22,86 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 32 F (4,87 €) ; 3 numéros : 16 F (2,43 €). **Second tirage :** 6, 18, 22, 23, 33, 40 ; numéro complémentaire : 16. Pas de gagnants pour 6 numéros, 5 numéros et le complémentaire : 74 870 F (11 413 €) ; 5 numéros : 8 445 F (1 287 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 338 F (51,52 €) ; 4 numéros : 169 F (25,76 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 32 F (4,87 €) ; 3 numéros : 16 F (2,43 €).

Chris Dickson, navigateur néo-zélandais rival de Peter Blake

« Team New Zealand a éliminé toute concurrence possible »

AUCKLAND
de notre envoyée spéciale

Chris Dickson est le navigateur néo-zélandais qui s'est le plus acharné à conquérir la Coupe de l'America. Il s'est lancé le premier dans l'aventure pour son pays, comme barreur de Kiwi-Magic, dès 1987. Il fut l'un des rivaux de Team New Zealand, avec Tag-Heuer, le voilier du second défi néo-zélandais, demi-finaliste de la Coupe Louis-Vuitton à San Diego, en 1995. Mais il suivra les régates de la Coupe 2000 en qualité de consultant sur un bateau spectateur, car il a préféré disputer les sélections olympiques afin de représenter son pays sur Tornado (catamaran olympique) à Sydney, en septembre.

« Comment vit-on de l'extérieur une Coupe de l'America disputée dans son pays lorsqu'on a soi-même lutté âprement pour se l'approprier ?

– Lorsque je me suis lancé dans la conquête de la Coupe, il y a une quinzaine d'années, le défi consistait à la ramener en Nouvelle-Zélande. J'ai fait trois campagnes. Lors de la dernière, à San Diego en

1995, j'avais même mon propre bateau et mon équipage, alors qu'il existait un autre défi néo-zélandais (Team New Zealand). J'ai échoué dans cette quête, mais j'en ai été l'initiateur dans mon pays ; finalement, la mission a été accomplie par l'autre défi kiwi. J'ai suscité l'envie de gagner cette Coupe.

– **Du coup, elle ne vous intéresse plus ?**

– J'ai regardé la Coupe Louis-Vuitton, mais cette fois je n'ai pas ressenti le besoin impérieux d'en être. La prochaine fois peut-être, et même sûrement. Où qu'elle soit remise en jeu, je suis prêt à me replonger dans l'aventure.

– **Vous a-t-on proposé la barre d'un défi étranger ?**

– Oui. J'aurais pu barrer un des challengers, mais le règlement exige que l'on réside trois ans dans le pays du défi choisi, et je n'étais pas prêt à ce sacrifice.

– **Et Team New Zealand a refusé la mise sur pied d'autres défenses néo-zélandais, au motif que le pays est trop petit pour soutenir économiquement plus d'un défi...**

– Team New Zealand est propriétaire de la Coupe, et c'est une société privée. Elle a donc établi des règles qui l'arrangent et éliminent toute concurrence possible. A sa place, j'aurais sûrement fait la même chose. Mais l'excuse invoquée est bien piètre. Peter Blake et Team New Zealand ont gagné la Coupe en 1995, l'année où deux challengers néo-zélandais se sont présentés. C'est la preuve que notre pays a suffisamment de ressources. Refuser le montage d'un autre défi kiwi est une décision strictement commerciale qui sert au mieux les intérêts de Team New Zealand.

– **La nécessité d'une réforme de la Coupe de l'America a été évoquée à plusieurs reprises, notamment par Paul Cayard, qui dénonce le conflit d'intérêts d'une gestion de l'épreuve par le défendeur lui-même. Qu'en pensez-vous ?**

– La réforme est un merveilleux rêve, mais la Coupe est une grosse affaire, très juteuse pour Team New Zealand et Peter Blake, et la

dernière chose à laquelle ils aspirent est bien une réforme. Ils possèdent le plus vieux trophée sportif du monde, ainsi que le logo de l'épreuve, ses droits télévisés ou ses produits dérivés. Je serais étonné que quiconque renonce à tous ses bénéfices.

– **Quels sont les points faibles et les points forts de Team New Zealand ?**

– La faiblesse principale est que les bateaux n'ont pas été étalonnés dans de véritables compétitions. Ils ne sont pas endurcis aux conditions de course. Cela est irremplaçable. C'est pourquoi ils perdront si leur vitesse se révèle à peu près égale à celle du voilier de Prada Challenge. Leur force, c'est qu'ils ont conçu à leur avantage les règles de cette compétition, que leur équipe est excellente depuis la proue du bateau au hangar de réparation, et qu'ils disposaient déjà, en 1995, de voiliers nettement plus rapides que les autres. »

Propos recueillis par Patricia Jolly

Le secret de la réussite italienne remonte aux années 70

AUCKLAND
de notre envoyée spéciale

Un budget de 300 millions de francs, deux voiliers à robe grise et rouge, cinq mâts, une équipe de conception et de logistique de renommée internationale et un équipage exceptionnel. Si les adversaires craignent le défi italien coulé de dollars et de belles promesses, ils font peu de cas de l'équipage entièrement italien – à l'exception du tacticien brésilien Torben Grael –, culturellement étranger au match-racing (duel de voiliers autour de deux bouées). Les quatre mois de régates de la Coupe Louis-Vuitton leur ont donné tort. Emmenés par Francesco De Angelis, leur svelte barreur napolitain inconnu du grand public, ce sont eux qui vont disputer la vieille aiguière d'argent à partir de samedi 19 février à son actuel propriétaire, Team New Zealand.

TRADITION MÉCONNUE

Leurs chances de bouleverser l'histoire de l'épreuve en ramenant la coupe en Europe semblent même supérieures à celles du précédent challenger italien. *Il Moro di Venezia*, armé par le milliardaire Raul Gardini et barré par le Franco-Américain Paul Cayard, avait été défait en 1992 par *America* de Bill Koch.

Pour en arriver là, Patrizio Bertelli, le riche patron de Prada Challenge, a fait appel à son pragmatisme et a évité les écueils des défis italiens précédents (un à Newport, aux Etats-Unis en 1983, deux en 1987 à Fremantle, en Australie, et un en 1992, à San Diego,

aux Etats-Unis). Il a racheté pour l'entraînement les trois bateaux de Bill Koch, puis il a commandé à Doug Peterson, l'architecte américain du bateau néo-zélandais tenant de la coupe, deux nouveaux voiliers très rapides. Et les Italiens se sont installés à Auckland dès 1998.

De plus, il y a la tradition, méconnue, celle qui consiste pour des armateurs fortunés et fanatiques de régates de haut niveau, comme l'Admiral's Cup, la Sardinia Cup ou la One Ton Cup, à s'entourer d'experts étrangers pour mieux assimiler cet art. « Depuis les années 70, des propriétaires italiens de grands bateaux ont recherché ailleurs les compétences techniques pour la construction et le fonctionnement de leur voilier, explique Margherita Bottini, reporter de voile depuis vingt ans à la *Gazzetta dello sport*. C'est un cas unique en Europe. Du coup, une culture du maniement de ces voiliers s'est développée et transmise. Et on a confié ces bateaux à de jeunes navigateurs prometteurs comme Francesco De Angelis. »

La structure des éliminatoires de la Coupe a aussi profité au défi italien. En trois longs tours de confrontation des challengers et une demi-finale à six voiliers, l'équipage, qui bénéficiait d'un bateau performant, s'est perfectionné. S'il s'impose, Prada Challenge emportera la Coupe de l'America dans son yacht-club toscan Punta Ala. Pour la remettre en jeu il aura le choix entre Naples, la Sardaigne ou l'île d'Elbe.

P. Jo.



26 décembre 1999



20 septembre 2001 ?

Association pour la reconstruction du Moulin de Valmy

La tempête du 26 décembre dernier a provoqué d'importants dégâts au patrimoine économique, forestier et culturel de notre pays. Le Moulin de Valmy, symbole de la République naissante, a été totalement détruit par ces intempéries. **Aidez-nous à le reconstruire. Le nom de tous les donateurs sera inscrit sur une plaque apposée à proximité du nouveau Moulin.**

Bulletin de souscription

(à renvoyer à la Mairie de Valmy - 51800 Valmy)
www.reconstruction-valmy.org

Nom : _____ Société ou collectivité : _____

Adresse : _____ Code postal : _____ Commune : _____

Verse la somme de (CCP : 5.113.81 Z Châlons) : _____ francs.

La déclaration préalable prévue par la loi du 7 août 1991 a été faite à la préfecture de la Marne, les dons sont déductibles de l'impôt sur le revenu en vertu de l'article 238 bis du code général des impôts

Les créatures virtuelles se fondent dans le monde réel

Pour faciliter les relations entre l'homme et l'ordinateur, les chercheurs font appel aux jeux vidéo et intègrent des images de synthèse dans des décors naturels

MONACO

de notre envoyé spécial

Sur une table lumineuse : des monstres. A quelques mètres de là, un joueur portant sur la tête un casque de réalité virtuelle lutte à grands coups de poing contre ces créatures qui le menacent. Pour lui, la pièce bien réelle dans laquelle il se trouve est envahie d'araignées et d'un bric à brac d'objets tels que des arrosoirs qui lui sautent au visage. Pour leur échapper, une seule solution : une défense efficace inspirée des techniques du kung fu.

Cette forme sophistiquée de jeu vidéo illustre le nouvel objectif des créateurs d'images artificielles, qui, au lieu d'enfermer les joueurs dans un espace abstrait, cherchent à réaliser la fusion parfaite entre réel et virtuel. La 19^e édition du salon Imagina, organisée début février à Monaco et à Paris par l'Institut national de l'audiovisuel (INA), a été l'illustration parfaite de cette tendance incarnée physiquement par Thad Starner, professeur au Georgia Institute of Technology d'Atlanta.

En permanence, il porte des lunettes dont l'un des verres, s'il reste transparent, lui sert de véri-

table écran d'ordinateur intégré à son champ de vision. Pendant qu'il se déplace ou qu'il dialogue avec un interlocuteur, les données qu'il reçoit par radio via Internet défilent en permanence devant son œil « transformé » en tube cathodique. Dans sa poche, une télécommande qui fait fonction de clavier et de souris lui permet de contrôler discrètement l'ordina-

Cette forme sophistiquée de jeu vidéo illustre le nouvel objectif des créateurs d'images artificielles

teur fixé sur sa ceinture. A tout moment, il peut ainsi lire ses messages électroniques et y répondre tout en continuant à vaquer à ses occupations.

Futuriste ? Pas tant que cela. Thad Starner est un pur produit du célèbre MediaLab du Massa-

chusetts Institute of Technology (MIT), où il a fait une partie de ses études. Temple incontesté de l'informatique de demain, ce laboratoire travaille depuis des années sur l'ordinateur intégré à l'habillement (Wearable Computer). Imagina était donc l'occasion pour Thad Starner et le Médialab de présenter une partie de leur savoir-faire sur la « réalité augmentée et portable adaptée à un jeu personnel, intelligent et en réseau », un concept résumé par l'acronyme anglais « Warping ».

« Les jeux vidéo, insiste-t-il, fournissent un champ unique d'expérimentation des relations entre l'homme et l'ordinateur. » D'où le développement de ce jeu où le cobaye humain équipé de son casque de réalité virtuelle lutte contre des araignées et des arrosoirs. Le système fait appel à un « établi perceptif » qui crée des représentations en 3D d'objets du monde réel placés sur sa surface. En moins de trois secondes, l'araignée en plastique ou l'arrosoir sont ainsi transformés en entités virtuelles, comme s'ils passaient à travers le miroir.

Ce dispositif magique est également capable de suivre les mouvements des objets réels lorsqu'ils sont manipulés sur ou au-dessus de sa surface. Les chercheurs ne se contentent donc pas de créer des doubles virtuels des objets. Ils leurs confèrent également une dynamique avant de les abandonner dans le cyberspace. A leurs gestulations virtuelles, répondent celles, véritables, du joueur. Dans son casque, apparaissent les créatures artificielles qu'il doit détruire à l'aide de gestes.

Pour cela, les chercheurs ont adapté au kung fu un logiciel de reconnaissance du langage des signes américain qui « est capable d'identifier 40 gestes différents en temps réel avec un taux de réussite



La superposition d'objets virtuels et réels améliore considérablement les relations entre l'homme et l'ordinateur. Avec les jeux vidéo du Massachusetts Institute of Technology, le sujet, coiffé d'un casque de réalité virtuelle, se déplace dans un monde bien réel. Mais il y combat des images de synthèse en 3D en mouvement, en l'occurrence des dragons, des araignées ou des arrosoirs.

L'illusion de la réalité

L'effet de la réalité virtuelle dépend largement de la qualité des images artificielles qu'elle exploite. Les progrès de l'informatique permettent de produire en temps réel des images grand format dont la définition se rapproche de plus en plus de la qualité photographique. Afshad Mistri, directeur des marchés du loisir chez le fabricant des stations de travail Silicon Graphics Computer Systems, estime que trois conditions doivent être remplies pour atteindre un réalisme convaincant : immersion en temps réel ; interaction en temps réel ; images à haute résolution. « Il faut de trente à soixante images de haute qualité par seconde pour que l'interactivité soit convaincante », affirme-t-il. Et de citer en exemple les studios Disney, qui, en 1995, ont décidé de faire voyager le public dans des mondes virtuels. Le 17 juin 1998, s'est d'ailleurs ouvert DisneyQuest, une animation interactive très réaliste dans laquelle les curieux se promènent dans un univers peuplé de dinosaures presque aussi « réalistes » que ceux de *Jurassic Park*.

de 97 % ». Résultat, un jeu : Mind, acronyme anglais d'« Invasion par de multiples démons abominables ». L'une des caractéristiques remarquables du dispositif réside dans la grande liberté de mouvement qu'il laisse aussi bien aux manipulateurs d'objets qu'aux joueurs. Aux lourds équipements bardés de capteurs, les chercheurs ont préféré les projecteurs de lumière infrarouge et les caméras de reconnaissance de forme et de suivi de mouvement.

La démarche des équipes de l'université de Washington associée aux chercheurs du laboratoire japonais d'ATR International et de l'université d'Hiroshima, bien que moins ludique, s'inscrit dans la même recherche des applications de ce qu'il faut appeler la « réalité mixte ». « La superposition d'objets virtuels et réels peut considérablement améliorer la collaboration entre des personnes face à face », assurent-ils. Aussi ont-ils conçu un système qui fait apparaître des créatures artificielles sur de grandes cartes marquées d'une lettre de l'alphabet chinois. Une caméra identifie le symbole et le dispositif génère dans le casque de réalité virtuelle que portent tous les participants des objets virtuels qui semblent posés sur les cartes. Le système suit en permanence

la position de ce support dans l'espace pour ajuster l'inclinaison de la créature et parfaire l'illusion de sa présence sur la carte. Il est même possible d'associer deux objets virtuels. Si une clé apparaît sur une carte et que l'utilisateur trouve celle qui porte un ourson, les deux entités se combinent et l'ourson se met en mouvement comme si son mécanisme avait été

Un nouveau monde est en gestation, dont il faudra apprendre les règles pour éviter de s'y perdre

remonté. Les chercheurs ont baptisé « Espaces partagés » ce projet qui a débuté en 1996. Ils insistent sur l'extrême simplicité d'utilisation du dispositif, qui n'exige pas le moindre apprentissage et se trouve ainsi à la portée de novices. « L'interface de réalité mixte permet aux différents utilisateurs de se voir les uns les autres dans le monde réel en même temps qu'ils

observent des images virtuelles en 3D situées entre eux. Cela favorise la communication naturelle entre les participants et la manipulation intuitive d'objets artificiels. » On imagine facilement une réunion de direction pour choisir le design d'un nouveau produit directement issu de l'ordinateur des concepteurs et qui n'existe même pas sous la forme d'un prototype réel. Michitaka Hirose, professeur d'informatique au laboratoire de recherche pour la science et la technologie avancée à l'université de Tokyo, va encore plus loin en créant des systèmes d'immersion dans lesquels des avatars d'êtres humains en trois dimensions « peuvent interagir avec des environnements virtuels et les partager ». Avec les ordinateurs-vêtements, les chercheurs proposent la suppression de l'écran. Avec la réalité mixte, ils abrogent la frontière entre le monde tangible et l'univers virtuel.

Un équipement de plus en plus léger permet d'introduire des images artificielles en trois dimensions et en mouvement dans un décor bien réel. Un nouveau monde est en gestation, dont il faudra apprendre les règles pour éviter de s'y perdre.

Michel Alberganti

Les premiers maîtres virtuels sortent des laboratoires

À QUAND un enseignement délivré par des maîtres totalement virtuels faits d'électronique et de logiciels informatiques ? La question n'a rien d'une fiction. La société Virtuel Age, créée en 1999 par Claude Frasson (université de Montréal) pour développer de tels « professeurs » entièrement faits de silicium, s'approprie cette année à « fournir sur Internet des cours assistés présentés par de tels agents intelligents ».

Cette activité toute nouvelle se distingue des pratiques actuelles de l'enseignement à distance par le degré d'automatisation qu'elle propose. Les professeurs virtuels de Claude Frasson et de son équipe ont en effet la faculté de voyager sur la Toile et d'adapter leur stratégie pédagogique à chaque élève. C'est, du moins, l'ambition affichée par la nouvelle entreprise qui fait aujourd'hui sortir ces professeurs de silicium de leurs laboratoires. Vaste pari. Car au-delà des déclarations faites sur le potentiel et les vertus de ces créatures virtuelles censées se substituer aux maîtres traditionnels de chair et d'os des écoles, il s'agit de trouver des applications bien réelles et commerciales. Claude Frasson le sait, qui joue les pionniers dans un domaine aussi prometteur qu'incertain.

« Actuellement, nous travaillons sur un projet européen baptisé Assimil, piloté par l'Institut de maintenance aéronautique de Bordeaux, et qui est dédié à la formation des techniciens », explique Claude Frasson. A terme, l'apprentissage devrait être étendu aux pilotes. « Les agents pédagogiques doivent identifier les lacunes des élèves. » Une interactivité entre le logiciel et son utilisateur qui fait toute la différence avec les systèmes classiques d'auto-apprentissage qui fonctionnent essentiellement de façon univoque, du programme vers l'élève.

DE LA JOIE À LA TRISTESSE

En effet, les outils de Virtuel Age, tout en mesurant le degré de connaissance de l'apprenant, pré-tendent aussi détecter leur état émotionnel et s'y adapter. Pour cela, Claude Frasson s'appuie sur les travaux de psychologues qui ont défini treize classes de comportement émotionnel. L'agent pédagogique peut ainsi situer son élève sur une échelle allant de la joie à la tristesse et tenir compte de cet état qui influence ses facultés d'apprentissage. « L'objectif est double, explique-t-il. Faire en sorte que les agents ressemblent le plus possible à des humains et permettent ainsi aux élèves

d'augmenter leur confiance en eux. »

Claude Frasson mise également sur les facultés « voyageuses » de son personnel éducatif virtuel. Ses agents pédagogiques sont assez « légers » pour se déplacer facilement sur Internet. Son objectif : se placer sur les marchés de l'éducation dans les pays manquant cruellement de personnel enseignant. Si l'Afrique fait partie de ses cibles, le Mexique semble aussi offrir un potentiel considérable à court terme. « Nous sommes aujourd'hui en phase de production, explique-t-il. D'ici quelques mois, les cours d'informatique seront disponibles sur nos serveurs et nous attaquerons ensuite les langues, l'histoire, la géographie, la physique. »

Pour mener à bien ses projets, Claude Frasson s'est mis pour un an en congé de l'université afin de bien lancer son entreprise, dotée d'un capital de 3,6 millions de dollars canadiens (2,5 millions d'euros). Les perspectives de chiffre d'affaires sont « très élevées », affirme-t-il, tout en rappelant que ce passage dans le monde industriel ne l'empêche pas de rester « très attaché à la recherche universitaire ».

M. Al.

SCIENCES ET AVENIR

Découverte d'une civilisation inconnue

Les femmes guerrières d'Amazonie

Internet

Ordinateur, télévision, téléphone : les nouvelles normes, les nouveaux appareils

Sciences et Avenir sur AOL ou sur le Web à : <http://www.sciences-et-avenir.com>

Pluie en plaine, neige en montagne

VENDREDI. Le flux de nord-ouest humide persiste entre l'anticyclone des Açores et la dépression sur l'Ecosse. Dans ce flux circule une onde pluvieuse active, avec de nouveau beaucoup de neige sur les versants ouest des montagnes.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. - Après une matinée sous la pluie, une amélioration se dessine. La couche nuageuse se déchire, et les ondées, éparpillées, se limitent aux côtes de la Manche. Il fera de 11 à 13 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - La journée commence sous des pluies marquées, auxquelles se mêlent des flocons sur le massif ardennais. Le ciel s'éclaircit rapidement sur le littoral de la Manche, où des averses ponctuent l'après-midi. L'amélioration gagne la Touraine et l'Ile-de-France dans l'après-midi, le Berry en soirée. Il fera de 9 à 11 degrés.

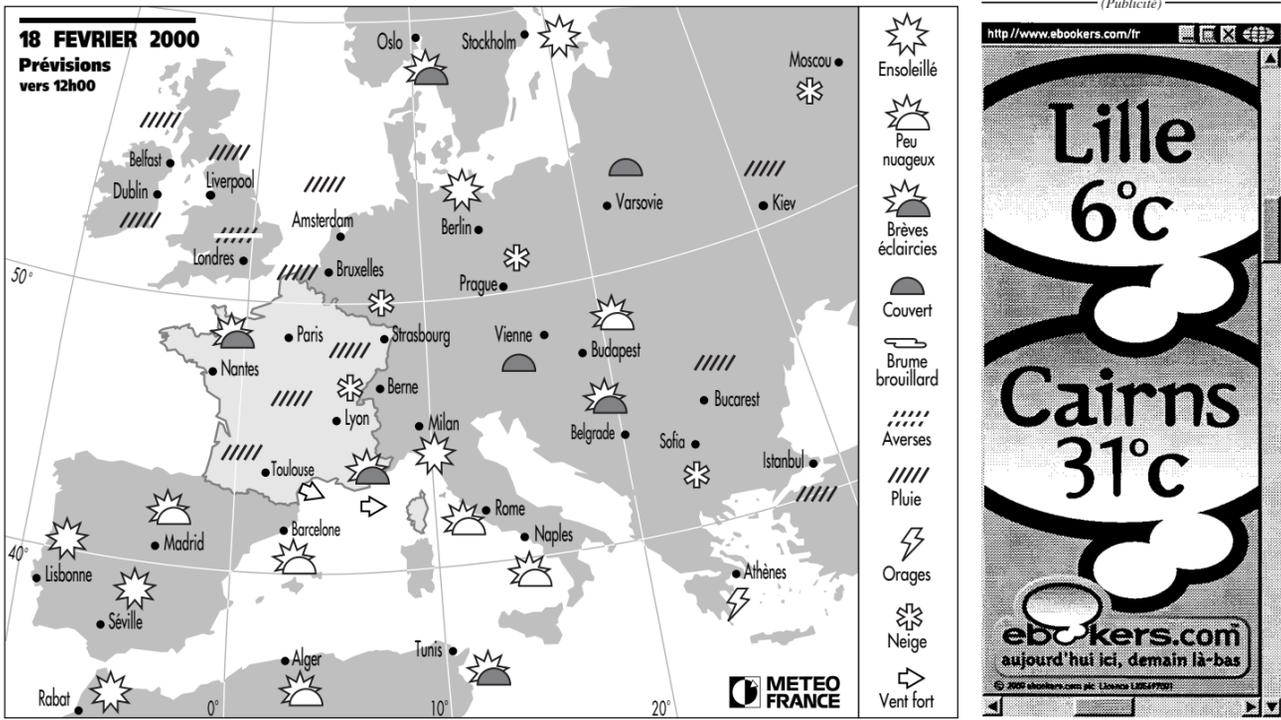
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. - Paysage hivernal à l'aube sous la

neige. Celle-ci se transforme au fil des heures en pluie, même en montagne. Les pluies s'estompent l'après-midi en Champagne et sur le nord de la Bourgogne. Il fera de 8 à 9 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Le temps maussade, fréquemment pluvieux, persiste. La limite pluie/neige remonte vers les 1 800 mètres. Les nuages se déchirent en fin d'après-midi dans le Poitou. Il fera de 11 à 14 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - Beaucoup de mauvais temps partout avec des neiges abondantes en montagne, tournant à la pluie sur le Massif Central l'après-midi. La neige peut affecter la vallée du Rhône en début de journée. Attention au risque d'avalanches. Il fera de 8 à 10 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - Les nuages occupent également une part prépondérante dans le ciel, mais ils ne donnent que de rares ondées sur le bord de mer. Températures de 14 à 17 degrés.

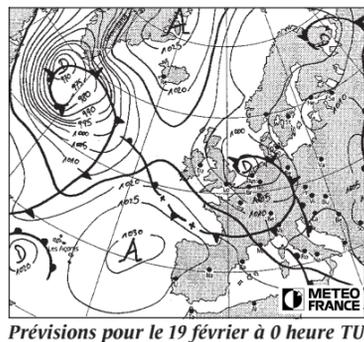
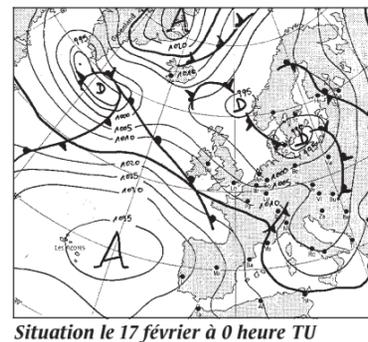


PRÉVISIONS POUR LE 18 FÉVRIER 2000
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole		FRANCE outre-mer	
AJACCIO	4/13 N	LA REUNION	23/26 S
BIARRITZ	10/13 P	MARTINIQUE	23/27 S
BORDEAUX	8/12 P	GUYANE	23/27 S
BOURGES	4/12 P	REUNION	24/28 C
BREST	8/11 N	ST-PIERRE	24/28 C
CAEN	5/10 N	ST-LEONARD	24/28 C
CHERBOURG	5/10 N	ST-MICHEL	24/28 C
CLERMONT-F.	3/13 P	ST-PAUL	24/28 C
DIJON	1/9 P	ST-PIERRE	24/28 C
GRENOBLE	-1/7 P	ST-PIERRE	24/28 C
LILLE	2/9 N	ST-PIERRE	24/28 C
LIMOGES	5/11 P	ST-PIERRE	24/28 C
LYON	1/10 P	ST-PIERRE	24/28 C
MARSEILLE	4/14 N	ST-PIERRE	24/28 C

AMSTERDAM	2/6 P	ATHENES	7/15 P	BARCELONE	9/16 S	BELFAST	5/7 P	BELGRADE	-3/6 N	BERNE	-1/4 S	BERNINO	-5/3 S	BRUXELLES	2/7 P	BUCAREST	0/7 P	BUDAPEST	-1/5 S	COPENHAGUE	-3/1 S	DUBLIN	4/7 P	FRANCFORT	1/5 S	GENEVE	-2/4 S	HELSINKI	-6/0 S	ISTANBUL	6/11 P	KIEV	0/4 P	LISBONNE	10/17 S	LIVERPOOL	6/10 P	LONDRES	4/9 P	LUXEMBOURG	-2/4 S	MADRID	4/18 S	MILAN	-1/9 S	MOSCOU	-4/1 S	MUNICH	-4/3 N	NAPLES	5/9 N	MONTREAL	-8/-4 S	NEW YORK	7/18 S	SAN FRANCISCO	-3/3 S	SANTIAGO/CHI	-2/10 S	TORONTO	8/22 S	WASHINGTON	-2/3 S	ST-PETERSBURG	-3/1 C	ALGER	-6/-1 S	DAKAR	9/14 S	KINSHASA	-2/1 C	LE CAIRE	-2/8 S	NAIROBI	-1/6 C	PRETORIA	20/26 S	RABAT	19/31 S	TUNIS	21/26 S	BANGKOK	23/31 P	BEYROUTH	12/18 S	BOMBAY	18/31 S	CHICAGO	-4/0 S	LIMA	20/23 C	LOS ANGELES	9/15 C	MEXICO	6/24 S	OSLO	-16/-9 S	NEW YORK	-3/11 P	SAN FRANCISCO	8/14 S	SANTIAGO/CHI	11/30 S	TORONTO	-10/-6 S	WASHINGTON	-2/17 C	SINGAPOUR	25/30 S	SYDNEY	20/27 S	TOKYO	2/8 S
-----------	-------	---------	--------	-----------	--------	---------	-------	----------	--------	-------	--------	---------	--------	-----------	-------	----------	-------	----------	--------	------------	--------	--------	-------	-----------	-------	--------	--------	----------	--------	----------	--------	------	-------	----------	---------	-----------	--------	---------	-------	------------	--------	--------	--------	-------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	-------	----------	---------	----------	--------	---------------	--------	--------------	---------	---------	--------	------------	--------	---------------	--------	-------	---------	-------	--------	----------	--------	----------	--------	---------	--------	----------	---------	-------	---------	-------	---------	---------	---------	----------	---------	--------	---------	---------	--------	------	---------	-------------	--------	--------	--------	------	----------	----------	---------	---------------	--------	--------------	---------	---------	----------	------------	---------	-----------	---------	--------	---------	-------	-------

AMSTERDAM	2/6 P	ATHENES	7/15 P	BARCELONE	9/16 S	BELFAST	5/7 P	BELGRADE	-3/6 N	BERNE	-1/4 S	BERNINO	-5/3 S	BRUXELLES	2/7 P	BUCAREST	0/7 P	BUDAPEST	-1/5 S	COPENHAGUE	-3/1 S	DUBLIN	4/7 P	FRANCFORT	1/5 S	GENEVE	-2/4 S	HELSINKI	-6/0 S	ISTANBUL	6/11 P	KIEV	0/4 P	LISBONNE	10/17 S	LIVERPOOL	6/10 P	LONDRES	4/9 P	LUXEMBOURG	-2/4 S	MADRID	4/18 S	MILAN	-1/9 S	MOSCOU	-4/1 S	MUNICH	-4/3 N	NAPLES	5/9 N	MONTREAL	-8/-4 S	NEW YORK	7/18 S	SAN FRANCISCO	-3/3 S	SANTIAGO/CHI	-2/10 S	TORONTO	8/22 S	WASHINGTON	-2/3 S	ST-PETERSBURG	-3/1 C	ALGER	-6/-1 S	DAKAR	9/14 S	KINSHASA	-2/1 C	LE CAIRE	-2/8 S	NAIROBI	-1/6 C	PRETORIA	20/26 S	RABAT	19/31 S	TUNIS	21/26 S	BANGKOK	23/31 P	BEYROUTH	12/18 S	BOMBAY	18/31 S	CHICAGO	-4/0 S	LIMA	20/23 C	LOS ANGELES	9/15 C	MEXICO	6/24 S	OSLO	-16/-9 S	NEW YORK	-3/11 P	SAN FRANCISCO	8/14 S	SANTIAGO/CHI	11/30 S	TORONTO	-10/-6 S	WASHINGTON	-2/17 C	SINGAPOUR	25/30 S	SYDNEY	20/27 S	TOKYO	2/8 S
-----------	-------	---------	--------	-----------	--------	---------	-------	----------	--------	-------	--------	---------	--------	-----------	-------	----------	-------	----------	--------	------------	--------	--------	-------	-----------	-------	--------	--------	----------	--------	----------	--------	------	-------	----------	---------	-----------	--------	---------	-------	------------	--------	--------	--------	-------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	-------	----------	---------	----------	--------	---------------	--------	--------------	---------	---------	--------	------------	--------	---------------	--------	-------	---------	-------	--------	----------	--------	----------	--------	---------	--------	----------	---------	-------	---------	-------	---------	---------	---------	----------	---------	--------	---------	---------	--------	------	---------	-------------	--------	--------	--------	------	----------	----------	---------	---------------	--------	--------------	---------	---------	----------	------------	---------	-----------	---------	--------	---------	-------	-------



VENTES

Des bijoux vieux de dix siècles dispersés à Paris

CONNUS pour la sculpture et l'architecture, les sites archéologiques de l'île de Java ont aussi laissé de nombreux bijoux d'or. Quelques rares spécimens circulent sur le marché, et une petite collection réunie par un Français vivant en Indonésie sera vendue, samedi 26 février, dans les salons Etoile-Marceau à Paris.

Les plus anciens viennent du site de Java Central, où s'est épanouie, du VIII^e au X^e siècle, la civilisation classique. Imprégnée de bouddhisme et d'hindouisme, elle a donné naissance à des monuments impressionnants, comme les temples de Borobudur. La présence de nombreuses mines d'or dans l'île voisine de Sumatra avait sans doute engendré des échanges, et de grandes quantités d'or ont été retrouvées, en bijoux, boucles de vêtement, coupes, statues et monnaie.

Plusieurs bagues aux formes originales montrent l'inventivité des orfèvres javanais et leurs techniques élaborées. L'une des plus étonnantes, apparemment de taille réglable, est constituée de deux demi-anneaux de part et d'autre d'une pierre ronde montée à quatre griffes. Les deux

demi-anneaux, qui restent souples, se composent d'une âme en or autour de laquelle s'enroule un fil d'or torsadé, et ce travail est remarquablement fini et agencé (4 000 à 5 000 F, 600 à 750 €).

Un modèle de dimension importante forme une double couronne de motifs à pointes surmontée d'un jade vert poli en cabochon (4 000 à 5 000 F, 600 à 750 €). Des anneaux sont ornés de motifs variés : l'un, large et plat, de quatre rangs de perles (2 500 à 3 000 F, 380 à 450 €), l'autre,

épais, de rinceaux et fleurs en relief (même prix). Les bagues les plus courantes forment une sorte de courantière disposée en losange, soit montées sur un anneau fin (1 500 à 2 000 F, 230 à 300 €), soit sur une monture plus épaisse à épaulements (3 000 à 4 000 F, 450 à 600 €). D'autres sont ornées de pierre en cabochon dans un serti clos (2 500 à 3 000 F, 450 à 480 €).

Au X^e siècle, le foyer de culture s'est déplacé à l'est de l'île d'où il rayonne jusqu'à la fin du

XV^e siècle, quand les musulmans mettent fin aux cultes hindouiste et bouddhiste. Des bijoux de cette période se différencient de ceux de Java Central, par le style comme par la technique. Un collier se compose de neuf grillons stylisés en or et de deux en argent, enfilés sur un cordon (8 000 à 10 000 F, 1 220 à 1 520 €), un autre comprend huit pendoques en forme de rosace en or repoussé (5 000 à 6 000 F, 750 à 900 €). Une chaîne aux maillons cruciformes se termine par un

fermoir à crochet, lui-même orné de filigranes (8 000 à 10 000 F, 1 220 à 1 520 €).

Une paire de boucles d'oreilles imitant la conque (Shanka), emblème du dieu Vishnou, est ornée de granulations, des petites boules très serrées, une technique difficile et peu courante (3 000 à 3 500 F, 450 à 530 €). Une boucle de vêtement de forme allongée et décorée de motifs floraux et de rinceaux en repoussé (2 500 à 3 000 F, 380 à 450 €), une autre à la forme d'un taureau mythologique (Nandi), véhicule de Chiva (8 000 à 10 000 F, 1 220 à 1 520 €).

Ces bijoux seront vendus à l'occasion d'une vente d'Extrême-Orient, qui propose aussi un ensemble de statues bouddhiques provenant de la même collection particulière.

Catherine Bedel

★ **Collection Bernard Dorléans, Salons Etoile-Marceau, 77, avenue Marceau, 75008 Paris, samedi 26 février. Exposition sur place les jeudi 24 et vendredi 25, de 11 à 20 heures. Etude Ruellan, tél. : 02-97-47-26-32. Expert : Bernard Gomez, tél. : 01-42-88-88-96.**

Calendrier

ANTIQUITÉS-BROCANTE

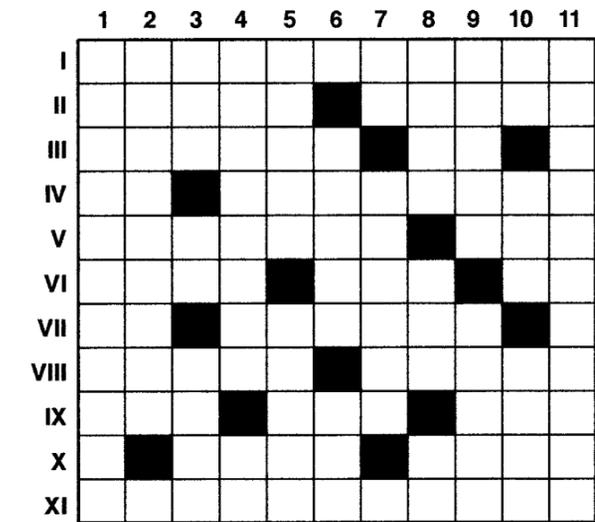
- **Font-Romeu (Pyrénées-Orientales)**, du vendredi 18 au dimanche 20 février, tél. : 04-68-30-41-21.
- **Limoges (Haute-Vienne)**, du vendredi 18 au dimanche 20 février, tél. : 05-55-34-28-35.
- **Cognac (Charente)**, du samedi 19 au lundi 21 février, tél. : 05-57-43-97-93.
- **Le Faou (Finistère)**, samedi 19 et dimanche 20 février, tél. : 02-98-81-91-18.

- **Epernay (Marne)**, du vendredi 18 au dimanche 20 février, tél. : 03-26-52-86-11.
- **Saint-Julien-en-Genevois (Haute-Savoie)**, du vendredi 18 au dimanche 20 février, tél. : 04-74-69-79-04.
- **Paris, rue Mouffetard**, samedi 19 et dimanche 20 février, tél. : 01-40-62-95-95.
- **Abbeville (Somme)**, samedi 19 et dimanche 20 février, tél. : 02-35-33-83-25.
- **Castelsarrasin (Tarn-et-Garonne)**, samedi 19 et dimanche 20 février, tél. : 05-61-52-74-21.

- **Aixe-sur-Vienne (Haute-Vienne)**, samedi 19 et dimanche 20 février, tél. : 05-55-70-19-71.
- **COLLECTIONS**
- **Paris, bibliophilie**, du vendredi 18 au dimanche 20 février, tél. : 01-45-32-12-75.
- **Auxerre (Yonne)**, minéraux et fossiles, samedi 19 et dimanche 20 février, tél. : 03-86-35-27-79.
- **Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine)**, instruments de musique mécaniques, samedi 19 et dimanche 20 février, tél. : 01-47-14-07-19.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 00 - 042



HORIZONTALEMENT

I. Donne dans le détail. - II. Donne des détails. Bon rouge tourangeau. - III. Galère. Affirmation. - IV. Dans l'opposition. Pour voyager loin en ménageant son budget. - V. Maître des mots. Quand on hésite. - VI. Qui part à sa chasse revient bredouille. Roulent au hasard. Porta des cornes par amour. - VII. Préposition. Singe devenu facteur. - VIII. Dévorée à l'abri des regards. Deux points qui

changent tout. - IX. Sigle européen. Donnée en arrivant. La moitié de la rançon. - X. Colin à l'étal. Savant. - XI. Ont bien préparé la suite.

VERTICALEMENT

1. Sortie de lit. - 2. Période favorable aux couronnes. - 3. Fiable. Exprime la surprise. Pareils. - 4. Fait parfois rêver. Pointe de la Botte. - 5. Déplacement saisonnier sur les hauteurs. Planté pour être saigné.

- 6. Rassemble les maîtres le jour et les élèves le soir. Prépare vite au travail. - 7. Doublées au ping-pong. Trucida la mère pour venger le père. - 8. La voix de Moscou. Désagréable au goût. Démonstratif. - 9. Fait pareil. Fragilise le glacier. - 10. Voyelles. Bon pour accord. Genre assez commun. - 11. Ont de gros besoins.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 00 - 041

HORIZONTALEMENT

I. Exclusivité. - II. Nife. Clabot. - III. Vacation. Râ. - IV. On. Rétinol. - V. Ugolin. Lena. - VI. Venelle. - VII. Etage. Ue. Ni. - VIII. Mutisme. Bas. - IX. Esio (Oise). Eteint. - X. Ont. Tonte. - XI. Tonsure. Ais.

VERTICALEMENT

1. Envêtement. - 2. Xiang. Tus. - 3. CFC. Ovation. - 4. Lea. Légions. - 5. Trines. Tu. - 6. Sciène. Me. - 7. Ilot. Luette. - 8. Vanille. EO. - 9. Ib. Née. Bina. - 10. Toron. Nanti. - 11. Etalagistes.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex

PRINTED IN FRANCE

L'ART EN QUESTION N° 157

En collaboration avec Réunion des Musées Nationaux

Sa ville reconnaissante...

FRANÇOIS RUDE quitte Dijon, sa ville natale, en 1807, pour aller étudier la sculpture à Paris. Bonapartiste, il est contraint à l'exil après Waterloo et vit à Bruxelles de 1815 à 1826. Grâce au peintre Louis David, exilé comme lui, il reçoit de nombreuses commandes en Belgique et reprend contact avec le milieu artistique parisien à l'occasion du Salon de 1826, où il expose *Mercurie rattachant sa talonnière*. Il réalise entre 1832 et 1836 une de ses œuvres les plus connues, *Le Départ des Volontaires de 1792* (souvent appelée *La Marseillaise*), destinée au décor de l'arc de triomphe de l'Etoile, à Paris. En 1846, le conseil municipal de Dijon commande une sculpture à l'enfant du pays devenu célèbre, ce sera *Hébé* et *l'Aigle de Jupiter*. Mais Rude meurt en 1855, avant



François Rude (1784-1855) : « Hébé » (Salon de 1857), marbre 253 x 120 x 80 cm, Dijon, Musée des Beaux-Arts.

Rude, à Dijon, qui a été aménagée en 1947 dans le transept d'une ancienne église, il s'agit de l'église : ● Saint-Etienne ? ● Saint-François ? ● Saint-Paul ?

Réponse dans *Le Monde* du 25 février.

Réponse du jeu n° 156 paru dans *Le Monde* du 11 février.

Le roman de Jean Genet *Notre-Dame des Fleurs* a été publié en 1944, aux éditions de l'Arbalète, dirigées par Marc Barbezat à Lyon.

PHOTOGRAPHIE Considéré comme un photographe mythique, également cinéaste expérimental, Robert Frank, né à Zurich en 1924 et installé aux États-Unis depuis 1947, est

retourné dans sa ville natale pour assister à la rétrospective de Jakob Tuggener ainsi qu'à une petite exposition dans laquelle il est associé à Gotthard Schuh. Dans un entretien au

« Monde », Frank s'explique sur ce « miracle suisse » qui a défini, dans les années 30 à 60, un style documentaire subjectif et poétique. ● JAKOB TUGGENER (1904-1988), dont l'œuvre

– photos, films, peintures – est présentée au Kunsthaus de Zurich, a réalisé quatre-vingts maquettes de livres. Trois sont sous vitrines, qui témoignent de la façon dont il associait

les photos pour établir une narration radicale et inédite. ● WALTER KELLER est l'éditeur des livres de Robert Frank et du catalogue Tuggener. Il est le trait d'union entre Frank et son pays.

Robert Frank raconte sa passion pour Tuggener et « le miracle suisse »

Installé à New York depuis 1947, le photographe suisse revient à Zurich pour la rétrospective Jakob Tuggener. Dans un entretien au « Monde », il dit sa dette envers cet artiste méconnu et son attirance-répulsion pour son pays

ZURICH

de notre envoyé spécial

Casquette de base-ball vissée sur des cheveux en broussaille, pantalon trop long tombant sur des chaussures usées, parka informe, Robert Frank ressemble à un paysan descendu de la montagne pour voir une exposition au Kunsthaus de Zurich. Un des grands photographes du XX^e siècle, installé à New York depuis 1947, revient dans sa ville natale. Le moment est rare. Notamment à cause des images au mur : d'un côté, une rétrospective stupéfiante du méconnu Jakob Tuggener ; de l'autre un hommage à Robert Frank et à Gotthard Schuh. Trois figures suisses qui ont écrit, des années 30 aux années 50, une belle page de la photographie en affirmant un style documentaire subjectif et poétique.

La dette de Frank à Schuh est connue. Celle à Tuggener, inédite, s'impose au Kunsthaus. Dans l'exposition, l'auteur des *Américains* (Delpire, 1958), sommet d'autobiographie et de désillusion – « *Qui n'aime pas ces images n'aime pas la poésie, compris ?* » (Kerouac) –, court d'une photo à l'autre comme s'il connaissait son sujet. Quand il s'arrête, c'est pour griffonner quelques mots. Dans l'entretien qu'il a accordé au *Monde*, après avoir reçu des roses et éconduit quelques journalistes, c'est de Tuggener que Frank veut parler entre deux gorgées de thé à la menthe. Donc de lui. Donc de photographie et de ce miracle suisse. De cette Helvétie aussi, où il est une star, et pour laquelle il éprouve attirance et répulsion. « *Comment peut-on être suisse ?* », a écrit un jour ce taiseux meurtri.

« **Que représente Jakob Tuggener ?**

– C'est un monument aussi grand que Guillaume Tell. Toute sa vie, il a montré la Suisse qui travaille, produit de l'argent suisse, de l'eau suisse, des montagnes suisses. Ce qui est remarquable est qu'il a photographié en étant « dedans », mais sans aucune sentimentalité. Je n'ai jamais vu un photographe capable de consacrer sa vie à façonner l'image de son pays tout en adoptant le point de vue d'un touriste.

– **La première photo de l'exposition est une route, un thème emblématique de vos photos.**

– Tuggener a avancé en donnant l'impression qu'il n'existe rien



FONDATION JAKOB TUGGENER

d'autre que le fait de noter, conserver et mettre la terre suisse à l'honneur. Il n'a été influencé par personne. Aujourd'hui, beaucoup de photographes veulent prévoir le futur. Tuggener racontait une histoire présente, qui bouge. Il n'y a pas cette petite ligne qui sépare le photographe des gens photographiés. Il n'y a pas de temps morts entre les travaux. Chez Cartier-Bresson, on sent que l'homme a une autre vie à côté de la photographie. Une distance. Prenons aussi Eugene Smith : il était persuadé que ses photos allaient changer l'univers, il était déjà dans un autre monde quand il photographiait. Or je reviens toujours à ça : Tuggener, lui, est resté dans la Suisse, les pieds au sol.

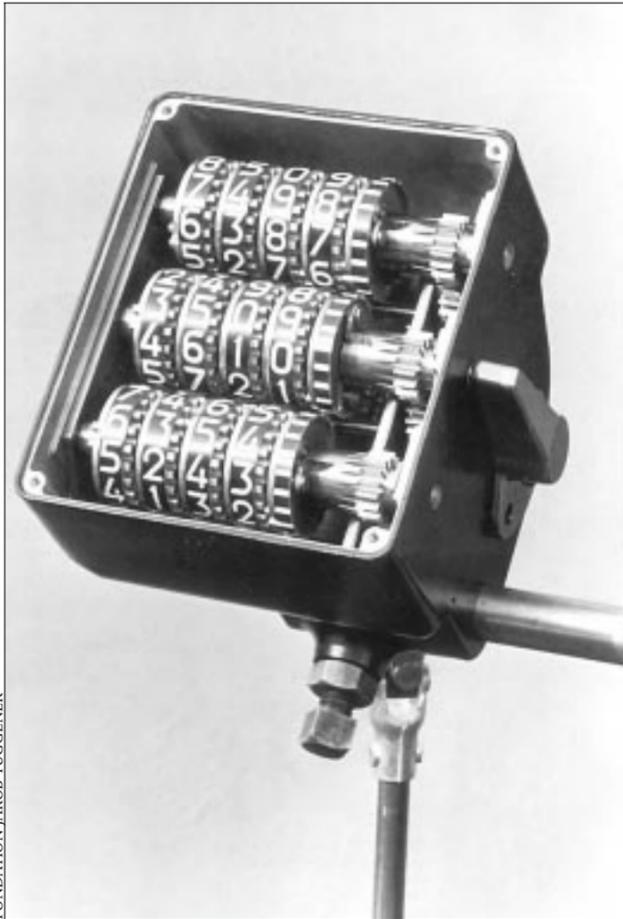
– **Vous a-t-il influencé ?**

– Enormément. Sans bien comprendre, je percevais son point de vue anti-sentimental. Il

était comme un phare qui me prévenait d'un risque dont l'effet est de bloquer la vision. Voir ses photos, c'est me conforter dans l'idée qu'il faut « être ici ». Il a réglé cette question.

– **La Suisse n'a pourtant pas reconnu Tuggener. Il a réalisé 80 maquettes pour un seul livre personnel publié...**

– Tuggener était isolé. Il voulait tout contrôler, était intransigeant. C'est lui qui fixait les règles. Il n'a rien à faire avec le journalisme ou les commandes, suit son style documentaire. Il tirait lui-même, rangeait ses photos dans les boîtes, agrandi des parties de négatifs, a associé des images par la mise en pages. C'est dans ces associations d'images – *Fabrik*, *Bals de nuit...* – qu'il est un grand artiste. Il a employé la photo de façon nouvelle, qui tutoie le cinéma. Il voulait que l'on voie son



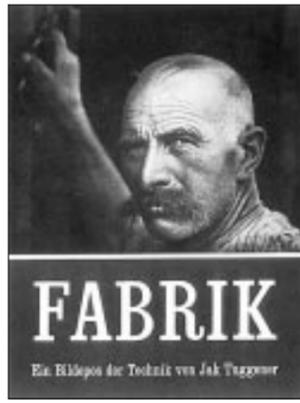
FONDATION JAKOB TUGGENER

Ci-dessus, à gauche : Ouvrière d'usine (1934).

A droite : Machine à calculer (1939).

Ces deux photos de Jakob Tuggener sont extraites de « Fabrik » (1943), le seul livre publié par l'auteur suivant sa maquette précise.

Elles montrent comment Tuggener associait des images dans une double page afin de traduire sa vision subjective et poétique.



œuvre de A à Z, sans coupure. La photographie est propice à des conflits autour de la définition de l'œuvre, sa diffusion, son contrôle. Or on ne pouvait donner un bonbon à Tuggener, à la diffé-

rence de Ginsberg ou Kerouac, qui avaient toujours besoin d'argent et vendaient de temps à autre un petit manuscrit. Tuggener a eu raison puisque son travail est conservé en bloc dans une fondation

Walter Keller, le trait d'union

Le trait d'union entre Robert Frank et la Suisse, c'est lui : Walter Keller, zurichois de quarante-cinq ans, directeur de la maison d'édition Scalo, une des plus stimulantes de la photographie. Les livres de Frank sont édités chez Keller depuis 1989, date de leur collaboration pour la réédition renouvelée de *The Lines of my Hand*, livre mythique de Frank, dans lequel l'artiste manipule ses photos comme des matériaux autobiographiques. Ce globe-trotter agité, cette boule de nerfs qui aime jouer avec les langues – il en parle quatre –, les maquettes de livres comme les fuseaux horaires, dirige aussi une librairie et une vaste galerie, dans laquelle il présente actuellement Nan Goldin. « *Nous, les Suisses, nous ne sommes rien* », dit cet ancien gauchiste, éditeur du catalogue de Jakob Tuggener. Comme Frank, il fait exploser les frontières. Ils étaient faits pour se trouver. « *Robert est loin de la Suisse, et en même temps je suis son éditeur et la productrice de ses films est suisse* », commente, amusé, l'éditeur.

La rétrospective d'un « monolithe radical »

JAKOB TUGGENER, Kunsthaus, Heimplatz 1, 8001, Zurich. Tél. : 00-41-1-251-67-65. Du mardi au jeudi, de 10 heures à 21 heures ; vendredi et samedi, de 10 heures à 17 heures ; fermé le lundi. Jusqu'au 9 avril. Catalogue (en librairie à partir du 24 février), texte de Martin Gasser, éd. Scalo, 336 p., 175 photos, 348 F (53,05 €).

ZURICH

de notre envoyé spécial

Jakob Tuggener (1904-1988) est le premier photographe présenté dans l'espace principal d'exposition du Kunsthaus de Zurich. Cette distinction est à la hauteur de la confidentialité dont il a souffert de son vivant et de la mauvaise conscience d'un pays à l'égard d'un artiste qui lui a consacré son existence.

Tuggener est un Suisse qui a photographié la Suisse. La masse d'images est énorme, auxquelles s'ajoutent des aquarelles et des films. Plus de cinq cents œuvres sont au mur, sous vitrines ou projetées, ainsi que des carnets de croquis. C'est trop. Au point de ne savoir où donner de la tête. « *C'est la première fois qu'on montre l'ensemble du travail* », répond Martin Gasser, le commissaire, qui a dû faire le tri parmi les 25 films muets, les 80 maquettes de livres – pour un seul pu-

blié suivant son choix, *Fabrik* (1943) – et les dizaines de milliers d'images conservées dans une fondation.

Tuggener a touché à tout, du noir et blanc à la couleur, du portrait au chemin de fer, des bateaux aux paysages, de la machine industrielle aux paysans, du bolide automobile au muscle de l'ouvrier, consacrant jusqu'à vingt années au même thème. 80 % de ce qui est accroché n'est pas le résultat d'une commande et n'a pas été publié. Tuggener vivait de son travail de dessinateur industriel puis des commandes que lui passaient des petits journaux. « *Tuggener détonnait dans ces années 50 à 70, qui étaient le règne de la photo appliquée*, explique Martin Gasser. *Il est un monolithe radical, se considère comme un artiste, se tient à l'écart des groupes, demande des honoraires jugés exorbitants, ne veut pas de textes avec ses photos. D'où les nombreux conflits et échecs.* »

Les photos accrochées au mur, notamment les portraits d'ouvriers en gros plan, définissent un photographe qui aurait digéré en huit mois les leçons d'une école d'art appliqué à Berlin, développant un modernisme proche du Bauhaus et un expressionnisme cinématographique. Un Tuggener autrement passionnant surgit dans les vitrines. Elles montrent, dès ses premiers carnets de contacts, à la fin des an-

nées 20, un photographe qui a poussé comme nul autre la symbiose entre vie et photographie. Quand il marche dans les Alpes, pendant dix jours en 1928, il documente sa marche, pratique l'autoportrait, avant de coller ses études dans des carnets.

Ce goût pour la séquence narrative et poétique est à son paroxysme dans les trois maquettes de livres qui dominent l'exposition, déroulées sur des tables longues de plusieurs dizaines de mètres : *Fabrik*, la campagne et les bals. La singularité de Tuggener et sa façon de trouver des correspondances visuelles proches de la fiction sont condensées dans ces montages radicaux d'images qui annoncent son cinéma muet.

Prenons les bals. Les photos ont été prises entre 1934 et 1950, mais l'unité du climat est stupéfiante. On passe d'une ambiance de fête à la fatigue, du maintien au relâchement, de contrepoints entre cuisine et salons, le tout entrecoupé de gros plans granuleux et étranges – des saucisses de cocktail –, avant de finir, cent images plus loin, avec l'inscription énigmatique du prénom Evelyn sur une matière informe. Une radicalité similaire, portée par des associations entre visages et objets, porte *Fabrik*. Un K.-O. visuel ? Plutôt une symphonie de formes.

M. G.

alors que l'œuvre de photographes est trop souvent dispersée.

– **Vous étiez ami avec Tuggener ?**

– J'aurais pu l'être avec Gotthard Schuh, pas avec Tuggener. Parce que, comment dire, il n'était pas un *beatnik*, plutôt un homme de droite.

– **Comment expliquez-vous qu'il ait pu réaliser dans ces terribles années 30-40 des images remarquables sur une usine, des bals bourgeois ou les paysans sans affirmer un point de vue politique ?**

– C'est le paradoxe de la Suisse dans cette période dominée par le nazisme. Tuggener était un Suisse parfait. Il incarne le pays. Il était trop dedans pour affirmer un point de vue politique. En même temps, être au centre des choses tout en travaillant seul, sans lien social – étranger, au sens de Camus –, est sa grande qualité. Alors, oui, c'est étrange... Je me pose la question pour Cartier-Bresson : il a voyagé dans des pays où il est impossible de photographier sans point de vue. En avait-il un ? Disons qu'il a bien aménagé son absence de point de vue.

« S'il y a eu autant de regards de qualité, en Suisse durant la guerre, c'est parce qu'il n'y avait pas la guerre en Suisse. La liberté de créer et de penser subsistait. Le plus grand théâtre de langue allemande était à Zurich, les artistes venaient ici. On voyait beaucoup de choses dans ce petit pays lié à une tradition forte d'arts graphiques. J'étais marqué par les photos de Paul Senn sur les réfugiés espagnols. Le paradoxe est que la fin de la guerre a annoncé la fin de cette richesse. Je suis d'ailleurs parti aux États-Unis, comme beaucoup d'autres.

– **Quelle relation entretenez-vous aujourd'hui avec la Suisse ?**

– J'ai une dette au sens où j'ai été formé ici : l'école, le ski, la montagne. Sans doute pour cela, en 1954, j'ai recommandé des photographes suisses à Steichen, qui préparait son exposition *Family of Man* pour le Musée d'art moderne de New York. Je ne partageais pas la vision sentimentale du « capitaine » Steichen, mais je l'ai accompagné dans l'atelier de Tuggener, où il conservait ses maquettes comme un enfant ses jouets.

« Mais je savais très tôt que je ne resterais pas en Suisse. Je suis devenu américain. Je suis poli en Suisse, alors que je ne le suis pas à New York, où il y a "la guerre". Depuis, j'ai eu plusieurs vies. Mes amis d'enfance sont morts. Je me sens un survivant, mais je peux le dire à New York, pas à Zurich. Revenir ici est contre-productif. Je ne peux que me promener, aller au zoo ou prendre le tram. C'est la qualité suisse. L'écrivain Thomas Wolfe dit : « *Tu ne peux pas retourner chez toi.* »

– **Vous répondez à l'invitation du Kunsthaus de Zurich, mais sans vous rendre au vernissage...**

– J'ai soixante-quinze ans, je suis trop usé pour parler deux minutes à une télévision suisse ou autrichienne. Je n'ai jamais eu beaucoup d'affection pour les Tyroliens ; ce qui se passe là-bas, c'est comme le passé qui se répand dans l'aujourd'hui.

– **Travaillez-vous, en ce moment ?**

– Je viens de finir une série de photos d'outils, en pensant à celle de Walker Evans pour le magazine *Fortune* – je l'avais aidé pour l'occasion. J'ai regardé ma chambre, la petite table, des outils. Je n'ai rien à faire avec ces objets, c'est une façon de m'éloigner de l'idée d'être net et précis. L'art s'est un peu mis à dormir en moi. J'y ai pensé trop longtemps. Je pense souvent à une chanson de Van Morrison qui dit : « *Laissons tranquille le petit poisson rouge.* »

Propos recueillis par Michel Guerrin



DROUOT RICHELIEU
9, RUE DROUOT, 75009 PARIS
Tél : 01 48 00 20 20 – Fax : 01 48 00 20 33
Calendrier des ventes au : 01 48 00 20 17
Internet : http://www.gazette-drouot.com

Expositions :
la veille de la vente, 11h à 18h
le matin de la vente, 11h à 12h

Régisseur O.S.P., 47, rue Louis Blanc,
92984 LA DEFENSE CEDEX – 01 49 04 01 83

MERCREDI 23 FEVRIER

S.7- Objets d'art et d'ameublement d'une propriété de famille.
PIASA. Expert : Cabinet Dillè

VENDREDI 25 FEVRIER

S.4- Bijoux. Objets de vitrine. Argenterie. PIASA
Experts : MM. Portier et Serret

PIASA. PICARD, AUDAP, SOLANET & ASSOCIES
5, rue Drouot (75009) 01.53.34.10.10

Robert Smith veut sortir de Cure

L'album « Bloodflowers » et la tournée qui s'ensuit signeraient les adieux du groupe britannique. Voire

ROBERT SMITH, éternel adolescent triste d'Angleterre, n'a rien de commun avec Tina Turner, radieuse sexagénaire américaine, si ce n'est l'amusante manie d'attirer l'attention avec des albums et des tournées d'adieu jamais définitifs. Ainsi, *Bloodflowers*, au titre baudelaïrien mais ruminant un spleen sans idéal, est-il annoncé comme le dernier album de Cure. Invité à s'expliquer à Paris, l'icône de la new wave des années 80 relativise prudemment l'information : « *A chaque album depuis Disintegration* [1989], je dis aux autres membres du groupe de considérer qu'il s'agit de notre dernier enregistrement. *Bloodflowers* pourrait être l'album ultime de Cure, mais ce n'est pas sûr. Le plus important pour moi est d'accepter qu'un changement puisse se produire. »

Avec ces hésitations qui confirment que Robert Smith fait de l'angoisse du lendemain sa méthode de travail, voilà les « curistes » à moitié rassurés. Les autres risquent d'entendre encore *The Cure* - 20 ans de pop existentielle - au début du troisième millénaire, d'autant plus qu'ils vivent sous la menace d'un *revival* des années 80 importé d'Amé-

rique. Pour ceux-là, Robert Smith est coupable d'avoir inspiré une mode vestimentaire dans les lycées, le look « corbeau » - chevelure explosée, khôl sous les yeux, rouge à lèvres sanguinolent, *L'Etranger* d'Albert Camus bien en apparence dans une poche de la gabardine noire, *Le Trait du désespoir* de Kierkegaard dans l'autre. « *Ce n'est pas parce que nous avions des cheveux noirs que nous étions gothiques, s'indigne-t-il. La musique gothique est nulle. Je n'ai jamais représenté ni organisé de mode et ne me sens pas responsable de la façon dont l'image du groupe a été projetée dans la société en constituant des sous-groupes. Pourquoi des adolescents ont-ils fait ça ? Les explications sont liées à chaque histoire personnelle.* »

DIX ANS DE RÉPÉTITIONS

Epuisé d'avoir bataillé contre l'exploitation d'un look morbide, Robert Smith demande aujourd'hui qu'on le juge à partir de sa musique. Sur ce terrain-là, la longévité de Cure, son entêtement à résister aux tendances jusqu'à répéter le même album depuis dix ans, les réactions extrêmes qu'il a suscitées montrent qu'on a (eut ?)

affaire à un groupe majeur choyant les accords mineurs autour du jeu de guitare aussi limité qu'imaginatif de son leader. Auteur de trois classiques - le brumeux *Seventeen Seconds* (1980), l'apocalyptique *Pornography* (1982), et le gracile *The Head on The Door* (1985) -, *The Cure* est devenu une référence pour la nouvelle génération.

Quatre formations respectées (et admirées par Robert Smith) ont récemment payé leur tribut, saluant autant les climats dépressifs et oppressants (Massive Attack et Mogwai) que les vignettes pop (Smashing Pumpkins et Placebo) qui les ont oxygénées. « *Pour la majorité du public, The Lovcats ou Just Like Heaven représentent The Cure, grâce aux clips. Beaucoup ne savent rien de Pornography ou Disintegration. Les Anglais, par exemple, détestent cet aspect poétique qui nous a fait connaître en France.* »

Issu de la *working-class* de Crawley (Sussex), Robert Smith, fan de Jimmy Hendrix et de David Bowie, chercha par la musique à « *définir [son] existence face au monde réel pour ne pas se tuer* ». Sans s'imaginer en Sisyphe heureux, il rejettera la solution choisie par l'autre



Robert Smith, éternel adolescent triste d'Angleterre.

grand désespéré de la new wave, Ian Curtis, le chanteur de Joy Division, qui se suicida en 1980. Sa complaisance de candidat au néant est d'ailleurs démentie par sa détermination de fer, son refus des compromis et sa lutte pour une indépendance artistique au sein de son label, Fiction Records. « *Notre influence la plus importante s'est exercée sur l'attitude. Le mot d'ordre Do It Yourself [« Faites-le vous-mêmes »] est l'aspect du punk qui m'a attiré, même s'il a été aussitôt rattrapé par la mode et a engendré des groupes minables. En fait, il y a eu peu de bons groupes punk : les Sex Pistols, les Clash, les Stranglers, les Buzzcocks, c'est à peu près tout. Je n'ai jamais été punk mais j'aimais l'énergie que dégageait ce mouvement. Grâce à elle, j'ai pu avoir du succès selon mes souhaits.* » Sans état d'âme, le roi Robert s'est aussi arrogé le droit de renvoyer, recruter, réhabiliter les membres du groupe : « *Pour être honnête, le groupe c'est moi. Les autres doivent accepter de me faire confiance. C'est une démocratie seulement dans la mesure où la composition du groupe détermine notre son.* »

BILAN AUTOBIOGRAPHIQUE

Comment le grand frère des jeunes Werther et des élèves Törless des années 80 entend-il passer le cap de la quarantaine ? « *Je m'amuse plus en dehors du groupe qu'avant, reconnaît cet amateur de foot et buveur de bière. Ma femme et moi avons décidé il y a longtemps de ne pas avoir d'enfants et maintenant il est un peu tard... mais j'ai vingt et un neveux et nièces.* »

Stéphane Davet

★ *Bloodflowers*, 1 CD Fiction/Polydor. Distribué par Universal.

Les rentiers du spleen

MALGRÉ la versatilité qualitative de sa discographie, Cure avait préservé deux constantes dans quasiment chacun de ses onze albums studios : un son aussi reconnaissable qu'une empreinte et une pincée d'éclats mélodiques qui sauvaient même ses disques les moins convaincants (*The Top*, *Kiss Me Kiss Me Kiss Me*, *Wish...*) grâce à deux ou trois pépites, généralement matérialisées sous la forme de singles. L'univers Cure - musical, thématique, lexical - s'impose massivement sur *Bloodflowers*, dont le mentor Robert Smith laisse entendre qu'il serait le volume final de l'histoire du groupe.

On peut trouver une éternelle beauté à la profondeur solennelle de la basse de Simon Gallup, aux sonorités liquides des solos de guitare de Robert Smith, dont les notes égrenent comme les perles d'un chapelet dans une cathédrale. Même vingt ans après ses débuts, les gémis-

sements enfantins du chanteur au rouge à lèvres baveux sur fond de teint blafard gardent quelques troubles atouts...

Titres (*Hors de ce monde*, *En me regardant tomber*, *Fleurs de sang...*) et textes (« *Le dernier jour de l'été n'a jamais été si froid, le dernier jour de l'été n'a jamais semblé si vieux...* », « *Si tu meurs* » as-tu dit « *moi aussi* » as-tu dit... ») de ces neuf nouvelles chansons cultivent le même lopin de terre entre chambre d'adolescent et cimetières gothique, petite et grande mort. Mais le refrain de 39 dit aussi : « *I used to feed the fire / but the fire is almost out / No, there's nothing left to burn* » (« *Je nourrissais le feu, mais le feu est presque éteint, il ne reste rien à brûler* »). Et force est de constater que Robert Smith a mis sous l'éteignoir tout son combustible mélodique.

Cette fois, pas la moindre étincelle pop. On pourrait y voir la revendication d'une radicalité héritière de l'ex-

trémisme de *Pornography* (1982). Difficile pourtant d'interpréter cette suite de processions mornes comme le gage d'une cohérence artistique.

On entend plutôt ici l'inspiration résignée d'un rentier du spleen. Sur le même tempo lugubre (plus aérien sur *Out Of This World*, légèrement plus tendu dans 39...), Robert Smith plonge interminablement (la moitié des chansons font plus de six minutes) dans les méandres de son ennui. Ces mises en scène de l'intimité, que l'on connut joliment oniriques, s'agrippent à la grandiloquence (celle, entre autres, du piano et des pédales d'effet) faute de musicalité. Plutôt que d'exploiter *ad nauseam* ce fonds de commerce, Cure ferait effectivement mieux de se saborder.

Stéphane Davet

★ *Bloodflowers*, 1 CD Fiction/Polydor. Distribué par Universal.

Le Cupidon de Manhattan est-il de Michel-Ange ?

EN OCTOBRE 1996, Kathleen Weil-Garris Brandt, professeure à l'Institut des beaux-arts de l'université de New York, est invitée à une réception donnée dans les locaux des services culturels de l'ambassade de France. Dans l'entrée de l'immeuble, 972, V^e Avenue, un éclairage très vif met en valeur une sculpture - un jeune garçon aux bras et aux pieds mutilés, au centre d'une vasque - devant laquelle elle était passée des dizaines de fois. Observant, cette fois-ci, la tête bouclée, l'universitaire, spécialiste de la Renaissance, eut soudain une illumination : pas de doute, il s'agissait d'une œuvre de Michel-Ange. La découverte de ce qu'on appela vite le Cupidon de Manhattan fit grand bruit et souleva, on s'en doute, de grandes polémiques.

Aujourd'hui, le marbre est au Louvre. Il a été installé pour deux mois dans le hall Napoléon, à côté de deux copies romaines d'œuvres de Lysippe (IV^e siècle avant J.-C.) et du torse du *Mercure flûteur* de Baccio Bandinelli (1493-1560), un de ses rivaux. Avec, en prime, un gros point d'interrogation derrière la signature du Cupidon : Michel-Ange en est-il l'auteur ? Jean-René Gaborit, chargé du département des sculptures au Louvre, reste dubitatif. « *Je ne connaissais cette œuvre qu'en photo, indique le conservateur. Et j'avais tendance à l'attribuer à Francheville, un artiste français actif à Rome à la fin du XVI^e siècle. Depuis que j'ai eu le Cupidon sous les yeux, j'ai changé d'avis. La statue est très séduisante, c'est une pièce ambitieuse mais inac-*

complie. Le mouvement tournant du personnage est audacieux, pourtant il y a un manque de coordination, un décalage entre le dessin des fesses et le modelé du ventre. » Le Cupidon peut-il être une œuvre de jeunesse du créateur des *Esclaves* ? Pourquoi pas ? Encore faut-il en retracer le cheminement.

SUPERCHERIE DÉCOUVERTE

Kathleen Brandt s'y est employée, déployant toutes les ressources du romanesque. Un homme d'affaires, Baldassare del Milanese, aurait acheté au jeune Michel-Ange, alors à Florence, un Cupidon endormi, qu'il aurait immédiatement revendu à Rome, beaucoup plus cher, au cardinal Riario, en le faisant passer pour une sculpture antique. La supercherie découverte, le Milanais aurait gardé la sculpture, qui a depuis disparu. Mais le cardinal aurait dépêché à Florence un homme de confiance, Jacopo Galli, pour ramener auprès de lui le jeune artiste. Michel-Ange aurait accepté l'invitation et serait arrivé dans la ville du pape avec un deuxième Cupidon, debout cette fois-ci, celui de Manhattan, qu'aurait acquis Jacopo Galli.

Le problème, c'est que l'artiste, qui dans une lettre décrit longuement ce voyage à Rome (1496), ne parle nullement du Cupidon. Ce dernier aurait été placé dans les jardins de la Villa Borghèse, où, au milieu du XVIII^e siècle, un peintre français, Jean-Robert Ango, le dessina. Ce croquis se trouve effectivement au Cooper-Hewitt

Museum de New York. On y voit un Cupidon, un carquois sur le dos, un vase à ses pieds, dans une posture assez proche de l'œuvre exposée au Louvre - Ango, grand admirateur de l'œuvre de Michel-Ange, ne mentionne aucun nom d'auteur mais note bien le vase, servant de soutien, placé derrière la jambe gauche du Cupidon. Sur la statue de Manhattan, un arrachement est très visible au revers de la cuisse.

Napoléon achètera en bloc la collection du prince Borghèse (son beau-frère), à l'exception des pièces situées dans les jardins. En 1902, le Cupidon - toujours anonyme, mais mutilé - figure sur une photo des œuvres dispersées à Londres par Stefano Bardini. Dans le catalogue, l'antiquaire précise qu'elle vient « *du Musée Borghèse de Rome* », mais si la notice en français y voit un « *travail de Michel-Ange Buonarroti* » celle qui est rédigée en anglais, plus prudente, le présente comme « *school of Michael Angelo* ». Personne ne relève la mention. Le Cupidon, inventu, repartira pour l'Italie, où il sera acheté par un Américain. Dès 1906, il trône dans le vestibule de la V^e Avenue, où Kathleen Brandt le « *découvrira* ».

En 1968, un écrivain italien, Alessandro Parronchi, l'avait attribué à Michel-Ange. Mais l'écrivain avait déjà donné tant d'œuvres à l'auteur du *Jugement dernier* que l'on n'y prêta pas attention. Un historien d'art américain, James David Draper, y verra, en 1992, une sculpture de Bertoldo di Giovanni (1420-1491) ou d'un de ses sui-

veurs. Di Giovanni a été un collaborateur de Donatello et un mentor de Michel-Ange. Certaines de ses œuvres présentent des analogies avec le Cupidon de Manhattan. Mais ces hypothèses restent confidentielles.

Jusqu'au coup d'éclat de 1996. Depuis, les passions se sont déchaînées. L'historien d'art James Beck, adversaire résolu de M^{me} Brandt, va jusqu'à soutenir que la mutilation du Cupidon a été voulue pour faire disparaître ce qui, de toute évidence, n'était pas michel-angélique. Jean-René Gaborit reconnaît que certains des arguments de Kathleen Brandt ont du poids. « *On a souligné à juste titre, insiste le conservateur français, que le Cupidon de Manhattan s'insère mal dans le développement de l'art de Michel-Ange. Mais M^{me} Brandt note très justement que, si nous n'avions pas des témoignages précis sur le fait que Michel-Ange adolescent a sculpté la Madone à l'escalier ou la Bataille des Centaures, quel spécialiste pourrait attribuer à l'artiste ces deux reliefs si différents de ce qu'il faisait à la même période ?* » Pourtant, dit encore le responsable des sculptures du Louvre, « *il n'existe pas pour le moment de preuves décisives pour attribuer à coup sûr cette œuvre attachante à Michel-Ange* ». En attendant une nouvelle illumination, « *décisive* » cette fois, le Cupidon regagnera Manhattan dès avril, où il restera la propriété de l'Etat français.

Emmanuel de Roux

Jean-Louis Perrier



<http://www.lemonde.fr>

Billetterie : toutes les sorties en France
(théâtre, concert, sport...).

Avec la



Six œuvres dont un chef-d'œuvre au festival Présences

FREDERICK MARTIN : « Quatrième Cantate "Colère" » ; **JEAN-LUC DARBELLAY** : « Dolmar » ; **JEAN-YVES BOSSEUR** : « Memorandum II » ; **IVAN FEDELE** : « Maja » ; **FRANÇOIS-BERNARD MÂCHE** : « Brûlis » ; **FELIX IBARRONDO** : « Ekaïn ». François Kubler (soprano), ensemble Accroche Note. **MAISON DE RADIO-FRANCE**, le 15 février, 20 heures. Prochains concerts : les 19 et 20 février. Entrée libre.

La salle Olivier-Messiaen est quasi pleine. Public détendu, très 18-78 ans, qui se révélera être d'une attention extrême au concert proposé par le festival Présences et la valeureuse et infatigable équipe strasbourgeoise d'Accroche Note qui présente six œuvres nouvelles.

Maja de l'Italien Ivan Fedele ? Dix-huit minutes d'alchimie sonore entre soprano, flûte, clarinette, violoncelle et piano qui, sans rien renier du langage de notre temps, semblent nous renvoyer à l'esprit du madrigal. Osera-t-on évoquer l'art de Ravel ? Oui, car Fedele, comme son illustre devancier, associe l'économie de moyens à un métier si maîtrisé qu'il se fait oublier pour n'être plus qu'émotion pudique, que sensations furtives et pourtant si incarnées. Fedele marie la réalité nue du geste instrumental avec la virtuosité la plus folle, la netteté de chacune des parties avec un tout souyes et rêche à la fois. Le poème de Giuliano Corti parle du passage de l'apparence à l'essence, des ténèbres de l'instinct brut à la lumière de l'intuition. Tout ce que l'on entend dans la musique du compositeur.

On passera plus vite sur le trio du Suisse Jean-Luc Darbellay, un compositeur qui a trop peur du silence et fait babiller sans cesse une clarinette basse mangée acoustiquement par le piano et un violoncelle qui pense à autre chose. On aura une petite pensée émue pour l'hommage rendu à Olivier Messiaen par François-Bernard Mâche dans Brûlis, un trio rythmiquement futé, bien sonnante mais trop long. La forme, encore la forme, pierre d'achoppement de tant de contemporains qui ne savent faire ni court ni long. De Jean-Yves Bosseur, on dira qu'il n'a pas peur du silence, qu'il a composé une musique si raréfiée qu'elle sent ses années soixante. De Felix Ibarondo ? Qu'on s'est vite lassé de son hommage à Garcia Lorca, un peu trop folklorique, un peu trop hystérique.

La Cantate Colère de Frédéric Martin aurait pu, elle aussi, donner lieu à quelques excès. Facile de ne pas foncer tête baissée quand on fait chanter : « Honte à qui pousse au combat de rue ignorant de ce à quoi ressemble un combat de rue et qui amène son frère, son petit frère à se faire buter plutôt qu'à lire et à écrire. » Martin y échappe en convoquant lui aussi avec un raffinement admirable dans la rudesse même l'histoire de la musique, de ses formes et de ses langages pour faire du neuf. Nous reparlerons de ce jeune quadra : Présences présente son Scherzo erotico, le 19 février, à 20 heures.

Alain Lompech

THÉÂTRE MOLIÈRE MAISON DE LA POÉSIE

SALP

de Katarina Frostenson
mise en scène
Jean Bollery

DU 16 FÉVRIER AU 12 MARS

01 44 54 53 00

Histoires et mémoires des artistes de « l'autre moitié de l'Europe »

Premier chapitre d'une exposition qui occupera le Jeu de paume jusqu'à l'été

« L'autre moitié de l'Europe » nous invite à un panorama de la création contemporaine à l'est de l'Europe à travers les œuvres d'une quarantaine d'artistes pré-

sentés en quatre expositions. La première réunit neuf peintres, sculpteurs et vidéastes autour du thème de la mémoire, de l'histoire et de la biographie.

un double autoportrait en pied dans la même position héroïque, en soldat à Sarajevo en 1995 et en touriste à Monaco une couple d'années plus tard. L'artiste a de l'humour. Il le montre aussi dans une performance vidéo où, pendant une heure, il colle au mur les uns sur les autres les portraits de « champions de la démocratie » jusqu'à ce que l'épaisseur d'affiches fasse que le paquet s'écroule.

D'Abakanowicz sont présentées trois pièces colossales tirées de sa série : *Jeux de guerre*. L'artiste polonaise, qui opère toujours en force, y discipline d'énormes troncs d'arbre qu'elle gaine de fer et auxquels elle donne la tournure archaïque d'armes offensives. L'offensive de Katarzyna Kozyra, qui est également de Varsovie, est celle d'une autre génération. Son installation vidéo *Le Bain des hommes* a été présentée à la dernière Biennale de Venise. Elle ne saurait passer inaperçue. Le sujet est toujours tabou : l'homme dans son intimité. Cette artiste culottée est allée la filmer dans des bains publics de Budapest, en se travestissant.

LES HÉROS SONT FATIGUÉS

Les héros décidément sont fatigués, à l'Est comme à l'Ouest. Les bouts de savon usés pris dans une porte grillagée, cette corde tendue haut entre deux murs dont la partie centrale est couverte de cheveux installés par Miroslaw Balka suggère, avec pas grand-chose, d'assez sinistres spectacles de corps en mauvaise santé, incapables d'affronter la compétition... C'est sans doute idiot de le rapprocher du peintre Laszlo Feher, mais ils ont en commun une image plutôt exsangue de l'homme. Feher, dont la figuration relève d'une mise en abyme de la photographie et du réalisme, ins-

crit des figures dessinées en négatif dans des paysages vides et gris, près d'un pont, d'un escalier, d'une jetée, qui renforcent l'idée de passage et de passants.

L'image du corps, la perte d'identité... les artistes de l'Est, on pouvait s'en douter, partagent avec ceux de l'Ouest nombre de préoccupations, au point que des critiques peuvent faire état d'un nouveau style international, lequel serait élaboré ou non dans un contexte local. On perçoit tout de même un décalage. Ainsi des travaux de SubREAL. Ce groupe de deux artistes a entrepris de transformer en papier peint (à la main !) les archives de l'histoire de l'art roumain qu'il a constituées à partir d'un magazine d'art ARTA, qui n'existe plus aujourd'hui.

On retrouve ce besoin de mémoire de l'histoire de l'art chez Braco Dimitrievic, qui vit à Paris, et dont la « constellation » de violoncelles et de portraits photographiques de quelques-uns de ses héros (Malevitch, Kafka...) prend une tournure dangereusement sophistiquée. Un autre lien, et non des moindres, avec l'histoire, celle de la religion, est évoqué avec les images pieuses du Russe Timur Novikov, dont les photographies de saints canonisés au XIX^e et au XX^e siècle dans des tissus brodés d'or ne vont pas de soi. L'attitude de Eglé Rakauskaitė, une Lituanienne, est tout autre, à l'évidence sacrilège. L'artiste, qui a tapissé les murs de son installation d'un millier de crucifix en chocolat, qui sentent le chocolat, nous ramène aux contingences terrestres, à des images païennes, proches de la nature : c'est ainsi qu'elle propose aussi une vidéo où elle se love dans cent cinquante kilos de miel.

Geneviève Breerette

SORTIR

PARIS

Sal P.

L'hôpital de la Salpêtrière abritait à la fin du XIX^e siècle des milliers de femmes mentalement souffrantes, venues de toutes les régions, issues de toutes les classes sociales. Chaque mardi, le docteur Charcot faisait une démonstration publique de ses cas les plus intéressants devant un parterre d'hommes d'Etat, de médecins, de chercheurs, d'écrivains. On tentait ainsi de dresser une cartographie du langage énigmatique de l'hystérie. La poétesse suédoise Katarina Frostenson présente *Sal P.*, une pièce dans laquelle trois femmes d'aujourd'hui tissent un jeu dramatique aux limites du cauchemar. Peut-on dire son être profond ? Peut-on échapper à son corps souffrant ? Peut-on exister sans jouer ? Ou faut-il jouer pour exister ? La mise en scène est signée Jean Bollery. A noter, une soirée consacrée à Katarina Frostenson aura lieu au Théâtre Molière le 22 février, à 21 heures, en présence de l'auteur et des trois comédiennes du spectacle : Joséphine Fresson, Ophélie Orecchia et Elisabeth Tamaris. *Théâtre Molière-Maison de la poésie, passage Molière, 157, rue Saint-Martin, Paris 3^e.* M^o Rambuteau. Jusqu'au 12 mars. Du mercredi au samedi, 21 heures ; dimanche, 17 heures. Tél. : 01-44-54-53-00. 80 F et 120 F.

Le Lac des cygnes
Ballet de Hambourg. Orchestre Colonne. Vello Pähn : direction. John Neumeier : chorégraphie. Accueilli unanimement par la presse allemande lors de sa création en 1976, ce *Lac des cygnes*

de l'Américain John Neumeier, à la tête du Ballet de Hambourg depuis 1973, vient pour la première fois en France. Dans un souci de vraisemblance, le chorégraphe a situé l'action à la cour de Louis II de Bavière. Sous-titré *Illusions, comme le sont les cygnes*, la chorégraphie se veut la relecture du ballet créé avec Ivanov, en 1895, par Marius Petipa sur la musique de Tchaïkovski. Vello Pähn dirigera l'orchestre Colonne.

Châtelet. Théâtre musical de Paris, 1, place du Châtelet, Paris 1^{er}. M^o Châtelet. Les 19, 21, 22, 24, 25 et 26, 20 heures ; les 20 et 27, 17 heures. Tél. : 01-40-28-28-40. De 30 F à 345 F.

Thomas Savy

Le Petit Opportun croit à Thomas Savy. Nous croyons au Petit Opportun. Thomas Savy est un jeune homme toujours prêt à jouer. Clarinette ou saxophone, il est solide. Son idée de la musique est sûre. Dans le milieu, on le connaît. Il sait à percer, et piaffe. Quoiconque sait lire une section rythmique entre baguettes et pédales – Simon Goubert (le battre le plus remarquable à voir et à entendre dans la jeune génération) et Emmanuel Bex (organiste de grande catégorie) – sait deux choses : ce trio vaut impérativement une soirée.

Deuzio : comment vont-ils faire pour les loger dans la cave du Petit-Opportun (passionnant : la musique est une question de meubles et de place ; de mise en place) ?

Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris 1^{er}. M^o Châtelet. Les 18 et 19 février, 22 h 30. Tél. : 01-42-36-01-36.

GUIDE

REPRISES CINÉMA

Sankofa
de Haïle Gerima, avec Oyafunmike Ogunlano, Mutabaruka, Alexandra Duah, Nick Medley, Reginald Carter. Ghanéen, 1995 (2 heures). VO : *Images d'ailleurs*, 5^e (01-45-87-18-09).

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

VERNISSAGES

Concours pour l'hôpital Cognacq-Jay
Institut français d'architecture, 6 bis, rue de Tournon, Paris 6^e. M^o Mabillon. Tél. : 01-46-33-90-36. De 12 h 30 à 19 heures. Fermé lundi. Du 18 février au 14 mai. Entrée libre.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).

Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Le Marchand de Venise
de William Shakespeare, mise en scène de Cécile Garcia Fogel, avec Simon Abkarian, Alain Aithnard, Valérie Beaugier, Michel Bompouil, Mathieu Busson, Marc Chouppart, Marie-Cécile Crapie, Marie Desgranges, François Loriquet, Aurélie Puchault et Daniel Vouillamoz. *Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, Paris 11^e.* M^o Bastille. A partir du 18 février. Du mercredi au samedi, le mardi, à 21 heures ; le dimanche, à 17 heures. Tél. : 01-43-57-42-14. 80 F et 120 F. Jusqu'au 1^{er} avril.

Peepshow dans les Alpes
de Markus Köbeli, mise en scène de Jacques David, avec Yves Arnault ou Henry Boyer (en alternance), Eric Cénat, Dominique Jacquet, Karin Palmieri, Pierre Tessier. *L'Etoile du Nord, 16, rue Georgette-Agutte, Paris 18^e.* M^o Guy-Môquet. Du 18 février au 21 mars. Du mercredi au vendredi, 20 h 30 ; lundi et samedi, 19 heures ; dimanche, 16 heures. Tél. : 01-42-26-47-47. 50 F, 80 F, 120 F.

La Guerre et la Paix
de Prokofiev. Nathan Gunn (Andréi Bolkonski), Olga Gouriakova (Natacha), Margarita Mamsirova (Sonia), Mikhail Kit (comte Rostov), Stefan Margita (Kouraguine), Léonid Zimnenko (prince Bolkonski), Anatoli Kortcherga (Koutouzov), Vassili Gerello (Napoléon), Chœur et orchestre de l'Opéra national de Paris, Gary Bertini (direction), Francesca Zambello (mise en scène), Denni Sayers (chorégraphie).

Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris 11^e. M^o Bastille. Les 18 et 23 février et les 1^{er} et 4 mars, 19 heures ; le 27, 15 heures, jusqu'au 11 mars. Tél. : 08-36-69-78-68. De 60 F à 670 F.

Chœur et Orchestre philharmonique de Radio-France
Berlioz : *Huit scènes de Faust*. Wagner : *Faust, ouverture*. Rimski-Korsakov : *Shéhérazade*. Angelika Kischlager (mezzo-soprano), Jean-Paul Fouchécourt (ténor), Frédéric Caton

(baryton), Yutaka Sado (direction). *Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8^e.* M^o Ternes. Le 18, 20 heures. Tél. : 01-45-61-53-00. De 80 F à 190 F.

Roger Muraro (piano)
Messiaen : *Vingt Regards sur l'Enfant Jésus*. *Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16^e.* M^o Passy. Le 18, 20 heures. Tél. : 01-42-30-15-16. Entrée libre.

Brigitte Engerer (piano), Gérard Caussé (alto), Alexander Rudin (violoncelle), Dimitri Sitkovetsky, Boris Garlitsky (violon), Chen Halévy (clarinette).
Schnittke : *Suite in the Old Style*. Cherdine : *In the Style of Albeniz, création*. Rachmaninov : *Trio pour piano, violon et violoncelle* op.9 « Élégiaque ». Prokofiev : *Ouverture sur des thèmes juifs*. Chostakovitch : *Quintette pour piano et cordes* op. 57.

Bouffes du Nord, 37 bis, boulevard de la Chapelle, Paris 10^e. M^o La Chapelle. Le 18, 20 h 30. Tél. : 01-46-07-34-50. 100 F.

La Belle lurette
de Bouchot. Lionel Peintre (le narrateur), Christine Gerbaud (Sophie), Edwige Bourdy (soprano), Anne-Marie Gros (mezzo-soprano), Vincent de Rooster (ténor), Didier Aschour (guitare), Philippe Borecek, Pascal Contet (accordéon), Eric Chalan (contrebasse), Marie-Bernadette Barrière (clarinette), Claude Lavoix (direction), Mireille Larroche (mise en scène), Anne-Marie Gros (chorégraphie).

Péniche Opéra, 42, quai de la Loire (bassin de La Villette), Paris 19^e. M^o Jaurès. Les 18, 19, 25 et 26, 21 heures ; les 20 et 27, 16 heures, jusqu'au 4 mars. Tél. : 01-53-35-07-77. De 120 F à 150 F.

Philippe Riera
Building 2. *La Ménagerie de verre, 12, rue Léchervin, Paris 11^e.* M^o Parmentier. Les 18 et 19, 20 h 30. Tél. : 01-43-38-33-44. 80 F.

Jonas Hellborg, Shaw Lane, Selva Ganesh
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10^e. M^o Château-d'Eau. Le 18, 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Aldo Romano Corners
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1^{er}. M^o Châtelet. Les 18 et 19, 21 heures. Tél. : 01-42-33-22-88. 100 F.

Steve Mac Craven
Cithéa, 114, rue Oberkampf, Paris 11^e. M^o Parmentier. Les 18 et 19, 22 h 30. Tél. : 01-47-00-00-32. Entrée libre.

Bingo Bill Orchestra, Bubbles, Natyot Glaz'Art, 7-15, avenue de la Porte-de-la-Villette, Paris 19^e. M^o Porte-de-la-Villette. Le 18, 20 h 30. Tél. : 01-40-36-55-65. 60 F.

RÉSERVATIONS

Fanfares
écrit et mis en scène par Georges Lavaudant, avec Gilles Arbona, Christiane Cohendy, Patrick Pineau.

Odéon-Théâtre de l'Europe, 1, place Paul-Claudé, Paris 6^e. Du 23 février au 25 mars. Tél. : 01-44-41-36-00. De 30 F à 180 F.

Festival Banlieues bleues
Seine Saint-Denis. Du 24 février au 30 mars. Réservations : 01-49-22-10-10. www.banlieuesbleues.org

le nouvel Observateur

Les chiffres réels de la délinquance en France

Insécurité les vérités qui dérangent

www.nouvelobs.com

JEUDI 17 FÉVRIER

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.00 Les Maladies Osseuses. Forum
22.00 De la cage à la jungle. Forum
23.00 La Retraite des chevaux de course. Forum

MAGAZINES

18.20 Nulle part ailleurs. Invités : Eric Truffaz ; Bruno Putzulu ; Tom Jones. Canal +
20.55 Envoyé spécial. Les croisés du français. Alerte en Alaska. Le business du rap. Post-scriptum : United Colors of Provocation. France 2
0.10 Prise directe. Au Havre. Thème : suppressions d'emplois et fermetures d'usines dans la région. France 3
1.30 Saga-Cités. Guardia urbana. France 3

DOCUMENTAIRES

17.55 Hollywood et ses Oscars. [3/9]. 1939, une grande année. Ciné Classics
18.05 Provence. Le temps des Romains. Odyssee
18.15 Histoires secrètes de la deuxième guerre mondiale. [15/26]. L'ennemi est au-dessus de nous. Histoire
18.30 Le Monde des animaux. La Vie au bord de l'eau. La Cinquième
18.30 Le Namib à dos de chameau. [4/6]. Skeleton Coast. TMC
19.00 Voyages, voyages. Mexique. Arte

le Monde TELEVISION

RFI

19.30 Reporteurs
A la suite du naufrage de l'Erika, Philippe Couve et Philippe Quillier, reporters à RFI, ont enquêté pendant un mois sur le principe des pavillons de complaisance dans le transport maritime. Ils se sont intéressés à plusieurs cas de navires qui ont sombré en mer. Leur reportage, diffusé en quatre volets depuis lundi, apporte un éclairage bienvenu sur des pratiques obscures.

19.05 Voix d'ange, voix de castrat. Odyssee
19.40 Sam Sheppard. Coupable ou innocent ? Odyssee
20.00 Les Grandes Expositions. Rubens. Planete
20.10 Les 25 ans des Césars. Morceaux choisis (en clair). Canal +
20.15 La Vie en feuilleton. Bonjour bébé ! [4/4]. D'une mère à l'autre. Arte
20.30 Les Ailes de légende. [3/6]. Le Hustler B-58. Planete
20.40 Théma. A la recherche des trésors de guerre. Arte
21.00 Gamba, la plage des éléphants. Odyssee
21.20 Les Secrets du squelette. Planete
22.35 L'Amérique des années 50. [1/7]. Entre craintes et rêves. TMC

SPORTS EN DIRECT

20.00 Football. Championnat de D 2 : Guingamp - Toulouse. Eurosport
20.30 Basket-ball. Euroleague masculine : Asvel - Podgorica. Pathe Sport

DANSE

0.05 Noces. Musique de Stravinsky. Chorégraphie d'A. Prejocaj. Mezzo

MUSIQUE

19.25 Bach. Suite pour violoncelle et Sonates et Partitas pour violon. Avec J.-G. Queyras, viole de gambe ; John Holloway, violon. Mezzo

21.00 Schumann. Liederkreis pour voix et piano opus 39. Avec Olaf Bär, baryton ; Geoffrey Parsons, piano. Mezzo
21.35 Schumann. Concerto pour piano en la mineur opus 54. Avec Daniel Barenboim, piano. Par l'Orchestre philharmonique de Munich, dir. S. Celidibache. Mezzo
22.25 Schumann. Dichterliebe opus 48. Avec Olaf Bär, baryton ; Geoffrey Parsons, piano. Mezzo
22.55 450e anniversaire de l'Orchestre national de Dresde. Dir. Giuseppe Sinopoli. Paris Première

TÉLÉFILMS

20.30 Catherine de Médicis. Yves-André Hubert [1 et 2/2]. Festival
20.55 Venise est une femme. Jean-Pierre Vergne. TMC
22.15 La Bastide blanche. Miguel Courtois [1/2]. TV 5

COURTS MÉTRAGES

0.55 Scénarios sur la drogue. Drugstore. Marion Vernoux. O. TF 1
1.25 Scénarios sur la drogue. Le Bistrot. Georges Lautner. O. France 3

SÉRIES

20.50 Julie Lescaut. L'Ecole du crime. TF 1
22.45 Le Caméléon. Coup double. Le poids du passé (v.o.). Série Club
1.15 That 70's Show. Canal Jimmy
1.40 New York Police Blues. Justice est faite (v.o.). Canal Jimmy

CINÉ CINÉMAS 1

21.00 She's so Lovely
Le scénario de ce film a été écrit par John Cassavetes, qui voulait le tourner avec Sean Penn. Le cinéaste disparut avant de pouvoir mener à bien son projet. C'est son fils, Nick, qui en 1996 le réalisa. Quelques coquetteries de mise en scène ne font pas forcément un style, mais la force du scénario et le jeu des acteurs (Sean Penn et Robin Wright) font de cette œuvre une belle curiosité.

FILMS

20.30 Le Lit conjugal. Marco Ferreri (Fr - It., 1963, N., 95 min). Ciné Classics
20.45 Salut l'artiste. Yves Robert (France, 1973, 95 min). Cinétoile
21.00 Guerre et Paix. Serge Bondartchouk [3/4] (Urss, 1962, 120 min). Histoire
21.00 L'homme qui en savait trop. Alfred Hitchcock (EU, 1956, v.o., 115 min). Paris Première
22.05 Le Roman de Mildred Pierce. Michael Curtiz (EU, 1945, N., v.o., 110 min). Ciné Classics



22.20 Le Voyage fantastique. Richard Fleischer. Avec Raquel Welch, Arthur Kennedy (EU, 1966, v.o., 95 min). Ciné Cinémas 1
22.20 Les Cavaliers. John Ford (Etats-Unis, 1959, 120 min). Cinétoile
22.20 Khroutaliov, ma voiture !. Alexei Guerman (Fr - Rus., 1999, N., 145 min). Canal + Vert
22.30 La Vérité sur Bébé Donge. Henri Decoin (France, 1951, N., 110 min). 13e Rue
22.35 Les Années-lumière. Robert Enrico (Europe, 1989, 170 min). Ciné Cinémas 3
23.05 Nelly et monsieur Arnaud. Claude Sautet (Fr - It. - All, 1995, 100 min). Canal +
23.05 Chungking Express. Wong Kar-Wai (Hong-Kong, 1994, v.o., 100 min). Canal Jimmy
0.45 Possession. Andrzej Zulawski (Fr - All., 1981, 123 min). Canal +
1.25 Tu ne voleras point. Krzysztof Kieslowski (Pologne, 1988, v.o., 55 min). France 2

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

16.40 Sunset Beach.
17.35 Melrose Place.
18.25 Exclusif.
19.05 Le Bigdil.
20.00 Journal.
20.43 Le Résultat des courses.
20.45 Météo.
20.50 Julie Lescaut. L'Ecole du crime.
22.35 L'Evasion parfaite. Téléfilm. Armand Mastroianni O.
0.20 Culture !

FRANCE 2

16.50 Des chiffres et des lettres.
17.20 Un livre, des livres.
17.25 Cap des Pins.
17.55 Nash Bridges.
18.45 Friends.
19.15 Qui est qui ?
19.50 Un gars, une fille.
20.00 Journal, Météo.
20.45 Point route.
20.55 Envoyé spécial.
23.05 Face à face. Film. Carl Schenkel O.

FRANCE 3

17.40 Le Kadok.
18.13 Comment ça va aujourd'hui ?
18.20 Questions pour un champion.
18.48 Un livre, un jour.
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Fa si la. Spéciale Juniors.
20.35 Tout le sport.
20.44 Consomag.
20.55 Justinien Trouvé ou le Bâtard de Dieu. Film. Christian Fiecher O.
23.40 Météo, Soir 3.

CANAL +

16.50 Le Petit Monde des Borrowers. Film. Peter Hewitt O.
En clair jusqu'à 21.00
18.15 Flash infos.
18.20 Nulle part ailleurs.
20.10 25 ans de César, morceaux choisis.
21.00 Le Dernier Métro. Film. François Truffaut O.
23.05 Nelly et monsieur Arnaud. Film. Claude Sautet O.
0.45 Possession. Film. Andrzej Zulawski O.

VENDREDI 18 FÉVRIER

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.00 Tai Chi Chuan, l'art du mouvement. Forum
22.00 Peine capitale, la justice sans appel. Forum
23.00 Paul Bowles, « Mémoires d'un nomade ». Forum

MAGAZINES

13.30 Les Grands Débats politiques. Face à face avec Waldeck Rochet, le 7 mars 1966 [2/2]. Histoire
14.35 La Cinquième rencontre... Famille, école : Le rôle des grands-mères. La Cinquième
18.20 Nulle part ailleurs. Invités : Henry Rollins ; Sigourney Weaver ; Sandrine Kiberlain. Canal +
19.00 Tracks. No respect : Nos amis les bêtes. Backstage : UK Garage. The Charlatans. Arte
20.05 C'est la vie. Maladie en héritage : vivre avec cette peur. TSR
20.50 Les Enfants de la télé. Invités : Clotilde Courau ; Alexandra Kazan ; Bernard Tapie ; Stomy Bugsy ; Patrick Bosso. TF 1
20.55 Thalassa. Blanc corail. France 3
21.00 Recto verso. Philippe Séguin. Paris Première
21.05 Top bab. Invité : Carlos Santana. Canal Jimmy
21.10 Lignes de front. La Sierra Leone. LCI
22.00 Faut pas rêver. Namibie : Le défilé des Hereros. France : Café-librairie. Pologne : Les canuts de Varsovie. France 3
22.45 Bouillon de culture. Médecine du corps, médecine de l'âme. France 2
23.05 Noms de dieux. Invité : François Cavanna. RTBF 1
23.10 Sans aucun doute. Arnaques, scandales et coups fourrés. Invité : Jean-Claude Brialy. TF 1

SPORTS EN DIRECT

16.30 Tennis. Tournoi féminin de Hanovre. Eurosport
1.00 Voile. Coupe de l'America. Finale. A Auckland. Paris Première

MUSIQUE

17.15 Œuvres pour orgue de Bach. Avec Olivier Vernet, orgue. Mezzo
18.30 Bach. Variations Goldberg BWV 988. Par le Trio Echnaton. Mezzo
19.25 Bach. Suite pour violoncelle seul. Avec Peter Wispelwey, violoncelle. Mezzo
22.25 Fedosseiev dirige... Roméo et Juliette, de Tchaïkovski. Par l'Orchestre symphonique de la Radio de Moscou. Mezzo
22.45 Eric Clapton & Friends. Birmingham 1986. Avec Phil Collins, batterie ; Greg Phillinganes, synthétiseur ; Nathan East, basse. Canal Jimmy
23.00 Gala de Berlin 98. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Claudio Abbado. Mezzo
23.30 Prokofiev et Ravel, par Celibidache. Muzzik
0.30 Gershwin. Un Américain à Paris. Enregistré en 1976. Par l'Orchestre philharmonique de New York, dir. Leonard Bernstein. Mezzo

DOCUMENTAIRES

17.15 Sam Sheppard. Coupable ou innocent ? Odyssee
17.25 Les Gardes-côtes américains. [2/3]. Alerte en Oregon. Planete
17.40 Sur la terre des dinosaures. TSR
18.00 Sur la route avec Calvin Russell. Le rebelle d'Austin. Muzzik
18.30 Le Monde des animaux. Le Rhinocéros unicolore. La Cinquième
20.15 Reportage. Le Dilemme de la tortue. Arte
20.45 La Conquête spatiale en Union soviétique. [3/2]. La mission. Odyssee

le Monde TELEVISION

PLANÈTE

20.30 Missile
En 1987, Frederick Wiseman a installé sa caméra dans la base militaire aérienne de Vandenberg, en Californie. Pendant quatorze semaines, le cinéaste a suivi la formation des candidats aux postes de lanceurs de missiles intercontinentaux Minuteman. Fidèle à sa méthode, il observe le quotidien. Son but : montrer à quel point il est facile d'enseigner à des gens de détruire le monde.

22.00 Dynastie rouge. [2/3]. Histoire
22.15 Grand format. Gay et pas froid aux yeux : centenaire du mouvement homosexuel. Arte
22.15 Le peuple qui chante. Odyssee
22.40 La Voie du tai chi chuan. Planete
23.25 Les Grandes Expositions. Rubens. Planete
23.45 Le Musée d'Orsay. [4/6]. L'art nouveau. Histoire

DANSE

19.30 L'Homme, la Femme et George. Chorégraphie de Michel Kelemenis. Musique de George Gershwin. Avec Séverine Bauvais, Christophe Le Blay, François-Joël Thiollet, piano. Muzzik
23.25 Notre-Dame de Paris. Chorégraphie de Roland Petit. Musique de Maurice Jarre. Par le Corps de ballet de l'Opéra de Paris, les Etoiles et les Premiers Danseurs de l'Opéra. L'Orchestre de l'Opéra national de Paris, dir. David Garforth. Paris Première

MUSIQUE

17.15 Œuvres pour orgue de Bach. Avec Olivier Vernet, orgue. Mezzo
18.30 Bach. Variations Goldberg BWV 988. Par le Trio Echnaton. Mezzo
19.25 Bach. Suite pour violoncelle seul. Avec Peter Wispelwey, violoncelle. Mezzo
22.25 Fedosseiev dirige... Roméo et Juliette, de Tchaïkovski. Par l'Orchestre symphonique de la Radio de Moscou. Mezzo
22.45 Eric Clapton & Friends. Birmingham 1986. Avec Phil Collins, batterie ; Greg Phillinganes, synthétiseur ; Nathan East, basse. Canal Jimmy
23.00 Gala de Berlin 98. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Claudio Abbado. Mezzo
23.30 Prokofiev et Ravel, par Celibidache. Muzzik
0.30 Gershwin. Un Américain à Paris. Enregistré en 1976. Par l'Orchestre philharmonique de New York, dir. Leonard Bernstein. Mezzo

VARIÉTÉS

22.15 Le Plus Grand Cabaret du monde. TV 5
23.45 Souvenir. Numéro un, Joe Dassin. Canal Jimmy

TÉLÉFILMS

17.20 Adieu la vie. Maurice Dogowson. Festival
18.15 La Bastide blanche. Miguel Courtois [1/2]. TV 5
19.50 Proviseur d'un jour. Robert King. Disney Channel
20.30 Bouillabaisse. Annette Mangaard. Festival
20.40 Kidnapped 26. Vern Gillum O. RTL 9
20.45 Devenir belle-mère. Dagmar Hirtz. Arte
20.50 Le Protocole Windsor 2. George Mihalka O. M 6
20.55 Staline. Ivan Passer [2/2]. TMC
21.35 L'Age de cristal. Robert Day. 13e Rue
22.10 L'Eté des hannetons. Philippe Venault. Festival

COURTS MÉTRAGES

22.10 Scénarios sur la drogue. Drugstore. Marion Vernoux. Arte
0.30 Scénarios sur la drogue. Papa Was a Rolling Stone. Jean Bocheux. France 2
0.35 Histoires courtes. La Tartine. Nathan Miller. Pour la vie. Catherine Berstein. France 2
1.00 Scénarios sur la drogue. T'en as ? Antoine de Caunes. TF 1

SÉRIES

17.45 Cannon. La marche nuptiale. Série Club
18.30 Sliders, les mondes parallèles. Un monde d'éternelle jeunesse. M 6
18.45 Friends. Celui qui n'apprécie pas certains mariages. France 2
18.50 McCallum. Sacrifice. O. Ciné Cinémas
19.30 Mission impossible. Les survivants. Série Club
20.50 Jesse. Jesse's New Job (v.o.). Téva
20.55 Nestor Burma. Sortie des artistes. France 2
21.10 Dharma & Greg. One Flew over the Lawyer's Desk (v.o.). Téva
22.20 Le Damné. It's a Helluve Life (v.o.). O. Série Club
22.40 X-Files l'intégrale. Journal de mort. La prière des morts. O. M 6
0.50 Les Soprano. A bout de souffle. Canal Jimmy
2.05 Friends. The One Where Joey Loses His Insurance (v.o.). Canal Jimmy
2.15 Seinfeld. La conversion (v.o.). O. Canal +

FILMS

14.05 Le Roman de Mildred Pierce. Michael Curtiz (EU, 1945, N., 105 min). Ciné Classics
14.45 Les Fugitifs. Francis Veber (France, 1986, 90 min). Cinéstar 2
18.15 Guerre et Paix. Serge Bondartchouk [2/4] (Urss, 1962, 120 min). Histoire



21.15 Le Plaisir. Max Ophüls. Avec Jean Galland, Claude Dauphin (France, 1951, N., 100 min). Cinétoile
21.50 The Secret of Convict Lake. Michael Gordon (Etats-Unis, 1951, N., v.o., 85 min). Ciné Classics
22.35 Les Fugitifs. Francis Veber (France, 1986, 90 min). Cinéstar 1
22.45 Les Liens du souvenir. Diane Keaton (Etats-Unis, 1995, v.o., 95 min). Ciné Cinémas 3
22.50 Les Chevaliers teutoniques. Aleksander Ford (Pologne, 1960, 160 min). Canal + Vert
22.50 Crying Freeman. Christophe Gans (Fr - Can., 1995, v.o., 105 min). O. Cinéfaz
22.55 Casablanca. Michael Curtiz (Etats-Unis, 1942, N., 100 min). Cinétoile
22.55 L'Age de cristal. Michael Anderson (EU, 1976, v.o., 120 min). 13e Rue
23.00 Blood and Wine. Bob Rafelson (France-Unis, 1997, v.o., 100 min). Ciné Cinémas 1
23.15 Le Lit conjugal. Marco Ferreri (Fr - It., 1963, N., 90 min). Ciné Classics
23.20 Pulp Fiction. Quentin Tarantino (Etats-Unis, 1994, 150 min). TSR



23.25 La Lune dans le caniveau. Jean-Jacques Beineix. Avec Gérard Depardieu, Nastassja Kinski (France, 1983, 150 min). France 3
0.05 Le Patient anglais. Anthony Minghella (Etats-Unis, 1996, 155 min). O. Cinéstar 1
0.35 Razzia sur la chnouf. Henri Decoin (France, 1954, N., 105 min). Cinéfaz
3.00 Cinq pièces faciles. Bob Rafelson (Etats-Unis, 1970, v.o., 95 min). O. Canal +

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

15.40 Magnum.
16.40 Sunset Beach.
17.35 Melrose Place.
18.25 Exclusif.
19.00 Etre heureux comme...
19.05 Le Bigdil.
20.00 Journal, Météo, Trafic infos.
20.50 Les Enfants de la télé.
23.10 Sans aucun doute. Arnaques, scandales et coups fourrés.
1.00 Scénarios sur la drogue. T'en as ? Antoine de Caunes.

FRANCE 2

15.50 La Chance aux chansons.
16.50 Des chiffres et des lettres.
17.20 et 22.35 Un livre, des livres.
17.25 Cap des Pins.
17.55 Nash Bridges.
18.45 Friends.
19.15 Qui est qui ?
19.50 Un gars, une fille.
20.00 Journal, Météo, Point route.
20.55 Nestor Burma. Sortie des artistes.
22.40 Bouche à oreille. Médecine du corps, médecine de l'âme.
0.05 Journal, Météo.
0.30 Scénarios sur la drogue. Papa Was a Rolling Stone. Jean Bocheux.

FRANCE 3

14.50 Les Rapides de la mort. Téléfilm. Robert Butler.
16.20 Scénarios sur la drogue. Ecsta-ordinaire. Manuel Boursinac.
16.25 Les Minikeums.
17.40 Le Kadok.
18.13 Comment ça va aujourd'hui ?
18.20 Questions pour un champion.
18.47 Un livre, un jour.
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Fa si la. Spéciale Juniors.
20.35 Tout le sport.
20.55 Thalassa. Blanc corail.
22.00 Faut pas rêver. Namibie : Le défilé des Hereros. France : Café-librairie. Pologne : Les canuts de Varsovie.
23.00 Météo, Soir 3.
23.25 La Lune dans le caniveau. Film. Jean-Jacques Beineix.
1.55 3 x + net.

CANAL +

15.30 Pour le pire et pour le meilleur. Film. James L. Brooks. O.
En clair jusqu'à 21.00
17.45 C'est ouvert le samedi.
18.14 Lascars. O.
18.20 Nulle part ailleurs.
20.30 Allons au cinéma ce week-end.
21.00 La Guerre des fées. Film. Michael Ritchie. O.
22.25 Pluie d'enfer. Film. Mikael Salomon. O.
0.00 A couteaux tirés. Film. Lee Tamahori (v.o.). O.
1.55 Spin City. Carnet de bal. O.

ARTE

19.00 Voyages, voyages. Mexique.
19.45 Arte info, Météo.
20.15 La Vie en feuilleton. Bonjour bébé ! [4/4]. D'une mère à l'autre.
20.40 Théma. A la recherche des trésors de guerre.
20.45 Tableaux d'un pillage.
21.40 Les Disparus.
22.30 La Chambre d'ambre. Film. Roland Gräf.
0.15 La Carnada. Film. Marianne Eyde (v.o.).

M 6

18.30 Sliders, les mondes parallèles.
19.15 Cosby Show.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 Une nounou d'enfer.
20.40 Décrochages info, Passé simple.
20.55 Bouge ! Film. Jérôme Cornuau O.
22.45 Automatic. Téléfilm. John Murlowski O.
0.20 Highlander.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Equinoxe. Koffi Olomide. Geoffroy Oryema.
21.30 Fiction 30. La Femme jetable, blouse rouge, de Ricardo Montserrat.
22.10 Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit. La dernière nuit d'un médecin.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Tournée de l'Orchestre national de France au Japon. Par l'Orchestre national de France, dir. Myung-Whun Chung : œuvres de Fauré, Tchaïkovski, Rimski-Korsakov.
22.30 Jazz, suivez le thème. Wrap Your Troubles in Dreams.
23.00 Le Conversatoire.

RADIO CLASSIQUE

20.08 Magazine international. Les élections législatives en Iran.
20.15 Les Soirées. Œuvres de Telemann, Vivaldi.
20.40 Hommage à Marcel Landowski. Œuvres de Landowski, Fauré, Bach, Honegger.
22.30 Les Soirées (suite). Œuvres de Brahms, Beethoven.

LA CINQUIÈME/ARTE

14.35 La Cinquième rencontre... Famille, école.
16.00 Les Nouveaux Agriculteurs.
16.35 Alfred Hitchcock présente.
17.00 Le Cinéma des effets spéciaux.
17.30 100 % question.
17.55 Côté Cinquième : Côté week-end.
18.25 Météo.
18.30 Le Monde des animaux.
18.56 C'est quoi la France ?
19.00 Tracks.
19.45 Arte info, Météo.
20.15 Reportage. Le Dilemme de la tortue.
20.45 Devenir belle-mère. Téléfilm. Dagmar Hirtz.
22.10 Scénarios sur la drogue. Drugstore. Marion Vernoux.
22.15 Grand format. Gay et pas froid aux yeux. Centenaire du mouvement homosexuel.
23.50 Le jour où le silence est mort. Film. Paolo Agazzi (v.o.).
1.40 Le Dessous des cartes.

M 6

15.20 Models Inc.
16.10 et 1.20 M comme musique.
17.35 Les Bédés de M 6.
18.30 Sliders, les mondes parallèles.
19.15 Cosby Show.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 Une nounou d'enfer.
20.38 Météo du week-end.
20.40 Décrochages info. Politiquement rock.
20.50 Le Protocole Windsor 2. Téléfilm. George Mihalka. O.
22.40 X-Files l'intégrale. Journal de mort. La prière des morts. O.
0.20 Le Joker. Sous le soleil de Rio.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.30 Appel d'air.
20.30 Black & Blue.
21.30 Fiction 30. [4/4].
22.10 Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit. Orphée Studio.
0.00 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUES

19.07 A côté de la plaque.
20.00 Concert franco-allemand. Par l'Orchestre symphonique de la Radio de Sarrebruck, dir. Reinbert De Leeuw : Œuvres de Liszt, Busoni, Dusapin, Stravinsky.
22.30 Alla breve.
22.45 Jazz Club.

RADIO CLASSIQUE

18.30 Le Magazine.
20.15 Les Soirées. Œuvres de Dvorak. 20.40 L'Angleterre et l'Italie. Œuvres de Monteverdi, Corelli, Purcell, etc.
22.40 West Side Story. Par le Chœur et l'Orchestre Leonard Bernstein, Kirii Te Kanawa (Maria).

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA
O Tous publics
O Accord parental souhaitable
O Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
O Public adulte
O Interdit aux moins de 16 ans
O Interdit aux moins de 18 ans
Les cotes des films
O On peut voir
O A ne pas manquer
O Chef-d'œuvre ou classique
Les symboles spéciaux de Canal +
DD Dernière diffusion
O Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

Cynisme comme cyanure

par Pierre Georges

ON TIENT, ici, à le dire : Marie Besnard, l'artiste de l'arsenic, un instant suspectée, n'est pour rien dans l'empoisonnement au cyanure du Danube. La bonne dame de Loudun a un alibi en marbre, pour ce crime-là. De la même manière, résolument dérisoire, une autre précision : le cyanure, utilisé par la compagnie minière australienne Esmeralda Exploration limited, dégage, de la manière la plus ferme, toute responsabilité dans la mort bien déplorable de quelques tonnes de poisson de toutes manières condamnée par la pollution endémique du fleuve.

On ne l'aurait pas cru possible ! Sur nos écrans de télévision, mercredi soir, l'aimable porte-parole de la Esmeralda Company a pris son air le plus sérieux, celui de la plus exquise bonne foi industrielle, pour affirmer, la main déjà sur le cœur : « Rien ne prouve que le cyanure ait pu tuer les poissons du Danube. Il y a pu y avoir d'autres causes ».

Il fallait l'oser, celle-là ! Un peu comme un criminel qui jurerait au policier : « Ce fut plus fort que mon couteau, monsieur l'inspecteur ! ». Cynisme comme cyanure. Car voici une compagnie de Perth qui, quelque part en Roumanie, bâtit, avec de vagues digues de sable, un bassin de rétention pour les eaux usées et cyanurées de la mine d'or d'Aurul. Voici que la si solide digue craque, comme château de sable. Voici que 100 000 mètres cubes d'eau cyanurée s'échappent, le 30 janvier, pour se déverser dans la rivière Szamos. Voici que, par un phénomène, communément établi, ces eaux filent d'amont en aval, ravageant tout sur leur passage, pour dévaster, sur des centaines de kilomètres, faune et

flore de la Szamos, de la Tisza, et du Danube.

Et voici qu'un aimable représentant des antipodiennes certitudes ose, contre l'évidence scientifique, nier l'évidence. Car s'il en est une de certitude, c'est que le cyanure tue et qu'il tue vite. Qu'il ne fait pas, à doses même légères, de quartier dans la gent piscicole. Qu'il peut supprimer toute vie, végétale et animale, en milieu aquatique. Tous les gens un peu sérieux, même les responsables de compagnies minières, savent cela. C'est même précisément pour cette raison que les eaux cyanurées sont ou devraient être strictement confinées et traitées dans des bacs de rétention.

Il n'empêche. Prise la main dans le sac, dans le fleuve, la compagnie nie d'abord, immédiatement, réfléchit ensuite. N'avouez jamais ! Ce vieux précepte du banditisme est devenu un comportement-réflexe industriel. Que se produise, ici ou là, et il s'en produit de plus en plus, une catastrophe écologique, et il n'y aura ni coupable ni responsable. Toujours selon le même processus du « c'est pas », de la dénégation à trois temps : « C'est pas vrai. C'est pas grave. C'est pas nous ! »

La vraie négligence industrielle, avant que d'être l'école du crime écologique, est celle du mensonge. Du mensonge éhonté et de la dénégation forcenée. Sur ce plan-là, la Esmeralda Company ne fait pas exception. Elle nie l'évidence, comme le nez au milieu du Danube ! Le cyanure a provoqué un désastre dans le fleuve des hommes, le fleuve nourricier. C'est pas nous, c'est pas nous, chante d'or, le Quasi-modo des antipodes.

La Cour de cassation valide les poursuites contre M. Dumas

LA CHAMBRE criminelle de la Cour de cassation a rejeté, mercredi 16 février, les pourvois formés par Roland Dumas et Christine Deviers-Joncour, qui contestaient la régularité de l'instruction menée contre eux par les juges Eva Joly et Laurence Vichnievsky. Le président - en congé - du Conseil constitutionnel soulevait l'incompétence des juges d'instruction pour enquêter sur des faits liés, selon lui, à ses anciennes fonctions ministérielles. M^{me} Deviers-Joncour invoquait, pour sa part, le fait que les policiers lui avaient tardivement notifié ses droits lorsqu'ils l'avaient interpellée à son domicile, le 6 novembre 1997, au commencement de l'enquête. Dans un arrêt rendu le 22 septembre 1999, la cour d'appel de Paris avait écarté ces arguments, mais une décision de la Cour de cassation avait depuis lors annulé une part importante de la procédure sur les escroqueries dans le quartier du Sentier, à Paris, pour des raisons tenant à la notification tardive des droits de certains suspects, dans des circonstances sensiblement différentes. Dans un réquisitoire daté du 9 février, le parquet a préconisé le renvoi de M. Dumas, de son ancienne compagnie et de cinq autres personnes devant un tribunal correctionnel (*Le Monde* du 11 février).

Conférences

gratuites prochainement à Bordeaux, Brest, Grenoble, Lille, Lyon, Nice, Marseille, Nantes, Poitiers, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Tours et

à Paris, 90 Champs Élysées :

● **Vendre efficacement**
Lundi 21 Février à 19h (fin 20h45)

● **Communiquer efficacement**
Mardi 29 Février à 15h30 (fin 17h15)
M 29 Fév, M 1, J 2, V 3 Mars à 19h (fin 20h45)

● **Présenter efficacement**
Jeudi 16 Mars à 19h (fin 20h45)

● **Manager efficacement**
Mercredi 12 Avril à 19h (fin 20h45)



Didier Weyne,
Président
Carnegie
France

CARNEGIE TRAINING®

Leader mondial de la Formation, pour le Succès des Hommes et des Entreprises. Dévelop. des stages certifiés ISO 9001
Tél 01 39 54 61 06 Fax 01 39 54 81 25

■ **Jean-Louis Debré a demandé la démission de Roland Dumas** de la présidence du Conseil constitutionnel. Mercredi 16 février, sur Europe 1, le président du groupe RPR de l'Assemblée nationale a considéré « qu'aujourd'hui, après cet arrêt de la Cour de cassation [lire ci-dessus], Roland Dumas doit démissionner ». « Je crois que le réquisitoire du procureur de la République (...) disant que Roland Dumas avait manifestement empêché la justice de trouver la vérité, sont accablants pour le personnage », a-t-il ajouté.

■ **PRÉSIDENTIELLE : le dirigeant de la Confédération paysanne, José Bové, dément vigoureusement avoir l'intention de se présenter à l'élection présidentielle**, dans un entretien au *Nouvel Observateur* daté 17-23 février. Le leader paysan qualifié de « débile » cette idée évoquée par Daniel Cohn-Bendit dans un entretien au *Monde* du 12 février.

■ **« VACHE FOLLE » : la vache malade repérée par les services vétérinaires le 9 février** dans un abattoir du Morbihan (*Le Monde* du 15 février) n'était pas atteinte de la maladie de la « vache folle », a-t-on appris jeudi 17 février auprès du ministère de l'agriculture, qui vient de recevoir le résultat des examens de laboratoire.

Tirage du *Monde* daté jeudi 17 février 2000 : 477 620 exemplaires. 1 - 3

Les Chiennes de garde accusent Canal + de « sexisme à tous les degrés »

Une lettre ouverte à Alain de Greef, directeur des programmes

A LA SUITE de la publication dans notre dernier supplément « Le Monde-Télévision » (nos éditions datées 13-14 février) d'un compte-rendu par notre collaboratrice Sylvie Kerviel de sa rencontre en vue d'une interview avec l'un des trois auteurs des Guignols, Bruno Gaccio, l'association Les Chiennes de garde a rendu publique, mercredi 16 février, une lettre ouverte à Alain de Greef, directeur des programmes de Canal+. Intitulée « Canal+ : sexisme à tous les degrés », elle critique la façon dont ce dernier avait commenté, dans nos colonnes, le comportement de Bruno Gaccio à l'égard de la journaliste du *Monde*, en affirmant notamment : « Gaccio, je l'aime bien. Mais, c'est vrai, il va parfois trop loin. Il a un côté "beauf" très prononcé. Il n'aurait jamais dû agir comme ça. Mais c'était du troisième degré. »

Qualifiant de « harcèlement machiste » l'attitude de Bruno Gaccio, Les Chiennes de garde écrivent : « Vous avez tenté de justifier le comportement inaccepté d'un subordonné, au lieu de présenter des excuses à sa victime. Troisième degré ? Non, les pitres machos n'ont pas tous les droits au nom de la provocation ou de l'humour. La dignité des femmes doit être respectée. Une femme journaliste harcelée n'est pas une marionnette des Guignols. »

« **TROIS DEGRÉS** » Puis, avant d'appeler « toutes les personnes engagées contre la violence machiste à adresser leurs réactions à Canal+ », elles énoncent leurs « trois degrés » : « 1. Nous disons que le harcèlement machiste est une pratique inadmissible : c'est du premier degré. 2. Nous montrons les crocs aux machos de Canal+ : c'est du deuxième degré. 3. Et si nous venions planter nos crocs dans leurs mollets, ce serait du troisième degré. »

Alain de Greef a répondu à cette lettre ouverte par un communiqué où il affirme notamment : « Si Bruno Gaccio avait eu vis-à-vis de la journaliste du Monde Sylvie Kerviel le comporte-

ment qu'elle a décrit dans son article, alors, aujourd'hui, Bruno Gaccio ne ferait plus partie de Canal+. Seulement voilà, ce qui s'est passé, ce n'est pas trois minutes de harcèlement sexuel d'une journaliste par un humoriste beauf, mais une heure et quart de harcèlement journalistique d'un auteur qui ne veut pas donner d'interview. Ça n'excuse en aucun cas la profonde bêtise du langage employé par Bruno Gaccio, mais ce qui peut l'expliquer, ce sont les relances de Sylvie Kerviel qui étaient sur le même ton et qu'elle omet de signaler ».

« **ARTICLE À CHARGE** »

Ajoutant que les journalistes du *Monde*, dont Sylvie Kerviel, auraient été envoyés par leur rédacteur en chef « pour faire un article à charge contre les Guignols », Alain de Greef conclut en ces termes : « Bruno Gaccio, comme un imbécile, leur a donné un angle d'attaque. Il a été grossier, stupide, ridicule et assez gogo pour se faire piéger ». Le directeur des programmes de Canal+ a également adressé son texte directement aux

Chiennes de garde, mais en y ajoutant le post-scriptum suivant : « Je suis entièrement d'accord avec le premier degré des Chiennes de garde, je pense donc que les deux autres ne s'imposent pas pour moi, même si je crois qu'un bon coup de crocs dans les mollets de Bruno Gaccio serait de nature à le faire réfléchir avant de dire des conneries qu'il ne pense pas. »

Bruno Gaccio a, de son côté, adressé une longue lettre au *Monde* que nous publierons intégralement dans notre prochain supplément « Le Monde-Télévision », avec nos éditions datées 20-21 février.

(Il va de soi que *Le Monde* maintient et confirme intégralement le récit donné par Sylvie Kerviel de sa forcément brève rencontre avec Bruno Gaccio, qu'il dément tout « harcèlement journalistique » auquel aurait répondu en retour un « harcèlement sexuel » qu'Alain de Greef semble juger de légitime défense, et qu'il assure enfin n'avoir pas pour habitude de commander à ses journalistes des « articles à charge » dont l'idée même est une insulte à leur indépendance. E. P.]

NOTRE MEILLEUR SERVICE TRANSATLANTIQUE.

MOINS CHER QU'UNE CLASSE AFFAIRES.

Avec TransWorld One®, TWA vous propose en ce moment des sièges spacieux et inclinables, des menus gourmets et des vidéos individuelles, pour un prix imbattable.

Pour profiter de ces offres exceptionnelles, prenez contact avec votre agent de voyages.

TWA
ONE MISSION. YOURS.
WWW.TWA.COM

* Une Mission ; La Vôtre.



GIORDANO BRUNO

Un dossier sur le philosophe visionnaire brûlé à Rome en février 1600, avec la chronique de Roger-Pol Droit pages II, VI et VII



EDITH WHARTON ET HENRY JAMES
page III



ELSA TRIOLET ET LILI BRIK
page V

POLITIQUE

Analyses et explorations du système démocratique français : un collectif dirigé par Marc Sadoun et les ouvrages de Pierre Bourdieu et Marc Abéles page VIII



LES NOUVEAUX PARENTS
page IX

Lumière du socialisme

On croirait une parole de poète. Ou la formule d'un mystique. Ou bien encore quelque thèse énigmatique de penseur inspiré, gnostique, oriental. « Il y a de l'invisible jusque dans la lumière. » Et c'est de Jaurès. Qu'a-t-il voulu dire, le député des mineurs de Carmaux, le dreyfusard, le grand souffle du socialisme ? Serait-il donc si différent de ce qu'on croit connaître : militant inlassable, penseur intégral, écrivain multiple, politicien conciliateur, orateur magnétique ? Curieusement, ceux qui l'ont écouté évoquent souvent une lueur. Trotski parle de sa « douceur rayonnante » et le jeune Louis-Oscar Frossard, bouleversé par ce qui fuse de son discours, note simplement : « Jaurès m'avait inondé de lumière. » Ces métaphores sont des propos de témoins. Au contraire, l'idée que persiste de l'invisible « jusque dans la lumière », il faut d'abord la considérer comme une affirmation philosophique de Jaurès.

Les œuvres de Jean Jaurès commencent à paraître chez Fayard. Dix-huit volumes sont prévus. Philosophie et critique littéraire ouvrent la série. Découvertes

avant d'agir enfin pour transformer le monde, Jaurès s'efforce de tout harmoniser. Il tente de rassembler en une seule et puissante conception l'idéal et le réel, l'espérance du christianisme et celle du socialisme, la morale et la politique, l'unité de l'être et la diversité de l'action-l'invisible et la lumière. De la réalité du monde sensible serait donc à lire comme un point de départ, non une fin de chapitre. Jaurès s'y emploierait à construire une « métaphysique pour le socialisme ». Telle est la conviction d'Annick Taburet-Wajngart, res-

Roger-Pol Droit
pensible de ce tome III de la nouvelle série des œuvres de Jaurès. Cette publication ne comprendra pas moins de dix-huit volumes, placés sous la responsabilité de la Société d'études jaurésiennes, que dirige Madeleine Rebérioux. Annick Taburet-Wajngart a édité dans ce tome le texte de la thèse, déjà réimprimé il y a quelques années, mais aussi plusieurs leçons du cours de Jaurès au lycée d'Albi et sa thèse complémentaire, en latin, *Des premiers linéaments du socialisme allemand chez Luther, Kant, Fichte et Hegel*.

La réalité du monde sensible, pour Jaurès, ne conduit pas à un réalisme plat. Il ne se contente pas de s'opposer au kantisme, alors largement représenté dans l'Université française, en affirmant l'existence de l'espace et du temps hors de nous. Il plaide en faveur d'une complète unité du réel. Dieu ne se distingue pas du monde. Le monde idéal le plus élevé ne se distingue pas non plus des humbles choses, des gestes terrestres et des labeurs. Cette unité panthéiste lui vaudra des haines tenaces. C'est sans doute sur ce fond de querelle que Péguy pourra l'accuser plus tard d'être un agent de l'Allemagne, acharné à « déniveler Dieu, l'Eglise, la France, l'armée, les mœurs, les lois ». André Robinet notait en 1964 : « Ce n'est pas sur la

question de la sauvegarde de la patrie que Jaurès a été honni par Péguy, mais sur la question métaphysique de l'unité de l'être. »

Cette unité conduit d'ailleurs Jaurès à d'étranges perspectives. Il envisage que l'esprit humain quitte le moi individuel et rejoigne une communauté des pensées au-dessus des corps. « Il se peut qu'un jour les âmes, comme les bourgeois, s'ouvrent dans la pleine clarté. » Toujours la lumière. La subjectivité, sa clôture sur elle-même, son caractère fermé, son secret ne sont peut-être qu'infirmités provisoires. Jaurès rêve à la transparence universelle de toutes les formes de vie, à leur ouverture dans « la conscience absolue et divine ». Le temps se passionne pour le parapsychique, le magnétisme et l'hypnose. Jaurès va jusqu'à dire : « Le jour où l'homme normal se serait assimilé les puissances de l'état magnétique et hypnotique, voyez comme dans la vie humaine l'organisme individuel deviendrait accessible. »

Le geste central, c'est de renverser la Caverne de Platon, de laisser la philosophie dans les sous-sols et de parier qu'affleure, à ras de terre, dans la luminosité du dehors, la puissance infinie de l'idée. « La lumière est l'effort de l'infini pour se saisir et s'affirmer dans son unité, pour faire amitié avec lui-même par le rayonnement et la transparence. En créant la lumière, l'infini a voulu prendre possession de lui-même ; il a voulu non pas être vu du dehors, mais se voir. » C'est pourquoi l'édification d'une humanité sans haine, capable de défaire l'enfermement des individus dans le secret de leurs ténèbres, pourrait permettre l'apparition, dans la lumière du soleil, de la clarté de Dieu – ce que Jaurès appelle également « la douce lampe de Jésus ».

Car ce socialisme inspiré est pétri de religiosité. Dans un texte de la même période, Jaurès écrit : « Les vrais croyants sont ceux qui veulent abolir l'exploitation de l'homme par l'homme, et, par suite, les haines d'homme à homme ; les haines aussi de race à race, de nation à nation, toutes les haines, et créer vraiment l'humanité qui n'est pas encore. Mais créer l'humanité, c'est créer la raison, la douceur, l'amour, et qui sait si Dieu n'est pas au fond de ces choses ? » Pas de coupure. Tout d'un seul souffle. Rien qu'une générosité sans fin, un bel agir, une seule pensée.

« Le courage, c'est de chercher la vérité et de la dire : c'est de ne pas subir la loi du mensonge triomphant qui passe. » C'était en 1903, un leader politique déjà célèbre était venu prononcer le discours de distribution des prix au lycée d'Albi,



PHOTOGRAPHIE INÉDITE/COLL. PATRICK TROUCHE/CENTRE NATIONAL ET MUSÉE JEAN JAURÈS

Jean Jaurès vers 1893, à Carmaux

vingt ans après y avoir enseigné. Il était porteur d'un seul grand horizon, capable, croyait-il, de surmonter les mesquineries, les compromissions, les injustices, les horreurs.

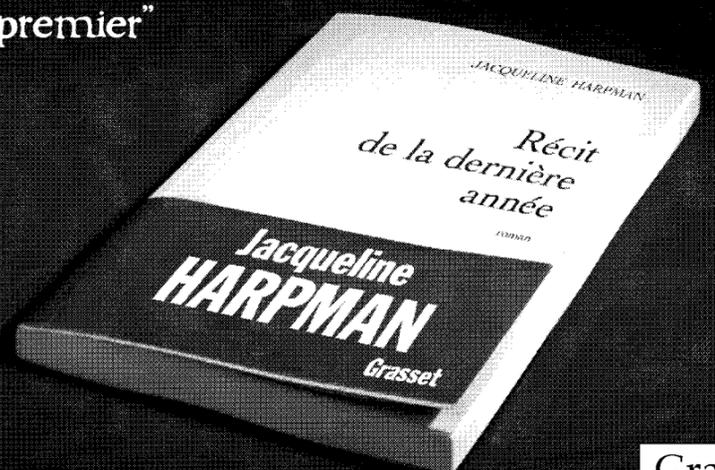
Il était convaincu qu'existe un monde et un seul, qui ne cesse d'être pris dans la chute et de se relever, continûment. « C'est une

invincible espérance qui vit en nous ; et notre allégresse se rit de la mort ; car la route est bordée de tombeaux, mais elle mène à la justice. » Cette dernière phrase, c'était en janvier 1914. Quelques mois plus tard, l'assassinat. Et aussitôt la Grande Guerre. Comme la lumière est lointaine. Qui a parlé de nostalgie ?

PHILOSOPHER À TRENTE ANS
Œuvres de Jean Jaurès. Tome III, édition établie par Annick Taburet-Wajngart, Fayard, 450 p., 140 F (21,34 €).

★ Lire aussi page II le feuilleton de Pierre Lepape et l'article de Philippe-Jean Catinchi.

« C'est toujours le corps qui comprend le premier »



Grasset



CRITIQUE LITTÉRAIRE ET CRITIQUE D'ART

Œuvres de Jean Jaurès.
Tome XVI, édition établie par Michel Launay,
Camille Grousselas et Françoise Laurent-Prigent.
Fayard, 550 p., 150 F (22,86 €).

Les « camarades éternels »

Il en va de Jaurès comme des saints : ils sont vidés d'eux-mêmes par la piété. Ils ont mené des vies violentes, remplies de passion, de tumulte et d'affrontements. Ils ont frappé, ils ont été frappés, jusqu'à en mourir. De ces combats furieux, c'est peu dire qu'il ne reste rien. Ils ont été pétrifiés dans des statues, idéalisés dans des images, décomposés dans l'unanimité vague de la dévotion. Jaurès est au Panthéon, le tombeau des saints de la République, intouchable, révérend, légé : un lieu de mémoire, c'est-à-dire une sacralisation de l'oubli.

Il y avait donc un risque considérable à entreprendre la publication, en dix-huit volumes, de ses œuvres – pas de ses œuvres complètes, cinq ou six fois plus considérables. Celui d'ajouter encore au culte et au légitime agacement qu'il suscite ; celui d'ensevelir encore un peu plus Jaurès, sous la masse de ses écrits cette fois. Fort heureusement, la Société d'études jaurésiennes, responsable de cette édition, est animée par de vrais historiens, non par des hagiographes. Elle a été fondée en 1959 sous la présidence d'Ernest Labrousse, une référence. Il ne s'agit pour elle ni d'ajouter quelques fils d'or supplémentaires à la barbe du patriarcat socialiste, ni de faire fructifier politiquement l'héritage du grand homme, mais bien de retrouver la relation vivante des textes de Jaurès avec leur temps – qui n'est plus le nôtre et qui pourtant l'est encore.

Commencer la publication des Œuvres de Jaurès par ses écrits philosophiques et littéraires, c'est déjà déplacer les lignes et faire bouger la statue. Certes, on savait bien que Jaurès, comme Blum, l'autre grande figure du socialisme à la française, était un intellectuel. L'ouvriérisme n'est venu que plus tard. Normalien, philosophe de formation et de profession avant de se convertir au combat politique. Avalueur de livres, pétri d'humanités classiques comme tous les bons élèves de son époque, boulimique de culture, d'idées, de théâtre, de peinture, de musique, de poésie. Une formation, un goût, une curiosité de bourgeois éclairé. Ce qu'on comprenait plus mal – sauf à employer la figure hagiographique de la conversion et de l'illumination –, c'est le lien et la tension entre la spéculation intellectuelle, l'amour des lettres, l'élaboration de la pensée, la méditation religieuse et l'action politique, la passion militante, l'entrée dans le vif de l'histoire. Avec ses chocs, ses ruses, ses compromis, ses ruptures, ses leurreurs, ses simplifications et ses cruautés.

Laissons de côté ici la philosophie proprement dite, sauf pour souligner une évidence : entre la métaphysique professée par le jeune chargé de cours à l'université de Toulouse dans sa thèse *De la réalité du monde sensible* et les discours du tribun socialiste sur la conscience ouvrière et sur la liberté, il y a beaucoup plus qu'un fil rouge : une même manière d'affirmer à la fois la réalité du monde et la capacité de l'esprit à dominer ses déterminismes. Un optimisme de l'effort. Les philo-

sophes disent : un positivisme spiritualiste. Aussi loin de Marx que de Bergson.

Il en va de même pour la littérature. Certes, les goûts de Jaurès évoluent, comme ceux de tout un chacun. Entre les comptes rendus de lecture – anonymes, signés « Le Liseur » – que le nouveau député socialiste de Carmaux publie dans *La Dépêche* de Toulouse entre 1893 et 1898, les grands discours-conférences sur « L'art et le socialisme » ou sur le théâtre social des années 1900, et la réflexion sur « La crise du français » – déjà ! – publiée par la *Revue de l'enseignement primaire et primaire supérieur*, il y a plus que des infléchissements et des mûrissements. L'action est passée par là, avec ses réussites et ses déceptions. De jeunes semis littéraires dont le Jaurès de 1895 surveillait avec tendresse la levée ont tourné au chiendent nationaliste. En sens contraire, Zola, dont le positivisme schématisait et les ciels bas déplaçaient assez à l'humanisme classique de l'esthète méridional, est devenu depuis l'affaire Dreyfus un héros incontournable de la geste prolétarienne. Même chose pour Anatole France, pour d'autres raisons.

Mais ces mouvements que l'on dirait tactiques si la sincérité de Jaurès ne leur donnait pas un ton de vérité, n'affectent pas sa ligne critique. Ni dans ses buts ni dans ses convictions. La critique de Jaurès est pédagogique, tant pis pour les beaux esprits. Il écrit pour faire savoir et pour faire comprendre. Il a la chance de pouvoir lire beaucoup de livres, de voir des pièces, de visiter des expositions, d'entendre des concerts, alors il partage, il analyse, il explique. C'est d'un absolu démodé. Il ne se met pas en avant, il cite en abondance les auteurs dont il parle, il se méfie des formules trop brillantes pour être vraies, il reconnaît les qualités de livres que par ailleurs il déteste, il donne envie de lire, il éclaire. Même lorsqu'il est devenu une vedette de la vie politique et que ses causeries littéraires prennent des allures de meeting, il conserve cette exigence austère du travail consciencieux, de l'ajustement précis et de la transmission limpide, même celle de ses doutés.

La conviction profonde, c'est celle d'une communauté, spirituelle autant qu'historique, entre l'avant-garde artistique et l'avant-garde politique. A la fin du XIX^e siècle, il faut bien de la foi pour avancer sur un tel

Quel lien entre l'homme politique Jaurès et son œuvre de critique littéraire ? Une utopie de la littérature qui entretient une correspondance évidente avec l'utopie socialiste. Pour Jaurès, la beauté appartient à tout le monde et la beauté est réelle, inséparable de la totalité de l'aventure humaine. On est ici aux antipodes du réalisme socialiste

terrain. D'un côté, Jaurès le leader socialiste mesure le gouffre existant entre ce prolétariat écrasé par le travail et la sous-éducation et les raffinements littéraires extrêmes dans lesquels se pâme la fine fleur de la littérature « bourgeoise ». De l'autre côté, le critique littéraire accueille avec circonspection l'apparition de mouvements poétiques et romanesques qui, en réaction contre le romantisme et contre le naturalisme à la Zola, s'adonnent aux délices brumeux de l'art pour l'art, de la quête mystique, de la dépréciation du réel et de la dénégation du social. C'est sans doute le moment de l'écart extrême, de la déchirure la plus visible entre la création littéraire et le peuple. Le moment aussi où, derrière Barrès, une bonne part de la jeunesse littéraire s'engage dans la mythologie nationaliste de la terre et des morts et flirte avec l'Action française.

Mais Jaurès ne se résigne pas à cette coupure du monde en deux dans laquelle il voit la figure même de l'aliénation. La beauté appartient à tout le monde et la beauté est réelle, inséparable de la totalité de l'aventure humaine. Qu'il parle de Mallarmé ou d'Ibsen, de Tolstoï ou de Verlaine, de Léon Daudet ou de Léon Bloy, de Barbey d'Aurevilly ou de Rimbaud – dont il écrit que la vie a plus d'importance que l'œuvre –, des écrivains clas-

siques ou des exclus de la tradition universitaire – Saint-Amant, Théophile, Cyrano de Bergerac – Jaurès recherche, au-delà du talent ou du génie, la respiration commune avec l'époque, avec ses vertiges, ses angoisses, ses aspirations, ses aveuglements, ses espérances confuses, ses libérations avortées. De Mallarmé, il retient, plutôt que la volonté hermétique, « l'admirable pressentiment » d'un monde « moins grossier que le nôtre où une sorte de musique idéale, entendue au plus profond de l'âme et de l'être, réglerait toute l'action humaine ». Une utopie de la littérature qui entretient une correspondance évidente, sur le versant historique, avec l'utopie socialiste.

Mallarmé travaille. Et Bloy dans la puissante forgerie de sa haine, Zola lorsqu'il renonce à décrire des types pour peindre des hommes, et les adversaires, les ennemis : Barrès, Pujo, Daudet lorsqu'ils essaient de trouver une issue à la laideur étouffante du règne de l'argent-roi. A contresens sans doute, mais Jaurès est toujours plus attentif et sensible à l'énergie, à la dynamique créatrice, à la puissance éclairante de la révolte qu'au sens supposé de l'histoire. Seuls ne trouvent pas grâce à ses yeux ceux qui ne travaillent pas, qui ressassent les vieilles formules, qui font du « néo », qui bégaièrent la science, la religion ou la France au lieu de les inventer.

On est ici aux antipodes du réalisme socialiste tout autant que de la « littérature populaire », cet ersatz méprisant. « Il importe, écrit Jaurès, de soumettre toutes les hypothèses à la classe ouvrière. » Et toutes les littératures, tous ces reflets de l'aventure des hommes et des aventures de l'esprit accumulés par ceux que Jaurès nomme « les camarades éternels ». Les camarades pouvaient venir des brumes du Nord ou des cités du Sud, ils pouvaient appartenir au monde arabo-musulman ou à la civilisation chinoise, ce qui n'était pas dans l'air du temps. Ils pouvaient être allemands comme Leibniz, Goethe ou Nietzsche – trois des piliers de la pensée jaurésienne. Et cela suffisait presque dans l'hystérie de l'époque à vous désigner comme traître. Pour peu qu'on laisse la guerre qui se préparait.

Ces lignes qu'on pourrait dire, par charité, prémonitoires, ont été écrites en 1913, un an avant l'assassinat de Jaurès. Elles sont signées de Charles Péguy, l'ancien dreyfusard : « L'homme qui représente en France la politique impériale allemande est tombé au-dessous du mépris qui puisse s'adresser le plus bas. Ce représentant en France de la politique impériale allemande, capitaliste allemande, et particulièrement coloniale allemande est tombé dans un mépris universel. Ce traître par essence (...) a essayé de trahir la France même au profit de la politique allemande. Et la politique allemande la plus bourgeoise. Il a rencontré ici une résistance qui doit l'avertir de ce qui l'attend dans les honteux couronnements de sa carrière. (...) Ce tambour-major de la capitulation est le pire des criminels. »

★ Signalons également l'essai de Michel Launay, *Jaurès orateur ou L'Oiseau rare* (Ed. Jean-Paul Rocher, 240 p., 140 F [21,35 €]).

Deux aventures éditoriales démesurées

Jean Jaurès et Giordano Bruno : la publication de leurs œuvres représente deux défis, rendus réalisables grâce à l'engagement passionné de plusieurs chercheurs, Madeleine Rebérioux et Gilles Candar pour Jaurès, Yves Hersant et Nuccio Ordine pour Bruno, et à l'appui de leurs éditeurs

Alors que s'achève la traduction des œuvres en langue italienne du philosophe Giordano Bruno, sous la direction d'Yves Hersant et Nuccio Ordine (*Les Belles-Lettres, lire pages VI et VII*), Fayard entreprend, sous la houlette de Madeleine Rebérioux et Gilles Candar, la publication des Œuvres de Jean Jaurès (*lire page I et ci-dessus*). Deux entreprises spectaculaires par leur ampleur et la difficulté de leur réalisation. Si l'une résulte de l'engagement personnel de deux enthousiastes spécialistes d'un corpus invisible, oblitéré par la dimension proprement mythologique du martyr romain du campo dei Fiori, l'autre est le fruit d'une plus longue patience et d'un collectif tout aussi passionné. Mais ces énergies farouches n'auraient pu seules conjurer le sort qui menace des aventures aussi démesurées que nécessaires. Mécénat pour l'une, aide du Centre national des lettres pour l'autre, il fallait des engagements financiers exceptionnels pour vaincre les réticences du monde de l'édition. Michel Desgranges (PDG des Belles-Lettres) comme Claude Durand (PDG de Fayard) ont su les premiers mesurer l'intérêt exceptionnel de ces défis. Aussi l'an 2000 commence-t-il pour l'édition érudite sur une note d'optimisme qu'on craint toujours sans lendemain.

Il y a quelque paradoxe à saluer comme un aboutissement le début d'une entreprise éditoriale telle que la publication de cette copieuse anthologie des Œuvres de Jean Jaurès. Et pourtant, au vu de la genèse du projet, fuyant et mythique comme un serpent de mer, on pouvait craindre qu'il ne pût être mené à bien. C'était compter sans l'opiniâtreté de l'historienne Madeleine Rebérioux, qui s'était juré de conduire à terme ce formidable chantier.

L'affaire remonte à plus de quarante ans, lorsque naît la Société d'études jaurésiennes, en 1959, sous l'égide d'Ernest Labrousse – le premier bulletin paraît dès l'année suivante. L'homme qui contribua si magistralement au développement de l'histoire économique en France avait, tout jeune, entendu l'orateur Jaurès devant le cercle des Etudiants socialistes révolutionnaires ; et il tenait à prolonger sa pensée plus encore que sa mémoire par la constitution, sous forme d'une association régie par la loi de 1901, d'une société de recherche scientifique qui soit aussi une société « d'amitié » autour de Jaurès.

Ce qui tranchait sur les premiers mouvements – une Association des amis de Jaurès avait vu le jour dès 1916 et avait déjà mis la publication des œuvres du leader assassiné au cœur de ses projets –, où la rigueur de l'établissement du texte faisait

encore défaut. La nouvelle Société entendait à la fois faire le point sur l'état des connaissances, les problématiser davantage et travailler au changement de l'image de Jaurès ; et, de fait, la première décennie contribua à dégarer la dimension « prolétarienne » de l'homme. Une façon, se souvient Madeleine Rebérioux – fascinée pareillement par le penseur, le philosophe, l'historien et le critique littéraire –, de rompre le lien entre l'idée de socialisme et la figure honnie de Guy Mollet. L'engagement sur l'établissement du texte de cette copieuse sélection des œuvres de Jaurès (telle qu'elle est conçue, elle couvre, en dix-huit volumes, près du quart de l'intégralité du corpus) courut donc sur près de trente ans.

Constituée au sein de la Société, une forte équipe s'est mise au travail, composée spécifiquement pour croiser les compétences et les jugements et proposer au final un Jaurès complexe. Par le biais de lectures réellement plurielles. Le temps s'est chargé de modifier la donne originale, avec quelques disparitions (Jean Estèbe), compensées par une relève immédiate. Aujourd'hui, les générations de chercheurs se côtoient ; et la direction des différents volumes, découpés à de rares exceptions (la question militaire et le rapport entre l'armée et la nation [vol. XIII], le pluralisme culturel [vol. XVII] ou la critique littéraire et la critique d'art [vol. XVI]) selon la stricte logique chronologique – « la seule possible pour une démarche scientifique », précise Madeleine Rebérioux –, échoit ainsi tant à Jean-Jacques Becker, Maurice Agulhon ou Eric Cahm qu'à Jean-François Chanet, Vincent Duclert ou Gérard Baal. On ne s'étonnera pas de ne pas trouver de volume consacré à la correspondance, intégrée au fil de la chronologie. Rare, elle révèle cependant la dimension proprement internationale de la vision politique de Jaurès, quoique exclusivement composée en français – il ne maîtrisait réellement que l'alle-

mand. On y mesure aussi le rapport intime chez Jaurès entre la pensée et l'action, la nécessaire lecture internationaliste – trop méconnue – de ses positions, irréductibles sur le capitalisme. Ce qui fait aussi son actualité, se plaît à souligner Madeleine Rebérioux.

Au rythme de deux volumes par an – 2001 verra la parution des tomes VI et VII, consacrés aux *Temps de l'affaire Dreyfus*, pour satisfaire un plus large public, peut-être déstabilisé par les deux entrées choisies (philosophie et critique littéraire) pour commencer l'aven-

La difficulté de publier Jaurès

Le plus difficile pour la Société d'études jaurésiennes fut finalement de trouver un partenaire éditorial. En bonne logique, le premier envisagé fut Privat, fort de son implantation dans le Sud-Ouest et de son engagement sur le champ historique. L'affaire tourna court lorsque la maison toulousaine fut rachetée par Bordas. Les éditions du CNRS, contactées – au début des années 90 –, déclineront la reprise, et c'est finalement Claude Durand qui accueillit le projet chez Fayard, où Gilles Candar élaborait l'édition des lettres de Lucien Febvre à Henri Berr. C'était il y a cinq ans. Depuis, le soutien de principe du Centre national du livre a permis d'accélérer les choses et de mettre un terme à cette longue genèse – Candar se souvient qu'à dix-sept ans il avait appris dans les Cahiers Jaurès la parution annoncée des Œuvres, il y a près de trente ans...

ture –, l'entreprise s'achèvera au premier semestre 2008.

A cet horizon, Yves Hersant devrait avoir mené à terme son second défi : publier en dix volumes la moitié des titres latins de Giordano Bruno, donnés en version bilingue. L'entreprise débute dès cet automne avec le *De umbris idearum* et le *Cantus circaeus*, dont le texte, établi par Rita Sturlese, est la première alternative à l'édition italienne du XIX^e siècle (1879-1891). Si l'intégrale n'est pas envisagée – les plus circonstanciels comme les plus répétitifs n'intéressent plus que le chercheur –, les principaux travaux, ceux qui innovèrent et connurent un impact déterminant, se devaient de compléter avec profit l'édition fondamentale des Œuvres complètes italiennes du philosophe nolain, entreprise en 1993 avec *Chandelier/Candelaio* et qui vient de s'achever avec *L'Expulsion de la bête triom-*

phante et *Des fureurs héroïques* (1999).

Fondée sur le travail philologique exemplaire de Giovanni Aquilecchia, cette somme n'aurait pas vu le jour sans le patronage de l'Istituto italiano per gli studi filosofici et du Centro internazionale di studi bruniani. Sans ses deux animateurs surtout. Le directeur d'études à l'EHESS Yves Hersant, que sa double compétence en philosophie et en langues anciennes prédisposait à ce challenge, et Nuccio Ordine, professeur de théorie littéraire à Cosenza ; venus solliciter

l'appui du mécène napolitain Gerardo Marotta, ils obtiennent aussitôt son adhésion à ce projet fou. L'assurance que l'Institut italien d'études philosophiques achètera quelques centaines d'exemplaires de chaque titre convainc le PDG des Belles-Lettres d'assurer la publication de l'ensemble. C'est en souvenir du sérieux et de la rigueur de la CUF (entendez la Collection des universités de France, plus familière aux étudiants sous son appellation d'usage, « Budé ») qu'Yves Hersant s'était tourné vers Michel Desgranges.

Hersant accomplissait ainsi une sorte de reconnaissance de dette : enfant – il a vécu à Rome de l'âge de quatre à dix ans –, il avait été terrifié par le regard de l'homme brûlé, statufié sur le lieu de son supplice et plus inquiétant encore d'être noyé dans l'ombre de son capuchon de bure. Le personnage n'avait plus

cessé de l'intriguer : convaincu que pour l'atteindre il fallait d'abord dissiper les fantasmagories qui brouillaient son image, il s'étonna que ses œuvres ne soient pas disponibles en français. Les Italiens étaient eux-mêmes bien timides si les Anglais entreprenaient de rétablir la dimension du réprouvé (avec une fougue parfois telle qu'elle poussa aux excès [Frances Yates]). Bruno conjuguait toutes les passions d'Hersant : l'Italie (il a donné chez Laffont un somptueux « Bouquins » sur les *Italiens des voyageurs français* [1985]), l'humanisme sans frontières (il s'apprête à publier au printemps dans la même collection des *Europas* poreuses, d'Hésiode à Vaclav Havel), et cette histoire culturelle de la mélancolie qu'alimentent ses éditions d'Hippocrate et de Tullia d'Aragona dans la « Petite bibliothèque » de Rivages-poche.

Auteur d'une traduction de Pic de la Mirandole pour les éditions de l'Eclat, il avait du reste publié dans la même petite maison un *Banquet des cendres* de Bruno, devenu aux Belles-Lettres *Le Souper des cendres* pour mieux respecter l'intention phonétique de l'original. C'est dire s'il est le passeur idéal pour atteindre au plus juste ce grand perdant (ce n'est ni Kepler, ni Galilée), qui noua une alliance capitale entre sciences exactes et sciences sociales, et tourna résolument le dos à la segmentation des disciplines du savoir. Même si elle est fortement tributaire du passé et pleinement contemporaine de son présent, sa philosophie exigeante et paradoxale ne clôt pas une époque, profondément baroque dans son esthétisme même. Et le bûcher de Rome ne marque aucune césure dans l'histoire de la pensée. Pas plus que l'assassinat de Jaurès.

Sans doute est-ce pour cela que le rapprochement fortuit de ces deux penseurs exceptionnels dérive malgré tout un message souterrain à la hauteur de leur engagement parallèle.

Philippe-Jean Catinch

ÉTUVES MENSUEL
Le n° : 60 F
144 pages

Retrouvez notre sommaire de février sur :
Minitel 36 15 SJ* Etudes (2,23 F/min.)
<http://pro.wanadoo.fr/assas-editions/>

En vente dans les grandes librairies

ÉTUVES - 14, rue d'Assas - 75006 PARIS - Tél. : 01 44 39 48 48

Les ambivalences d'Edith Wharton

Loin des portraits officiels, trois ouvrages contribuent à faire émerger le visage d'une romancière complexe, notamment dans ses relations avec Henry James

LES NEW-YORKAISES
d'Edith Wharton.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Jean Pavans,
Flammarion, 294 p.,
130 F (19,82 €).

EDITH WHARTON
de Diane de Margerie.
Flammarion, 284 p.,
120 F (18,29 €).

HENRY JAMES - EDITH WHARTON, LETTRES (1900-1915)
éditées et présentées
par Lyall H. Powers,
choisies et traduites de l'anglais
(Etats-Unis)
par Claude Demanuelli,
Seuil, « Le Don des langues »,
326 p., 145 F (22,11 €).



Edith Wharton en 1910

Que n'a-t-on dit au sujet d'Edith Wharton ? Telles des traînées de brume à la surface d'un lac, les images les plus tenaces – et, parfois, les plus contradictoires – circulent encore sur le compte de cette grande romancière américaine. Un auteur inféodé à Henry James, consommant sa vie en mondanités inutiles et faisant étalage de ses richesses, voilà le portrait peu flatteur qui continue parfois de faire son chemin dans les esprits. Première femme à recevoir le prix Pulitzer, Edith Wharton est pourtant morte, en 1937, laissant derrière elle une centaine de textes, dont certains excellents, et des succès considérables. Mais justement, la conjugaison du succès et du talent n'était guère pardonnaable. Et tout se passe comme si, tant d'années après sa disparition, les rancœurs dont elle fut l'objet sa vie durant ne parvenaient pas à se dissiper tout à fait. Trois parutions récentes viennent éclairer, en se complétant, des facettes différentes de cette personnalité complexe.

Sous-titré « Lecture d'une vie », le livre que Diane de Margerie consacre à Edith Wharton aurait pu s'intituler « Lecture d'une œuvre ». Car, en dépit d'un découpage partiellement biographique, c'est surtout par le biais du travail littéraire que l'auteur examine la personnalité de son sujet. Et cela vaut sans doute mieux ainsi : certaines extrapolations psychologiques, notamment dans le domaine de l'enfance ou des maladies, laissent un peu perplexe. La mise en regard des œuvres, en revanche, donne lieu à des suggestions intéressantes. Romancière, essayiste et critique littéraire, Diane de Margerie a examiné les dizaines de romans, de nou-

velles, de lettres d'Edith Wharton, ainsi que ses deux textes autobiographiques. De cette lecture, surgit la silhouette d'une femme anxieuse, profondément marquée par le « désamour » d'une mère lointaine. Un écrivain placé sous le signe du manque, de l'absence, de la frustration et d'une certaine dualité qui se retrouve dans sa façon d'observer le monde. Cette ambiguïté, si elle ajoute à sa richesse, engendre des difficultés d'analyse. Et donne lieu, chez Diane de Margerie, à quelques passages un peu confus, notamment lorsqu'il s'agit de définir l'opinion de Wharton sur la condition féminine. Ce qui n'empêche le livre d'être vivant, agréable à lire et

plein d'informations. Entre autres, sur les relations d'Edith Wharton et d'Henry James, qui relevèrent apparemment plus de ce que Diane de Margerie nomme « affinités » que de la relation maître-élève. Et si l'on retrouve, de part et d'autre, des motifs communs – en particulier le surnaturel – que de différences dans le traitement ! Edith Wharton n'avait certes pas la stature littéraire de James, mais elle ne fut pas son ombre, loin de là. Et le « dearest cher maître » ne manqua pas de s'irriter du succès de cette cadette brillante, comme le montrent certaines de ses nouvelles où il la prit clairement pour cible. Ce qui ne l'empêchait pas, dans le même temps, de lui expédier des lettres débordantes d'amitié, comme l'explique fort bien Diane de Margerie. Un splendide recueil des missives de James à Wharton (seules treize des lettres de la romancière ont survécu à deux autodafés de ses papiers personnels que James organisa au cours d'épisodes dépressifs, en 1909 et 1915) montre bien de quelle étoffe dense étaient tissées les relations des deux écrivains.

James conseillait littérairement Edith Wharton, la plaignait pour ses déboires conjugaux, lui parlait de leurs amis communs. Dans les débuts de leur correspondance, il l'avait encouragée à « faire New York », conseil qu'elle suivit. Plusieurs de ses ouvrages se concentrent sur la vieille société de cette ville, ses travers, ses tourbillons. Daté de 1927, *Les New-Yorkaises* n'est malheureusement pas le meilleur de ses romans sur le sujet, ni de ses romans tout court. Ecrit de manière alerte, comme toujours, ce texte pêche par le schématisme de ses personnages. Il réaffirme, cependant, la surprenante modernité de Wharton dans sa manière de peindre la société et ses drames intérieurs.

Raphaëlle Rérolle

Portrait de James

Un éclairage indispensable sur la manière de travailler de l'écrivain, par sa dernière secrétaire

HENRY JAMES À L'OUVRAGE
suivi d'Extraits du Journal
(Henry James at Work)
de Theodora Bosanquet.
Préfacé et annoté par
Lyall H. Powers,
traduit de l'anglais
par Chantal Verdier,
Seuil, « Le Don des langues »,
172 p., 110 F (16,77 €).

Pour tout lecteur de Henry James, le petit livre de souvenirs de Theodora Bosanquet, qui fut sa secrétaire d'octobre 1907 à sa mort en février 1916, est une mine de renseignements. D'abord, bien sûr, parce que toute approche de la figure massive et secrète du maître américain est désirable. Mais un autre motif rend ce texte précieux : la personnalité du témoin. Miss Bosanquet, qui avait vingt-sept ans lorsqu'elle fit la connaissance de James, était une Anglaise cultivée, apparentée à Charles Darwin par sa mère, écrivain elle-même – ce seul livre le prouve –, féministe, indépendante d'esprit, avertie de l'œuvre de son employeur. Une « personne de qualité » en somme, aurait pu dire le romancier.

Henry James at Work parut en 1924, grâce aux soins de Virginia et Leonard Woolf, chez Hogarth Press. La présente et excellente édition française est enrichie d'extraits du Journal de Theodora Bosanquet, qui apportent un complément à son récit. On y voit des familiers de James, comme son frère William, la grande amie Edith Wharton, ou encore, juste après la mort de l'écrivain, Ezra Pound. On y constate aussi combien l'admiration que Miss Bosanquet vouait au maître n'était pas aveugle, et pouvait se montrer lucidement critique.

Il ne faut pas attendre de ces pages des confidences, des anecdotes. Il y a, chez Henry James, un sens développé et superlativement affirmé des vertus de discrétion et

de courtoisie. Se plier à ces règles non écrites de sociabilité est un préalable pour décrire l'univers de l'auteur des *Ailes de la colombe*. Mais il n'y va pas seulement d'un respect des usages de la bourgeoisie dans le Londres du début de ce siècle. L'œuvre de James, dont nous entretenons Miss Bosanquet – assistant et participant à sa dernière mise au point –, est le reflet fidèle de cette conception que l'écrivain se faisait de la société, des rapports humains, de l'individualité des personnes. Il voulait faire retentir « la note réjouissante d'un ordre social où tout le monde ne se trouvait pas précipité au saut du lit vers un bureau ou un magasin ».

Lorsqu'il engage Theodora Bosanquet, Henry James, depuis les années 1890, préférait dicter ses écrits. C'est l'époque où l'écrivain met au point la version définitive de ses nouvelles et romans pour l'édition de New York. L'auteur de ce témoignage donne plusieurs exemples passionnants de ce travail de remaniement, de complication et d'approfondissement. En ces mêmes années, l'écrivain tente de faire un retour au théâtre. L'échec est patent. A cela s'ajoute l'écriture des fameuses « préfaces » censées expliquer la genèse et la technique de chaque livre (1). Mais le génie de l'écrivain n'était pas essentiellement pédagogique...

Theodora Bosanquet montre admirablement Henry James aux prises avec la « déesse jalouse (la littérature), insatiable autant que suprêmement généreuse ». Jamais « familier », l'écrivain n'est pas non plus désincarné – simplement vraisemblable et émouvant.

Patrick Kéchichian

(1) Rassemblées par Marie-Françoise Cachin sous le titre *La Création littéraire* (Denoël-Gonthier, 1980), ouvrage devenu introuvable, ces préfaces figurent rarement, hélas, dans les traductions des romans de James.

Etrange voyage en sérénité retrouvée

Dans cet admirable roman d'initiation, Peter Handke interroge l'histoire pour en faire un conte d'aujourd'hui : une magie sûre d'elle, pour revenir aux sources vives de la réalité

PAR UNE NUIT OBSCURE JE SORTIS DE MA MAISON TRANQUILLE
(In einer dunklen Nacht ging ich aus meinem stillen Haus)
de Peter Handke.
Traduit de l'allemand par
Georges-Arthur Goldschmidt,
Gallimard, « Du monde entier », 194 p., 98 F (14,94 €).

Les pharmaciens ne sont pas des modèles classiques d'aventuriers. C'est pourtant ce personnage qu'a choisi Handke pour ce roman publié en 1997. Cela vient peut-être de l'attrait insolite du lieu où habite ce personnage et qui prendrait alors le pas sur l'individu : Taxham. Ce nom, qui peut effectivement avoir des allures de Far West, désigne pourtant une localité en Autriche, à deux pas de Salzbourg – et à mille lieues en même temps. Coincé entre un aérodrome, des lignes de chemin de fer, un réseau de routes et de chemins barrés par des lignes d'arbres et des fourrés, cet encoignement labyrinthique est l'une des mornes alluvions de la société moderne qui essaime des cités-dortoirs selon un plan énigmatique et désolant. Au centre, environnée de sporadiques blocs d'habitation : la pharmacie justement, petit bâtiment plat qui rappelle un bunker. C'est autour d'elle que s'est bâti le lotissement. Le pharmacien n'habite pas ici, il y travaille seulement. On le voit arriver et partir à bicyclette ou en voiture, et les gens ne semblent pas le reconnaître, comme s'il n'existait que par son officine qui est en même temps un centre de consultation et un cabinet d'urgences. Héros sans acclamation, le pharmacien de Taxham est une figure solitaire.

Pourtant, ce décalage n'est pas un artifice de narration arbitrairement sorti de la boîte aux paradoxes pour mieux séduire, mais l'annonce d'une histoire gorgée de vrai : histoire d'histoire. Car le narrateur rapporte ici ce que lui a un jour rapporté le

pharmacien : par une nuit obscure, je sortis de ma maison tranquille...

Comme la plupart des habitants de Taxham, l'homme n'est pas d'ici, sa famille vient de l'est, « du temps de la monarchie des Habsbourg ». Souvent, il parcourt les environs de Taxham, se baigne dans la rivière, marche sans chaussures dans les bois comme dans une forêt de légende où chaque arbre est unique mais guetté par la tronçonneuse. Surtout, il adore chercher des champignons, dont il identifie les espèces rien qu'à l'odeur. C'est d'ailleurs par l'odorat que le pharmacien s'oriente dans ce monde familier jusqu'au jour où, en sortant de l'auberge où il a l'habitude de dîner, il prend dans

pour une bonne part, dans les liens invisibles qui soudent ces trois personnages. Peu à peu, on devine chez ces trois hommes le souci de réparer une injustice, de revenir sur les traces d'un passé, d'avancer à reculons. Justiciers d'eux-mêmes, les trois desperados « chevauchent les routes » dans une quête sans nom. Celle de leur propre exécuter ? Les étendues désertiques de l'Espagne remplacent soudain les montagnes d'Autriche, sans qu'on ait exactement su à quel moment on avait franchi le gué.

Handke ressuscite le merveilleux ; les mots ne décrivent pas, ne cernent pas de l'extérieur le contour des êtres et des choses, ils animent

il revient également aux sources du récit, à l'oralité retranscrite, au conte.

Taraudé par les remords d'avoir été un jour violent avec son fils, se sentant coupable de sa disparition, le pharmacien (désormais appelé le narrateur) trouve enfin l'apaisement dans la steppe où il s'est enfoncé, à pied, après avoir quitté ses deux compagnons. Et un soir : non, ce n'est pas Andreas Loser, le héros du *Chinois de la douleur*, qui a aussi un rôle ici, mais rien qu'une ombre sur une paroi de glaise... Oui, il y a aussi une fée dans ce récit ! Paroles amicales, paroles de sérénité et de retour. Partir pour chercher la réconciliation, mais surtout revenir, réconcilié, tel est le voyage réussi – voyage de la conscience, même si l'on n'a pas vraiment quitté l'endroit d'où l'on est parti. Par-delà les dangers, le cercle se confond avec l'immobilité.

Ce roman, dont le phrasé est admirablement reproduit par la traduction, occupe – sans l'abolir – l'espace entre les humains. Et si l'analyse de la relation entre l'homme et la femme est marquée par la violence et le chantage, s'il est dit que l'amour sert à entretenir la guerre et la haine, le pessimisme de cette perspective est contredit par la beauté de certaines rencontres qui donnent raison à ceux qui osent encore s'abandonner, ou plutôt qui laissent venir les choses – et les coups. Ces instants sont rares mais peuvent néanmoins féconder une attitude de générosité absolue, de décentrement vers l'autre. C'est ainsi que l'absence, l'attente, ne devient plus manque mais acceptation. Quitter ce livre, c'est quitter un monde, non pas calme mais tranquille ; un monde de délivrance qui laisse une nostalgie pleine de vigueur, car si l'histoire peut être triste et parfois désespérée, ce n'est pas une histoire de mort. Ce n'est pas non plus une histoire de découverte (elle ne pourrait nous toucher à ce point) mais de redécouverte – où pourtant tout est inventé.

Pierre Deshusses

extra it

« C'est ainsi déformés que se montraient les provocateurs, au point que souvent il était impossible de distinguer s'il s'agissait d'hommes ou de femmes. Leurs mouvements négligents leur donnaient l'allure de femmes vieillies avant l'âge, qui tout exprès se faisaient plus vieilles et plus laides et plus informes encore, plutôt que de se vouloir un défi jeté à la figure du monde – et qui pourtant, soudain, au niveau des autres, à leur hauteur, d'un seul coup, se raidissaient en commando de tueurs. Or le poète, qui ne pouvait pas s'empêcher de s'en mêler quand quelque chose, d'une façon ou d'une autre, le frappait, était tombé dans le piège de ces provocateurs. Il est vraisemblable que sans la moindre arrière-pensée il avait pris à partie cet individu dont les idées ou les intentions lui étaient inconnues ou indifférentes, que seules l'allure et la façon de marcher de l'inconnu qui venait à sa rencontre l'avaient tellement mis hors de lui qu'il s'était mis à l'agonir dans une langue et avec des mots que l'injuré comprit aussi vite qu'il lui tordit le bras. »

Par une nuit obscure je sortis de ma maison tranquille, page 137

sa voiture deux individus fouettés par la pluie. Un voyage commence, étrange.

Sans supprimer aucun des repères de la modernité, Handke parvient à nous désorienter et nous plonge dans une épopée contemporaine qui emmène les trois voyageurs aux confins d'une steppe. Outre le pharmacien – frappé de mutisme après avoir reçu un coup « comme venu de nulle part » –, il y a là un poète décati et un ancien champion de ski. La fascination qu'exerce le récit réside,

les métamorphoses : une magie sûre d'elle, où chaque rencontre est une apparition, tantôt ici, tantôt là. Transcendant l'in vraisemblable, Handke ne donne pas l'impression de transcrire un rêve éveillé, il revient au contraire aux sources vives de la réalité, à ce qu'elle a de plus radical et de plus impalpable en même temps. Et les descriptions les plus précises sont celles justement qui évoquent l'infime, l'enfoui, mais dont les radiations sont les plus fortes, les plus décisives. Ce faisant,

Livraisons

● **AU SON DU GAMELAN**, d'Augusta Volz
Orchestre composé de gongs, xylophones et tambours, le gamelan rythme ce roman proche de la chronique. L'auteur, française née hollandaise, raconte les camps de la mort japonais. C'est en effet à la suite de leurs victoires dans le Pacifique que les alliés de Hitler firent subir l'enfer aux Hollandais des îles. Lesquels, libérés en 1945, seront alors victimes d'autres massacres perpétrés par les Indonésiens qui, pour se délivrer du colonisateur anglais, se déchaînent contre tout ce qui est européen. Cette part de l'histoire méconnue commence comme une saga familiale et se poursuit dans l'horreur. Se gardant de toute haine, décrivant les géoliers et l'alternance inexplicable de violences et de clémences, Augusta Volz mène avec un simple et efficace talent d'écriture un récit qu'illustre une impressionnante iconographie. (Editions Kergour, 68 bis, boulevard Peireire, 75017 Paris, 220 p., 135 F [20,58 €].)
P.-R. L.

CAROLINE LAMARCHE



L'OURS

roman

« Caroline Lamarche excelle dans le vertige, l'irruption d'une violence, d'une profusion au sein du dénuement. Ces paroxysmes nous fascinent. »
Patrick Grainville, *Le Figaro*

« On sent, à chaque page, que la lame peut couper. C'est à la fois une caresse et une brûlure. »
Jérôme Garcin, *Le Nouvel Observateur*

GALLIMARD

Michel Waldberg, rêveur définitif

Le deuxième tome de la trilogie autobiographique de l'auteur de « La Boîte verte » nous offre une promenade dans la littérature, la mémoire, l'amitié et les bars

LA VESTE DE FER
de Michel Waldberg.
La Différence,
256 p., 120 F (18,29 €).

Cette histoire commence en Afrique et se poursuit dans la basilique des rois de France, à Saint-Denis, donc. Avec un peu d'alcool, quelques bars, beaucoup d'amitié, l'épaulé des poètes surtout, et des souvenirs. Ce n'est pas un roman, au sens où l'on appelle roman une histoire ficelée avec des personnages fictifs et des événements auxquels plus personne ne croit, ni l'auteur ni le lecteur. Ce n'est pas non plus un récit linéaire.

Michel Waldberg publie peu, mais bien, des poèmes, des analyses de l'art moderne (notamment sur Riopelle, Sam Francis, Joan Mitchell). Il a l'élégance de la désinvolture. On le sait, cette légèreté affichée, quand elle est accompagnée d'une vibrante émotion et d'une fragilité revendiquée, prend plus d'épaisseur que le sérieux assommant d'écrivains plus raides.

Pas de raideur chez Michel Waldberg, une enfance maintenue, ironique, timide par instants, telle qu'elle apparaissait dans *La Boîte verte*, son précédent livre, consacré à ses toutes premières années, c'est-à-dire surtout à ses parents, à New York. *La Veste de fer* est le deuxième tome d'une trilogie autobiographique qui n'est pas tout à fait chronologique. L'auteur donne tout de suite la clé de son titre : l'alcool de manioc, chez les Bamilékés, bu dans de vieilles boîtes de lait Guigoz, crée rapidement un état de transe auquel ils donnent le nom de « veste de fer » : « J'y voyais la métaphore de tout ce que j'avais vécu : l'enfermement, la créatinisation, l'impuissance. »

Surgit aussitôt l'ombre de Baudelaire, passion que Michel Waldberg a déjà évoquée dans *La Forêt sans arbre* (1), premier tome de la trilogie. « Il faut toujours être ivre. Tout est là : c'est l'unique question », cite-t-il à présent, ajoutant : « Je n'ai jamais manqué d'obéir au commandement de Baudelaire. Ces pages, que l'on voudrait brûlantes comme l'alcool, puissent-elles témoigner de ma dédication profonde à l'ivresse, à toute ivresse. »

« Rêveur définitif », ainsi se qualifie-t-il dans le premier volume, explicitant son rapport très profond, très intérieur à la littérature, c'est-à-dire cette évidente confrérie où figurent Lautréamont, Jarry, Pessoa, Breton. A vrai dire Breton sur-



PIERRE BERANGER

Michel Waldberg

Né le 5 mars 1940 à Saint-Mandé (Val-de-Marne), Michel Waldberg a la double nationalité américaine et suisse. Son père Patrick Waldberg, proche des surréalistes, a laissé une œuvre considérable de critique. Et également un roman, *La Clé de cendre*, récemment publié. Sa mère, Margaret Farner, devient sculptrice sous le nom d'Isabelle Waldberg. Son œuvre est presque entièrement publiée aux éditions de la Différence. Outre *Le Peu de réalité*, sa trilogie autobiographique en cours, des essais philosophiques et des monographies sur la peinture contemporaine, deux recueils de poèmes. Il a également traduit Mark Twain, Malcolm Lowry, Philip Roth, Truman Capote.

tout, qui est le véritable fantôme de ces pages, proches de *Nadja* : « J'aimais la littérature, et je l'aimais sans retenue : je n'avais lieu d'être avec elle ni timide ni suspicieux. Mais si je ne me contentais pas d'une interrogation superficielle, et si je ne relâchais pas mon questionnement, je devais admettre l'inexistence de l'objet de mon amour, tel, au moins, que le langage le signifiait, comme une "chose en soi". »

Le livre se déroule donc comme une promenade dans la littérature, dans la mémoire, dans l'amitié. Soltern (ainsi le narrateur se nomme-t-il) écrit ces pages qu'on est en train de lire : « Une prose. Un

poème. Un objet inidentifiable. Un roman sans intrigue, sinon sans sujet. » Il rencontre un ancien camarade de classe, Cicéron Niepce. L'adolescence, convoquée par ces retrouvailles fortuites, arrive aussitôt, parmi les silhouettes d'Edouard Glissant (à la « parole melliflue »), de Georges Duthuit, de Riopelle.

Les géants de la basilique qu'Isabelle Waldberg était venue contempler avec son fils sont les témoins et les miroirs de cette quête, de cette remontée dans le temps. « Je construis moi aussi un tombeau, qui est de mots et qui est le mien, où je me trouve moi aussi géant, en costume et en cravate, les chaussures posées sur un nuage de

marbre, comme les princes et les princesses déquillés dans les profondeurs de l'absolue, et qui se réchauffent les pieds aux fourrures lithiques des lions. »

Mais, malgré la mélancolie de ces errances dans le temps et dans l'alcool, il y a une grande vitalité qui vient de la précision des passions de Michel Waldberg. L'écrivain n'a pas la passion vague : amoureux des listes et des nomenclatures, il dresse un étonnant dictionnaire personnel du jazz et de la peinture. En quelques mots, chaque musicien est défini, et cela fait un très beau poème dont les acteurs sont « ces manipulateurs

de l'impalpable, ces grands Transparents ». L'énumération commence ainsi : « Charlie Parker : oiseau tranquille au vol inverse ; oiseau qui nidifie en l'air. Dizzie Gillespie : griot des généalogies... » L'essentiel tient à cette faculté que l'écrivain a de trouver des équivalences, des correspondances.

Plusieurs anges se promènent également dans le livre, de Montmartre à l'île Saint-Louis, d'ateliers de peintres en brasseries. Ils prennent la forme d'amis d'études, comme ce Quentin Z., compagnon de lycée, double et contraire de l'auteur, une « de ces rencontres, plus fugitives qu'il n'y paraît, qui se dissolvent dans l'âge adulte », de poètes ou de peintres, comme Leo Rigiens, ange tantôt bienveillant tantôt dangereux, déjà apparu dans *La Forêt sans arbre*. Mais il y en a aussi un, à la fois plus réaliste et irréel, qui dialogue allègrement avec l'auteur. Il est très grand, avec des ailes d'or, « tout auréolé d'une gloire qu'il ne méritait pas ».

René de Ceccatty

Quand Michel Waldberg s'abandonne au désespoir, l'ange fait bruire sa robe dans un froufrou consolateur et ses ailes caressent de leur souffle la joue de l'écrivain. Allons, il est temps de retourner au Wepler, à la brasserie de l'île Saint-Louis, au Petit Marguery ou à l'Enclos de Ninon, de lire quelques pensées zen, d'inverser la preuve ontologique, de refaire un saut dans cette Afrique de la « maison de boue », « dans la paume de la nuit musculeuse et noire », ou de contempler les « excoriations rageuses » de Joan Mitchell, les « mondes stellaires et luminescents » de Matta, de chercher ce « peu de réalité » qui est la réalité même, non son simulacre matériel, et d'affirmer enfin cette liberté dont ce livre est l'éclatante preuve.

René de Ceccatty

René de Ceccatty

(1) La Différence, 1984. Réédité dans une version révisée et amplifiée, 158 p., 98 F (14,94 €).

Adolescence de papier

Une éducation sentimentale et littéraire à l'élégance subtile, par Christian Lehmann

UNE ÉDUCATION ANGLAISE
de Christian Lehmann.
Ed. de l'Olivier, 320 p.,
120 F (18,29 €).

Peut-on devenir soi-même, tiraillé entre deux fantômes familiaux obsédants ? Masquée derrière un patronyme alsacien, une double filiation corse et aristocratique étouffe le jeune Christian. Si elle le voue à une « admiration sans bornes » pour les anciens et le pousse à partir dans le dictionnaire à la rencontre de ses glorieux ancêtres qui rivalisaient avec les rois, elle ne l'affranchit pas de certains doutes. Rohan de l'île Maurice, il découvre par hasard la beauté de son métissage, grâce à la confiance déplacée d'un parent australien qui donnera la clé de l'énigmatique effroi de sa grand-mère face aux singes, scandaleux cousins imposés par Darwin. Par hasard encore, jusque-là « protégé des choses du sexe par le zèle conjugué de [sa mère et de M^{me} de Gaulle] », il contemple le corps « plus nu que nu » de sa sulfureuse cousine Anne-Marie – pensez donc, une adepte de la lutte finale qui pense « de travers » !

Son salut, Christian le trouve dans les livres, liseur insatiable, jusqu'à la boulimie. Jusqu'à la délinquance. Quand juillet s'étire comme « un long corridor d'ennui et d'oïveté », l'adolescent s'invente une « matrice virtuelle », faite d'un drap tendu comme une toile de tente dont la structure n'est qu'un assemblage d'albums de bande dessinée. Et où seul le soleil pénètre, complice d'autres lectures qui emportent « hors du monde » et font du naufragé volontaire un déserteur de l'enfance. Ces livres illicites, qui « représentaient un moyen infallible quoique aléatoire de percer les mystères de la psychologie adulte, de découvrir les clefs

d'un univers qui s'acharnait à [lui] rester étranger », le glissent en marge, comme la langue anglaise, réservée par les grands pour aborder devant les enfants les sujets qui ne les concernent pas. C'est par eux, double destination de ses séjours répétés en Angleterre, qu'il s'accomplit finalement.

Témoin perspicace de la faille du couple de sa cousine Susan, Christian découvre tout à la fois la séduction hypnotique des filles, le charme des *piers* de Brighton, la SF et ses univers de substitution, la pornographie et l'écriture, la fraternité brute des pubs et la troublante félicité de la communion anglicane – « j'avalais le sang du Christ, et une vague de chaleur gonfla ma poitrine. (...) Le révérend MacLachlan n'utilisait pas de vin, mais un sherry aussi doux en bouche que fortement alcoolisé, dont une seule gorgée envoyait l'enfant que j'étais au paradis ».

Mais la leçon des livres est plus enivrante encore. Avec pour mentor (merci Susan !) le Philip Roth de *Portnoy's Complaint*, le jeune homme saisit l'enjeu vital de la littérature. « A travers Roth, je compris qu'écrire était un moyen d'éclairer le monde, non seulement pour le lecteur, mais probablement pour l'auteur lui-même. J'appris (...) que dans le roman, tout était possible. » Mais l'enseignement va plus loin encore. « Lire de la littérature était par moments ardu, laborieux, mais, paradoxalement, une partie du plaisir venait de cette difficulté. Non seulement l'enjeu en valait la chandelle, mais certains passages apparemment plus fastidieux, moins entraînants, se révélaient a posteriori indispensables à la structure narrative. » Jusqu'à conclure que « lire, c'était aussi, un jour, avoir lu ». Une éducation anglaise est un roman d'apprentissage sensible, dont l'élégance discrète vous poursuit bien après la lecture. Comme si une autre leçon prenait le relais.

Ph.-J. C.

Livraisons

● LE ROMAN D'AVENTURES, de Jacques Rivière

Le Roman d'aventures, publié dans *La NRF* de mai à juillet 1913, est le premier manifeste du futur directeur (1918-1925) de cette revue, qui disait la rupture avec le symbolisme et annonçait la littérature des lendemains de la Grande Guerre. Alain Clerval, qui postface cette réédition, précise que ce texte, qui porte sur le roman au sens large (et non pas sur le roman dit d'aventures), « doit être lu aujourd'hui comme un hymne héroïque en faveur d'une renaissance, en vue d'exorciser tous les dangers de la décadence » (postface d'Alain Clerval, Editions des Syrtes, 120 p., 75 F [11, 43 €]). Cet essai figure également dans la nouvelle édition d'*Etudes* qu'Alain Rivière a composée, rassemblant tous les textes critiques et théoriques de son père sur la littérature, l'art et la musique, publiés entre 1907 et 1924 essentiellement dans *La NRF* (Gallimard, « Les Cahiers de La NRF ». 630 p., 250 F [38,11 €]).

Cl. P.

● LIRE CALET, sous la direction de Philippe Wahl

L'œuvre de Raymond Théodore Barthelme, dit Henri Calet (1904-1956), tient en une quinzaine de livres : on croit pouvoir en faire rapidement le tour, non sans admiration et intérêt du reste. Mais sa vie, qui fut très romanesque, reste à découvrir – curiosité que satisfera bientôt Jean-Pierre Baril, qui prépare une biographie de l'auteur de *Contre l'oubli*. En attendant, il faut lire Calet lui-même et les actes de deux journées d'études tenues en 1996, à Lyon, que complète un choix de textes « rares », publiés en périodiques et non repris en volumes. (Presses universitaires de Lyon, « Lire ». 312 p., 130 F [19, 82 €]).

Cl. P.

● PETITE FIGURINE EN BISCUIT QUI TOURNE SUR ELLE-MÊME DANS SA BOÎTE À MUSIQUE, de Gaëlle Obiéglly

L'air est doux, parfois, sur les bords de la Neva : c'est là que la narratrice est allée, à Saint-Pétersbourg, voir son père sur son lit de mort – un homme depuis longtemps malade, qui dissimulait sa douleur sous une élégante désinvolture. Les sensations reviennent, tournoient, en entêtantes litanies, le ciel sombre, les « grands cercles fluides, froissés à la surface de l'eau », tandis qu'elle écoute, sans cesse, le même passage du *Quintette pour deux violoncelles*, de Schubert. Pareille à cette figurine en biscuit qui, mue par une clé, tourne dans sa boîte à musique, la jeune « funambule », oscille entre la hantise de la mort et celle de l'« amour fou », invente un certain Jack qu'elle suivrait n'importe où, jusqu'à Lisbonne, sur les bord du Tage... C'est un premier roman un peu disparate, mais qui frappe par l'intensité de la souffrance et du désir (L'Arpenture, 134 p., 80 F [12,20 €]).

M. Pn

● L'EXCAVATRICE, de Boris Schreiber

Boris Schreiber se dit provocateur. Il prend à son compte les critiques qu'il redoute. Son « roman » est un journal, tenu pendant quatre mois d'un été dont on ne connaît pas l'année. Autant dire que ces dates incertaines jalonnent le rituel d'une vie intérieure que les remous historiques n'atteignent pas. Contre le vide, contre les bavards, l'écrivain déterre les raisons de tenir un journal. Il faut combler la béance... ou la creuser davantage. *L'Excavatrice* est le récit de faits mineurs, majeurs dans la conscience d'un homme inquiet et fier, aux prises avec les interrogations métaphysiques, le vertige du néant, la souffrance de l'incommunicabilité. Les thèmes essentiels que le romancier tente de dompter à travers la fiction et que Boris Schreiber nous livre dans la nudité et la brutalité de leur émergence sauvage (Le Cherche Midi éditeur, 160 p., 82 F [12,50 €]).

H. Mn

La douleur fantôme de l'émigré

Dans une fresque romanesque qui va de la Russie à l'Afrique, Andreï Makine associe dénonciation politique, cri humanitaire et roman d'espionnage

REQUIEM POUR L'EST

d'Andreï Makine.
Mercure de France, 288 p.,
115 F (17,53 €)
(En librairie le 22 février).

Les clameurs se sont tuées. D'abord celles du vedettariat, lorsqu'Andreï Makine rafla d'un coup Goncourt et Médicis, en 1995, pour *Le Testament français*. Ensuite celles de l'hallali, quand la critique lui fit payer ces excès d'honneurs et dénonça sa propension au pathos, au moment de la sortie du *Crime d'Olga Arbélina*, en 1998. Il est vrai que dans sa fièvre à tisser des phrases où le lyrisme flatte le goût des sortilèges, Andreï Makine succombe parfois à la grandiloquence, et qu'il lui arrive d'oser des métaphores boursouflées. Il n'existe pas de passion simple chez cet exilé des steppes slaves nourri à ce que la langue française recèle d'emphatique : le romantisme pâlé de Théophile Gautier, le symbolisme baroque de Léon Bloy, la liturgie dont Sarah Bernhardt fut la prêtresse.

Il faut donc, pour se laisser embarquer dans ses sagas romanesques, accepter ce culte de la prose poétique, auquel Makine sacrifie sans crainte d'enfler qualificatifs sur subordinées. Et l'incensant va-et-vient, dans l'évocation de guerres et d'amours, entre le présent et le passé. Le romancier construit ses romans en cascades de flash-back, dévoilant les vérités de ses héros au fil de révélations successives, faisant ressurgir des souvenirs épiques qui, de près ou de loin, charrient les mêmes obsessions : horreur des charniers et famines, musique d'une langue inconnue perçue durant l'enfance, visage d'une femme violée au « regard venant d'une fresque noirce par le feu ».

Le cœur de *Requiem pour l'Est* bat sans doute d'ailleurs dans cette scène où Nikolaï, grand-père du

narrateur, déserteur des troupes bolcheviques, parcourt à cheval les campagnes semées de cadavres, et, attiré par un gémissement, trouve une jeune femme enceinte enterrée vivante, bras noués avec un fil de fer, la langue tranchée. Le pourquoi du supplice enduré par cette mutilée qui deviendra sa grand-mère, le pourquoi de la mort du père, Pavel, abattu comme un chien, le pourquoi des calvaires endurés par les otages du communisme russe restent aussi difficiles à expliquer que la disparition d'une femme aimée, ou la barbarie qui régna, tout au long du XX^e siècle, sur les champs de bataille. Andreï Makine écrit pour extirper ses ancêtres de la tombe, tenter de percer le mystère des trahisons et des séparations, et dire, dans l'orage des guerres qui transformèrent en ruines son ancienne patrie, « réduite à l'état d'une ombre », cette « douleur fantôme » éprouvée par l'émigré, analogue à celle qu'éprouve un blessé après l'amputation.

TUMEUR MAFIEUSE

Complexe, la trame chronologique de cette fresque romanesque nous mène de la Russie des Rouges et des Blancs à la Floride, en passant par l'Angola, l'Afghanistan, le Nicaragua... Le narrateur est un médecin militaire engagé par les services de renseignement soviétiques. Il a mission de recueillir des informations dans les pays où se cristallisent les tensions entre Américains et Russes, et de démanteler des réseaux de vente d'armes. L'Est dont Makine entonne le requiem est « cet écrasant empire, cette tour de Babel cimentée de rêves et de sang » qui s'est désagrégée, transformant ses « perspectives en impasses » et son Kremlin en « une grosse tumeur mafieuse dont les métastases minent le pays tout entier ». L'écrivain charrie de concert la dénonciation politique (tirades contre le jeu pervers des

puissances pour lesquelles la soif de pétrole et d'or compte plus que la vie des populations), le cri humanitaire, l'évocation des oppressions dont a souffert sa terre natale, et le roman d'espionnage.

Cette peinture d'un monde jadis anobli par Graham Greene élargit le champ d'horizon d'un Makine que l'on croyait condamné à arpenter le Caucase et les cimetières où gisent fils et filles de héros déchus. La façon dont il campe le théâtre obscur de ces opérations de guérilla ou de marchandages diplomatiques montre qu'il se méfie des clichés cinématographiques : lorsque le narrateur de *Requiem pour l'Est* rencontre un conseiller d'ambassade à Aden, il croit d'abord que ce dernier prend la pose, parce qu'il ressemble à Lino Ventura. Qu'il croise ensuite, à Berlin, une femme inconnue mais qu'il avait « l'air de connaître de longue date », qu'il entame sa vie de masques, grimaces et alibis, l'arpeur de villes bombardées ne sera jamais dupe des images codées et des légendes qui risquent de parasiter son périple. Il s'en amuse, quand en Afrique, sauvé de justesse du mitraillage des troupes locales par un porte-avions à drapeau rouge, il entend sa compagne lâcher en riant : « On se croirait sur le Potemkine. » Il s'en émeut quand la même femme, répondant à ses doutes sur la « doctrine fissurée » par les « gérantes du Kremlin », lui raconte la mort « exemplaire » de Sorge, « *superman trahi par les bureaucrates de Moscou* ».

Mise en veilleuse au cours de ces opérations suspectes, l'expression poétique ressurgit, pour dire la vision d'une femme aux mains tachées de jus de framboise, ou une traque « dans le chaos des rues envahies par les vagues hurlantes des gens qui semblaient se poursuivre les uns les autres et en même temps fuyaient devant ceux qu'ils poursuivaient » !

Jean-Luc Douin

L'écriture ou la mort

AUTOBIOGRAPHIE DE PERSONNE

d'Esther Orner.
Ed. Métropolis (Genève),
151 p., 100 F (15,24 €).

Faussement intemporel, pudiquement impersonnel, tel se présente le premier roman d'Esther Orner, née en Allemagne (1937) de parents juifs venus de Pologne. Ses racines littéraires – Franz Kafka et Paul Celan – irriguent d'une manière souterraine et constante son récit où « la mémoire se déroule comme elle veut, comme elle peut ». Esther Orner nous restitue la monologue d'une vieille dame confinée entre les murs d'une maison de retraite, qui attend les visites (rares) de sa fille.

Rescapée de la Shoah, elle le fait d'abord pour témoigner mais surtout pour défier sa mort, qu'elle sent proche, cette mort qui demeure souvent synonyme d'indifférence et d'oubli. En lui donnant la parole, l'auteur remporte une victoire écrasante de la vie contre l'oubli, victoire également de l'écriture contre les pulsions de la mort. Car, ce qui distinguerait ce texte bref, concentré, de la plupart des confessions concernant la catastrophe du judaïsme européen, serait justement quand la même femme, répondant à ses doutes sur la « doctrine fissurée » par les « gérantes du Kremlin », lui raconte la mort « exemplaire » de Sorge, « *superman trahi par les bureaucrates de Moscou* ».

Edgar Reichmann

Elsa Triolet et Lili Brik, deux sœurs en correspondance

L'une quitta l'URSS et épousa Aragon, l'autre resta à Moscou et fut, notamment, la compagne de Maïakovski. Pendant un demi-siècle, jusqu'en 1970, elles n'ont cessé de s'écrire, de se raconter leur vie quotidienne, des soucis domestiques à leur activité littéraire

CORRESPONDANCE 1921-1970

de Lili Brik et Elsa Triolet. Édition de Léon Robel, traduit du russe par Marianne Delranc, Hélène Ravaisse, Hélène Rol-Tanguy, Simone Sentz-Michel, Jean Pérus et Léon Robel, Gallimard, 1630 p., 380 F (57,93 €).

Ce sont deux sœurs russes. Elles voient le jour à Moscou à la fin du XIX^e siècle dans la bourgeoisie cultivée. La famille Kagan, note Léon Robel, qui a dirigé la publication de cette monumentale correspondance, couvrant un demi-siècle, « aimait passionnément (...) les arts, la littérature, le débat d'idées... et la musique ». Lili, née en 1891, et Elsa, née en 1896, apprennent dès leur enfance le français et l'allemand, puis voyagent en Europe avec leur mère. « Lili a toujours subjugué sa cadette, qui l'admire, la craint et la jalouse », précise Léon Robel. Pour mieux comprendre la personnalité d'Elsa, il faut se reporter à son très éclairant journal intime (1). C'est pourtant la petite Elsa qui rencontre en 1913 le poète Maïakovski, que sa sœur lui ravira. Elsa se maria avec un Français, dont elle gardera le nom, Triolet, avant de rencontrer Aragon (en 1928), tandis que Lili mènera, avec Maïakovski et ses différents maris et compagnons – notamment Ossip Brik, Vitali Primakov (arrêté en 1936, puis exécuté), Vassili Katanian – une étonnante et longue vie de séductrice, jusqu'à sa mort, en 1978 (2).

A partir de 1921, Elsa et Lili ne vivent plus dans le même pays et leur correspondance, dont on n'a pas la totalité et qui atteint pourtant quelque 1 600 pages, ne cessera pas jusqu'à la mort d'Elsa, le 16 juin 1970 (la dernière lettre d'Elsa est du 6 juin 1970). Ce livre énorme demanderait cependant presque un autre volume de « décryptage », car, comme le souligne Léon Robel, c'est un échange surveillé : « Ces lettres s'écrivent princièrement pendant la période stalinienne, puis celle de la déstalinisation partielle, enfin de la restalinisation molle. » Décrire la situation politique, dans des lettres lues par la police, serait périlleux. Il aurait sans doute fallu, outre la préface et les notes, « des rappels historiques », estime justement Pierre Daix (voir son commentaire dans « Le Figaro littéraire » du 10 février). Ainsi, quand Elsa écrit, le 19 décembre 1948 : « *Aragocho* [c'est ainsi que les sœurs désignent souvent Aragon] a perdu à Moscou 7 kilos, et moi j'y ai vieilli de sept ans. Sinon dix », il n'est pas inutile de savoir qu'on est au lendemain de la mort de Jdanov (qui théorisa et imposa le réalisme socialiste), en pleine affaire Lyssenko. De même, le 6 janvier 1954, le voyage dont Elsa « n'arrive pas à [se] remettre » est celui, note Daix, où Aragon et elle sont « tombés à Moscou dans la campagne antisémite forcée autour de l'affaire des *Blouses blanches* ». Et même quand il devient possible de se téléphoner, Elsa évoque le désagrément de se sentir écoutée par « l'univers » entier...

A toutes ces raisons, qui font que ces lettres ne sauraient constituer un récit cohérent et aisé à comprendre au premier degré, il faut ajouter les difficultés d'acheminement du courrier (les lettres qui se croisent), les « doublons » (des missives contenant des informations identiques partant, certaines par la poste, d'autres emportées par des amis allant de Paris à Moscou, ou inversement) et les moments qu'Elsa et Lili passent ensemble, qui interrompent la correspondance. Enfin, il faut savoir qu'on va être accablé de détails pratiques, de plaintes, de redites – un peu comme si, de nos jours, on publiait les enregistrements de conversations téléphoniques entre deux sœurs qui se confient leurs ennuis de santé, leurs soucis domestiques, la décision de se coiffer autrement, de changer de rouge à lèvres ou de parfum, etc.

Pourquoi, alors, est-on comme « happé » par ce livre ? Peut-être parce qu'on est face à deux femmes de fer (en dépit de tout ce

qu'elles racontent sur leur fragilité), séductrices et mantes religieuses, et en même temps à deux petites filles, touchantes et terrifiantes à la fois, qui vieillissent ensemble et se parlent, en pensant qu'« il n'existe ni temps ni espace », dit Elsa le 1^{er} mai 1949, et que



ARCHIVES RUSSSES DE DOCUMENTS PHOTOGRAPHIQUES, KRASNOCARSK/« LES RUSSSES »/ALBIN MICHEL



HENRI CARTIER-BRESSON/MAGNUM

continue, à jamais, « la conversation commencée dans notre chambre d'enfants, passage Spassoglinitchevski ».

Bien sûr, on peut se contenter de chercher dans les propos d'Elsa et Lili la confirmation de ce qu'on a déjà lu et entendu : on a affaire à

Quand De Gaulle écrivait à Aragon

Dans *Faites entrer l'infini*, la revue que publie la Société des amis de Louis Aragon et Elsa Triolet, on découvre souvent des documents oubliés, des curiosités. Ainsi, dans le dernier numéro, on pourra méditer, au chapitre des « introuvables », les quatre éditoriaux d'Aragon dans le quotidien *Ce soir*, au moment du pacte germano-soviétique – toujours commentés quand on parle de lui et rarement lus. On trouvera aussi une lettre du général de Gaulle, en 1945, écrivant à Aragon : « Sans les poètes, les siècles futurs se seraient l'un à l'autre éternellement renvoyés la plainte informulée de la patrie violée, sans peut-être plus tout à fait en comprendre le sens. » (*Faites entrer l'infini*, n° 28, décembre 1999, 50 F [7,62 €]. 42, rue du Stade, 78120 Rambouillet).

deux « dignitaires » communistes, l'une mariée à un membre éminent du Parti communiste français, Aragon, l'autre faisant partie des écrivains « protégés » du régime soviétique, Staline ayant décidé qu'on ne toucherait pas à la « femme » de Maïakovski. Mais est-il bien nécessaire de lire 1 600 pages pour cela ? Certes, on sursaute quand Elsa écrit (2 mars 1950) : « Voici Laurent Casanova, votre ami et notre Jdanov. Aime-le comme nous l'aimons. » Les listes des victuailles que Lili envoie à Elsa, notamment juste après la deuxième guerre mondiale (caviar, biscuits, chocolats, conserves diverses, riz, semoule...) ne peuvent que susciter le malaise, quand on sait la précarité des conditions de vie dans l'URSS de l'époque. C'est Lili, et non Elsa (jusqu'à la fin des années 50, Aragon et elle habitent un petit appartement et ont des soucis d'argent), qui la première possédera un téléviseur et un ma-

milieu d'artistes et d'écrivains, elle est curieuse de tout – c'est elle qui recommande à Elsa *L'Attrape-Cœur*, de Salinger. Mais leur « roman » a surtout deux héros, que l'excès de propos domestiques ne parvient jamais à annuler : Maïakovski et Aragon, vus d'une manière inédite, qui, pourtant, renvoient à leurs œuvres. Celle de Maïakovski, qu'il s'agit de préserver, et celle d'Aragon, se construisant devant une Elsa souvent épuisée, à côté de ce « fou » qui « écrit jour et nuit ». Et, grâce à eux, ce « roman » est inépuisable.

Jo. S.

« Rendre justice à Aragon »

Entretien avec Daniel Bournoux, éditeur de l'œuvre romanesque dans « La Pléiade »

« Quels principes vous guident dans la publication de ces *Œuvres romanesques complètes* en « Pléiade », dont paraît le deuxième volume ?

– Pour rendre vraiment justice à Aragon et faciliter l'intelligence de son génie protéiforme, l'idéal aurait été de tout publier, selon l'ordre chronologique. Mais l'ensemble réclamait plus de dix volumes, et l'éditeur de « La Pléiade » s'est arrêté à sept, cinq pour les romans – placés sous ma responsabilité – et deux pour la poésie, que dirigera Olivier Barbarant. Aragon, qui a toujours aimé brouiller les genres, avait d'autre part classé certaines de ses proses dans *L'Œuvre poétique*, où il a fait entrer *Les Aventures de Télémaque* et *Le Paysan de Paris*. J'ai rapatrié le premier titre dans le tome I de l'édition « Pléiade » des *Œuvres romanesques*, car il correspond vraiment à un petit roman, et laissé *Le Paysan de Paris* à la disposition d'Olivier Barbarant. Le deuxième volume des romans regroupe *Les Beaux Quartiers*, *Les Voyageurs de l'impériale*, *Servitude et Grandeur des Français* et trois autres nouvelles, ce qui nous mène jusqu'en 1945. Il était impossible d'y inclure *Aurélien*, malgré sa parution en octobre 1944, et on trouvera donc ce roman dans le tome III, couplé avec la première moitié des *Communistes*. Quant aux nouvelles, nous les échelonons selon les dates de leur première publication afin de respecter le maître-mot des études d'Aragon, édicté par lui-même : « dater les écrits », et toujours les replacer dans leurs circonstances.

– Les circonstances de ce deuxième volume, qui couvre les années 1935-1945, sont particulièrement difficiles.

– Oui, les drames qui s'accumulent durant cette décennie en France et en Europe sont vraiment effroyables, et Aragon les a vécus

en première ligne. Rappelons qu'il se convertit en 1935 d'un gauchisme ou de la tactique « classe contre classe » à la stratégie d'union du Front populaire, qu'il réside en URSS au moment des arrestations qui conduiront aux procès de Moscou (où périt son beau-frère Primakov), qu'il anime les luttes antifascistes, notamment à la tête du quotidien *Ce soir* dont il prend la codirection à partir de 1937, qu'il se rend en Espagne pour soutenir les républicains... Il s'élève ensuite contre les accords de Munich, il défend onze mois plus tard le pacte germano-soviétique, il fait une guerre héroïque des Flandres à la Dordogne en passant par Dunkerque, puis, aussitôt démobilisé, se voue à la Résistance, où son rôle mériterait d'être réévalué. Or il arache à ces années de fièvre le temps d'écrire des romans de l'ampleur d'*Aurélien*, et il gagne à partir de 1939 une stature de poète national avec *Le Crève-cœur*, *Les Yeux d'Elsa*, *Le Musée Grévin* ou *La Diane française*. Cette production paraît surhumaine, surtout si l'on songe qu'Aragon l'exerce en marge, voire contre ce qui pouvait passer pour la commande sociale ou l'attente du Parti communiste : la publication, en septembre 1940, du poème « Les Lilas et les roses » dans *Le Figaro*, ou celle d'*Aurélien*, au sortir de la guerre, n'étaient pas vraiment dans la ligne.

– Voulez-vous dire que son art ne reflète pas les combats, et que ses camarades communistes n'y trouvent pas de message suffisamment idéologique ?

– Bien loin d'être « l'âme serve » que caricaturent encore aujourd'hui certains de ses détracteurs, Aragon s'est battu durant cette période avec une grande énergie, et sur plusieurs fronts à la fois, y compris en 1940-1941 contre son propre parti. On lira dans « La Pléiade » le détail de ces luttes, et on y trouvera sur-

tout la véritable Résistance d'Aragon, qui fut d'imposer contre l'occupant, et contre la crétinisation générale escomptée par Vichy, une remontée aux sources d'un chant et d'un art national, c'est-à-dire aux conditions de l'identité et de la culture. A quoi bon gagner en effet en employant seulement les armes de ses ennemis ? Le vrai combat, toujours, est celui du style, et Aragon a bataillé là-dessus avec une exigence et un raffinement extrêmes. Par exemple en visitant à Nice la peinture de Matisse, et en rédigeant en 1942 le texte « Matisse-en-France », publié en Suisse et qui deviendra le monumental *Henri Matisse, roman*. La stratégie d'Aragon fut d'écrire simultanément des textes de résistance très efficaces, comme « Le Témoin des martyrs », la nouvelle « Les bons voisins » ou tant de poèmes d'insurrection et de mémoire (« Ce siècle a sur la mort quarante-deux fenêtres... », « En étrange pays dans mon pays lui-même », « Ma patrie est la faim, la misère et l'amour... »), et les rêveries sinieuses de son futur *Matisse*, ou d'*Aurélien*, où il élevait singulièrement le débat pour sauver l'essentiel – au risque de décevoir ses camarades.

– Trouvera-t-on dans ce deuxième volume quelques inédits ?

– Pas de titres inédits mais le texte d'une nouvelle, « Les Portraits », écartée de *Servitude et Grandeur des Français*. Ce recueil paru en 1945 semble aujourd'hui bien oublié, mais j'ai été frappé en préparant son édition par la qualité de certaines nouvelles : les deux dernières, écrites dans la Drôme entre mai et juillet 1944 au plus fort des combats, constituent certainement l'un des sommets de l'art d'Aragon.

» Espérons aussi que, grâce à ce volume, on lise enfin de près *Les Voyageurs de l'impériale*. Ce très

gros roman s'est trouvé éclipsé dans la faveur du public par *Aurélien*, alors qu'un lecteur comme Paulhan le préférerait de beaucoup au suivant, et qu'il a d'ailleurs tout fait pour l'éditer dès 1942 dans les circonstances désastreuses que nous relatons. *Les Voyageurs* est un roman d'une ampleur et d'une profondeur assez vertigineuses, Aragon y a fixé des secrets et des hantises auprès desquels, rétrospectivement, *Aurélien* peut faire figure de parent pauvre. Non, les vrais inédits de ce volume sont les lettres de guerre que nous citons, notamment celles qu'Aragon, exilé à Carcassonne puis à Nice, expédie à ses amis américains Josephson ; la détresse et le courage exprimés sans fard rendent cette correspondance extrêmement touchante, et éclairante sur les conditions de l'Occupation et de la première Résistance. Une lettre d'Aragon à Joë Bousquet, envoyée de Villeneuve-lès-Avignon en septembre 1942, me semble résumer lumineusement ce qu'était alors son combat : « Ce que j'écris n'a nulle part pour but l'avenir littéraire, ce n'est que ma voix, et, je l'espère, la voix humaine. Je n'écris pas, je parle, et je parle pour dire quelque chose, ce quelque chose que d'autres meurent sans dire ». Il est émouvant, aujourd'hui encore, d'entendre cette voix d'Aragon. »

Propos recueillis par Josyane Savigneau

ŒUVRES ROMANESQUES COMPLÈTES Volume II d'Aragon.

Édition publiée sous la direction de Daniel Bournoux avec, pour ce volume, la collaboration de Raphaël Lafhail-Molino, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1 552 p., 375 F (57,17 €) jusqu'au 31 mai, 425 F (64,79 €) ensuite.

GUY GOFFETTE



PARTANCE et autres lieux

suivi de

NEMA PROBLEMA récits

« Guy Goffette écrit des pages qui plus que des histoires singulières, deviennent un art de vivre. » Michèle Gazier, *Télérama*

GALLIMARD

L'interminable procès de Giordano Bruno

- Comment ce visionnaire de la pluralité des mondes est-il arrivé jusqu'au bûcher ? Réponse de deux historiens, Giovanni Aquilecchia et Luigi Firpo
- Philosophe inflexible et sulfureux, trois fois excommunié, il continue d'incarner, quatre cents ans plus tard, la résistance à tous les dogmes

GIORDANO BRUNO
de Giovanni Aquilecchia.
Traduit de l'italien
par Walter Aygaud.
Les Belles Lettres, 116 p.,
65 F (9,91 €).

**LE PROCÈS
DE GIORDANO BRUNO**
de Luigi Firpo.
Texte et traduction
d'Alain Segonds.
Les Belles Lettres, 680 p.,
250 F (38,11 €).

L'histoire se termine par une scène insupportable. L'homme est attaché nu au poteau du bûcher, la bouche écrasée par des morailles de bois qui lui entravent la langue, l'empêchant de crier sa révolte et sa conviction, impossibles à tuer. Et le feu vient. Quand on lui présente le crucifix, il détourne la tête. Giordano Bruno n'a pas cédé. Ainsi finit celui que Hegel appela « une comète à travers l'Europe », visionnaire affirmant la pluralité des mondes et l'infini de l'univers, occultiste convaincu de pouvoir résoudre méthodiquement toutes les énigmes, maître de prodigieuses techniques de la mémoire, politicien aux missions secrètes, écrivain gouailleux et génial.

Cet « académicien sans académie » – ce sont ses propres termes – meurt en « hérétique obstiné » selon l'Eglise, et pour les esprits libres en martyr de la philosophie. Comment en est-il arrivé là ? Que nous apprend son procès sur le mécanisme de sa condamnation, les raisons de sa résistance, le sens même de cette scène ineffaçable ? Pour la première fois, grâce au travail colossal d'Alain Segonds, on dispose en français de la totalité des archives actuellement retrouvées, depuis la dénonciation initiale jusqu'au dernier écrit d'un témoin. Ce sont des archives lacunaires, certes. Il manque des textes rédigés par Bruno pour sa défense, perdus sans doute à jamais. L'ensemble n'en demeure pas moins impressionnant. En ce ressort quelques constats majeurs.

En premier lieu, c'est un procès ex-

traordinairement long. Plus de sept années s'écoulaient entre le 23 mai 1592, où le philosophe est arrêté et emprisonné à Venise, et le 17 février 1600, où il est brûlé à Rome. Durant ce temps, il n'a pas cessé une journée d'être en prison. On commencera donc par écarter l'idée d'action expéditive. L'Inquisition ne bâcle pas son travail. Bruno n'est pas arrêté, torturé et jeté aussitôt au bûcher, comme une vulgaire sorcière. Au contraire, la machine est lourde et lente, méticuleuse et pesante, aberrante aussi. Elle ne cesse de modifier les chefs d'accusation, de produire de nouveaux témoignages, de demander de nouvelles pièces. Il faut entendre l'accusé, statuer, recommencer, perdre le fil, reprendre, lui demander de répondre à des accusations différentes, récapituler depuis le début, réexaminer les réponses antérieures, les transformer en charges nouvelles. Cela prend un temps considérable. Plus personne, par moments, ne semble y voir clair. Kafka n'a rien inventé.

Pour tenter de saisir quelques rouages, il faut d'abord retourner au point de départ. Pourquoi le philosophe est-il revenu en Italie ? N'avait-il pas été déjà suffisamment excommunié (trois fois !), n'était-il pas suffisamment intelligent, et suffisamment habile en nomadisme, pour éviter ce risque ? L'homme avait su échapper à bon nombre de pièges. Quels motifs lui firent accepter l'invitation du noble vénitien Mocenigo pour venir lui enseigner ses techniques de mémorisation ? « Au XIX^e siècle, on attribuait ce retour à un sentiment de nostalgie pour la terre natale : hypothèse bien vague », note dans sa biographie de Giordano Bruno le philologue Giovanni Aquilecchia, à qui l'on doit l'établissement du texte italien des œuvres. Il n'est pas impossible que Bruno se soit cru protégé par les pouvoirs magiques et les procédés de persuasion qu'il pensait détenir. Peut-être même croyait-il encore pouvoir rallier et Rome et son peuple à cette religion rationnelle et dépouillée qu'il espérait voir s'instaurer dans le monde. N'oublions pas quelle puissance l'*Ars Magna*, la



« grande technique » de Raymond Lulle, était censée posséder pour ses adeptes. Au XIII^e siècle, Lulle pensait convertir juifs et musulmans, en les convainquant de manière irréfutable de la vérité de la Trinité chrétienne !

Roger-Pol Droit

Quoi qu'il en fût, Bruno revint en Italie à la fin de l'été 1591. Mocenigo, mécontent de ses services, ne tarda pas à le dénoncer à l'Inquisition. Un premier procès, à Venise, dura quelques jours. L'affaire paraissait prendre une tournure favorable. La ligne de défense de Giordano Bruno était intelligemment construite. Il affirmait en effet n'être que philosophe, et nullement théologien. Ayant œuvré sous la seule conduite de la lumière naturelle, il était prêt à se repentir des erreurs et impiétés auxquelles il

se serait trouvé ainsi conduit. Mais Rome s'en mêlait. Le tribunal vénitien se déclara incompétent et finit par envoyer l'hérétique et les dossiers au Saint-Office. Bruno arriva à la prison proche de Saint-Pierre le 27 février 1593. C'est alors que s'activa lentement la machine infernale.

Le travail de l'historien italien Luigi Firpo permet de voir comment elle marchait. Il a en effet rassemblé et analysé les documents subsistants. Alain Segonds, pour cette publication française, les a édités et traduits. On ne découvre pas en les lisant des horreurs sanglantes, des chairs suppliciées et des aveux arrachés sous la torture. Il n'est pas sûr que Bruno ait été torturé, sauf tout à la fin. Dans l'ensemble, les prisonniers du Saint-Office étaient relativement bien traités. On leur donnait du linge, du vin, par-

fois du papier pour écrire. L'Enfer était ailleurs : dans la marche chaotique du dossier et des questions, dans le rythme imprévisible des oublis, des temps morts et des conclusions inattendues. Infernales aussi, la diversité des tactiques, l'entreprise d'usure, la prolifération de fausses issues. On devine à mesure combien Giordano Bruno s'est épuisé à y répondre au fil des ans.

Sa défense, sur le fond, ne varia pas : il était prêt à se repentir, si on lui accordait que sa démarche philosophique était légitime. Mais, à mesure que l'Inquisition tardait, louvoyait, affina ses griefs, multipliait ses censures, Bruno ne sut plus exactement quoi tenir et quoi lâcher. Il semble bien qu'il ait cru à la sincérité de ses juges et qu'il ait espéré très longtemps une issue raisonnable. On comprendrait mal, sinon, cette phrase que rap-

porte Schopp, témoin oculaire, après la lecture de la sentence : « Vous qui prononcez contre moi cette sentence, vous avez peut-être plus peur que moi qui la subis. » En 1942, le préfet de la Bibliothèque vaticane publiait certaines pièces du procès, reproduites dans le volume des Belles Lettres, avec une préface qui justifiait la condamnation de Bruno en des termes sans équivoque : « L'Eglise pouvait et devait intervenir, et elle est intervenue ; les documents du procès démontrent la légalité de celui-ci et l'honnêteté avec laquelle il a été mené. S'il a fallu enregistrer une condamnation, l'on doit en chercher la raison non pas chez les juges, mais chez l'accusé. »

Comme on voit, le différend porte sur une question de principe. Ou bien il existe des domaines où l'Eglise catholique, et plus généralement des institutions religieuses, ou politiques, ou idéologiques, peuvent légitimement poursuivre, condamner et sanctionner des écrivains, penseurs et autres philosophes. On reconnaît en ce cas à des dogmes le droit monstrueux de torturer des consciences, de faire plier des volontés, de contraindre à des aveux ceux qui n'ont rien à avouer. Ou bien l'on soutient comme une évidence universelle de la raison que tout individu possède un droit inaliénable à s'exprimer librement, et que tout manquement à ce droit offense la dignité humaine. Ce n'est peut-être pas un procès interminable.

★ A signaler également : un chapitre consacré à Giordano Bruno dans *Le Livre noir de l'Inquisition*, de Natale Benazzi et Matteo d'Amico (traduit et adapté de l'italien par Michèle Jarton, Bayard Editions, 280 p., 140 F [21,34 €]). L'ouvrage devenu classique de Hélène Védrine, *Giordano Bruno*, vient d'être réédité à la Librairie philosophique J. Vrin (396 p., 398 F [60,67 €]). Du 23 au 25 mars se tiendra à Paris (Institut culturel italien, ENS de Fontenay, université Paris-I) un colloque se donnant pour objectif de faire le point sur l'état actuel des recherches sur Giordano Bruno. Le programme en sera publié prochainement dans l'agenda du « Monde des livres ».

L'ardeur inextinguible de l'homme incendié

Homme incendié, pour reprendre la belle formule de Serge Filippini, Giordano Bruno (1548-1600) est, par-delà sa mort, toujours un sujet de scandale. Comme si la mémoire de la victime du dernier grand bûcher religieux ne parvenait pas à être pacifiée. Ce philosophe fameux tient à la fois du clerc médiéval fasciné par les savoirs occultes, de l'humaniste érudit, qui croise héritages anciens et spéculations pionnières, et du champion d'une pensée libérée des dogmes.

Dénoncé par toutes les orthodoxies religieuses dans l'Europe de la fin du XVI^e siècle, brûlé vif pour un engagement intellectuel irréductible au terme d'une interminable investigation du Saint-Office (1592-1600), le personnage devint très tôt une figure surdéterminée : martyr de la libre-pensée ou incarnation abominable d'un athéisme à éradiquer sans faiblesse.

En Italie, la popularité de la mémoire de Bruno était prévisible. Qui sait toutefois que l'ombre du sulfureux dominicain plana sur la conclusion des accords du Latran entre le Saint-Siège et l'Italie fasciste (1929) ? Secrétaire d'Etat représentant Pie XI, le cardinal Gaspari exigeait que l'on détruisît la statue dont le Vatican n'avait pu empêcher l'érection, quarante ans plus tôt, sur le Campo dei Fiori, lieu même du supplice. Mais Mussolini s'y opposa. Solidaire dans sa jeunesse du combat du « camarade » Bruno, le Duce trancha : « La statue de Giordano Bruno, mélancolique comme le destin de ce frère, restera où elle est. » « J'ai l'impression que ce serait s'acharner contre ce philosophe qui, concédait-il seulement, s'il s'est trompé et s'il a persisté dans l'erreur, a cependant payé. » La riposte ne tarda pas. Moins d'un an plus tard, le cardinal Bellarmine, théologien au nombre des juges de Bruno et conseiller de Clément VIII, était élevé sur les autels par son lointain successeur (29 juin 1930). Et l'ardeur de la querelle n'a pas faibli,

Au terme d'une vie d'errance et de sept ans d'enfermement, Bruno est brûlé vif à Rome le 17 février 1600. Parcours d'un homme dévoré d'exigence et de doute, jeune dominicain devenu mathématicien, magicien, politicien et... écrivain, qui inspira le Zénon de Marguerite Yourcenar

puisque le « douloureux malentendu » évoqué récemment à propos de l'« affaire Galilée » par Jean Paul II ne permet guère d'entrevoir une réévaluation sereine du « cas Bruno », dont la condamnation pour hérésie apparaissait toujours en 1993 aux autorités vaticanes « pleinement motivée ».

Quel crime inexpiable avait donc commis le martyr du Campo dei Fiori ? Dominicain féru de théologie et de philosophie, le jeune Bruno fut Rome, poursuivi pour ses lectures érasmienne et sa critique du dogme trinitaire (1576), et défroqué ainsi trois ans seulement après son ordination (1573). Dès lors s'ouvre une vie errante, romanesque en diable, ce dont l'œuvre, fortement tributaire des aléas biographiques, porte l'empreinte obsédante. Surnommé à la cour du Valois Henri III « cet oiseau d'Italien », l'homme est ballotté dans les bour-

rasques politico-idéologiques sans trouver d'abri sûr ni durable. Il reprend l'habit monastique à Padoue (1577), le quitte à nouveau à Genève (1579) pour adhérer au calvinisme. Mais il n'est d'aucune chapelle et le voilà excommunié par ses nouveaux frères. La France lui sert de havre et de tremplin : il écrit une première comédie et nombre d'essais, commente le théologien catalan Raymond Lulle (v. 1232-1316), passe finalement en Angleterre (1583-1585) à la suite de l'ambassadeur de France auprès d'Elizabeth I^{re}.

Bien sûr, il joute sans prudence à Oxford avec les docteurs de l'université et s'aliène des gens puissants, mais le très en cour Robert Dudley, comte de Leicester, le protège. Et Bruno multiplie les synthèses métaphysiques, les dialogues engagés et rudement critiques, tant sur le géocentrisme hérité d'Aristote et Ptolémée que sur le luthéranisme, et plus largement la théologie chrétienne, exposant enfin sa relation de philosophe à l'Un et à la vérité dans une sorte de « poétique brunienne ».

De retour à Paris, il étoffe ses publications mathématiques, récusant là encore crânement les autorités révérees, participe à de houleux débats publics avant de s'éloigner prudemment d'un Paris déjà acquis à la Ligue. Les étapes suivantes de l'errance sont allemandes : Mayence, Wiesbaden, Marburg, Wittemberg, où il reste deux ans (1586-1588), commentant longuement l'incontournable Aristote. Nombre des écrits de cette période ne paraîtront qu'à la fin du siècle dernier, lorsque d'autres militantismes chercheront la tutelle symbolique du dérangeant penseur.

Puis Bruno reprend la route, moins par choix que pour échapper à la cohorte grandissante de ses adversaires : Prague, Tübingen, Helmstedt. C'est là qu'il est rattrapé par un sort tenace : excommunié pour la troisième fois – cette fois, il

s'agit des foudres de l'Eglise luthérienne – Bruno ne fait guère de publicité à ses œuvres dites « magiques » (*De Magia, De Magia mathematica, Medicina lulliana...*) qui ne paraîtront qu'en 1891. L'an 1590 le voit à Francfort, de plus en plus menacé ; 1591 en Suisse, puis à Francfort de nouveau, où il publie l'aboutissement de sa théorie de l'univers infini, peuplé de mondes innombrables (*De Monade, numero et figura, De Innumerabilis, immenso et infigurabili*). C'est alors qu'il traverse les Alpes pour retrouver, au terme d'une odyssée si riche qu'elle a inspiré le parcours du Zénon de *L'Œuvre au noir* de Marguerite Yourcenar, l'Italie des origines. C'est là, à Venise, que la longue traque s'achève et que le piège se referme sur l'« universel hérétique ».

Aux premières heures claires du jeudi 17 février 1600, un homme dé-

Giordano Bruno et le « petit livre rouge de la République »
On retrouve Giordano Bruno là où on ne l'aurait pas attendu. Ainsi, dans le pseudonyme de la très obscure M^{me} Guyot, épouse du philosophe positiviste spiritualiste Alfred Fouillée, qui signe en 1877 sous le nom d'emprunt de G. Bruno le célèbre *Tour de la France par deux enfants*, véritable « best-seller de l'école laïque », qualifié même parfois de « petit livre rouge de la République ». On cherchera en vain le lien entre le Nolain et cet hymne républicain à l'instruction, au travail et à la patrie ; mais il reste significatif que les chantages des vertus républicaines en cours de définition annexent à leur cause la renommée du philosophe sacrifié.

voré d'exigence, de doute et de hauteur accompli jusqu'à son terme la logique de sa destinée. Son épuisante intransigeance ne doit rien à sa jeunesse – il vient d'avoir cinquante-deux ans –, ni à une quête suicidaire du martyr. Giordano Bruno a certes attiré depuis longtemps l'attention par ses écrits, en langues latine ou vulgaire, si radicaux qu'ils sentent le soufre, sinon le fagot, aux yeux des tenants de l'orthodoxie romaine ; mais ce dominicain en rupture de ban a su choisir la fuite, l'exil ou la retraite prudente lorsque l'étau tenta par trois fois déjà de se resserrer sur lui. Excommunié tour à tour par l'Eglise catholique romaine, les calvinistes

genevois et les luthériens allemands, Bruno ne s'est pas livré à ses adversaires, dont il semble toutefois s'ingénier à faire des ennemis.

Il a été trahi par le patricien vénitien qui lui avait offert l'hospitalité. Il venait alors de perdre à Padoue ses derniers espoirs d'obtenir la chaire de mathématique, libre depuis 1588 et dont son insurmontable réticence envers la tradition euclidienne le privait – et dont, ironie du sort, la vacance ne prendra fin qu'un an plus tard, le 26 septembre 1592, avec la nomination d'un certain Galileo Galilei...

Sur le Grand Canal, via San Luca, dans la demeure d'Andrea Morosini, un petit cercle de gentilshommes et de prélats « progressistes » offre une tribune vénitienne au philosophe. Passionné par les innovations intellectuelles et fasciné par

Bruno, méfiant, s'active pour obtenir un retour en grâce auprès du nouveau pontife, Clément VIII, auquel il envisage de dédier son *Delle Sette Arte liberali*. Le choix n'est pas mauvais : c'est Clément qui devait lever trois ans plus tard l'excommunication qui frappe le roi de France Henri IV, ancien champion des huguenots.

Bruno annonce à Mocenigo son intention de regagner Francfort. Le Vénitien riposte en le faisant saisir par ses gens dans la nuit du 22 au 23 mai. Chantage, menace de dénonciation, rien n'y fait. Le jour même, Mocenigo adresse au frère Gabriele da Saluzzo, inquisiteur de Venise, une lettre accablante, trois publications du philosophe et un manuscrit saisi dans la maison. Les portes des prisons du Saint-Office se referment sur Bruno, pour ne plus s'ouvrir que sur le bûcher romain.

Transféré à Rome en février 1593, Bruno voit au fil des mois les chefs d'accusation et les témoignages à charge se multiplier. Lui plaide sur sa qualité de philosophe incompétent en matière de théologie. La cause embarrassée, la procédure s'éternise, mais l'Inquisition garde sa proie. C'est finalement sur l'analyse du corpus qu'elle entend le convaincre d'hérésie, sur sa théorie de l'infini notamment. Finalement, en janvier 1599, le cardinal Bellarmine veut en finir. Il fait soumettre à abjuration les propositions hérétiques repérées.

Le bras de fer dure onze mois, Bruno refuse tout reniement, arguant de ce qu'il n'a aucun motif de repentance. Confondu comme hérétique « impénitent », « tenace » et « obstiné », il est remis au bras séculier par Clément VIII, le 20 janvier 1600. Moins de quatre semaines plus tard, nu et bâillonné, il est livré aux flammes. Un 17 février, le jour que choisit Yourcenar pour le suicide de Zénon. Comme si Bruno ne pouvait cesser d'être un exemple.

Des usages de l'autodafé

- Jean Rocchi analyse le combat intellectuel contre le dogmatisme qu'incarna Bruno
- Après les hérétiques et les sorcières, on promet au bûcher les livres jugés impies. On continue

GIORDANO BRUNO APRES LE BUCHER
de Jean Rocchi.
Complexe, 300 p., 139 F (21,19 €).
(En librairie le 24 février.)

Le 17 février 1907, pour le 307^e anniversaire du supplice de Giordano Bruno, une procession aux accents fortement anticléricaux noircit le Campo dei Fiori à Rome, devant la statue d'Ettore Ferrari, érigée le 9 juillet 1889 à la gloire du philosophe nolain. Un jeune homme en noir assiste, réticent, à ce qu'il considère comme une énième récupération. James Joyce, puisque c'est lui, a toujours éprouvé une profonde sympathie pour l'homme de foi intransigeant, condamné pour hérésie. Dans son *Portrait de l'artiste en jeune homme*, ne rappelait-il pas qu'il se fit son champion dès l'école, face à l'un de ses condisciples (« Il a dit que Bruno était un terrible hérétique. J'ai dit qu'il avait été terriblement brûlé. Il a admis cela avec quelques regrets... ») ?

Comme Joyce, on est surpris de l'impossible pacification de la mémoire du penseur, rappelée encore lors du revirement de la position pontificale sur le dossier Galilée. Premier biographe de Bruno (*L'Errance et l'Hérésie*, éd. François Bourin, 1989) – le roman *L'Homme incendié*, de Serge Filippini (Phébus, 1990), et la somme de Bertrand Le-vergeois, *Giordano Bruno* (Fayard, 1995), ont complété son éclairage –, Jean Rocchi propose moins une histoire des récupérations politiques de la figure du Nolain qu'un retour sur l'enjeu intellectuel que fut après sa mort celui qu'il tient pour « le premier moderne », en partie pour « son prodigieux combat contre un dogmatisme qui n'était pas que religieux ». L'homme, comme sa pensée, dérange, inquiète et fascine tout à la fois. Et cela dès avant sa condam-

nation. C'est pourtant du bûcher que Rocchi commence son enquête sur sa postérité souterraine.

En bonne logique, le pontife condamne par décret au bûcher le 7 août 1603 l'œuvre de Bruno, accusée de contenir « une doctrine fautive, hérétique, erronée, scandaleuse, corruptrice des bonnes coutumes et de la piété chrétienne ». Rocchi a une jolie formule pour synthétiser cette hargne farouche : « *L'esprit humain, confronté à la mouvance de la Terre et à l'infini cosmique, se sentait subitement désarmé, comme un molluscus dont on aurait brisé la coquille.* » Faut-il dès lors s'étonner du peu de révérence explicite faite à Bruno par ceux que sa démarche inspire ? Galilée a beau écrire, en échappant au piège romain : « *De toutes les haines, il n'en est pas de plus grande que celle de l'ignorance contre le savoir* », lui-même se fait plus discret dans ses emprunts ou ses références à Copernic ou Bruno que Kepler.

Formé par quelques libertins fameux dont le brave Vion d'Alibray, qui consacra une étude entière au philosophe honni sans jamais dévoiler son nom, Pascal songe sans doute au « Nolain » et à la révolution intellectuelle qu'il a permise quand il écrit : « *Notre nature est dans le mouvement ; le repos entier est la mort.* » Premier matérialiste français, Gassendi lui-même, qui louvoie artistement pour comprendre la réalité et vénérer les Ecritures, a plus de mal à se réclamer de Bruno que de Vivès ou Pic de la Mirandole. Pour Naudé, Bruno a contribué à abattre Aristote ; Newton le voit en éclaircisseur ; Cyrano en autre Socrate. Bien plus tard, Namer affirmera en Sorbonne que « *Bruno contient Spinoza et Leibniz* ». Aussi avec Rocchi doit-on s'interroger sur la place réelle d'un penseur dont le bûcher, terrible péripétie, a brouillé la véritable image.

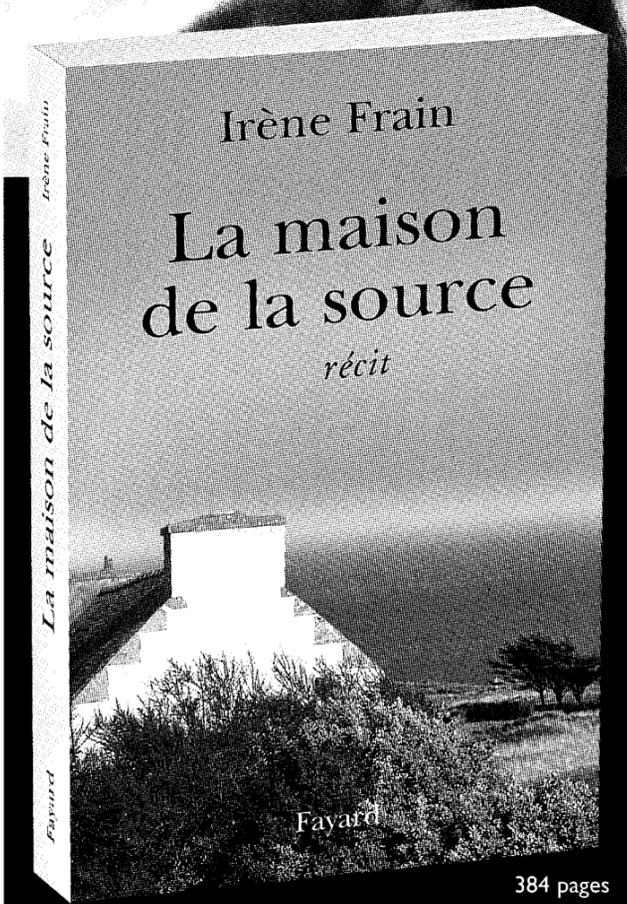
Ph.-J. C.

Après le réformateur tchèque Jan Hus à Constance (1415), l'humaniste et imprimeur Etienne Dolet à Paris (1546), le médecin et théologien Michel Servet à Genève (1553), Giordano Bruno, supplicié à Rome, clôt la sinistre série des intellectuels occidentaux condamnés au bûcher pour leur pensée jugée hétérodoxe. Ce triste rappel permet de mesurer que l'élimination radicale de l'adversaire n'est le privilège d'aucune fonction, ni d'aucun système.

Si la logique n'est pas neuve (Socrate doit se soumettre à une autorité politique suprême intransigeante parce que précaire), le recours au feu purificateur dit le nouvel univers mental du monde devenu chrétien. C'est l'hérésie que l'on extirpe par le feu ; c'est dire si le penseur est vu alors dans la stricte sphère d'un sacré où les hiérarques sont seuls juges. Est-ce parce que la sacralité gagne le politique, dont la nature laïque concurrence le fondement religieux ? Est-ce parce qu'éliminer le penseur n'est plus guère qu'une victoire symbolique, si l'écrit, qui véhicule le scandale, continue de circuler ? Toujours est-il que les successeurs de Bruno ne sont plus exposés au même martyre. L'acte de foi qu'illustre le bûcher, où flambent au XVII^e siècle les dernières sorcières, est bientôt réservé aux livres impies, aux textes interdits dont la propagation fait le scandale public. Si le français emprunte au portugais *auto da fé* le terme qui désigne le supplice de ceux que l'Inquisition juge hérétiques, il glisse dès le début du XIX^e siècle vers l'acception contemporaine qui le réserve en fait aux destructions massives par le feu des éléments idéologiquement suspects ou réprouvés. Bruno a le triste privilège de cumuler les deux sanctions puisque ses livres sont livrés au bourreau à quelques pas du Campo dei Fiori.

Ph.-J. C.

IRÈNE FRAIN



384 pages
130 F

Le mal français

Comment être démocrate ?

Avec clarté et curiosité, Christian Delacampagne passe en revue les principales questions de philosophie politique d'aujourd'hui

QUAND LA FRANCE S'OUVRIERA...
de Michel Crozier et Bruno Tilliette.
Fayard, 206 p., 98 F (14,94 €).

Le titre du livre est mauvais, mais les auteurs tapent rarement à côté dans leurs analyses du malaise français. Reprocher à la France de ne pas être ouverte quand elle a inventé l'Europe communautaire en 1951, qu'elle a bataillé pour l'euro et qu'elle échange avec le monde entier, on ne comprend pas très bien. Pas bien non plus les « *frontières mentales* » évoquées à la fin. Entre-temps, on nous parle efficacement du « principe de réalité » que la France délaïse parfois pour se crispier sur une « exception » qui n'est justifiée que par une histoire mal digérée ou certains droits acquis d'un autre âge.

Pour les grands chantiers de la politique française, on insiste sur des points originaux. Ainsi, le fait est que nous avons mal su adapter les passages de la recherche fondamentale (bien pourvue) à la recherche appliquée. En outre, la formation est trop cloisonnée. Trop de cloisonnements, aussi, dans la lutte contre l'exclusion. Dans chaque région, une centaine d'organismes distribuent de l'argent et se court-circuitent. Nos auteurs protestent sur la « *fabrique de clones* » dans les grandes écoles, sur l'égalité de traitement des élèves du primaire, qui, eux, n'ont évidemment pas les mêmes aptitudes. Quelques piques aussi sur l'organisation opaque et complexe des hôpitaux.

Enfin, l'ouvrage milite pour un « *libéralisme de partenariat* ». Quelle différence avec l'économie sociale de marché ou le « *modèle rhénan* » cher à Michel Albert, que nos auteurs avaient critiqué au début de leur ouvrage ?

Pierre Drouin

LA PHILOSOPHIE POLITIQUE CONTEMPORAINE
idées, débats, enjeux
de Christian Delacampagne.
Seuil, 250 p., 130 F (19,82 €).

L'homme moyen d'aujourd'hui, c'est *Homo democraticus*, même s'il est souvent divisé. Il s'est résigné au capitalisme, mais il constate qu'il produit le désordre et la dissolution des liens sociaux traditionnels. Il croit aux principes de tolérance et de laïcité, bien qu'il soit sensible aux revendications des identités religieuses. Il croit à la séparation des pouvoirs, mais ne veut pas que le politique perde ses droits. Il croit aux libertés formelles, mais garde la nostalgie de la liberté réelle. Il revendique la justice sociale, mais ne veut pas qu'elle soit ennemie du bien de tous. Il entretient l'idéal cosmopolite, mais ne veut pas renoncer aux nations et à leurs cultures. Il reconnaît la puissance de l'Etat, mais continue à lui opposer la société et les individus. Même si la démocratie est loin d'être réalisée dans les faits, on s'accorde pour dire que c'est le régime le « moins pire ». Cela a conduit les nostalgiques de l'Histoire à proclamer sa « fin » (idée qui ne vaut que ce que vaut la croyance en l'Histoire, c'est-à-dire rien). Quelle place reste-t-il alors à la philosophie politique comme entreprise de légitimation ?

Christian Delacampagne dresse tous ces constats avec la clarté, la curiosité et le sens pédagogique qu'on lui connaît. Mêlant aperçus historiques, synthèses d'idées contemporaines et prises de position personnelles, il passe en revue les principales questions de la réflexion politique. Ce livre porte la marque des cheminements d'une génération qui a appris sa philosophie chez Althusser, Lefort, Castoriadis et Foucault pour ensuite

s'en détacher (apparemment sans y renoncer tout à fait) et redécouvrir les vertus d'un libéralisme tempéré, encore à définir. Le succès des théories de Rawls, et le fait que les conceptions libertariennes et communautaristes des philosophes américains aient été essentiellement des réponses à Rawls, montrent qu'elles sont devenues le point de référence obligé de la philosophie politique contemporaine.

Toutes ces discussions ont contribué à l'établissement d'une *lingua franca*. L'Amérique, dira-t-on, reverse ses vins californiens (les droits des individus, les théories de la justice distributive, le multiculturalisme) dans nos vieilles outres européennes (le contrat social, les droits de l'homme, le nationalisme et les théories romantiques de la vie commune). Je ne m'en plains pas,

Pascal Engel

si cela revient à introduire dans les discussions de philosophie politique un peu plus de rigueur argumentative, de sens critique et moins d'appels à la rhétorique. Mais on a le sentiment que Delacampagne a encore bien des réticences face à ces modes de pensée.

Rawls envisage le choix des principes de justice comme une décision rationnelle, obtenue à partir d'« *un équilibre réfléchi* » entre principes et intuitions morales communes. Delacampagne flaire ici l'influence pernicieuse de l'économisme et de l'utilitarisme, et objecte que les individus ne sont pas rationnels. Mais s'ils ne le sont pas, comment évaluer leur irrationalité sinon à la lumière d'une conception, même imparfaite, de ce que serait leur rationalité ? Ici la philosophie politique doit rencontrer les questions des sciences sociales quant à la portée d'un principe de rationalité du comportement humain et au choix entre

« individualisme » et « holisme ». De même, toute la démarche de Rawls et de ses critiques suppose qu'il est possible de justifier des conceptions politiques, et que cette justification doit reposer sur une théorie morale, qui brille ici par son absence.

Mais si l'on refuse, à l'instar des penseurs « pragmatistes » comme Rorty, toute fondation « transcendentale » des principes politiques sur des principes normatifs, et si l'on ne trouve pas à la démocratie d'autre « justification » que factuelle (elle produit moins de souffrance que les autres régimes), on voit mal comment on peut évaluer les faits en question et encore moins comment échapper au relativisme. Enfin, Delacampagne est sensible aux questions de justice internationale posées par la mondialisation et la libre circulation

des individus. Il voit tout ce que le cosmopolitisme kantien peut apporter à cette réflexion (1) ; mais quand il donne l'impression de chercher, comme Derrida, du côté des notions d'hospitalité et d'amitié, et fait appel, comme Clastres et Castoriadis, à l'utopie d'une société sans Etat, le spectre du communautarisme ressurgit. Une cité, disait Aristote, n'est pas une société d'amis. Tout le monde aujourd'hui est d'accord sur le fait qu'il faille trouver une troisième voie entre universalisme abstrait et relativisme communautarien. Mais cela ne nous dispensera pas d'avoir à distinguer la norme et le fait, ni de comparer les idéaux entre eux. Après tout, même la moyenne, celle d'*Homo democraticus*, peut être un idéal.

(1) Voir sur ces thèmes le beau livre de Stéphane Chauvier, *Justice internationale et solidarité* (éd. Jacqueline Chambon, 1999).

Christian Delacampagne collabore au « Monde des livres »

Le voyage de l'enfance

FAYARD

Changer la République pour préserver la démocratie

Deux ouvrages pour connaître la nature et les limites du système français. L'originalité de notre vieille nation explique ses difficultés à s'intégrer dans une Europe dont les autres membres ont des références différentes

LA DÉMOCRATIE EN FRANCE

Tome I : **Ideologies**

Tome II : **Limites**

sous la direction de Marc Sadoun.

Gallimard, « NRF essais »,

470 et 572 p.,

165 F (25,15 €) et 185 F (28,20 €).

En France, la démocratie s'est toujours confondue avec la République. C'est dire que, contrairement à bien d'autres grands peuples européens, les Français ne furent libres de choisir leurs gouvernants que dans un régime républicain. Etudier l'histoire de l'une c'est donc examiner la constance de l'autre. C'est à cette tâche que se livre l'équipe réunie par Marc Sadoun. Cette entreprise est d'autant plus intéressante qu'elle a mobilisé des philosophes, des historiens, des politologues et des sociologues – l'objectif étant de « comprendre la nature et les limites de la démocratie en France ». La « nature », c'est l'origine républicaine du système politique qui le marque encore si profondément que les deux tomes de cette recherche auraient pu, auraient dû, s'appeler *La République*, plutôt que *La Démocratie en France*. Les « limites », c'est, pour l'essentiel, l'incapacité persistante à organiser les pouvoirs de façon à concilier plénitude du débat et efficacité de la décision.

Nous ne sommes pas les enfants des révolutionnaires de 1789, mais des pères fondateurs de la République qui, au lendemain de la chute du Second Empire, surent bâtir, en vingt ans, un régime démocratique inédit en France. Mais comme ceux-ci baïgnèrent dans le mythe de la Révo-

lution, nous sommes aussi les petits-enfants des droits de l'homme. Nicolas Roussellier et Jean-François Sirinelli le démontrent avec clarté. Or cette origine continue de nous marquer profondément. Tous. Car, c'est aussi un de leurs apports, la République a su, très rapidement, devenir le bien de tous. Certes, il y a toujours eu des groupes qui ont contesté soit la République soit la démocratie, mais ils n'ont, le plus souvent, été que marginaux.

Le ralliement des catholiques fut particulièrement important. Et surprenant. Car leur foi d'alors et l'idéologie républicaine n'étaient guère compatibles. Or c'est cette dernière qui fut imposée. D'abord à travers la question scolaire. Dans l'esprit des pères fondateurs, comme le montre Pierre Bourretz, l'éducation laïque et obligatoire a remplacé la Terreur comme instrument de conversion au nouveau régime. Elle était même, pour eux, consubstantielle à la démocratie : le citoyen pour être un « gouvernant » devait être conscient de ses choix, et donc être formé. De surcroît, la généralisation de l'école permettait la mobilité sociale et donc facilitait l'assise de la République dans les nouvelles classes moyennes. Aucune de ces motivations n'a disparu. On comprend mieux, alors, la passion qui sous-tend, encore aujourd'hui, le débat sur l'école et pourquoi l'incapacité actuelle des collèges à former les nouveaux immigrés touche la République au cœur.

L'Eglise fut ainsi confrontée à une laïcité conquérante. Dès l'origine, pourtant, il y en eut deux versions, que Pierre Bourretz pré-

sente : l'une veut « conduire au retrait des croyances dans la sphère du privé » ; l'autre prétend « arracher les consciences à l'influence de représentations jugées radicalement contradictoires avec la raison et l'autonomie ». N'est-ce pas ce débat qui réapparaît dans les réactions au port du foulard islamique à l'école ? N'est-ce pas lui qui complique l'intégration de la religion musulmane dans la France d'aujourd'hui ? Pour s'être heurtés à cette Eglise lors de la conquête de leur liberté, les Français se sont forgé une pensée laïque qui leur est spécifique. Comme le démontre Pierre Bourretz, l'histoire allemande a formé chez nos voisins une pensée qui n'est en rien comparable à la nôtre. Cette originalité française qui perdure, en deçà de toutes les évolutions apparentes, explique bien des difficultés de l'intégration de la vieille nation dans une Europe dont les autres membres ont une tout autre histoire, donc de tout autres références.

CRISE DE L'ÉTAT-PROVIDENCE

Cette République se découvre aussi progressivement sociale. Cela n'allait pas de soi, car longtemps se sont opposées deux conceptions : celle proclamée par Ledru-Rollin, en 1848 au lendemain de l'instauration du suffrage universel – « à dater de cette loi, il n'y a plus de prolétaires en France », il n'y a que des citoyens ; celle défendue par un des animateurs des Bourses du travail – « Nous sommes des ouvriers avant d'être des citoyens ». Si, petit à petit, la stricte conception libérale héritée de la Révolution – les progrès de la démocratie amèneront forcément une amélioration sociale pour tous –, cède le pas, c'est certes parce que la misère est bien loin de re-

culer, mais surtout parce que le régime se doit d'intégrer ceux qui se sentent de plus en plus aux marges. Marc Lazar décrit longuement le lent processus d'élaboration des lois qui modifia profondément les rapports sociaux, mais l'Etat ne deviendra véritablement le patron de ce secteur qu'au lendemain de la Libération. Marc Sadoun souligne que ce moment de toute-puissance administrative fut, contrairement aux idées reçues, une exception dans l'histoire française. Il reste que tout démontre aujourd'hui la crise de l'Etat-providence.

La crise, en fait, est celle des institutions. Nicolas Roussellier explique comment les pères fondateurs de 1870, profondément libéraux, ne

dans la gestion de l'économie. Le bilan que dresse d'ailleurs Roussellier, pour élogieux qu'il soit, n'est pas faux. Mais il prouve aussi que les projets de réforme de l'Etat, avec Tardieu ou Blum, sont justement nés lorsque la passivité économique n'était plus de mise. Il montre aussi que la IV^e République est en partie morte de son échec dans la modernisation des institutions et de son enfermement dans un régime d'assemblée inconciliable avec les besoins de l'époque. En ce sens, la révolution gaullienne ne fut que la mise en place d'institutions cohérentes avec les « trentes glorieuses ». Pour créer une industrie puissante, il fallait un pouvoir fort ; ce fut celui de De Gaulle, de Pompi-

vernementales à juguler la crise, l'écho rencontré par quelques scandales financiers mettant en cause des hommes politiques, autant d'éléments contribuant à faire apparaître, à entretenir, puis à amplifier un climat de doute sur le mode de gouvernement du pays, et bientôt sur le régime lui-même – pourrait cependant, sans grand changement, s'adapter à la situation d'aujourd'hui. Pour en sortir, il a fallu une guerre, la trahison des élites et le gigantesque sursaut de la Libération. Il serait judicieux de s'éviter d'aussi dramatiques épreuves !

Une République aux traditions divergeant trop de celles de ses voisins pour ne pas être un frein à l'union de l'Europe. Un Etat devenu omniprésent, mais qui n'a plus de prise sur la raison d'être de sa puissance – la maîtrise du développement économique – et débordé par ses tâches sociales. Un régime institutionnel correspondant à des besoins qui étaient ceux d'hier. Une Constitution qui impose un combat sans fin pour que soient reconnues la prééminence des droits de l'homme et la légitimité du débat démocratique... Les auteurs de cette étude fouillée de la longue histoire de *La Démocratie en France* ne tirent pas eux-mêmes la leçon de leur travail, mais cette discrétion ne fait que renforcer la force du constat fait à la lecture de leur ouvrage : il est plus que temps que les citoyens français remettent sur l'établi les règles qui leur permettent de vivre en bonne intelligence en conciliant, ce qu'ils n'ont jamais su faire depuis plus de deux siècles, la pleine liberté des électeurs et l'efficacité des gouvernants.

Thierry Bréhier

La politique de Bourdieu

Le sociologue analyse la démocratie représentative et révèle ses dysfonctionnements

PROPOS SUR LA POLITIQUE

de Pierre Bourdieu.
Presses universitaires de Lyon,
110 p., 50 F (7,62 €).

Pierre Bourdieu est l'un des rares intellectuels français de renom qui s'intéressent au fonctionnement actuel – c'est-à-dire aux dysfonctionnements – de la représentation politique. Il ne se contente pas d'avoir à ce sujet des opinions, ni de défendre des convictions. Appliquant à ce domaine les outils théoriques qu'il a forgés et expérimentés dans l'étude de l'école, des institutions culturelles et de bien d'autres secteurs de la vie sociale, il définit ce qu'il appelle le « champ politique », où s'exercent des rapports de forces et s'élaborent des stratégies destinées à les modifier.

A l'invitation du pôle universitaire de Lyon, le sociologue a prononcé, le 11 février 1999, une conférence qui résume l'état de sa réflexion à ce sujet. La publication de cette conférence est accompagnée d'une introduction de Philippe Fritsch, chercheur au CNRS, qui en avait pris l'initiative, et d'un entretien préalable de ce dernier avec Pierre Bourdieu, ainsi que de la reproduction de quelques textes antérieurs. Des analyses menées sur presque trente ans sont ainsi rassemblées. Elles montrent ou rappellent que la critique de la démocratie représentative, de ses règles explicites et, surtout, implicites, de ses « appareils », de ses jeux et de ses « agents » a été un contrepoint fréquent des investigations sociologiques de Pierre Bourdieu.

Ainsi entend-il opposer à la politique l'analyse des mécanismes de « dépossession » par lesquels elle enlève ou tente d'enlever, à ceux dont elle prétend servir les aspirations, tout moyen de les exprimer et de les défendre eux-mêmes. Pierre Bourdieu rappelle que cette dépossession s'opère avec le consentement et sous le regard des mandants, de même que, dans l'analyse de l'institution religieuse par Max Weber, les clercs exercent le « monopole de la manipulation légitime des biens du salut » pour le

compte des laïcs, dont ils doivent entretenir la confiance.

Dans le cas des politiques, cet accaparement a pour corollaire la disqualification, comme « irresponsable », de tout profane qui prétend intervenir dans leurs débats. Pierre Bourdieu voit dans cet ostracisme l'un des principaux indices du fait que la politique constitue bien un « champ », toujours sur le point de se fermer sur lui-même. Cela justifie, à ses yeux, la « suspicion » des profanes « à l'égard de la délégation politique ». Pour le sociologue, « les luttes politiques sont des luttes entre responsables politiques ». Il cite le congrès de Rennes du Parti socialiste, en 1990, comme exemple achevé d'un combat dont le seul enjeu résidait dans « les intérêts politiques les plus directs des chefs de courants » qu'étaient alors Lionel Jospin et Laurent Fabius.

IMPROBABLE RENCONTRE

Certes, admet-il, la politique est aussi « une lutte pour des idées, mais pour un type d'idées tout à fait particulier, à savoir les idées-forces, des idées qui donnent de la force en fonctionnant comme force de mobilisation ». D'où la difficulté rencontrée, selon lui, par les intellectuels, qui « ont un peu plus sur la moyenne accès à des vérités sur le monde social », mais qui se demandent « comment donner de la force » à leurs idées « sans entrer dans le champ et dans le jeu politique ».

Car la réflexion de Pierre Bourdieu sur la démocratie représentative et sa tentative de « penser la politique sans penser politiquement » sont inséparables de son désir de faire se rejoindre ou, au moins, se rencontrer, le savant et le politique. Les modalités de cette rencontre, telle qu'il la conçoit, la rendent assez improbable, puisqu'elle supposerait que les politiques acceptent « une position subordonnée » face aux sociologues, autrement dit qu'ils « écoutent et fassent ce qu'on leur dit ». C'est là une vision de l'action politique qui ne saurait convenir, sans doute, à ses « professionnels », mais qui a de quoi inquiéter tout autant les « profanes ».

Patrick Jarreau

Dans les couloirs de l'Assemblée nationale

Marc Abélès s'est livré à un réel travail d'explorateur dans le Palais-Bourbon, ce lieu du politique où la négociation d'intérêts prend souvent le pas sur le débat d'opinion

UN ETHNOLOGUE A L'ASSEMBLÉE

Comment se font nos lois de Marc Abélès.
Ed. Odile Jacob, 300 p.,
150 F (22,87 €).

Marc Abélès est un chercheur intrépide qui entend passer toutes les institutions de la vie politique au crible de son filtre anthropologique. C'est à cette ambition d'ensemble qu'il faut prêter attention pour prendre la juste mesure de chacune de ses enquêtes, de chacun de ses livres. Ainsi appréciera-t-on mieux la portée du dernier d'entre eux si on garde en tête ceux qui l'ont précédé, notamment *Jours heureux en 89* (1) et *Anthropologie politique de l'État* (2) qui, le premier à l'échelle du canton, le second à celle de la nation, délimitent les frontières à l'intérieur desquelles s'exerce l'activité parlementaire.

Cela dit, *Un ethnologue à l'Assemblée* se suffit à lui-même et l'investigation qui s'y trouve rapportée réjouira aussi bien les lecteurs férus d'information générale ou politique (la fluidité de l'écriture rend aisée l'absorption d'une documentation extrêmement riche) que ceux des anthropologues qui s'intéressent à leur propre société.

Les premiers se verront offrir l'accès à toutes les arcanes d'un haut lieu. Car l'Assemblée nationale, c'est d'abord un espace, un monument, plusieurs bâtiments dans lesquels se déroule la vie des

députés en session. Il y a toujours une sorte de sacralité dans les palais de la République : la notion de frontière y joue à plein ; on n'y entre qu'après avoir montré patte blanche ; la ritualité qui s'attache à certaines cérémonies et l'existence d'un calendrier (comme dans les liturgies religieuses ou sportives) accentuent encore la distance qui sépare ordinairement les citoyens-électeurs du lieu où siègent leurs représentants.

En bon explorateur, Marc Abélès remonte aussi bien aux sources du travail législatif (là où s'élaborent les rapports des commissions) qu'à celles où les députés s'abreuvent ou s'alimentent. Son analyse chronologique de l'instauration du PACS et les croquis qu'il nous livre des scènes quotidiennes de la buvette constituent à cet égard des morceaux de choix. Il y a, pour notre plus grand plaisir, du récit de voyage dans *Un ethnologue à l'Assemblée*.

Marc Augé

Voyage, exploration : ces mots sont mal vus dans la profession ethnologique. Certains collègues de Marc Abélès l'accuseront peut-être, malgré la proximité de l'Assemblée, d'avoir fait du tourisme ou, au mieux, du journalisme. Ils auront tort.

Tout d'abord, son livre a toutes les caractéristiques d'une bonne monographie, c'est-à-dire d'un travail descriptif, préalable obligé à toute interprétation et à toute comparaison. Un journaliste pourrait se retrouver dans ce souci de document exact. Mais Abélès met au jour – ou en question – quelques notions problématiques fortes qui devraient intéresser anthropologues et sociologues.

En premier lieu, la notion de représentation. Nos « représentants » sont assez représentatifs de quelques travers des institutions françaises mais beaucoup moins de la population qu'ils sont censés représenter : les femmes, les beaux, les jeunes gens sont peu « représentés » à l'Assemblée, ou même pas du tout. Cela n'empêche pas beaucoup de députés d'avoir une conscience géogra-

phique ou territoriale de ce qu'ils représentent : ils doivent du temps à leurs électeurs, et leur souci d'être sur le terrain explique leurs absences à l'Assemblée. Tous, enfin, ont conscience d'être l'objet de la représentation des autres, d'une opinion qui contribue à faire les caméras de la télévision et les médias en général. Ils courent après leur image et trouvent injuste qu'on leur reproche indifféremment de ne pas être présents en séance ou d'être loin de leurs mandants. Les députés ne sont pas les sujets mais les objets et parfois les victimes du jeu des représentations. A ce jeu d'autres se plient volontiers, d'ailleurs, et en deviennent des vedettes ; on connaît leurs humeurs et leurs manies, on s'arrache leurs dernières boutades et leurs fausses confidences, mais ne sont-ils pas devenus une expression parmi d'autres de la société du spectacle ?

La responsabilité principale de l'Assemblée, pourtant, c'est l'élaboration des lois, leur mise en mots. Et l'on sent que l'ethnologue a découvert avec surprise l'ampleur et le sérieux du travail qui s'effectue en commission et, spécialement, son caractère linguistiquement tatonnant. Il y a plus : le rôle des « professionnels » de l'Assemblée – les rédacteurs, les administrateurs –, la prise en considération par les commissions des arguments de la majorité et de l'opposition instaurent les conditions d'une vraie délibération, dont on retrouve l'écho amplifié dans la bataille parlementaire, avec ses fracas, ses bons mots et ses chahuts.

Les réflexions sur la représentation, la production des textes de la loi et la bataille parlementaire aboutissent ainsi à une interprétation complexe et nuancée du travail des députés. Il se situe à la croisée des deux types de débats que distinguait Carl Schmitt : la lutte des opinions et la lutte des intérêts. Il ne fait nul doute que l'Assemblée est soumise à la pression de différents lobbies et que, pour citer Abélès, « l'activité politique s'identifie de plus en plus à une représentation des intérêts plu-

tôt qu'à une expression des opinions ». Néanmoins, souligne aussi l'auteur, on a vu en plusieurs occasions le débat d'opinion prendre le pas sur la négociation d'intérêts. Le débat sur le PACS, celui sur les 35 heures témoignent de l'imbrication des deux points de vue. Cette tension, qu'exprime en partie l'opposition du modèle « républicain » et du modèle « libéral », interdit de réduire à un simple simulacre, à un théâtre d'ombres, les débats qu'abrite le Palais-Bourbon.

Il ne s'agit pas, au bout du compte, de « réhabiliter » les parlementaires, mais de prendre au sérieux le débat dont ils ont eu la charge et, en deçà, le vote par lequel nous les élisons. Il ne s'agit pas de déplorer ou de glorifier la théâtralisation de la vie publique, mais de s'interroger sur l'existence maintenue d'un lieu du politique. Ce lieu du politique ne peut être à l'abri des péripéties de la société à partir du moment où il aspire à la représenter démocratiquement ; il ne peut s'abstraire du contexte mondial à l'heure de la planétarisation. C'est dire aussi qu'il reste le seul espace où l'on puisse débattre au nom de tous et de chacun du sens et des non-sens, des promesses et des dangers des évolutions en cours, le seul espace où puisse s'affirmer publiquement, contre la fatalité du prêt-à-penser et du préfabriqué, une volonté politique. Parlementarisme ou barbarie ?

(1) Odile Jacob, 1989.
(2) Armand Colin, 1990.

VOUS CHERCHEZ UN LIVRE ÉPUISE ?

Une seule adresse

LE TOUR DU MONDE

et son réseau de 250 correspondants

9, rue de la Pompe, 75116 PARIS
Tél. : 01.42.88.73.59
Fax : 01.42.88.40.57

sur cédérom

L'encyclopédie de

DIDEROT

et d'ALEMBERT

librairies et FNAC

690 F

www.dictionnaires-france.com
04 75 90 25 30

Hommes et femmes à la dure école des parents

Dans le contexte actuel de grand chambardement de la structure familiale, les collections d'essais autour de la « parentalité » et de ses enjeux fleurissent. Avec deux axes majeurs : la réévaluation nécessaire du rôle du père et les ravages des relations mères-filles

On dit que les nouvelles générations seront difficiles à gouverner. Je l'espère bien », écrit Alain dans *Propos sur l'éducation*. Soixante-dix ans plus tard, le philosophe a-t-il été exaucé au-delà de ses souhaits ? Est-ce pour répondre à un malaise croissant, sinon à un franc désarroi des parents du XXI^e siècle, que fleurissent les collections d'essais autour de la « parentalité » et de ses enjeux ?

Reprenons le sujet à la racine. Pour éviter tout malentendu, il convient de ne rien ignorer de cet « extraterrestre venu faire la révolution dans nos vies » : l'enfant. Pour cela, **Dominique Simmonnet** propose un *Bébé, mode d'emploi* (Seuil, 256 p., 99 F [15,09 €]), facile à lire et surtout roboratif pour les anxieux. Ce tour d'horizon vulgarisé des compétences du tout-petit éclaire notamment la formation de l'indépendance entre zéro et deux ans – âge du « non » et du « je », lorsque les choses se corsent. Mais surtout, il termine par une adresse aux parents délibérément « déculpabilisante » : « Au fil du temps [et des représentations], les conseils n'ont cessé (...) de se contredire. » Pour « réussir son enfant », celui de l'auteur est frappé au coin du bon sens. Il passe par la recherche du plaisir partagé, en sachant qu'« aimer un bébé, ce n'est [ni] s'y soumettre [ni] le calibrer » ou le surstimuler pour calmer ses angoisses.

Mais s'il faut déculpabiliser les parents, il faut aussi les aider à dépasser les modèles hérités du passé. Celui du père, en particulier, traditionnellement réduit à sa fonction de « père symbolique », représentant de la Loi et vecteur de « lien social ». Signe des temps, nombre d'auteurs réexaminent la place du père dans une société où la professionnalisation massive de la femme et le grand « chambardement » de la structure familiale – familles monoparentales, recomposées, homo-parentales – obligent à une redéfini-

tion de la « paternité ». Auteur de plusieurs ouvrages sur le sujet, le psychologue **Jean Le Camus** s'interroge sur *Le Vrai Rôle du père* (éd. Odile Jacob, 202 p., 120 F [18,29 €]). Il montre les limites du mythe du « père symbolique » et plaide pour un modèle de « père concret », investi, dès la naissance, dans les soins, l'éducation et le jeu, assumant sa présence structurante dans l'aventure familiale et revendiquant sa contribution spécifique de « parent au masculin ». Plus d'ombre tutélaire désincarnée, plus de (lointain) héros au sourire si doux : le lien doit s'enraciner au plus tôt, dans la proximité physique, sensuelle même.

LE RAPT DES MÈRES

Voilà qui rejoint la thèse de la psychanalyste **Christiane Olivier** dans son *Petit livre à l'usage des pères* (Fayard, 114 p., 45 F [7,46 €]). L'auteur des *Fils d'Oreste* s'inquiète du droit que s'arrogent certaines mères à « rapter » leurs enfants, cependant que nombre de pères ont, selon elle, démissionné de leur fonction. Négligeant la relation quotidienne, dédaignant de gronder ou punir pour être « gentil », ceux-ci s'aperçoivent trop tard, notamment en cas de divorce, qu'ils n'ont pas « mis le prix pour se rendre indispensable ». Le résultat est sans appel : « L'enfant rechigne souvent à quitter sa mère, et, dans les dix ans (...), un tiers des enfants ne voient plus leur père. » Pour **Christiane Olivier**, la construction d'une relation authentique père-enfant passe par des mesures pratiques, comme un congé paternité d'un mois ou des aménagements d'horaires pour les jeunes pères dans l'entreprise.

Au reste, la plupart de ces essais montrent que la réflexion sur la parentalité ne saurait s'envisager hors de plus vastes débats. En témoigne l'article de **Jean-Marie Petitclerc** qui relie la crise du lien social et de l'autorité à la décrédibilisation des pères (*Dans l'aventure des familles*,



DELPHINE WARIN

Cahiers de Meylan, Nouvelles Questions éthiques, 112 p., 60 F [9,14 €]). Ou l'ouvrage collectif *Devenir parent en l'an 2000*, sous la direction de **Catherine Bergeret-Amselek** (Desclée de Brouwer, 272 p., 135 F [20,57 €]). S'interrogeant lui aussi sur le « devenir père », Roger Teboul y note, après le PACS, qu'« avec la revendication des couples homosexuels de pouvoir faire des enfants » la distinction entre paternité biologique et paternité sociale « franchit une étape supplémentaire puisqu'une femme pourra se trouver en situation d'être père, et un homme, si la possibilité pour lui de porter un enfant devient réalisable à terme, en situation d'être mère ». Difficile de s'y retrouver lorsqu'il

faut simultanément réinventer les modèles ancestraux et penser les nouveaux dans un paysage aussi mouvant. Difficile aussi d'aborder ici l'expression profonde de l'identité masculine sans penser à cette crise du *Premier Sexe* dont parle l'historien André Rauch.

Les pères, d'ailleurs, ne sont pas seuls en cause. Les mères aussi sont sur le gril. A lui seul, le titre du dernier ouvrage de la psychanalyste **Marie-Magdeleine Lessana** (à paraître chez Pauvert le 23 février, 412 p., 140 F [21,34 €]) résume l'étendue du désastre : *Entre mère et fille : un ravage*. Le mot est de Lacan. Et l'auteur l'explique ainsi : « Que la fille se tourne vers sa mère (...) pour trouver les repères de ce qui

l'attend, qu'elle connaisse avec elle une relation amoureuse torturante, passionnelle, minée par les reproches, qu'elle se sente trop ou mal aimée, qu'elle ait des curiosités sur les jouissances érotiques de sa mère comme énigmes auxquelles elle se mesure, qu'elle soit bouleversée par l'approche du corps féminin, lieu du désirable obscène et fascinant, constitue peut-être ce dont le mot ravage fait écho. »

A une étude exhaustive du rapport mère-fille, Marie-Magdeleine Lessana a préféré six coups de projecteur sur six « ravages » historiques ou littéraires : la passion de M^{me} de Sévigné sur M^{me} de Grignan ; l'emprise instrumentaliste de Marlene Dietrich sur sa fille Ma-

ria Riva ; la haine de M^{me} Claudel pour Camille, qu'elle refuse de faire sortir de l'asile ; l'histoire du personnage de Marguerite Duras Lol V. Stein ; celle de Marguerite Anzieu, le « cas Aimée » de la thèse de Lacan ; et enfin celle des sœurs Papin, qui assassinèrent leur patronne et inspirèrent à Genet sa pièce *Les Bonnes*.

A chaque fois, Marie-Magdeleine Lessana montre comment l'affrontement entre ces femmes se cristallise autour du corps et des questions de féminité. Identification impossible, « impossibilité d'une communauté d'expériences du féminin » : « Dans nos sociétés qui ne connaissent pas l'initiation sexuelle, la fille le débat mère-fille sur la féminité de la fille est à l'état sauvage », écrit l'auteur, qui note que les filles uniques connaissent en général des conflits plus aigus que les autres.

Se sort-on du « ravage » ? Peut-il être structurant ou seulement dévastateur ? La force du livre de Marie-Magdeleine Lessana consiste à montrer ces formidables remous d'amour-haine à l'œuvre sur de « vrais » couples mères-filles, bouleversant ainsi la connaissance qu'on croyait en avoir. Non moins poignant est le livre du pédopsychiatre **Bertrand Cramer**, *Que deviendront nos bébés ?* (éd. Odile Jacob, 306 p., 140 F [21,34 €]). Cette fois, c'est d'inconnus qu'il s'agit. Mais l'interaction des destins est tout aussi passionnante, notamment lorsque l'auteur étudie sur la fille les effets de la dépression maternelle. Ici le ravage tourne au drame, l'enfant est empêché de se construire une identité. C'est sans doute l'une des plus extrêmes de ces nombreuses histoires. Mais chacune montre la difficulté de progresser dans l'art d'être parent. N'y aurait-il donc aucune sagesse à attendre de ces brûlantes expériences d'attachement et d'arrachement ?

Florence Noiville

Récits de vies en images

Dorothea Lange et Paul Taylor, George Rodger, Ed Van Der Elsken : trois livres mythiques de la photographie s'offrent une seconde vie

AN AMERICAN EXODUS, A RECORD OF HUMAN EROSION de Dorothea Lange et Paul Taylor. Textes de Sam Stourdzé et de Henry Mayer, traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Charles Penwarden et Anna-Louise Milne, éd. Jean-Michel Place, 224 p., 175 F (26 68 €).

LE VILLAGE DES NOUBAS de George Rodger. Texte de Peter Hamilton, traduit de l'anglais par Frédéric Maurin, éd. Phaidon, 122 p., 129 F (19,67 €).

LOVE ON THE LEFT BANK d'Ed Van Der Elsken. texte anglais, éd. Dewi Lewis, non paginé, 250 F (38,11 €).

Ces trois livres de photographies sont précieux : des rééditions en fac simile d'ouvrages qui tiennent une bonne place dans l'histoire de la photographie. Les originaux sont merveilleux mais introuvables. La consultation en bibliothèque est une solution. Reste la réédition par des éditeurs courageux, à l'identique et à des prix abordables.

Ces rééditions rappellent aussi combien le livre, dans les années 40-50, était le support privilégié de la diffusion des images. Les photographes pouvaient développer leur création, au moyen du récit. Récit par les images, par leur progression, leur rythme, leur mise en page, par les montages opérés entre elles, jouant avec les moments forts et d'autres de transition. Récit aussi au moyen du texte – il est déterminant dans ces livres – mis en tension avec les photos, venant les enrichir. Ces combinaisons sont d'autant

plus riches que les images résultent d'un style documentaire, de témoignages alors inédits sur un pays, une communauté, une économie, une société. Il en résulte des climats différents dans ces livres, jouant avec le retrait et l'engagement, la réalité et la fiction, le constat et la poésie. La plus exemplaire, la plus ambitieuse aussi, de ces rééditions, est le livre américain *An American Exodus, a Record of Human Erosion*, de la photographe Dorothea Lange et de l'économiste Paul Taylor, monument de la photographie sociale, publié pour la première fois en 1939.

OBSERVATION ET FICTION

Lange et Taylor témoignent de l'exode d'Américains pauvres, chassés de leurs terres dans les années 30 « par les forces puissantes de l'homme et de la nature ». C'est l'Amérique de Steinbeck et de Roosevelt qui défile à travers des portraits, paysages, vues d'architecture, instantanés de fermiers sur la route, dans des campements ou dans les champs, autant d'images qui traduisent l'exode et le mouvement, rehaussées de témoignages recueillis auprès des personnes photographiées, qui disent l'ampleur du dénuement. « Clichés, légendes et textes sont le trépied sur lequel nous avons établi une réflexion qui s'est forgée au cours de longues observations sur le terrain », écrivent Lange et Taylor.

On passera sur la couverture ratée à cause de sa typographie malheureuse, affichant une image différente de celle du livre original. Ensuite, c'est parfait : un texte de Sam Stourdzé explique la genèse et le destin du livre, un autre de Henry Mayer analyse le livre et son montage sophistiqué entre les images et les textes, puis le *fac simile* de l'ouvrage originel, conclu par les traductions.

Le Village des Noubas, du photographe britannique George Rodger, a été publié en 1955 dans la collection « Huit » de Robert Delpire.

Phaidon le ressort sans avoir prévenu Delpire, qui se dit « scandalisé » par le procédé. En 1945, Rodger photographie le camp d'extermination de Bergen-Belsen. Il dira ensuite : « Pour chasser de mon esprit les souillures de la guerre, les cris des blessés, les râles d'agonie des mourants, j'ai cherché dans le monde un endroit vierge, pur, et c'est dans l'Afrique tribale que je l'ai trouvé. » Il entame en 1948 un périple africain et finit par photographier la tribu soudanaise des Noubas en 1949. Le texte de Rodger, entre récit de voyage et description ethnographique, donne de l'épaisseur à des images retenues – portraits au Roliflex, instantanés au Leica – sur une communauté jamais photographiée et qu'il fixe avant que le « progrès » ne la normalise.

Le Néerlandais Ed Van Der Elsken a obtenu une réputation internationale avec la publication en quatre langues, en 1954, de *Love on the Left Bank* (*L'Amour à Saint-Germain-des-Prés*, en français). Le *fac simile* est publié en anglais seulement. Une phrase d'avertissement dit l'ambiguïté et la force de la démarche : « Le texte accompagnant les photographies est entièrement fictionnel et n'évoque aucune personne réelle. » Van Der Elsken arrive à Paris en 1950, vit dans le dénuement le plus complet, dort sous les ponts. Il photographie des clochards, partage ses heures avec des compagnons qu'il s'invente, dans la rue, les bars, les hôtels miteux. Dans la nuit. Il invente alors un scénario amoureux à partir d'images, bien réelles, sur une jeune chanteuse qui écume les cabarets de la rive gauche, à partir de visages en gros plans, d'images brumeuses de cigarettes, poisseuses d'alcool et de haschisch. Rarement photographe aura été dans son sujet comme Van Der Elsken. Et rarement photographe aura donné une telle épaisseur au récit.

Michel Guerrin

Des écrivains triés sur le volet

Le Robert propose « toute » la littérature française, du Moyen Age à nos jours, en 150 auteurs. Evidemment, il a fallu faire des choix...

LE ROBERT DES GRANDS ÉCRIVAINS DE LANGUE FRANÇAISE sous la direction de Philippe Hamon et Denis Roger-Vasselín. Ed. Dictionnaire Le Robert, 1 522 p., 169 F (25,76 €) jusqu'au 1^{er} mars, 210 F (32,01 €) ensuite.

Il fallait bien se justifier d'un projet un peu énorme : rassembler toute la littérature française, du Moyen Age à nos jours, en une liste de cent cinquante écrivains. Ce qui est peu, même s'il n'est question ici que des « grands » – notion éminemment ambiguë.

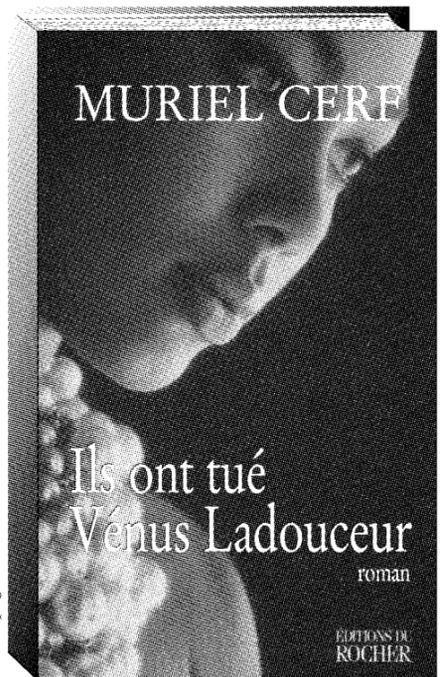
Le critère retenu pour ce choix a été celui de l'« œuvre-monument ». Une fois ce terme trouvé, il a été nécessaire de lui donner un sens, et des limites. Celles-ci balisent un champ sémantique, avec le nom des auteurs comme poteaux indicateurs : œuvres « monitrices de l'action » (Malraux, Montaigne), « prémonitrices » (Marivaux, Jules Verne) ; « monstrueuses » (Céline, Sade) ; aptes « à faire se souvenir » (Chateaubriand, Proust) ; à « faire mention » (Voltaire, Zola) ; et enfin les œuvres « plus rares », réunissant la plupart de ces caractéristiques (Balzac, Hugo). S'agissant des écrivains « de langue française », et « à l'heure des débats publics sur la parité », il fallait aussi introduire des auteurs venus des horizons francophones et... des femmes (8,66 % précisent les auteurs). Ainsi on peut se demander si Anne Hébert (canadienne et femme), Emile Nelligan (seulement canadien) n'ont pas d'abord bénéficié de leur origine ou de leur sexe. La présence de Philippe Jaccottet est une excellente chose, mais devait-elle se payer de l'absence d'Yves Bonnefoy ? Ou de Joubert, Amiel, Bloy, Blanchot, Des Forêts, Genet, Leiris, etc. Marcel Aymé, Al-

bert Cohen, Cocteau, Montherlant... en revanche sont là. Malgré la qualité des notices (hélas anonymes), on déplorera également la place disproportionnée accordée au XIX^e et XX^e siècle (respectivement trente-neuf et

soixante-deux auteurs). Tout ouvrage de ce type obéit à des logiques éditoriales. Le problème est que celles-ci ne croisent pas toujours la logique intellectuelle.

P. K.

LE PREMIER ROMAN DE MURIEL CERF AUX ÉDITIONS DU ROCHER



215 pages - 98F

ÉDITIONS DU ROCHER

L'ÉDITION
FRANÇAISE

● **Bleue.** Abderahman El Yousfi et Omar Mahi sont à l'origine d'une nouvelle revue, *Bleue*. Parainée par Jacques Roubaud, Michel Deguy, Michel Chaillou et Pierre Bergounioux, elle entend « mêler les voix d'écrivains reconnus à celles d'auteurs de banlieue, inconnus, qui publient pour la première fois. Il s'agira de métriser les genres et les milieux, de brouiller les frontières, et de combattre les visions stéréotypées de la banlieue ». Tous les textes publiés sont des inédits. Au sommaire du premier numéro, on trouve notamment un important parcours de la littérature albanophone et des textes, entre autres, de Christian Oster, Eric Chevillard, Eric Laurent, Caroline Lamarche. « Difficilement autofinancée », elle est diffusée par Distique (Rens. : Abderahman El Yousfi, *Bleue*, 5, route de Bondy, 93 600 Aulnay-sous-Bois).

● **Nouvelle collection.** En coédition avec l'éditeur turinois Nino Aragno, Les Belles Lettres lancent une nouvelle collection, « Theatrum sapientiae », dirigée conjointement par Alain Segonds et Nucio Ordine, qui se déclinera selon deux axes : des « essais » qui seront autant de retours de grandes études classiques (la première parution restituée le *Lucien écrivain* de Jacques Bompain, publié il y a plus de quarante ans) et des « textes », fac-similés d'ouvrages des XVI^e et XVII^e siècles, préfacés par des auteurs modernes. On annonce environ trois titres par an dans chaque série.

● **Premier prix Internet du livre.** Le premier prix Internet du livre a été décerné à Amélie Nothomb pour *Stupeur et tremblements* paru aux éditions Albin Michel. Créé par Antoine Audouard, avec le soutien de *L'Express*, du club France-Loisirs et de l'émission *Vol de nuit* sur TF 1, produite par Anne Barrère et présentée par Patrick Poivre d'Arvor, ce prix vise à séduire « un public nouveau, plus jeune, qui perçoit l'édition traditionnelle comme ennuyeuse et difficile ». Ce roman faisait partie d'une sélection de 20 titres retenus par des personnalités comme Patrick Poivre d'Arvor ou Jacques Duquesne. « Le vote a comporté deux tours (930 internautes ont participé au second) et s'est étalé sur quatre semaines. Il est intégralement celui des lecteurs qui se sont connectés sur le site www.leprixinternet.com ». Ouvert le 15 septembre 1999, ce site a permis aux internautes « d'accéder à des informations concernant les livres sélectionnés, de participer à des jeux ainsi qu'à des réunions de jury en ligne ou à des rencontres avec des auteurs ».

● **Prix littéraires.** La Fondation Napoléon a décerné ses grands prix à Française Wagener pour *L'Impératrice Joséphine* (Flammarion) et à Jean-François Lemaire pour *Les Blessés dans les armées napoléoniennes* (Lettrage Distribution). Le **prix Louis Pauwels** a été attribué à Thierry Desjardins pour *Le Scandale de l'éducation nationale* (Robert Laffont). Le **prix Claude Le Heurteur** est allé, pour cette année, à Philippe S. Hadengue pour son roman *L'Exode* (Pauvert). Ce prix, qui n'est assorti d'aucune somme d'argent, porte le nom d'un poète mort en 1625, dont aucun texte ne nous est parvenu.

**PIROUETTES
DANS LES
TÉNEBRES**

La bagarre européenne du prix unique rebondit...

C'est un nouveau rebondissement dans la bataille européenne du prix unique. Avec la disparition annoncée de l'accord transfrontalier germano-autrichien – qui permettait jusqu'à présent aux libraires de ces deux pays de vendre à prix fixes dans leur « aire linguistique » –, les tenants de la dérégulation des marchés semblent avoir marqué un point (*Le Monde* daté 13-14 février). La Commission européenne, qui avait demandé à l'Allemagne et à l'Autriche de mettre fin à cet accord, a fini par avoir gain de cause. Aux termes d'une proposition transmise le 17 janvier au commissaire à la concurrence Mario Monti, les syndicats de l'édition allemande et autrichienne acceptent finalement d'y renoncer, dans le cadre d'un nouveau dispositif qui doit être précisé d'ici fin mars. L'ossature en serait assez simple : en Allemagne, où le prix fixe prévaut dans le cadre d'un accord interprofessionnel, le système serait inchangé. En Autriche, une loi calquée sur la loi Lang pourrait être votée d'ici juin – c'est du moins ce qui avait été conclu avant l'arrivée du nouveau gouvernement. Enfin, des garanties seraient prévues pour les importations-réimportations de part et d'autre des frontières.

Cela fait longtemps que les accords transfrontaliers sont dans le collimateur de la Commission. Dès janvier 1998, le précédent commissaire, l'ultralibéral Karel Van Miert, avait commencé à leur déclarer la guerre au motif qu'ils contrevenaient aux règles de la concurrence.

Pourtant, dans le même temps, le Conseil des ministres avait réaffirmé son attachement au prix fixe. Et, en décembre 1999, le Parlement européen adoptait une résolution demandant à la Commission de « maintenir les mesures nationales et régionales », et préconisant « d'harmoniser les règles (...) sur la base du droit français par le biais d'une directive ». On aurait donc pu s'attendre à un maintien sinon à un renforcement des pratiques en vigueur.

La toute-puissante Commission en a décidé autrement. Si les Allemands se disent momentanément « soulagés », c'est sans doute parce que leur régime interne n'est pas remis en cause, et que ce nouveau *modus vivendi* met fin à deux ans d'atermoiements sur la viabilité de cette entente interétatique. Néanmoins, on peut s'interroger, dans le contexte actuel, sur la probabilité que soit effectivement votée la loi autrichienne, et sur les risques qui subsisteraient d'éventuels contournements du prix unique. « Est-on sûr qu'une entreprise basée à Salzbourg ne pourra vendre demain du livre allemand sur Internet à prix réduit ? », demande Jean-Sébastien Dupuit, directeur du livre au ministère de la culture.

En France, tous les professionnels suivent avec attention ce dossier-clé pour l'économie du livre. La tendance semble au repli sur les marchés nationaux : à chaque pays son dispositif – accord professionnel, loi ou prix libre –, au détriment d'une dynamique commune. M. Dupuit estime qu'« il ne faut pas

s'en tenir là, mais continuer à avancer, dans un cadre européen, sur différents fronts ». Exemple : celui de la directive sur le commerce électronique – qui doit passer en deuxième lecture devant le Parlement au printemps – et qui pourrait prévoir un régime spécifique pour le livre. Plus largement, à l'approche de l'euro, on tente de dépasser l'approche Etat par Etat pour faire prévaloir la notion de « marché intérieur communautaire ».

En mars, le Salon du livre de Paris – dont l'invité d'honneur, le Portugal, est favorable au prix fixe – devrait permettre de nouer de nouvelles alliances. D'ici là, le président du Syndicat national de l'édition, Serge Eyrolles, et le PDG des éditions de Minuit, Jérôme Lindon, se rendront à Bruxelles pour plaider la cause du prix fixe auprès de M. Monti. « C'est le seul système qui permette de soutenir la création, répète Jérôme Lindon. Par ailleurs, il faut comprendre que l'abrogation du prix unique n'est pas à sens unique. Elle permet des discounts mais elle permet aussi des hausses. » Or, l'exemple britannique montre que cinq ans après l'abandon du Net Book Agreement, le prix moyen des ouvrages a grimpé de 15 % (1). En menaçant de rompre le fragile équilibre de l'industrie éditoriale, tout en n'offrant aucun bénéfice économique au consommateur, la Commission européenne donne vraiment l'impression d'agir à contre-emploi.

F. L. N.

(1) Source : *Livres Hebdo* du 4 février.

... Et la bataille du prêt payant reprend

La bataille du prêt payant en bibliothèque redémarre. En accord avec la Société des gens de lettres (SGDL), de nombreux éditeurs ont envoyé à leurs auteurs une lettre pour « que soit respecté le droit de prêt de vos ouvrages, pourtant inscrit dans la loi française comme dans la législation européenne ». « Nous avons usé jusqu'ici de toutes les formes d'action possibles – tables rondes, forums, articles de presse, réunions au ministère de la culture. En vain. Il nous faut aujourd'hui franchir un pas supplémentaire », précise la lettre. Les auteurs commencent à renvoyer une réponse stipulant : « Lassé d'attendre une éventuelle décision des pouvoirs publics, je vous demande (...) de faire respecter mon droit d'interdire le prêt de mes ouvrages en bibliothèque, tant que nous n'aurons pas obtenu satisfaction ».

Les lettres sont parties début février, les réponses arrivent. Les éditeurs restent prudents et attendent d'avoir suffisamment de signataires pour rendre publics les noms et la suite qu'ils comptent donner – avec la SGDL – au mouvement. Les bibliothécaires ont aussitôt réagi. La présidente de l'Association française des bibliothèques (AFB), Claudine Belayche, se pliera à cette éventuelle décision et cessera de prêter les ouvrages des auteurs qui ne le souhaitent pas : « C'est avec tristesse qu'on ira contre l'intérêt des lecteurs et

de la lecture. » La SGDL veut « simplement que la loi soit respectée » et précise que les fonds seront répartis entre éditeurs et auteurs et qu'une partie sera prélevée pour mettre en place un fonds de retraite complémentaire pour les auteurs.

Depuis de nombreuses années, la question du droit de prêt, reconnue par la loi, instaurée dans de nombreux pays – souvent assumée par les pouvoirs publics –, suscite la polémique. Il y a deux ans, un rapport de Jean-Marie Borzeix demandé par le ministère de la culture avait un peu apaisé les esprits. Il préconisait un paiement annuel modique de 10 à 20 francs et avait été plutôt bien accueilli. Plusieurs réunions ont eu lieu, aucune décision n'a été prise. Le droit de prêt peut être assumé par les usagers des bibliothèques, les pouvoirs publics ou par les bibliothèques au moment de l'achat des livres.

Le ministère de la culture souhaite intégrer la question du droit de prêt dans « un contexte plus large qui tient compte à la fois de l'avenir des bibliothèques et de l'avenir du prix unique du livre », explique Jean-Sébastien Dupuit, directeur du livre au ministère. Les collectivités locales qui financent les bibliothèques sont réticentes. La proximité des élections municipales ne facilite pas un règlement rapide du dossier. C'est pourquoi éditeurs et auteurs ont décidé de se mobiliser fortement.

Alain Salles

Gallimard, l'Arbalète à l'épaule

La maquette de couverture est un heureux compromis entre le présent et le passé, entre la marque actuelle, Gallimard, et la référence maintenue, l'Arbalète. Lorsque la maison Gallimard annonça, en août 1997, l'acquisition – à grands frais, dit-on – des éditions de l'Arbalète, son PDG, Antoine Gallimard, ne savait pas exactement quel destin il réserverait à ce nom propre à faire rêver tous les bibliophiles, son souci étant surtout de reprendre les droits des œuvres de Jean Genet appartenant à la petite maison lyonnaise. Entre-temps, André Velter s'était installé dans l'immeuble de la rue Sébastien-Bottin, pour diriger la collection de poche « Poésie », dont la longue et belle réussite n'est pas contestable.

L'idée de faire revivre l'Arbalète sous la bannière Gallimard naquit entre les deux hommes. Avec un certain goût du risque commercial, il faut bien le dire, le PDG confia à Velter le soin de redynamiser cette marque ancienne, créée par Marc Barbezat (mort en avril 1999) au début des années 40. Avec une grande attention artisanale, un art de l'imprimerie à l'ancienne, l'éditeur avait constitué un catalogue rare et prestigieux où se retrouvaient, outre Genet (*Miracle de la Rose* et *Notre-Dame des fleurs*), mais aussi une partie du théâtre et d'autres titres), Larroude, Dubillard, Artaud...

Mais André Velter n'a pas l'intention de rester enfermé dans la révérence de ce passé : « Du vif

plutôt que du patrimonial », résume-t-il. Son projet est de mener une politique d'auteur – comme les deux autres satellites attachés à Gallimard : l'Arpenteur et le Promeneur –, avec des livres en général courts, ne relevant pas forcément d'un genre connu : poésie, roman, nouvelles... Son plaisir serait même d'inventer des genres nouveaux, à l'intérieur d'un large spectre qui irait « de Mallarmé à Alphonse Allais », « de l'instinct potache à la fable métaphysique ». Un « certain déséquilibre avec l'époque » n'est pas pour lui déplaire. Mis à part le « roman », d'un genre particulier, de Serge Sautreau – *La Séance des 71* –, les deux autres ouvrages qui inaugurent la collection, *Un livre s'écrit tôt le matin* et *Litaniques*, appartiennent à des catégories non encore découvertes par les manuels de littérature : « journal-récit » pour Dominique Sampiero et « poésie-parade » pour Jacques Rebotier.

Trois livraisons de trois livres par an, un tirage initial raisonnable de 2 500 exemplaires, une logistique réduite – mais tout de même appuyée sur la grande maison –, un suivi du travail des auteurs... Ces données très concrètes et modestes constituent la seule « ligne » éditoriale revendiquée par le directeur de l'Arbalète. Se succéderont au cours des prochains mois : Jean-Pierre Verheggen, Zéno Bianu, Serge Pey, Mohamed Kacimi et Ludovic Janvier... Des auteurs qui, de fait, ne s'effraient pas des « déséquilibres » dont parle Velter.

P. K.

AGENDA

● **DU 21 AU 27 FÉVRIER.** **BLACK POLAR.** A Dakar, le 1^{er} festival du roman noir en Afrique sera l'occasion de rencontres, conférences, projections de films (Rens. : Centre culturel français de Dakar, Sénégal. Tél. : 00 221 821 18 21).

● **LE 22 ET LE 24 FÉVRIER.** **VIVIANE HAMY.** A Paris, à l'occasion des dix ans de sa maison d'édition, Viviane Hamy propose une rencontre avec Fred Vargas, François Vallejo, Brigitte Le Treut, José Luis de Juan. Le 24, des lectures par Hugues Baudoin, mises en musique par Michel Glasko, seront également proposées (le 22, à 18 h 30, L'Astrée, 69, rue de Lévis, 75017 Paris. Le 24, à 19 heures, hôtel d'Avejan, 53, rue de Verneuil, 75007 Paris. Réservation au : 01-49-54-68-80).

● **LE 23 FÉVRIER.** **SARTRE.** A Paris, la librairie Gallimard organise une soirée Sartre, animée par Michel Contat, en présence de Ber-

nard-Henri Lévy et de Philippe Soliers (à 20 h 30, Maison de l'Amérique latine, 217, bd Saint-Germain, 75007 Paris).

● **LE 24 FÉVRIER.** **JEAN SULIVAN.** A Paris, Frédéric Pagès et l'Association des amis de Jean Sullivan proposent une rencontre à l'occasion de la parution du livre de Jean Lavoué, *Jean Sullivan, je vous écris*, paru aux éditions Desclée de Brouwer (à 20 h 30, La Maroquinerie, 23, rue Boyer, 75020 Paris).

● **LE 29 FÉVRIER.** **AGACINSKI.** A Paris, une rencontre avec Sylviane Agacinski est organisée à l'occasion de la parution de son livre, *Le Passeur de temps. Modernité et nostalgie* (Seuil) avec Marc Augé, Jean-Christophe Bailly et Maurice Olenker (à 18 h 30, Maison de l'Amérique latine, 217, bd Saint-Germain, 75007 Paris. Tél. : 01-49-54-75-35).

● **LE 29 FÉVRIER.** **JACQUES ANCELT.** A Toulouse, deux lectures-rencontres sont organisées avec le poète et traducteur Jacques Ancet

(le 29 à 20 h 30, à l'École nationale supérieure de l'aéronautique et de l'espace, salle des thèses, 10, avenue Edouard-Belin, 31400 Toulouse et le 1^{er} mars à 18 heures à la librairie Ombres Blanches, 50, rue Gambetta, 31400 Toulouse. Rens. : 05-62-17-81-07).

● **LE 28 FÉVRIER.** **MÉMOIRE VIRTUELLE.** A Paris, un débat sur le thème : « La mémoire virtuelle », animé par Lucas Delattre, journaliste au *Monde*, sera l'occasion de revenir sur « le souvenir historique et à leur mémoire culturelle et à leur mission à l'heure du développement technologique des médias » (Goethe Institut, 17, avenue d'Iéna, 75116 Paris. Tél. : 01-44-43-92-30).

● **DU 3 AU 25 MARS.** **AMBASADES.** Dans la région Centre, la 8^e édition des « Ambassades » sera l'occasion de tables rondes et de rencontres (Rens. : Centre régional du livre de la région Centre, quartier Rochambeau, 41106 Vendôme ; tél. : 02-54-72-27-49).

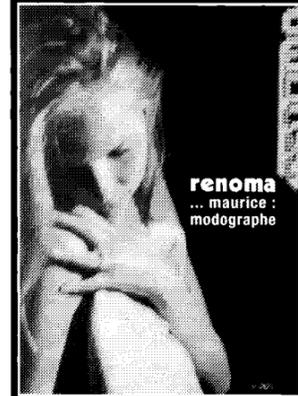
A L'ÉTRANGER

● **CUBA : Dario Fo à la Foire de La Havane**

Dédiée à l'Italie et au chantre de la *cubanité* Cintio Vitier, la Foire du livre de La Havane a fermé ses portes mardi 15 février. Pour cette 9^e édition, 900 exposants étaient venus d'une trentaine de pays. Conférences et débats ont mis en valeur les liens culturels étroits avec l'Europe, avec l'Espagne bien sûr, mais aussi avec l'Italie, qui était notamment représentée par le Prix Nobel Dario Fo. Pour les quelque 150 000 visiteurs, la Foire était l'occasion d'acquiescer à bon prix des ouvrages rarement disponibles en librairie. Le livre cubain sort peu à peu de la grave crise dans laquelle l'avait plongé la disparition du bloc socialiste. Selon le président de l'Institut cubain du livre, Omar Gonzalez, les tirages ont augmenté et atteignent en moyenne 3 000 exemplaires. Le Che Guevara reste une valeur sûre de l'édition cubaine. L'espace réservé aux enfants a été largement consacré à la campagne pour le retour du petit Elian, l'enfant balsero retenu à Miami contre la volonté de son père. Auteur d'une trilogie dédiée à sa ville natale, Santiago de Cuba, le poète César Lopez a reçu le prix national de littérature. Les bibliothécaires indépendants, proches de la dissidence, ont profité de la foire pour dénoncer la censure et la répression dont ils sont victimes. Prenant au mot Fidel Castro qui avait déclaré, en 1998, qu'« à Cuba, il n'y a pas de livres interdits, mais qu'il manque des ressources pour les acquiescer », les bibliothécaires indépendants tentent de « faire reconnaître le droit à la liberté intellectuelle ».

● **ÉTATS-UNIS : Saul Bellow lauréat du New Yorker Book Award**

Le romancier américain Saul Bellow a reçu pour l'ensemble de son œuvre le New Yorker Book Award qui coïncide avec le 75^e anniversaire du magazine. Agé de quatre-vingt-quatre ans, Saul Bellow avait été couronné par le prix Nobel de littérature en 1976. Les autres lauréats du prix du *New Yorker* sont l'écrivain palestinien Edward Saïd pour son livre de mémoire *Out of Place*, la romancière Annie Proulx pour *Close Range* et la poétesse Louise Glück pour *Vita Nova*.

renoma
... maurice :
modographe

**Quand ce créateur
hors normes
se met
à la photographie,
il crée
un nouveau concept,
la modographie :
un mélange
d'instinct
et de réflexion
qui font
de cette oeuvre
une des plus belles
en la matière.**

A découvrir !

Textes de Jacques Brunel.
Les Editions Marval
184 pages - 200 photos
En vente dans toutes
les bonnes librairies.

MARVAL

<http://www.marval.com>

alapage.com
www.alapage.com

**Pour trouver le livre
dont vous avez envie.**

* 1 000 000 de titres anglais + 700 000 titres français + 300 000 titres espagnols